DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13131 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 17 AVRIL 1987

M. Shultz devant le conseil atlantique

Washington s'en remettrait aux Européens de la décision sur les euromissiles

M. Shultz a rendu compte, le 16 avril, à Bruxelles, aux représentants de l'alliance atlantique de ses conversations de Moscou. Il aurait décidé de ne pas faire de recommandation sur la proposition soviétique de retrait des euromissiles, y compris ceux à courte portée. « Nous n'exprimerons pas de préférence, c'est [aux Européens] qu'appartient la décision », a dit un membre de sa délégation.

M. Georges Shultz était arrivé à Bruxelles, mercredi soir 15 avril, à l'issue de trois jours d'entretiens à Moscou avec son collègue soviétique, M. Edouard Chevardnadze, et avec M. Mikhaïl Gorbatchev. Le chef de la diplomatie américaine a informé jeudi ses alliés européens du résultat de ces conversations.

Neuf ministres européens des affaires étrangères s'étaient rendus à Bruxelles. M. Jean-Bernard Raimond, retenu à Paris par la visite du roi Fahd d'Arabie saoudite, était représenté par le directeur adjoint des affaires politiques du Quai d'Orsay, M. Benoît d'Aboville, et par l'ambassadeur de France auprès de l'OTAN, M. Gabriel Robin. Un membre important de la délégation américaine a estimé, avant l'ouverture de la réunion : « *Nous sommes très près d'un accord sur les euromissiles. Tout dépendra de la façon dont se dérouleront des discussions demain et par la suite* ».

(Lire page 3 l'article de Dominique Dhombres.)

Improvisation

A force de se heurter au roc de la diplomatie du « niet » pratiquée pendant des décennies par M. Gromyko, les Occidentaux avaient pris des habitudes de paresse.

Depuis quelques semaines, cette routine est bousculée par les incessantes initiatives de M. Gorbatchev. Désireux de conclure dans les meilleurs délais un accord sur les euromissiles, le chef du PC soviétique répond dans la foulée, généralement en en tenant compte, aux objections de ses partenaires. Du coup, cet accord devient chaque jour plus vraisemblable, alors pourtant que l'improvisation, voire le désarroi, sont la règle dans le camp occidental...

Le meilleur exemple est fourni par l'affaire des missiles à courte portée, que l'Occident avait mise en avant ces derniers mois. En quelques jours, M. Gorbatchev a fait deux pas décisifs qui permettent sa solution sur la base d'une « option zéro » identique à celle qui est acceptée pour les *missiles intermédiaires, les deux* catégories d'armes étant traitées par le même accord. Là-dessus, plusieurs gouvernements européens, notamment ceux de Londres, de Paris et de Bonn, s'aperçoivent que tout cela conduit à l'abandon de pans entiers de la défense occidentale. Au bout de la route se profile la dénucléarisation du Vieux Continent, une perspective qui pourrait laisser l'Europe occidentale dans une position très vulnérable compte tenu de la supério*rité des armées de l'Est en terme* d'effectifs et d'armements classiques.

Il est bien tard pour réagir, dans la mesure où l'alliance atlantique, si elle a mis au point, péniblement d'ailleurs, quelques principes d'emploi – ou de non-emploi – des armes atomiques, n'a aucune doctrine sur le désarmement. Est-on favorable à la réduction du nombre des armes nucléaires ou *accepte-t-on l'idée de leur élimi*nation pure et simple ? Dans ce dernier cas, par quels systèmes d'armes doit-on commencer ?

Pour des raisons historiques, tenant aux conditions dans lesquelles avait été prise la « double décision » de l'OTAN sur le déploiement des euromissiles de 1979, l'alliance s'est ralliée en 1981 à l'« option zéro », qui vise à éliminer dans les deux camps ces fusées de portée dite « intermédiaire » (SS 20, Pershing II et missiles de croisière). *Aujourd'hui, elle redoute d'être* entraînée trop loin dans la dénucléarisation, et est donc tentée de s'opposer à l'extension de cette même « option zéro » vers le bas ; ce qui signifie en clair de garder quelques engins américains à courte portée en Europe.

Cette solution ne serait pourtant pas, et de loin, la plus rationnelle. Si des missiles nucléaires doivent demeurer en Europe, il est préférable qu'ils puissent atteindre l'URSS, seul agresseur potentiel, et que *soient au contraire éliminés* les engins à courte portée visant les Polonais, Tchèques, Allemands et autres frères séparés d'au-delà du rideau de fer. C'est dans ce sens que l'OTAN s'était déjà engagée, en liquidant unilatéralement au cours de ces dernières années plus de deux mille armes nucléaires dites « tactiques ». Il serait paradoxal de revenir sur cette évolutioon à seule fin de limiter les dégâts d'un désarmement mal préparé.

En laissant entendre qu'il laissait aux Européens le soin de décider de la suite à donner aux propositions de M. Gorbatchev, M. Shultz illustre l'embarras général et place ses alliés devant un choix redoutable.

Malgré un bon indice des prix en mars

Les échanges industriels enregistrent un déficit record

Le bon indice des prix en mars – 0,1 à 0,2% selon les premières estimations de l'INSEE – limite l'effet très inquiétant d'une dégradation de la balance commerciale 3,3 milliards de francs), d'autant plus grave que les échanges industriels enregistrent un déficit record. Cette dégradation souligne la nécessité de moderniser l'appareil productif.

La hausse des prix de détail en France retrouve progressivement – grâce notamment à la baisse des prix de l'énergie – un rythme modéré depuis deux mois : + 0,2 % en février, à peu près la même chose en mars. Après les craintes qu'avait fait naître la flambée des prix en janvier, ce retour à la normale semble prouver que la libération totale des tarifs des services et des marges du commerce n'a pas déclenché de réaction inflationniste en France. Au contraire, les très mauvais résultats du commerce extérieur constituent pour le gouvernement un sévère avertissement. Rien ne justifie en effet la dégradation rapide des échanges extérieurs. La France n'a pas su profiter de la désinflation de l'année dernière et de la dépréciation de sa monnaie vis-à-vis de ses partenaires européens pour renforcer sa compétitivité. Le record, absolu, du déficit des échanges industriels en est l'illustration la plus spectaculaire et la plus inquiétante.



L'image du « modèle » ternie par les scandales

Les états d'âme de la Suède...

STOCKHOLM
de notre correspondant

Les Suédois n'ont pas le moral... En un peu plus d'un an, ils ont été secoués par une série d'« affaires » qui, pensaient-ils, ne pouvaient pas se produire dans ce royaume du Nord, neutre et stable comme le granit. Un pays qui n'a pas connu de guerre depuis 1809 et où les dirigeants politiques, hauts fonctionnaires et chefs d'entreprise jouissent traditionnellement d'un solide capital de confiance. Aux yeux d'une large majorité du peuple, un tantinet crédule, ces personnes sont au-dessus de tout soupçon ou presque. Du moins a-t-on du mal à imaginer qu'elles puissent tricher ou mentir effrontément.

La liste de ces affaires bruyantes qui écornent l'image du « modèle » et amènent les Scandinaves à se poser des questions ne cesse de s'allonger : l'assassinat toujours aussi ténébreux d'Olof Palme, la démission du préfet de police chargé de l'enquête, les ventes illicites d'armes suédoises à divers Etats du Proche-Orient et le suicide présumé, dans le métro de Stockholm, du contre-amiral Algernon – le contrôleur général des armements, – l'existence au sein de la police de la capitale d'un groupe d'extrême-droite séduit par les chants nazis, l'épisode des jeunes Suédois « interdits de séjour » dans les stations de sports d'hiver des Alpes autrichiennes où les hôteliers sont las de leurs beuveries nocturnes, les sombres spéculations financières qui vont coûter un demi-milliard de couronnes à la municipalité de Stockholm... Sans oublier la grandeur et la décadence brutales du patron de la société Fermenta, M. Refaat El-Sayed, promu « homme de l'année » en 1985 et aujourd'hui couvert de dettes...

Les Suédois, plus que leurs voisins norvégiens, finlandais et surtout danois, font confiance à leurs représentants ou à leurs supérieurs. Il n'est pas dans leurs habitudes de contester les décisions ou de soupçonner systématiquement des combines. Cet état d'esprit s'explique aussi par le fait que les élus, de leur côté, se conduisent en général convenablement et ne cherchent pas à profiter de leur position pour grossir leur compte en banque. Mais les révélations de ces derniers mois, dues à de petites associations de pacifistes et d'écologistes qui fouinent inlassablement et ne se contentent pas de la version officielle des événements, ont réveillé, choqué, bouleversé ou révolté nombre de Suédois.

Aujourd'hui, lorsqu'il allume son poste à l'heure des informations, le téléspectateur se demande combien de demi-vérités ou mensonges obligés vont encore lui être délivrés ce soir, par exemple, sur la question des ventes d'armes de la société Bofors...

ALAIN DEBOVE.

(Lire la suite page 4.)

Un point de vue sur les désordres de l'économie

Le spectre d'un séisme monétaire

par Jean Peyrelevade
président de la banque Stern,
professeur d'économie
à l'École polytechnique.

Le monde devient fou, frappé d'un mal qu'il ne parvient pas à guérir : l'instabilité monétaire. Craignons, faute de remède, l'apparition de quelques violentes secousses. La crise n'est pas finie, elle est encore devant nous.

Je ne suis pas de ceux qui se félicitent sans réserve de l'évolution des marchés financiers. Porteuse d'une indispensable modernisation et d'un accroissement bénéfique de la concurrence, elle est aussi lourde de quelques dangers majeurs. Et d'abord, d'une extraordinaire distorsion entre les modes de fonctionnement et de régulation de l'économie monétaire, d'une part, de l'économie réelle d'autre part. Le signe (l'argent) et la réalité (la marchandise ou le produit) obéissent désormais à des lois différentes, selon des échelles de temps qui ne se correspondent plus. De cette discordance peuvent naître les fractures redoutées.

Le marché de l'argent est devenu un marché parfait, exemple pur de la cause libérale. Les progrès de l'informatique et des télécommunications font qu'il fonctionne 24 heures sur 24 et que les coûts de transaction y sont pratiquement nuls : on peut, à toute heure du jour ou de la nuit, transformer n'importe quel montant de dollars en n'importe quelle autre monnaie (ou inversement), pour une dépense qui n'est qu'une fraction du pour cent.

Le marché de l'argent est complètement international, sans barrière douanière ni obstacle aux échanges de quelque nature que ce soit : le dollar, le yen, le mark, la livre sterling et maintenant le franc se déplacent de manière parfaitement fluide puisque partout *ont disparu réglementations* et contrôles des changes.

(Lire la suite page 23.)

Un entretien avec M. Michel Guy, vice-président de la SEPT

« Une télévision pour les forces vives de notre société »

Alors que cinq grandes télévisions « tout public » commencent à se livrer une lutte fratricide, la Société d'édition de programmes de télévision (SEPT), chargée de préparer le lancement d'une chaîne culturelle européenne, connaîtra dans les semaines qui viennent le sort que lui réservent les pouvoirs publics. M. Michel Guy, ancien ministre, directeur général du Festival d'automne de Paris et vice-président de la SEPT, rappelle ici, l'importance de ces enjeux.

« Hier, la « septième chaîne » s'identifiait au projet de « chaîne culturelle européenne » ; aujourd'hui, à la renaissance d'une télévision musicale pour les jeunes. Faut-il y voir une inflexion de la politique gouvernementale ?

– Nullement. J'y vois seulement le fruit d'une ambiguïté. La Société d'édition de programmes de télévision – la SEPT – n'a jamais eu pour mission de préparer une nouvelle chaîne de télévision hertzienne, venant s'ajouter aux six existantes, mais bien de créer des programmes culturels européens diffusés par satellite, et par le secteur public hertzien.

» Je crois que les idées ultra-libérales longtemps soutenues par l'actuelle majorité ont fait place à une perception plus réaliste des missions d'un service public de l'audiovisuel. Un service public resserré, comme je l'ai défendu, qui comprendrait donc : une chaîne généraliste, une chaîne aux ambitions culturelles plus directes, dans le style de Channel Four en Grande-Bretagne, et un canal culturel européen sur satellite.

» Le gouvernement a compris qu'il n'y aurait pas de production audiovisuelle culturelle par nature (et non par alibi), sans intervention de l'Etat et sans la conclusion d'accords européens. M. François Léotard se rend parfaitement compte que toute politique culturelle, française ou internationale, passe de nos jours par une action volontariste en faveur de la création audiovisuelle. Je tiens à le dire parce que ce sont des idées pour lesquelles je me suis longtemps battu, sans toujours être entendu.

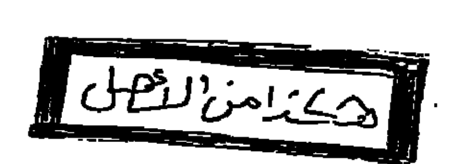
– La SEPT devait, à l'origine, se développer de concert avec son principal actionnaire : FR 3. Or la troisième chaîne semble plus que jamais tournée vers le grand public. Les liens ne risquent-ils pas de se distendre ?

– Je ne partage pas cette crainte. Pour deux raisons : la présence d'Yves Jaigu à la direction des programmes de FR 3, d'une part; les multiples accords de coproductions que nous avons déjà conclus, d'autre part.

Propos recueillis par
PIERRE-ANGEL GAY.

(Lire la suite page 19.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



Débats

MORT ET RÉSURRECTION

Les chrétiens vivent leur semaine sainte. A cette occasion, le Père Pierre Tripier demande qu'on n'escamote pas le mystère pascal : l'humanité de Jésus investit sa vie et sa mort en témoignage de fidélité à Dieu et à l'universalité des hommes. C'est précisément à ceux qui souffrent partout dans le monde que Bernard Holzer et Marc Brunschweiler proposent de se référer pour Pâques.

Les droits de l'homme dans la lumière de Pâques

Les croyants doivent s'inscrire dans la suite de la liberté dangereuse de Jésus

par PIERRE TRIPIER (*)

NOTRE siècle a accumulé les horreurs où les hommes, avant d'exterminer leurs semblables, les ont avilis en leur déniant justement la dignité humaine. Pour mieux réussir cette entreprise, les idéologies les plus généreuses, les technologies les plus performantes sont dévoyées de leur finalité de service des individus et des collectivités. L'effroyable réalité d'Auschwitz est symbolique d'autres crimes, d'autres injustices. Il y a des peuples sans patrie reconnue ou dépossédés de leurs droits à l'autodétermination, confisqués par un pouvoir étranger ou une dictature au service d'une minorité locale. Cependant que d'autres peuples connaissent le dénuement, la faim et tous les risques d'implosions sociales parce que leur économie est écrasée par le poids de la dette internationale.

Mais il serait injuste de ne dresser qu'un acte d'accusation contre nous. On ne peut oublier ni l'action, parfois dangereuse pour ceux qui l'accomplissent, des organisations humanitaires ni la lutte politique où s'engagent des collectivités humaines pour faire reconnaître leurs droits spoliés par la loi des plus forts, des puissants. Les droits de l'homme ont une généalogie politique depuis qu'ils ont été proclamés, au bord du Potomac et de la Seine à la fin du dix-huitième siècle. Pour imparfaites que puissent être les démocraties, elles ont enrichi dans la violence ou dans la négociation l'héritage du siècle des Lumières, jusqu'à l'émergence d'un Etat de droit.

Les images contrastées qui nous ont été offertes du voyage de Jean-Paul II au Chili, qui subit depuis quatorze ans la dictature de Pinochet, puis dans l'Argentine marquée par les séquelles sociales, culturelles, ecclésiales d'une autre violence érigée en système politique, ne peuvent que mobiliser les consciences. Et singulièrement celles des croyants qui célèbrent Pâques.

Cette fête est l'inépuisable source autant que le cœur de notre vie chrétienne. En ce qu'elle nous révèle qui est Dieu et qui est l'homme. Pour peu qu'on n'escamote pas le mystère pascal, mort et résurrection. *L'humanité de* Jésus investit sa vie et sa mort en témoignage de fidélité à Dieu et à l'universalité des hommes concrets. Une liberté humaine qui s'invente dans la tendresse fraternelle, la passion pour la justice du règne de Dieu, la contradiction et le procès jusque dans la mort du dernier des exclus, indéfectible fidélité. Dieu a voulu et accepté que son Fils traverse la condition humaine. Et qu'il soit par là la voie de divinisation de l'humanité : « *La vie divine traverse le corps du Christ pour devenir le corps de l'humanité* », selon une formule de Jacques Sommet, relisant sa propre traversée de Dachau (1).

Une tâche pour l'Eglise

La liberté de Jésus révèle à la foi chrétienne le sens que prend Dieu et l'homme. Dieu de la totalité qui aime dans la singularité, Dieu de la solidarité qui la vit jusqu'à mesurer les risques, les mépris, les faiblesses, le péché, Dieu de l'achèvement de la croix qui est déjà celui de l'accomplissement de Pâques. Et cette même liberté de Jésus nous désigne le sens de l'humanité : il vit nos singularités en les ayant liées à une création globale ; il vit nos solidarités en les ayant recueillies dans une libération, il vit nos finitudes en les ayant promises à un royaume.

L'histoire de l'humanité ne s'est pas terminée à l'aube de Pâques ni à l'illumination de la Pentecôte. Ce qui est révélé en Jésus et de la vérité de Dieu et de la vérité de l'homme est *une tâche* pour l'Eglise. Jésus est passé devant et avant nous pour que, dans l'ombre et la lumière de l'histoire telle qu'elle va, nous découvrions que l'aspiration des hommes à réaliser le meilleur d'*eux-mêmes* autant que les vagues successives du mal, de la souffrance, des trahisons et oppressions qui défigurent l'humanité dans l'homme requiert que les croyants s'inscrivent dans la suite de la liberté dangereuse de Jésus.

L'honneur d'être chrétien n'est pas un privilège, il est le signe assumé personnellement dans l'Eglise qui est « dans le monde de ce temps ». Pour à la fois entendre les requêtes et les misères des *hommes* autant *que la* promesse de Dieu en Jésus-Christ. Connaître et annoncer l'enracinement théologal, pascal, des droits de l'homme que, jusqu'au pathétique, le pape rappelle, c'est aussi l'ardente obligation des croyants de ce pays.

Dans le débat démocratique de la France où se cherchent un avenir marqué par des inégalités liées au chômage et une identité sociale, culturelle et politique marquée par le désenchantement pluriel et l'insécurité, les droits de l'homme ne peuvent qu'être enjeu de débat politique.

Les chrétiens s'affirment croyants et hommes. Hommes, car nous venons dans un monde marqué par un héritage culturel où les Lumières, les conquêtes sociales de la classe ouvrière, la culture scientifique et technique sont interrogées par la foi. Et nous vérifions notre humanité par notre insertion dans l'histoire que tissent nos contemporains, dans un présent traversé par les différences, les tensions et les convergences de référence et d'action. *Croyants, parce que dans cette* vie d'homme, le « bel aujourd'hui » pourtant tragique, ce qui nous motive, c'est la fidélité au Christ de Pâques, une fidélité laborieuse.

(*) Secrétaire national adjoint du Service incroyance et foi.

(1) *L'Homme de la liberté*, Le Centurion.

Dresser la table commune

Pour l'humanité entière en croyant au combat quotidien de tous les hommes debout

par BERNARD HOLZER et MARC BRUNSCHWEILER (*)

« CE Jésus que vous avez livré et supprimé, Dieu l'a ressuscité » (Actes II, 23-24). Nous savons qu'en 1987 des millions d'êtres humains vont souffrir de la faim ou de la malnutrition. Nous savons que des enfants, par milliers, vont mourir avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans.

Nombreuses sont les croix dressées dans le monde aujourd'hui, et sur tous les continents, comme autant de négations de la dignité humaine. Souffrances connues ou détresses muettes, arrestations individuelles ou génocides des peuples, tortures intolérables, détresse de la faim et déchirement des séparations arbitraires, ce sont autant de signes de l'apparent triomphe de la mort.

Nous ne pouvons oublier la souffrance du monde si nous voulons croire, vivre et annoncer Pâques. Car aucun hymne ne peut couvrir les sanglots des abandonnés, les cris des torturés, le silence des affamés... Voilà pourquoi nous devons proclamer que la présence, l'action du Ressuscité aujourd'hui change le visage du monde.

Nous croyons que le Christ est vivant ressuscité. Nous confessons que Pâques n'est pas un souvenir mais une présence. Nous agissons pour que ce monde soit témoin de la Résurrection. Nous voulons mettre en lumière partout les manifestations actuelles de la Résurrection.

Lorsque des immigrés rentrent volontairement au pays, participent activement au développement agricole du secteur de Kayes, c'est une victoire de la vie rendue possible dans cette région d'Afrique.

Lorsque, à Magdouché, dans un Liban que des puissances divisent, des habitants s'accrochent à leur terre et sont capables, au milieu des récents massacres, toutes confessions religieuses réunies, d'organiser les secours immédiats, c'est là un pari sur la paix attendue et commencée, signe vivant au cœur des forces de la mort.

Lorsque, en République dominicaine, des coupeurs de canne haïtiens refusent d'être traités comme de simples instruments de travail, et qu'ils se rassemblent pour inventer le chemin de leur dignité, c'est là une victoire d'une humanité qui ne renonce pas à lever la tête.

Partout dans le monde comme dans notre environnement immédiat, légion sont celles et ceux qui se battent pour sortir de l'épreuve, de l'injustice, de la violence, de l'indifférence des nantis ou de la soumission à toutes les fatalités. En brisant tous les tombeaux dans lesquels ils sont enfermés, ils constituent le signe de la résurrection du Christ.

C'est dans ce service que depuis des années le CCFD et la CIMADE, expression tangible de la réalité œcuménique, mènent à bien de multiples initiatives et projets de développement avec les peuples du monde.

Le CCFD et la CIMADE vous appellent à être tous ensemble hommes et femmes de Pâques. Que notre joie soit de vivre et d'annoncer la Résurrection en dressant la table commune pour l'humanité entière en croyant au combat quotidien de tous les hommes debout.

Christ est vivant et ressuscité. Soyons-en les témoins.

(*) Respectivement secrétaire général du CCFD et secrétaire général de la *CIMADE*.

COURRIER DES LECTEURS

« Je ne regrette pas »

(...) *Je ne regrette pas* d'avoir joint ma voix vers 1979-1980 au collectif en faveur de R. Knobelspiess et je me réjouis que le président de la République ait répondu favorablement à l'appel du jury d'assises qui, en 1981, avait souhaité la grâce du condamné.

Je ne sais pas si, depuis, R. Knobelspiess a commis ou non les crimes pour lesquels il comparaît devant les assises ; mais s'il est coupable, je ne m'en réjouis pas, sans regretter d'avoir contribué à ce qu'il soit donné une chance à qui n'en avait aucune.

Je trouve insupportable et dangereux le triomphe ravi de ceux qui préfèrent les injustices aux désordres, et qui attendent, dans l'impatience et la clameur, confirmation par les assises de leur thèse des rechutes inéluctables.

Tenter de culpabiliser les intellectuels pour leur action d'hier, c'est tenter de disqualifier toute intervention pour demain, c'est appeler à l'indifférence et au silence devant la souffrance humaine dont les erreurs ou excès judiciaires comme pénitentiaires peuvent être à l'origine.

ALAIN GEISMAR.
(Paris.)

Culture et devises

(...) Française établie au Liban depuis vingt-sept ans, je suis « patron » à l'Académie libanaise des beaux-arts. L'enseignement y est donné en français, tous les élèves sont de culture française. Cette école risque de ne pouvoir continuer à assurer son enseignement faute d'élèves. En effet, le marasme économique et l'effondrement de la monnaie sont d'une ampleur telle que les familles, dans l'impossibilité de faire un effort encore plus grand que celui qui a été arraché pendant douze ans de guerre, baissent aujourd'hui les bras (...).

Nous ne demandons pas d'argent, mais du matériel de travail couvrant les besoins annuels de nos cent cinquante élèves en année préparatoire, à raison, par élève, de : papier Ingres, 14 feuilles ; papier Canson format raisin, 160/200 grammes, 62 feuilles ; carton une face blanche, 8 feuilles ; gouaches primaires + noir et blanc, 40 tubes ; T 120 centimètres, 1 ; équerre 30°, 1 ; équerre 60°, 1 ; boîte Rapido huit épaisseurs, 1 ; fusains, 2 boîtes ; mines 3B, 2H, 1 boîte de chaque ; gommes à dessin, 5 ; encres de couleurs 3 primaires, 1 de chaque ; encre de Chine noire, 2 flacons (1).

Les pays occidentaux, dont le Liban a été le relais culturel au Moyen-Orient, voudront-ils lui venir en aide, au nom de la culture, pour la culture ?

JACQUIE ACHCAR,
(Beyrouth).

(1) Les lecteurs désireux de répondre à cet appel peuvent téléphoner au 42-96-21-79 à Paris.

Pour une contribution volontaire de solidarité

(...) Face au chômage croissant et au désir de nombreux Français, d'exprimer concrètement leur solidarité, voici une idée à méditer.

Les salariés qui le souhaitent signent un contrat d'un an, renouvelable chaque année, autorisant leur employeur à prélever 1 % (voire 2 %) sur leur salaire, qui seront versés par les employeurs, par exemple à une fondation. Ces fonds devront servir à compléter les travaux d'utilité publique et à en faire de vrais emplois ; à améliorer les contrats TUC pour leur donner un vrai sens, et surtout à imaginer de nouveaux emplois.

Il n'est pas exclu que ces fonds soient complétés, sur des projets précis, par des subventions émanant des administrations concernées.

On peut également envisager une contribution volontaire de solidarité sur les achats d'actions d'entreprises privatisées.

Deux impératifs : la contribution doit rester volontaire, pouvoir être résiliée annuellement, et ne donner lieu à aucun avantage dans l'entreprise. Ces créations d'emplois ne doivent générer aucune structure entrant directement en concurrence avec le secteur commercial ou industriel existant.

NB. – Cent cinquante volontaires financent un emploi.

MARTINE ULRICH.
(Paris.)

LU

« DOUX JÉSUS, ENRICHIS-MOI » de Michel Clévenot

Deux siècles décisifs en trente « séquences »

VOICI le septième volume de cette « histoire universelle » que réalise à lui tout seul Michel Clévenot, un conteur plein d'humour mais aussi un fouineur en quête du petit fait significatif, un homme de réflexion qu'intéresse l'histoire des mentalités, enfin un chrétien impatient, indigné, révolté par la sauvage sottise des hommes, si bien que le titre d'ensemble *Les Hommes de la Fraternité*, qui convenait peut-être à la primitive Église, devient de plus en plus dérisoire. Mais quels bons moments on passe à redécouvrir, par exemple, Christine de Pisan, féministe avant l'heure, le génial et omniscient Leo Battista Alberti de Florence, la terrible histoire de Savonarole ou bien, et ce sont cette fois des découvertes, les recettes du Ménagier de Paris, expert en bonheur conjugal, l'étrange voyage à Tombouctou d'Ibn Battuta en plein quatorzième siècle, enfin les discussions théologiques de l'empereur Manuel Paléologue avec un savant musulman que les exigences morales de l'Évangile ont scandalisé.

Le chapitre sur Jeanne d'Arc est d'une pudeur, d'une transparence qui sonnent juste ; Catherine de Sienne n'est pas gâtée mais, là encore, on ne fait que coller au réel. Car Clévenot est sans illusions ! En ces siècles décisifs, la piété s'intériorise (*l'Imitation* est de 1420), l'argent devient roi (grâce aux indulgences on peut se procurer le paradis), l'esprit critique et le cynisme s'infiltrent partout. Le monde moderne est déjà là.

JEAN ONIMUS.

★ Éditions Nathan, 1987, 300 p., 85 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

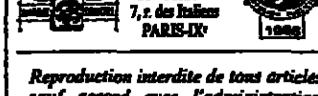
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.L., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Etranger

Les ouvertures de M. Gorbatchev sur le désarmement en Europe

Selon M. Shultz, un accord sur les euromissiles est « à portée de main »

MOSCOU
de notre correspondant

M. George Shultz estime qu'un accord entre les Etats-Unis et l'URSS sur les euromissiles est *« à portée de la main »*. Le secrétaire d'Etat américain, qui n'a pas l'habitude de parler à la légère, a déclaré à Moscou, mercredi 15 avril, au cours d'une conférence de presse, qu'un *« grand progrès »* avait été accompli dans cette direction au cours de ses entretiens avec MM. Gorbatchev et Chevardnadze. *« De dures négociations sont devant nous, mais les chances d'aboutir à un accord sont à portée de la main. »*

Le secrétaire d'Etat a résumé brièvement quels seraient les termes de cet accord. Les Etats-Unis démantèleraient tous les Pershing-2 et les missiles de croisière qu'ils ont déployés en Europe depuis novembre 1983. L'URSS ferait de même avec tous ses SS-20. Les Etats-Unis rapatrieraient sur leur territoire une centaine de leurs missiles et l'URSS transporterait un nombre identique de SS-20 *dans sa partie asiatique*, au-delà de l'Oural.

M. Shultz en est resté publiquement aux généralités. Mais, selon un *membre de son entourage*, le secrétaire d'Etat a élaboré en réalité une formule beaucoup plus détaillée lors de la vingtaine d'heures d'entretiens au total qu'il a eus en trois jours à Moscou.

Ces dispositions seraient les suivantes. La période de retrait des deux côtés serait de cinq ans. Les cent ogives de SS-20 restants (soit trente-trois lanceurs) devraient être installées nettement à l'est de l'Oural pour qu'il n'y ait pas de contestation possible (leur portée est de 5000 kilomètres) et qu'ils ne puissent en aucun cas atteindre l'Europe occidentale. Les Soviétiques, de leur côté, demandent aux Américains de ne pas installer en Alaska, d'où ils pourraient atteindre leurs bases stratégiques d'Extrême-Orient, leurs cent missiles « rapatriés ».

Tout le processus est lié aux récentes et considérables concessions soviétiques concernant les missiles à moindre rayon d'action en Europe. L'accord historique qui serait *« à portée de la main »* est évidemment rendu possible parce que les Soviétiques sont prêts, dans un délai d'un an, à *« liquider »* les cinquante missiles SS-22 et SS-23 (appelés ici « missiles tactiques opérationnels »), d'une portée respective de 900 à 500 kilomètres, qu'ils ont déployés en Tchécoslovaquie et en RDA.

M. Gorbatchev l'a confirmé mercredi, en recevant au Kremlin une délégation du Congrès américain conduite par le speaker democrate de la Chambre des représentants, M. James Wright. Le secrétaire général a déclaré à ses visiteurs, selon Tass, qu'après sa rencontre avec M. Shultz, l'URSS et les Etats-Unis *« étaient sur le point de s'entendre sur le problème des missiles à moyenne portée en Europe, en corrélation avec celui des missiles tactiques opérationnels »*. Il a précisé que le délai de *« démantèlement unilatéral »* de ces missiles *soviétiques stationnés en Tchécoslovaquie et en RDA* pourrait être *« de quelques mois ou d'environ un an »*.

M. Gorbatchev aurait enfin proposé à M. Schultz, *pour emporter la* décision, l'élimination, également en un an, de quatre-vingts missiles, de rayon d'action encore plus court (apparemment 10 km), qui sont ces *« armes tactiques de théâtre »* destinées à une éventuelle bataille au centre de l'Europe.

Prudence américaine

Sur ces spectaculaires concessions soviétiques, M. Shultz est resté d'une prudence de Sioux. Le secrétaire d'Etat a posément remarqué que celles-ci avaient été formulées au milieu de sa visite et qu'il devait donc consulter ses alliés de l'OTAN et prendre le temps de la réflexion. Dès la fin de son entretien, mardi, avec M. Gorbatchev, M. Shultz s'est pourtant engouffré dans le camion spécial garé dans la cour de l'ambassade des Etats-Unis, afin de converser sur une ligne « sûre » avec le président Reagan et M. Frank Carlucci, le conseiller présidentiel pour les questions de sécurité nationale...

Un journaliste de *l'Etoile rouge*, le quotidien de l'armée, a bien essayé, mercredi, d'obliger M. Shultz à être plus précis. Le secrétaire d'Etat n'avait-il rien à dire de positif sur les propositions de M. Gorbatchev concernant les missiles à plus courte portée en Europe, et notamment les fameux missiles « tactiques opérationnels » stationnés en Tchécoslovaquie et en RDA ? M. Shultz a répondu calmement une fois de plus qu'il devait d'abord en parler avec les autres membres de l'OTAN, qui l'attendaient dès le lendemain à Bruxelles.

L'Afghanistan, l'affaire Daniloff, les micros

Le secrétaire d'Etat a enfin eu droit, mercredi soir, à une interview télévisée, non censurée, d'une demi-heure. Interrogé par une vedette du journalisme politique, Valentin Zorine, M. Shultz a notamment déclaré : *« Le président Reagan m'a envoyé ici pour une mission de paix. Les Etat-Unis veulent la paix dans le monde. Nous voulons des relations plus constructives et plus stables avec votre grand pays. »*

Le secrétaire d'Etat n'a pourtant pas mis son mouchoir dans sa poche. Il a parlé ouvertement aux téléspectateurs soviétiques, ce qui est sans précédent, de l'invasion de l'Afghanistan *« qui dure depuis plus de sept ans »*, de l'arrestation *« injustifiée »* du journaliste américain Nicholas Daniloff, à l'automne dernier, et enfin de l'espionnage *« incessant »* auquel se livre le KGB contre l'ambassade des Etats-Unis à Moscou.

M. Shultz a visité mercredi les locaux controversés de la nouvelle ambassade. Il avait été précédé par quelques « experts » venus spécialement de Washington. Le bilan est désastreux : ces bâtiments neufs en brique rouge sont « infestés » de systèmes d'écoute. M. Shultz a évoqué cette question avec M. Gorbatchev mais n'a obtenu *« aucune réponse satisfaisante »*. Il n'est pas exclu de faire abattre cet ensemble, qui a déjà coûté la bagatelle de 191 millions de dollars et n'est même pas terminé.

DOMINIQUE DHOMBRES.



« Le Soir » (Bruxelles), 16 avril 1987.

Bonn dans l'embarras

BONN
de notre correspondant

La cascade d'offres nouvelles faites ces derniers jours par M. Gorbatchev en matière de désarmement place les dirigeants ouest-allemands dans une situation inconfortable. M. Genscher, qui souhaitait, il y a trois mois à peine, prendre le secrétaire général « au mot », n'avait sans doute pas prévu que tout irait aussi vite.

En l'absence des principaux dirigeants, partis en vacances pascales ou en voyage à l'étranger, le vice-président du groupe parlementaire chrétien-démocrate, M. Volker Rühe, considéré comme un proche du chancelier, a rappelé, mercredi 15 avril, que le gouvernement ouest-allemand était hostile à l'élimination totale des missiles à courte moyenne portée (SRINF) en Europe, tant que la question du déséquilibre des armes classiques au profit des forces du pacte de Varsovie ne serait pas réglée.

Tout en rappelant que Bonn était favorable à l'élimination des missiles à portée intermédiaire (FNI), il s'est strictement opposé à l'inclusion dans un tel accord de seuls missiles SRINF de portée comprises entre 500 et 1 000 km. Les Allemands de l'Ouest craignent, en effet dans ce cas, d'être totalement découplés de la défense occidentale, puisqu'ils seraient les seuls à être menacés directement par les missiles soviétiques de portée comprise entre 150 kilomètres et 500 kilomètres, où les forces du pacte de Varsovie ont une supériorité écrasante. Il a rappelé que la seule solution satisfaisante pour le moment pour la RFA serait un accord fixant pour tous les SRINF (de 150 à 1 000 kilomètres de portée) un plafond équilibré à un niveau bas.

Cette position se heurte à de nombreuses objections du côté des militaires. Après s'être ralliés avec réticence à l'idée d'une élimination des missiles à portée intermédiaire, ceux-ci trouvent que les choses vont actuellement un peu trop loin. Reflétant leurs craintes, le responsable du groupe parlementaire chrétien-démocrate pour les affaires de défense, M. Wimmer, s'était fait le défenseur d'un concept de désarmement « horizontal », où, au lieu de discuter du démantèlement de pans entiers du système de défense occidental, il s'agirait d'envisager des réduction graduelles simultanées à la fois des systèmes à moyenne portée, à courte moyenne portée et des forces classique.

Cette position, rendue publique la semaine dernière à Bonn, avait suscité de toutes part de vives réactions, obligeant le gouvernement à s'en distancier. Les responsables gouvernementaux redoutent avant toute chose de donner l'impression à l'opinion publique de rechigner devant les propositions de M. Gorbatchev. Même si le Parti social-démocrate reste relativement prudent dans son analyse de la situation, rien ne serait plus dangereux pour le chancelier Kohl que de paraître refuser « la chance historique » que la nouvelle politique soviétique offre, aux yeux d'une bonne partie de l'opinion publique, aux Occidentaux. *« Il n'y a pas de contrôle des armements sans risque »*, soulignait jeudi le quotidien libéral de Munich, *Suddeutsche Zeitung*, dans un éditorial sur les discussions du secrétaire d'Etat américain Shultz à Moscou.

HENRI DE BRESSON.

● **MAROC : M. Mitterrand à Rabat le 22 avril.** — Le président de *la République se rendra*, les 22 et 23 avril, au Maroc, où il inaugurera, avec le roi Hassan II, le barrage d'Aït Chouarit, dont il avait lancé les travaux lors de sa visite officielle à Rabat, en janvier 1983.

● **Secret bancaire levé en Suisse dans l'affaire de l'« Irangate ».** — L'Office fédéral de la police helvétique a décidé d'accorder l'entraide judiciaire au gouvernement américain dans le cadre de l'enquête sur l'« Irangate », a-t-on appris mercredi 15 avril à Berne. Les Etats-Unis, grâce à la levée du secret bancaire par la Suisse, espèrent obtenir de nouveaux éclaircissements sur le circuit des fonds provenant des ventes d'armes américaines à l'Iran et les transferts au profit de la Contra nicaraguayenne. L'autorisation vise tout particulièrement deux établissements financiers helvétiques : la Compagnie de services fiduciaires à Genève et la maison Audifi à Fribourg. — *(AFP.)*

● **URSS : M. Marchais en visite fin avril - début mai.** — *La Pravda* du jeudi 16 avril indique, en première page, que M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, se rendra en URSS à la fin avril et au début mai, à l'invitation du comité central du PCUS. En France, *l'Humanité* du 16 avril précise, en première page également, que M. Marchais rencontrera M. Mikhaïl Gorbatchev à l'issue de son séjour.

La lutte contre la prolifération nucléaire

Sept pays, dont la France, annoncent des restrictions à l'exportation de certains matériels « sensibles »

Ce jeudi 16 avril, en fin de matinée, ont été rendues publiques, de façon simultanée à Paris, Bonn, Londres, Rome, Tokyo, Ottawa et Washington, différentes dispositions tendent à limiter l'exportation de certains matériels susceptibles de contribuer à la prolifération nucléaire. Il s'agit essentiellement d'engins balistiques que leur capacité d'emport — supérieure à 500 kilos — et leur portée — 300 kilomètres et davantage — pourraient permettre d'utiliser pour transporter des charges atomiques. Dans la déclaration publiée à cette occasion par le Quai d'Orsay, il est notamment précisé :

« La liste d'équipements et de technologies placés sous surveillance à l'exportation a fait l'objet de consultations internationales au niveau des experts, depuis 1982. Aucune des dispositions publiées aujourd'hui ne modifie la politique mise en œuvre depuis plusieurs années par la France dans ce domaine. Elles ne devraient donc pas se traduire par des contraintes nouvelles au niveau de nos échanges internationaux et sur le plan commercial. Aucune des dispositions annoncées n'est également de nature à affecter la politique de la France dans le domaine spatial. Notre pays demeure favorable à la poursuite et au développement, à l'égard de tous les pays, notamment les pays en voie de développement, de la coopération internationale dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'espace. »

« Les autorités françaises, est-il en outre indiqué, *ont estimé nécessaire d'engager des consultations avec les six autres Etats, qui rendent publiques aujourd'hui des dispositions identiques, afin d'éviter que les limitations décidées et mises en œuvre dans le cadre des différentes politiques nationales n'aboutissent à créer des avantages commerciaux au profit de tel ou tel pays fournisseur de ce type d'équipements ou de technologies. De même, comme les six autres pays associés à cet effort d'autolimitation, la France souhaite que d'autres Etats, qui sont également fournisseurs potentiels de technologies sensibles, fassent preuve du même esprit de responsabilité. Elle prendra prochainement contact avec un certain nombre de pays de l'Est et de pays en voie de développement pour leur faire part de ses préoccupations dans ce domaine. »*

Asie

JAPON : bousculades à la Diète

M. Nakasone tente de faire passer en force le budget

TOKYO
de notre correspondant

Des députés montés sur des tables, des bordées d'injures, le président de la commission des finances assiégé par ses collègues en colère et cramponné à son micro pour annoncer l'adoption du budget 1987 : il y avait longtemps que la Diète japonaise n'avait connu une telle bousculade. La confusion qui y régnait, mercredi 15 avril, avait été provoquée par la décision du premier ministre, M. Nakasone, de passer en force la loi de finances, qui aurait dû entrer en vigueur le 1er avril, mais était bloquée par la fronde de l'opposition.

Elle comporte, en effet, une réforme fiscale, dont l'élément principal est l'introduction d'une TVA, à laquelle sont farouchement hostiles les partis d'opposition et bon nombre de Japonais comme l'ont montré les résultats des élections locales du 12 avril défavorables au Parti libéral démocrate (PLD).

Grâce à la solide majorité (300 sièges sur 512), dont disposent les conservateurs en Parlement, le passage en force de la loi de finances en séance plénière ne pose pas de problème de procédure. En revanche, une telle méthode risque de faire entrer la crise politique, dont l'enjeu est, en définitive, l'avenir de M. Nakasone, dans sa phase aiguë.

Le premier ministre entend faire adopter le budget par la Diète avant le 21 avril. La confédération syndicale Sohyo a déjà annoncé des grèves de protestation si le PLD renouvelle son « forcing » à la Diète.

M. Nakasone est, en fait, le dos au mur. Il est en butte aux pressions extérieures et désormais intérieures pour stimuler l'économie. Il est à la veille d'un voyage aux Etats-Unis où il ne veut pas se rendre les mains vides afin d'essayer d'enrayer l'escalade dans la « guerre économique » entre Washington et Tokyo provoquée par l'affaire du marché des semi-conducteurs.

Il doit donc aller vite. Sur deux plans : d'abord, démontrer aux partenaires du Japon, et aussi à son opinion publique, qu'il a toujours le contrôle de la situation et qu'il peut sortir de l'impasse actuelle ; mais aussi et surtout ouvrir la voie à la formulation d'un programme cohérent et crédible de stimulation de la demande intérieure. Dans une telle perspective, l'adoption du budget est un préalable absolu.

Comme le souligne, ce jeudi, l'*Asahi Shimbun* dans son éditorial acerbe sur l'attitude *« antidémocratique »* de M. Nakasone (le budget n'a, en fait, pas été discuté, pas plus que la question des dépenses militaires ou des frictions commerciales avec les Etats-Unis), l'horizon politique est pour le moins obscurci. Le premier ministre s'est résolu à aller à cette bataille, relativement rare au Japon (il n'y a eu que deux cas de budget passé en force depuis la guerre), avec l'accord des dirigeants du PLD, les principaux chefs de clans qui sont *aussi ses rivaux et successeurs éventuels*.

Plusieurs stratégies s'entrecroisent. D'un côté, les rivaux de M. Nakasone ont tout intérêt à le soutenir dans son opération : ou bien il s'y casse les reins ou bien il réussit, ce qui libère son successeur de la nécessité d'avoir à faire une réforme fiscale impopulaire, certes, mais nécessaire. Au sein du PLD, ne se manifeste pas moins un mouvement de plus en plus hostile au premier ministre demandant sa démission avant l'expiration de son mandat (déjà prolongé d'un an) au début de l'automne.

De son côté, M. Nakasone joue son va-tout. En termes de popularité, il n'a pas grand-chose à perdre. S'il lui reste une chance, en revanche, de conserver son pouvoir au sein du PLD pour négocier son départ à défaut d'un nouveau renouvellement de son mandat — ce qu'il espère encore, semble-t-il, — il doit aller de l'avant. Il espère surtout qu'un succès de sa visite aux Etats-Unis effacera ses déboires sur le plan intérieur. *« Le dernier pari de M. Nakasone »*, écrit l'*Asahi Shimbun*.

PHILIPPE PONS.

Europe

GRANDE-BRETAGNE : la baisse des chiffres du chômage

De nombreux conservateurs préconisent des élections anticipées dès le mois de juin

LONDRES
de notre correspondant

Pour le huitième mois consécutivement, les chiffres du chômage sont en baisse en Grande-Bretagne et, depuis février, le mouvement prend de l'ampleur alors qu'il était peu perceptible auparavant. Les statistiques publiées le 15 avril portant sur le mois de mars montrent que la masse des sans-emplois déclarés a diminué de 82 500 (71 000 en février).

Une telle régression n'avait pas été enregistrée depuis 1973. Mieux, il paraît maintenant probable que le nombre des chômeurs puisse descendre prochainement au-dessous du seuil de 3 millions, peut-être avant les vacances d'été. Un résultat dont le parti conservateur entend évidemment tirer le plus grand profit dans la mesure où, jusqu'à présent, la situation de l'emploi – qui n'avait cessé de se dégrader fortement sous le gouvernement Thatcher – représentait de beaucoup le principal handicap électoral de la « dame de fer ».

Ces bonnes nouvelles ont immédiatement relancé, dans les milieux politiques, les spéculations sur la date des élections législatives. Tandis que les sondages sur les intentions de vote continuent de donner un substantiel avantage aux conservateurs, nombre de ceux-ci estiment que les circonstances ne peuvent pas être plus favorables. *Ils pensent qu'après avoir analysé les données des élections locales du 7 mai, le premier ministre ne devrait* pas hésiter à dissoudre la chambre et ainsi convoquer de nouveau les *électeurs dès le mois de juin*, sans attendre l'automne, période qui semblait avoir la préférence de Mme Thatcher et de la majorité de son entourage.

« Subterfuges »

3 143 370 chômeurs, 3 043 000 en données corrigées des variations saisonnières (11 % de la population *active) : revenir à de pareils* chiffres était jugé impossible voici un an. La baisse est apparemment indéniable *mais elle est vivement contestée par* les dirigeants de l'opposition, et appréhendée avec scepticisme par beaucoup *d'économistes, ce qui est* plus significatif.

En Grande-Bretagne comme ailleurs, le gouvernement a multiplié les dispositions incitant les chômeurs et les jeunes au sortir de l'école à suivre des stages de formation complémentaire ou de recyclage, et à accepter des emplois souvent très temporaires. *« Subterfuges », « faux emplois »*, disent les travaillistes et les centristes de l'alliance.

D'autre part, les soupçons sont aggravés par le fait que le mode d'établissement des statistiques a été modifié une bonne quinzaine de fois depuis l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher, ce qui alimente bien sûr les accusations de « trucage » formulées au Parti travailliste.

Plusieurs experts soulignent que le nombre de nouveaux emplois créés ne permet pas d'expliquer la diminution du chômage constatée ces derniers mois. La principale organisation patronale manifeste aussi de la prudence en précisant, par exemple, que dans l'industrie manufacturière, malgré une nette reprise d'activité, quatre mille cinq cents emplois sont en moyenne supprimés chaque mois, et que rien ne permet d'envisager, à court terme, une amélioration.

Cependant, la plupart des observateurs pensent que l'impact des chiffres révélés le 15 avril devrait encore renforcer la position avantageuse du Parti conservateur dans les sondages au cours des semaines à venir. Particulièrement remarquée parce qu'elle porte sur un large échantillon (plus de neuf mille personnes), une étude, publiée le 14 avril, indique que les Tories viennent en tête avec 40 % des intentions de vote, contre 30 % pour les travaillistes et 27 % pour l'Alliance.

C'est une confirmation, car cette avance de 10 points pour le parti de *Mme Thatcher est pratiquement* la même que celle annoncée par les diverses autres enquêtes moins élaborées *réalisées depuis trois* semaines.

FRANCIS CORNU.

Lettres piégées de l'IRA

LONDRES
de notre correspondant

L'IRA vient de confirmer son regain d'activité en revendiquant, le 15 avril, l'envoi à Londres de trois lettres piégées destinées à des personnalités proches du gouvernement : M. Bernard Ingham, conseiller de presse de Mme Thatcher, et deux autres hauts fonctionnaires.

Les enveloppes étaient adressées à leurs domiciles. Elles portaient la mention de l'expéditeur : l'Association des étudiants de l'université de Belfast, ce qui, dans deux des cas, a attiré les soupçons des destinataires. Ceux-ci ont aussitôt prévenu la police, et des artificiers ont pu désamorcer les dispositifs. Mais l'épouse de M. Ingham avait déjà ouvert l'enveloppe ; le détonateur n'a heureusement pas fonctionné.

L'IRA a récemment multiplié les opérations en Irlande du Nord (*le Monde* des 5-6 et 14 avril), mais c'était la première fois que l'organisation essayait d'agir en Grande-Bretagne depuis deux ans. Une série d'attentats à la bombe à Londres et dans plusieurs stations balnéaires avaient été déjoués en juillet 1985 par Scotland Yard, neuf mois après l'explosion qui, en 1984, avait tué six personnes dans le grand hôtel de Brighton où se trouvaient Mme Thatcher et une partie de son gouvernement.

F. C.

TURQUIE

Des étudiants interpellés lors d'une manifestation

ISTANBUL
de notre correspondant

Deux cent *cinquante-quatre* étudiants ont été interpellés et cent soixante-treize gardés à vue, mercredi 15 avril à *Ankara*, au cours d'une manifestation de plus de mille personnes contre le projet gouvernemental d'organisation unique étudiante. Les manifestations de rues restent interdites en Turquie, et soixante-trois étudiants arrêtés la veille à Istanbul, au cours d'une première action, ont été déférés au tribunal de sûreté de l'Etat.

Le mécontentement étudiant s'était exprimé depuis quelques mois *contre* la législation actuelle, qui soumet à l'approbation du recteur la constitution de toute organisation étudiante. Le projet mis en cause, aujourd'hui, officiellement destiné à mettre fin à l'arbitraire rectoral et à la multiplication d'organisations non représentatives, vise la création dans chaque faculté d'une organisation unique dont tous les étudiants sont automatiquement membres, sauf démission expresse de leur part. La réaction des étudiants s'exprimant dans les slogans lancés hier : *« Non au facultés casernes ! », « Turquie démocratique ! », « Non au yök »*, le « yök » étant le conseil de l'enseignement supérieur créé à la suite du coup d'Etat de 1980 et qui est à l'origine du départ de l'université de milliers d'enseignants.

Les dirigeants de l'opposition, tout en mettant en garde les étudiants contre des excès qui rappelleraient à l'opinion le traumatisme des années de violences précédant le coup d'Etat, ont critiqué le projet gouvernemental *« en totale contradiction*, selon Mme Rahshan Ecevit, présidente du parti de la gauche démocratique, *avec la demande d'adhésion à la CEE »*.

A la suite de ces protestations, le projet a été suspendu : le premier ministre, M. Ozal, qui devait s'adresser mercredi aux étudiants, a demandé un réexamen du projet par la commission parlementaire.

M. F.

Les états d'âme de la Suède...

(Suite de la première page.)

Il entend que le gouvernement, conformément aux habitudes du pays, désigne une nouvelle commission d'enquête pour tenter de démêler toutes ces affaires. Mais le Suédois, longtemps confiant, se demande à présent si la création de ces commissions politiques, juridiques, d'éthique boursière ou de « sages » (on ne les compte plus !) qui doivent examiner l'affaire Palme, enquêter sur la contrebande de missiles et les scandales financiers, n'est pas une façon de faire traîner les choses et, en fait, de noyer le poisson.

Un certain malaise s'est installé. L'autorité est subitement contestée. Ministres sociaux-démocrates, anciens ministres « bourgeois », hauts fonctionnaires, préfets de police, juges d'instruction défilent presque quotidiennement devant le *comité constitutionnel* du Parlement qui désire des éclaircissement sur certains dossiers délicats. Ils ne sont *pas habitués à venir ainsi* « témoigner » et, de toute évidence, ça ne leur plaît pas...

Narcissisme national

Aucun pays européen de taille comparable n'est sans doute autant préoccupé que la Suède par son « image » à l'étranger. C'est une sorte de narcissisme national. Si des bons points lui sont décernés, elle se pavane. Si l'image est « mauvaise », elle plonge carrément dans le désespoir en grossissant volontiers ses défauts, comme par masochisme. Blanc ou noir. Dans quelle mesure les exportations illégales d'armes aux émirats du golfe, et probablement aussi à l'Iran, ternissent-elles cette image ? C'est un sujet de discussion presque quotidien dans les médias.

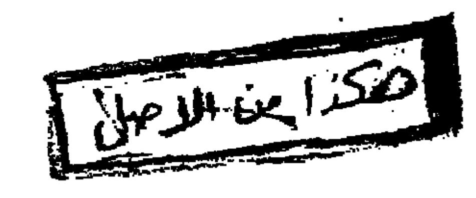
Pour le ministre des affaires étrangères, M. Sten Andersson, les irrégularités commises par les directeurs de Bofors ont « *gravement* » endommagé la réputation de la Suède. *« Dans le pire des cas*, déclarait-il récemment, *cette affaire peut limiter nos possibilités d'œuvrer pour la paix et le désarmement sur la scène internationale.* » Des propos qui semblent surtout destinés en premier lieu à rassurer une certaine intelligentsia, libérale et de gauche, attachée à la vérité et à la morale en politique et aujourd'hui quelque peu effondrée.

Selon un philosophe scandinave, Harald Olfstad, toutes ces affaires ont sérieusement ébranlé la « morale officielle ». *« Il y a toujours eu en Suède*, dit-il, *la façade et la réalité. Les Suédois veulent volontiers présenter une image idéalisée de leur propre pays et de leurs prestations dans le domaine social ou sportif. Mais la réalité est beaucoup plus dure. Aujourd'hui, un phénomène nouveau est apparu. Les Suédois découvrent subitement une réalité crue qui ne correspond plus à l'idéal. Le premier ministre est assassiné dans la rue – ce qui était inconcevable – et ils s'aperçoivent ensuite que le commerce des armes et la morale sont deux choses différentes. »*

En suivant le débat dans ce pays neutre qui a échappé à deux guerres mondiales, on a parfois l'impression que, pour certains Suédois, ces fameux canons et missiles de fabrication Bofors, très performants de l'avis des experts, sont plus « gentils » et moins meurtriers que leurs concurrents américains, soviétiques ou français. Qu'ils existent, certes, mais qu'ils sont « défensifs » et ne serviront jamais à tuer.

Conséquence de ces « affaires » : la Suède a des états d'âme... Mais pour l'éditorialiste d'*Aftonbladet*, le journal des syndicats, cette crise psychologique et morale préoccupe surtout les « débatteurs » professionnels. *« L'immense majorité des gens, en dehors de ce cercle*, écrivait-il le 6 avril, *ne sont probablement pas ébranlés par toutes ces révélations. Ils s'interrogent, sûrement, mais ils ne se sentent pas effondrés. En revanche, ils pensent à des questions telles que l'emploi, l'école, la santé publique, les crèches, les soins des personnes âgées, la redistribution des revenus. »* Il est vrai que, depuis quelques mois, on ne parle pratiquement pas en Suède des problèmes sociaux. Et pour cause.

ALAIN DEBOVE.



Europe

Révélations d'un officier supérieur polonais qui fit défection

Le coup de force contre Solidarité en 1981 avait été élaboré plus d'un an à l'avance

Rompant un silence de plus de cinq ans, un officier supérieur polonais, qui avait été très étroitement associé aux préparatifs de l'introduction de « l'état de guerre » en Pologne, vient d'apporter une série de révélations très précises sur la manière dont a été élaboré, plus d'un an à l'avance, le coup de force contre Solidarité.

Le colonel Ryszard Kuklinski travaillait à l'état-major général où il occupait le poste de chef de la section de planification stratégique et de défense. Il a fait défection le 7 novembre 1981, un mois et une semaine avant la proclamation de l'état de guerre. Les autorités polonaises, par la bouche du porte-parole du gouvernement, M. Urban, ont d'ailleurs elles-mêmes fait état (en juin 1986) de cette défection, ajoutant alors que le colonel Kuklinski avait *été « exfiltré » de Pologne par* la CIA.

Dans un long entretien, publié dans le numéro d'avril de la revue polonaise de Paris, *Kultura*, le colonel Kuklinski confirme que les Etats-Unis savaient que le coup de force contre Solidarité était imminent. Mais, ajoute l'officier, prévenir l'opinion polonaise et les responsables de Solidarité, et donc éliminer l'effet de surprise, n'aurait servi à rien d'autre qu'à provoquer un bain de sang, car en tout état de cause la décision d'intervention armée, au besoin avec l'appui des troupes soviétiques, était irrévocable.

Selon le colonel, l'idée de recourir à « l'état de guerre » a été formulée dès le mois d'août 1980, soit avant même la signature des accords de Gdansk. Les préparatifs concrets ont commencé, sous la direction du général Jaruzelski, alors ministre de la défense, le 22 octobre 1980, et le plan détaillé de l'opération a été remis par le général aux Soviétiques le 3 mars 1981, en marge du congrès du PCUS.

Les Soviétiques, ajoute le colonel, pressaient sans cesse les responsables polonais de passer à l'acte, et les fortes concentrations de troupes aux frontières de la Pologne, au début de décembre 1980 (détectées à l'époque par les Occidentaux), tout comme les longues manœuvres du printemps 1981, sur le territoire polonais, constituaient des moyens de pression supplémentaires.

A l'automne 1980, le plan d'intervention soviétique (qui avait été communiqué aux responsables polonais) prévoyait l'intervention de *quinze divisions soviétiques*, d'une division tchécoslovaque et d'une division est-allemande. Selon le colonel, ce n'est qu'à la suite d'un *« marchandage dramatique »*, que le général Jaruzelski obtint que soient associées à l'opération projetée quelques unités polonaises, intégrées dans les divisions tchécoslovaques et est-allemandes, et confinées à des tâches subalternes.

Les réticences de M. Kania

Les responsables de l'armée polonaise, en particulier les généraux Jaruzelski et Siwicki (l'actuel ministre de la *défense) n'avaient de cesse* de convaincre les Soviétiques que les Polonais devaient se charger eux-mêmes du coup de force, mais qu'il fallait attendre pour cela des circonstances favorables, à savoir une usure de la popularité de Solidarité et la lassitude de l'opinion.

Le colonel Kuklinski apporte *aussi de nombreuses précisions sur* la manière dont les services du ministère de l'intérieur et l'armée se partageaient le travail dans les différents scénarios envisagés (selon que l'opération serait lancée par surprise, ou dans une situation de grève générale et d'usines occupées). En particulier, les militaires tenaient à ce *que l'armée n'intervienne pas* directement dans l'assaut contre les usines et dans les combats éventuels – cette tâche revenant aux forces spéciales du ministère de l'intérieur (c'est d'ailleurs ce qui se passa dans la réalité, dans les quelques grandes entreprises occupées par leur personnel).

Les révélations du colonel Kuklinski confirment aussi ce que la simple observation des faits permettait de supposer à l'époque, en particulier sur l'attitude et les disposi*tions psychologiques des dirigeants* polonais de l'époque : ainsi le premier secrétaire du parti Stanislas Kania est-il, selon lui, resté jusqu'au bout hostile à toute intervention par la force (même s'il voulait aussi combattre Solidarité, mais par des moyens « politiques ») – ce qui conduisit à son éviction en octobre 1981 au profit du général Jaruzelski.

Ce dernier, également soupçonné un temps par les Soviétiques de jouer un double jeu et de chercher à gagner du temps, eut, selon le colonel Kuklinski, des moments d'abattement et de trouble, mais il était profondément convaincu qu'il était hors de question de résister à la volonté des Soviétiques.

C'est pourtant, ajoute le colonel, ce que les dirigeants polonais auraient dû – et pu – faire, car après tout, selon lui, les pressions de l'URSS, pour spectaculaires et grossières qu'elles fussent, n'étaient en fait pas plus fortes que celles qui s'étaient exercées en 1956 sur Wladyslaw Gomulka, qui, lui, ne céda pas. Confrontés à une attitude *« forte et digne » de la part des dirigeants polonais*, et en tenant compte aussi des mises en garde occidentales, les Soviétiques, affirme-t-il, n'auraient sans doute pas osé se lancer dans une intervention directe à hauts risques.

Le colonel Kuklinski donne évidemment peu de précision sur les délais « techniques » de sa défection. Il laisse entendre qu'il donnait depuis un certain temps des renseignements (directement ou indirectement ?) aux dirigeants de Solidarité, et que des soupçons pesaient sur lui. Il ajoute que le 7 novembre 1981 il commença à brûler les nombreux documents et notes personnelles qu'il avait rassemblés chez lui, avant de changer d'avis et d'en emporter avec lui. Le colonel affirme qu'il avait commencé à garder ces notes et documents dès août 1968 – date de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie.

Le porte-parole du gouvernement de Varsovie, M. Urban, a déclaré mardi 14 avril qu'il réagirait aux révélations du colonel Kuklinski (condamné à mort dans son pays) après en avoir pris connaissance en détail.

JAN KRAUZE.

● **Le programme du pape en Pologne.** – Le Vatican a officiellement annoncé, le 15 avril, les dates et le parcours du pape pour son troisième voyage en Pologne. Celui-ci aura lieu du 8 au 14 juin. Jean-Paul II se rendra successivement à Varsovie, Tarnow, Cracovie, Szczecin, Gdynia, Gdansk et Czestochowa.

ESPAGNE : grèves en série

Le gouvernement tente de renouer le dialogue avec les syndicats

MADRID
de notre correspondant

Pour la seconde fois en moins d'une semaine, l'Espagne s'est trouvée paralysée par une grève générale des transports publics. Les travailleurs de Renfe, la société des chemins de fer, et ceux des deux compagnies aériennes nationales, Iberia et Aviaco, ont débrayé le mercredi 15 avril pendant vingt-quatre heures, comme ils l'avaient déjà fait cinq jours auparavant. Ils ont été cette fois imités par leurs collègues de la compagnie maritime Transmediterranea, qui relie Péninsule aux Baléares et aux Canaries. L'arrêt de travail a été très largement *observé. Aucun incident grave* n'a été signalé.

La revendication salariale est à la base du mouvement : les grévistes refusent le « plafond » d'augmentation « recommandé » par le gouvernement : 5 % soit le taux d'inflation prévu pour l'année en cours. Les travailleurs des entreprises publiques *ont le sentiment d'être défavorisés*, alors que, selon les chiffres officiels, les hausses de salaires prévues dans le secteur privé atteignent en moyenne, à l'heure actuelle, 6,5 %. Les progrès enregistrés lors des récentes élections syndicales par la centrale Commissions ouvrières (communiste) au sein des grandes entreprises publiques, expliquent également que ces dernières soient devenues l'un des bastions de l'agitation sociale.

Les grévistes avaient à nouveau choisi une date-clef : pour la majorité des Espagnols, le mercredi 15 avril représentait le début des vacances de Pâques. On estime que près d'un demi-million de personnes ont été affectées par les débrayages. Les vacanciers ont dû emprunter en masse leurs propres véhicules, provoquant dès mercredi après-midi des embouteillages monstres à la sortie des grandes villes.

Les touristes étrangers ont également été touchés. La grève du personnel au sol d'Iberia a affecté les vols d'autres compagnies, et notamment les charters, particulièrement nombreux en cette époque. Plusieurs agences de voyages étrangères ont annulé au dernier moment leurs réservations en Espagne et dérouté leurs clients vers le Portugal ou le Maroc. Les responsables du secteur hôtelier espagnol évaluent déjà à près de 40 milliards de pesetas (2 milliards de francs) les pertes liées à l'agitation sociale. Le coup est particulièrement rude pour les Canaries (où la saison touristique bat son plein en ce moment) et les Baléares.

Dédramatiser la situation

Les travailleurs de Renfe prévoient de nouveaux arrêts de travail, au niveau régional cette fois, à partir du 30 avril, tandis que ceux d'Iberia et d'Aviaco menacent d'entamer une grève du zèle. L'agitation sociale *s'étend d'ailleurs au-delà du secteur* des transports ; elle affecte également les mines dans les Asturies, la sidérurgie dans la région de Santander ou les chantiers navals près de Cadix.

On s'efforce toutefois, dans les milieux gouvernementaux, de dédramatiser la situation, en soulignant que les conflits sont moins généralisés qu'il n'y paraît. Si l'agitation semble aujourd'hui spectaculaire, observe-t-on, c'est parce qu'elle se concentre sur des secteurs de grande résonance sociale, comme les transports. On rappelle qu'en 1984 par exemple, l'Espagne avait connu une vague de grèves nettement plus importante.

Reste que le gouvernement socialiste entend désormais freiner la détérioration de ses rapports avec le monde syndical, et plus particulièrement avec le syndicat socialiste UGT (Union générale des travailleurs). *Pratiquement rompus depuis* février, les contacts ont finalement repris, au plus haut niveau, entre le gouvernement et l'UGT. Le ministre de l'économie, M. Solchaga, artisan *jusqu'ici le plus inflexible de la politique* d'austérité, affirme désormais que le « plafond » de 5 % ne constitue nullement un « dogme », et que des augmentations *« aux alentours de 5 % »* peuvent très bien être envisagées.

La marge de manœuvre reste toutefois étroite pour le gouvernement, alors que se multiplient les signes avant-coureurs d'une « surchauffe » de l'économie, due à la relance de la demande intérieure. Dans ces conditions, soulignent les responsables *économiques, le gouvernement*, faute de compter sur la modération salariale, ne disposera d'autre arme pour combattre l'inflation que le recours à une politique monétaire restrictive qui ne pourra que provoquer une nouvelle augmentation du chômage, déjà le plus élevé d'Europe.

THIERRY MALINIAK.

Europe

ITALIE : un cabinet monocolore et transitoire

Le gouvernement de M. Fanfani devra conduire le pays aux élections

ROME
de notre correspondant

Avec la désignation, le mercredi 15 avril, par le chef de l'Etat, du président du Sénat, M. Amintore Fanfani, soixante-dix-neuf ans, pour former le prochain cabinet, le système politique italien montre à nouveau sa trame. C'est aujourd'hui la guerre de chaque parti contre tous les autres. Ainsi peut-on, le même jour, enregistrer rien de moins que vingt rencontres entre leaders des diverses formations et constater que nul n'accepte au fond de s'allier avec quiconque.

MM. Andreotti, puis Oscar Luigi Scalfaro, pour la DC, et Craxi, pour les socialistes, avaient successivement vérifié, ces dernières semaines, qu'il n'y avait plus de majorité à cinq. Et M. Alessandro Natta, secrétaire du PCI, avait, de sa propre initiative, vérifié les 13 et 14 avril qu'il n'existait pas davantage de majorité des gauches, même sur un projet aussi mobilisateur que les référendums sur le nucléaire et la justice, en principe prévus pour le 14 juin.

M. Fanfani, deuxième personnage de l'Etat, s'apprête ainsi à former un gouvernement « monocolore », c'est-à-dire exclusivement démocrate-chrétien, et « institutionnel », c'est-à-dire « garanti » par la seule fonction de son leader, et non par l'accord préalable d'une majorité. Jamais encore il n'avait fallu faire appel à une personnalité si haut placée pour constituer un gouvernement destiné à durer quelques jours seulement, en vue d'organiser les élections. C'est dire combien la fameuse « stabilité » du gouvernement Craxi a caché de profondes lacérations et comme la situation italienne est en fait bloquée.

M. Fanfani entend constituer très vite son gouvernement, cette semaine si possible, et se présenter le surlendemain de Pâques devant le Parlement. La dissolution des Chambres devrait normalement intervenir avant la fin avril, et les élections anticipées se tiendraient alors sans doute le 14 juin, seule date possible entre le sommet des sept grands pays industrialisés à Venise et les premiers départs en vacances des Italiens.

M. Fanfani, professeur de droit de formation, est entré dès 1946 à la direction nationale de la DC, dont il *devait être plusieurs fois secrétaire.* Après la mort, en juillet 1954, de Alcide De Gasperi, M. Fanfani est devenu, pour cinq ans, le chef incontesté du parti, avant d'être, pour un temps, mis sur la touche par les jeunes Turcs du parti, Aldo Moro en tête.

Après avoir poussé à la constitution d'un centre-gauche avec le PSI, M. Fanfani entreprit alors de ramener la barre à droite. Le point culminant de son action fut de tenter d'obtenir par référendum une abrogation du divorce. Il se jeta à corps perdu dans cette campagne, dont l'échec, en mai 1974, signala le déclin de son influence dans le parti. Mais sa carrière d'homme d'Etat allait se poursuivre. Il avait été, pour la première fois, ministre du travail et de la prévoyance sociale dans le troisième cabinet De Gasperi en février 1947. Il fut ensuite cinq fois président du conseil et cinq fois président du Sénat.

JEAN-PIERRE CLERC.

Proche-Orient

ISRAËL : l'agitation dans les territoires occupés

Le ministre de la défense met en garde les colons contre la tentation de faire eux-mêmes la police

La tension continue de monter en Cisjordanie occupée et dans la bande de Gaza où quatre Palestiniens ont été blessés mercredi soir 15 avril, dont trois par l'armée israélienne. A Kiryat-Arba, près d'Hébron, des colons juifs ont blessé à coups de feu un jeune Palestinien. Le porte-parole des colons a déclaré que le jeune homme semblait tenir dans sa main une grenade, mais qu'il s'agirait en fait d'un exemplaire du Coran.

A la suite de ces incidents, un appel à la grève générale a été lancé par plusieurs organisations nationalistes et religieuses palestiniennes pour protester contre la politique israélienne de la « *main de fer* » dans les territoires occupés.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Israël est décidé à utiliser la manière forte pour prévenir la poursuite de l'agitation dans les territoires occupés. Le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, a révélé mercredi 15 avril que les autorités avaient arrêté une centaine de personnes – et non une quinzaine comme on l'avait annoncé initialement – après l'assassinat samedi dernier d'une Israélienne résidente de l'implantation d'Alfei-Menashe, brûlée vive dans sa voiture.

M. Rabin a dévoilé ce chiffre au cours d'un dialogue souvent houleux avec un groupe de colons de cette localité qu'il était allé rencontrer chez eux. Alors que ceux-ci lui reprochaient une nouvelle fois le prétendu « *laxisme* » des forces de sécurité dans leurs tâches de maintien de l'ordre, M. Rabin leur a indiqué – détail intéressant – que « *les effectifs de l'armée actuellement présents dans les territoires étaient plus nombreux que le long de la frontière libanaise* ».

Visitant plus tard des implantations juives dans la bande de Gaza, M. Rabin a mis en garde les colons contre toute tentation de faire eux-mêmes la police. « *Nous ne tolérerons aucune violation de la loi de quelque côté que ce soit. Le maintien de l'ordre relève de la seule responsabilité de l'armée. Les armes que possèdent les colons ne doivent leur servir qu'à se protéger.* » Avant d'ajouter, à juste titre, que l'« *actuel gouvernement avait ordonné un plus grand nombre de déportations et de détentions administratives que n'importe lequel de ses prédécesseurs* » (les déportations, nombreuses au début des années 70 et pratiquement abandonnées par le Likoud ont repris en 1985). M. Rabin a enfin souligné - aveu de faiblesse ? – qu'« *on ne pouvait combattre l'influence de l'OLP par les seuls moyens militaires* ».

De son côté, le général Moshe Lévy, chef d'état-major de l'armée, a laissé planer la menace de nouvelles arrestations au cas où les troubles se prolongeraient. Surtout, il a préconisé, en pareille hypothèse, le recours plus fréquent aux déportations lesquelles, constituent, selon lui, l'« *arme la plus efficace* » contre le terrorisme dans les territoires.

J.-P. LANGELLIER.

La visite du roi Fahd à Paris

M. Mitterrand renouvelle son soutien au projet de conférence de paix sur le Proche-Orient

Arrivé le mercredi 15 avril à Paris pour une visite d'Etat de 24 heures, le roi Fahd d'Arabie saoudite devait rencontrer jeudi M. Jacques Chirac, qui donne en son honneur un déjeuner au Quai d'Orsay. Mercredi, le souverain saoudien a eu un entretien d'une heure *en tête à tête* avec M. François Mitterrand. Ce dernier a, lors des toasts prononcés à l'issue du dîner, réaffirmé son espoir de faire progresser le projet de conférence internationale. Rappelant les « *grands principes* » auxquels « *la France se réfère* » face au conflit du Proche-Orient, M. Mitterrand a observé qu'« *aucun projet ne réussira, qu'aucun projet ne sera convenable, sans que tous les Etats de la région, y compris Israël, soient mis en mesure de trouver leur sécurité dans des frontières sûres et reconnues, et sans que tous les peuples de la région, y compris le peuple palestinien, voient satisfaire leur droit à l'autodétermination* ». M. Mitterrand a également évoqué la guerre « *sanglante, interminable et vaine* » qui oppose l'Iran à l'Irak, précisant que Paris « *assume ses engagements contractés depuis longtemps* » avec Bagdad et que la France « *n'est pas l'ennemi de l'Iran* ». « *Nous ne souhaitons la défaite ni de l'un ni de l'autre* », a-t-il dit.

Dans sa réponse, le roi Fahd a souligné les convergences diplomatiques entre la France et l'Arabie saoudite et a rendu hommage à la position du président français au sujet du Proche-Orient : « *Nous saluons vos efforts persévérants pour une paix juste et durable, y compris votre initiative de soutenir la tenue d'une conférence internationale, que vous avez été un des premiers à préconiser.* » A propos du conflit du Golfe, le souverain saoudien a rappelé sa volonté de « *poursuivre ses efforts avec le concours des pays amis pour rétablir la paix dans cette région vitale du monde* ».

L'Iran a interrompu ses livraisons de pétrole à la Syrie

L'Iran a totalement interrompu ses livraisons de pétrole à la Syrie, apprend-on dans les milieux du transport maritime. Depuis le mois de janvier aucune cargaison de brut iranien n'a été livrée aux raffineries syriennes de Banias et d'Homs. Le contrat liant les deux pays, qui prévoyait initialement la vente à tarif préférentiel de 6 millions de tonnes de brut par an (soit environ 500 000 tonnes ou deux cargaisons par mois), avait déjà été révisé en juillet 1986.

L'Iran avait réduit les quantités promises à 2,5 millions de tonnes sur neuf mois, soit environ 270 000 tonnes (une cargaison) par mois. Le contrat de transport, attribué à la principale maison de courtage génoise, avait alors été interrompu, mais des livraisons régulières s'effectuaient encore par des bateaux affrétés sur des bases ponctuelles (« spot »).

Depuis le mois de janvier, toutefois, aucune cargaison n'a été livrée, alors que le contrat révisé en juillet prévoyait des ventes régulières d'octobre 1986 à juin 1987. Selon M. François Walon, de la société de courtage maritime BBW, la Syrie a remplacé les fournitures iraniennes par du brut en provenance de Libye, du marché « spot », de la mer Noire, et du Koweït.

Cette interruption confirme la dégradation des relations entre la Syrie et l'Iran, alliés politiques dans le Golfe, qui depuis l'été dernier n'ont cessé de se détériorer. Outre des divergences de vue sur le Liban, marquées récemment par l'entrée des troupes syriennes à Beyrouth, les deux pays ont aussi accumulé un fort contentieux financier, Damas ayant une dette d'environ 1,7 milliard de dollars. De source diplomatique irakienne, on exclut toutefois que Damas consente, à court terme, à rouvrir l'oléoduc Kirkouk Banias, fermé depuis le début de la guerre du Golf et qui prive l'Irak d'une large partie des ses débouchés sur la Méditerranée.

VERONIQUE MAURUS.

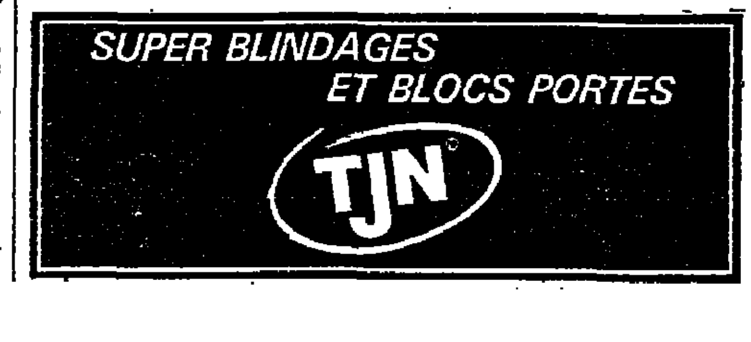
Au Yémen du Sud

Inauguration du premier puits de pétrole découvert par les Soviétiques

Aden *(AFP)*.– Le premier puits de pétrole foré dans l'un des trois champs pétrolifères récemment découverts par des experts soviétiques dans le gouvernorat de Shabwa, à 420 kilomètres au nord-est d'Aden, a été inauguré, mercredi 15 avril, indique-t-on de source officielle dans la capitale sud-yéménite. L'acheminement dans la matinée de « *plus de 100 000 gallons* (370 000 litres environ) » de brut du gouvernorat de Shabwa vers la raffinerie d'Aden a marqué la cérémonie, à laquelle ont assisté le secrétaire général du comité central du Parti socialiste yéménite (PSY, au pouvoir à Aden), M. Ali Salem Al-Baid, ainsi qu'une délégation gouvernementale soviétique, ajoute-t-on de même source.

Un communiqué soviéto-sud-yéménite publié dans la matinée à Aden, a indiqué que trois gisements de pétrole « *de bonne qualité et en quantité commercialisable* » avaient été récemment découverts à Shabwa. Endommagée lors des affrontements de janvier 1986 entre factions rivales au pouvoir au Yémen du Sud, la raffinerie d'Aden doit être modernisée par l'URSS qui y construira une unité supplémentaire de raffinage d'une capacité de 10 000 barils/jour. Liés par un traité d'amitié depuis 1979, l'URSS et le Yémen du Sud ont signé en 1986 un accord portant sur le raffinage, pendant cinq ans à Aden, de 600 000 tonnes de brut soviétique.

[On confirme dans les milieux pétroliers que depuis quelque temps des indices de pétrole avaient été découverts dans la zone explorée par les techniciens soviétiques. Cette zone est proche de la frontière avec le Yémen du Nord, à proximité des champs de Mareb, découverts en 1984 au Yémen du Nord par la compagnie Hunt, et dont les réserves sont estimées à 57 millions de tonnes. Selon les mêmes sources, les gisements de pétrole mis à jour au Yémen du Sud pourraient être la prolongation de ceux découverts au Yémen du Nord.]



SOUDAN

Le mouvement de John Garang accuse Khartoum d'atrocités

Le Mouvement populaire pour la libération du Soudan (SPLM) a dénoncé lundi ce qu'il appelle « *le massacre de plus de 1 000 membres de l'ethnie dinka par des Arabes* », dans la province du Darfour.

Dans un communiqué reçu par l'AFP à Nairobi, le SPLM affirme « *qu'une tragique boucherie humaine* » a fait récemment « *plus d'un millier* » de victimes sudistes, « *essentiellement des femmes et des enfants* », dans cette province de l'ouest, dans la localité de El Dhaein.

Le communiqué dénonce les autorités soudanaises qui ont « *organisé et soutenu l'un des actes de représailles les plus sanglants depuis les années 60* ». Citant des témoins qui « *ont survécu par miracle au massacre* », le SPLM affirme que les victimes ont été aspergées d'essence avant d'être brûlées.

Le mouvement ne précise pas la date de ces atrocités, mais affirme qu'elles ont été commises à la suite d'une bataille le mois dernier entre sa branche armée, l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA), et des miliciens à Safah dans l'ouest du Darfour.

A Khartoum, le porte-parole de l'armée soudanaise a annoncé mercredi que les forces gouvernementales avaient « *récemment* » attaqué et détruit un important camp de « *rebelles* » dans la région du Haut-Nil. Il a indiqué que les forces régulières avaient totalement détruit le camp situé dans l'île de Bitong (au sud-est de Bentiu), infligeant aux rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) de lourdes pertes en hommes et d'importants dégâts matériels.

Par ailleurs, le porte-parole a démenti les rumeurs faisant état de la chute de la localité de Bentiu entre les mains des rebelles sudistes. Il n'a cependant ni démenti ni confirmé une information rapportée mardi par la radio de la SPLA annonçant que les rebelles avaient pris le contrôle du siège du commandement militaire de la ville de Tonga à 96 km au sud-ouest de Malakal, capitale de la province du Haut-Nil.

Afrique

TANZANIE

Dar-Es-Salaam a envoyé un millier de soldats au Mozambique pour lutter contre la rébellion

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique orientale.

Déjà épaulée par des troupes zimbabwéennes – de huit mille à dix mille hommes – qui gardent notamment le « corridor de Beira », l'armé mozambicaine, en lutte contre les « bandits » de la Résistance nationale du Mozambique (RNM), a reçu, au début de l'année, le renfort d'environ un millier de soldats tanzaniens, installés à Quelimane, chef-lieu de la province du Zambezia. Il semble que, à partir de cette base, ce contingent ait été engagé dans des opérations militaires au cours desquelles certains de ses membres auraient trouvé la mort. C'est du moins ce qu'affirme la RNM dans ses communiqués de presse.

La décision – encore gardée secrète – d'envoyer un corps expéditionnaire a été prise, en décembre dernier, lors de la visite officielle à Dar-Es-Salaam de M. Joaquim Chissano, le nouveau président mozambicain. C'est, semble-t-il, M. Julius Nyerere, président du Parti de la révolution (CCM), le parti unique au pouvoir, qui a imposé ses vues au comité central et, partant, à M. Ali Hassan Mwinyi, *son successeur à la tête de l'Etat*, hostile à ce projet.

Il aurait été question, au départ, d'envoyer au Mozambique, en plusieurs vagues, l'équivalent d'une brigade, soit entre trois mille et quatre mille hommes. Pris entre des exigences contraires – d'un côté, le devoir de solidarité à l'égard d'un pays de la « ligne de front » (1) et, de l'autre, les appels à la rigueur du Fonds monétaire international (FMI), – les dirigeants tanzadiens ont finalement fait un geste ni trop symbolique ni trop coûteux.

M. Salim Ahmed Salim, ministre de la défense, qui s'est alors rendu dans différents pays – Algérie, Bulgarie, Cuba, Egypte notamment, – pour obtenir les concours financiers nécessaires, n'est pas revenu les mains vides. Sur place, M. Mwinyi, aussi bien que le CCM, ont invité la population à « *contribuer, matériellement, à la défense du Mozambique* », en clair à assurer, par des dons de vivres, l'alimentation du corps expéditionnaire.

Pendant la lutte pour l'indépendance, le Front de libération du Mozambique (FRELIMO) avait établi son quartier général en Tanzanie, qui accueillait alors des milliers de réfugiés mozanbicains. Depuis l'indépendance, ces deux pays ont tissé entre eux des liens politiques et économiques très serrés. Ces dernières années, dans les limites de leurs maigres moyens, les autorités de Dar-Es-Salaam avaient aidé leur voisin à se débarrasser de la RNM et mis à sa disposition quelques dizaines d'instructeurs, chargés de la formation de milices villageoises.

Aujourd'hui, la Tanzanie s'est activement engagée aux côtés de son voisin. Depuis plusieurs mois, Dar-Es-Salaam est devenue la plaque tournante d'un imposant trafic d'armes aérien et maritime, à destination du Mozambique, notamment assuré par des avions et des navires battant pavillon chinois, éthiopien, soviétique.

Ce n'est pas la première fois que la Tanzanie s'essaye à jouer les gendarmes en Afrique de l'Est. Pour chasser du pouvoir le « fasciste noir » Idi Amin Dada et y réinstaller son vieil ami Milton Obote, M. Nyerere lança son pays, en février 1979, dans une aventure militaire en Ouganda qui dura vingt-neuf mois, mobilisa environ dix mille soldats et coûta la bagatelle de quelque 600 millions de dollars. Tout pour un bien maigre résultat, puisque M. Obote ne valait pas mieux que son prédécesseur.

On comprend donc que, tirant les leçons du passé, la Tanzanie ne veuille s'engager qu'à pas comptés sur un théâtre d'opérations extérieur, même si l'élimination du « banditisme » au Mozambique est un gage de sa propre sécurité.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

TUNISIE

Reprise de l'agitation universitaire

L'université de Tunis a de nouveau été perturbée, en début de semaine, par des heurts entre étudiants et policiers chargés, depuis la mi-mars, par les autorités, d'assurer l'ordre et la liberté des cours, a-t-on appris, mercredi 15 avril, dans les milieux universitaires. L'agitation étudiante, qui avait atteint une grande ampleur en février et mars derniers, à la suite d'affrontements violents entre islamistes et étudiants de gauche, avait baissé d'intensité au début du mois d'avril. Lundi dernier, de nouveaux incidents ont opposé, à la faculté des sciences, des étudiants aux forces de l'ordre, suivis, lundi et mardi, dans plusieurs facultés de la capitale, par des grèves de protestation contre la présence de policiers en civil dans l'enceinte des campus. Ce nouveau regain de tension, qui intervient à deux mois des examens de fin d'année, a suscité l'inquiétude des professeurs, qui ont renouvelé leur appel aux autorités en faveur de l'instauration d'une atmosphère de dialogue en mettant un terme aux « *mesures de renvoi, d'appels sous les drapeaux et d'arrestations d'étudiants* ». Les professeurs ont réitéré leur « *rejet catégorique* » de la présence des forces de l'ordre à l'intérieur des facultés. – *(AFP.)*

Amériques

CHILI : à la suite des incidents au parc O'Higgins

Un prêtre sanctionné par le cardinal Fresno

SANTIAGO
de notre correspondant

Le cardinal Fresno a décidé de remettre de l'ordre dans sa maison. Première victime de cette reprise en main, le Père Peretiatkowicz, vicaire de la Pastorale de la jeunesse, a été convié à renoncer à sa charge par le cardinal-archevêque de Santiago. Mgr Fresno a exprimé verbalement au vicaire qu'il désapprouvait la façon dont avait été organisée et conduite la rencontre du pape avec les jeunes dans le stade national de la capitale – que les participants avaient transformée en une massive manifestation antigouvernementale.

« *Je suis attristé par la façon dont on a mis fin à mes fonctions. Il y a des gens qui pensent que je ne m'occupais pas des jeunes venant de milieux aisés. Il y a des gens qui donnent leur préférence à une option en faveur des riches* », dit le Père Peretiatkowicz, qui n'est pourtant pas un apôtre de la théologie de la libération. Y aura-t-il d'autres mises à l'écart ? Le cardinal devrait pour cela vaincre la résistance de certains évêques qui ne cachent pas, en privé, leur désaccord avec la ligne « modérée ». Il doit, de plus, tenir compte de son peu de popularité dans les quartiers populaires où il fut copieusement sifflé lors de ses apparitions aux côtés du pape.

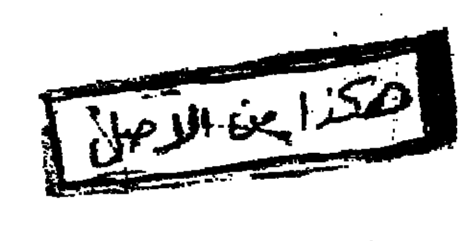
Faisant allusion pour la première fois en public aux incidents du parc d'Higgins, dans l'avion qui le ramenait à Rome, Jean-Paul II les a qualifiés « *d'action organisée, violente et brutale* » sans toutefois formuler d'hypothèse concernant ses responsables.

Certains opposants, parmi lesquels le président de la Jeunesse démocrate-chrétienne, estiment que le petit groupe d'extrême gauche Mapu-Lautaro pourrait être à l'origine des incidents. Cependant, les enquêtes officielles et officieuses menées à Santiago ne sont toujours pas concluantes. Les deux jeunes gens arrêtés chez eux après le départ du pape, et accusés d'avoir participé aux affrontements, affirment qu'ils n'étaient pas au parc O'Higgins ce jour-là, et plusieurs témoignages en font foi. L'Association des professeurs de l'université de Santiago, où étudient les deux détenus, dénonce, elle, « *le montage des services de sécurité et de la presse progouvernementale* ».

Le front Manuel Rodriguez a mis fin, de son côté, à la trêve qu'il avait déclarée pour toute la durée de la visite papale. Le soir du 13 avril, l'agence Associated Press et neuf stations de radio à Santiago et en province ont été occupées par des commandos armés qui ont transmis un manifeste du mouvement.

GILLES BAUDIN.

● **ÉTATS-UNIS : remous au *Washington Times* à propos de la Corée du Sud.** – M. William Cheschire, responsable des éditoriaux et commentaires du quotidien conservateur *Washington Times*, et quatre autres membres de la rédaction viennent de démissionner en raison d'un conflit avec la direction à propos de l'analyse de la situation en Corée du Sud. Le *Washington Times*, créé en 1982 (tirage : cent mille exemplaires), est contrôlé par un groupe de presse associé à l'Eglise de l'unification du révérend sud-coréen Sun Myung Moon. En annonçant sa démission, M. Cheschire a déclaré qu'il n'était « *plus possible* », à son avis, pour ce journal de « *maintenir son indépendance vis-à-vis de l'Eglise de l'unification* ». – *(AFP.)*

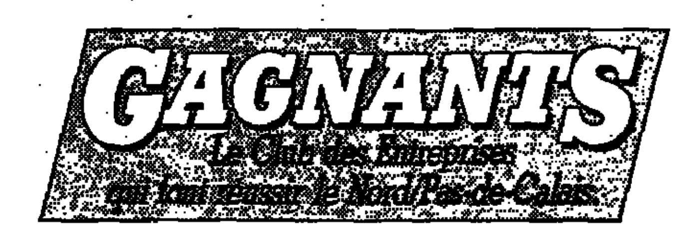


EN HAUT DE LA FRANCE, ILS JOUENT GAGNANTS.

Eric CHARLES, Président Directeur Général, J.M. ALLUM
Hervé DELLOYE, Président Directeur Général, ALPAC
Philippe WILHELEM, Président Directeur Général, BOSCHETTI WILHELEM
Dominique DUBURCQ, Président Directeur Général, LAINES ANNY BLATT
Bernard CADET, Directeur, ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES
Gérard MULLIEZ, Président Directeur Général, AUCHAN
Louis GUILLEMANT, Directeur Général, AVENIR RURAL
Claude LAMOTTE, Président Directeur Général, BANQUE SCALBERT DUPONT
Marcel DELCOURT, Président Directeur Général, BLANCHE PORTE
Jean-Paul BOET, Président Directeur Général, SOCIETE ANDRE BOET
Bertrand MOTTE, Président Directeur Général, S.A. BRASSERIE SEBASTIEN ARTOIS
Pierre LE ROY, Délégué Général, SOCIETE CARNOT
Pierre DUBUS, Gérant, CADDY
Jacques CATTEAU, Président Directeur Général, S.A. CATTEAU
Pierre PRUNET, Directeur Général, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD
Marc RUE, Président, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU PAS-DE-CALAIS
Bruno BONDUELLE, Président Directeur Général, Ets BONDUELLE
Jean-Pierre GALAUP, Directeur Général, BANQUE POPULAIRE DU NORD
Christian DUBOIS, Président Directeur Général, CASTORAMA S.A.
Emile BONNET, Directeur, COER DU PAS-DE-CALAIS
Pascal MOTTE, Président Directeur Général, CELATOSE S.A.
Dominique CLEMENT, Président Directeur Général, CLEMENT S.A.
Jean BERA, Président Directeur Général, Ets C. BERA S.A.
Gérard THEROT, Président, CCI DE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING
Jacques PIAT, Président Directeur Général, CAKE RENA
Bernard GHESQUIERES, Président Directeur Général, BERNARD GHESQUIERES S.A.
Régis BRABANT, Président Directeur Général, P. DECOSTER ET CIE
Bernard PIERRE, Président Directeur Général, E.C.L. S.A.
Paul BEAULIEU, Président, GROUPE CASINO
Eric DERVILLE, Président du Conseil de Gérance, CIMOVAM
Paul-Georges DESPATURE, Président du Directoire, DAMART S.A.
Daniel POULAIN, Président Directeur Général, CARRIERES DU BOULONNAIS
Michel CORPET, Président Directeur Général, FABRIQUE DE FER DE MAUBEUGE
Henry MAQUET, Président Directeur Général, CITIG NORD - GROUPE MAQUET
Michel LECLERCQ, Président Directeur Général, DECATHLON S.A.
Bruno de MAULDE, Président Directeur Général, CREDIT DU NORD
Marc DEWAVRIN, Président du Directoire, A. DEWAVRIN FILS ET CIE S.A.
Joseph LAMORILLE, Directeur Général, DICKSON-CONSTANT S.A.
Jacques DEWAILLY, Président Directeur Général, COMPAGNIE GENERALE DE CHAUFFE
Serge-Frédéric DEWULF, Président Directeur Général, DEWULF CAILLERET ET FILS S.A.
Dominique FREMAUX, Président Directeur Général, GROUPE FREMAUX
Gérard DELEDALLE, Président Directeur Général, S.A. DELEDALLE
Bernard MARIEZ, Directeur Général, FLUNCH
Bruno LIBERT, Président Directeur Général, CREDIT GENERAL INDUSTRIEL
Francis SOULIEZ, Président Directeur Général, FILATURE SAINT LIEVIN
José LESUR, Président Directeur Général, S.A. DOMAINE D'HARDELOT
Michel LEFEBVRE, Président Directeur Général, GROUPE FERINEL
Pierre-Yves DUJARDIN, Directeur Général, LES FILS DE JUST DUJARDIN ASSURANCES
Gérard STRICKER, Directeur Général, DOLLFUS MIEG ET CIE
Constantin ERODIADES, Directeur Général, LE FURET DU NORD
Gérard AGACHE, Directeur Général, CREDIT MUTUEL DU NORD
Francis-Charles POLLET, Président Directeur Général, F.C. DIFFUSION
Henri WATINE, Président du Conseil d'Administration, FILATURES DU SARTEL
Philippe HERVEIN, Directeur Général, Ets HERVILLIER S.A.
Rémy LEMAIRE, Président Directeur Général, FILATURE SAINT-ANDRE
Bernard FRONGER, Président Directeur Général, LEANORD
Léon-Claude DUHAMEL, Président Directeur Général, K. WAY INTERNATIONAL
Emmanuel GRAS, Directeur Général, GRAS SAVOYE
Hubert VERSPIEREN, Président Directeur Général, LLOYD CONTINENTAL
Patrick LEROY, Président du Directoire, GROUPE MAISON FAMILIALE
Patrick VAN DEN SCHRIECK, Président Directeur Général, LABORATOIRES SARBEC
Vincent GADENNE, Directeur Général, LAMY LUTTI S.A.
Alain POCHON, Directeur Général, NORPAC
Henri SAUVAIGE, Président Directeur Général, ONDULYS
Jean SAMAILLE, Directeur, INSTITUT PASTEUR DE LILLE
André PETIT, Président, MAISON DES PROFESSIONS
Pierre GUILLEM, Président Directeur Général, LA MONDIALE
Lucien LESAFFRE, Gérant, SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE LESAFFRE
Patrick MULLIEZ, Président Directeur Général, KIABI
Christophe DUBRULLE, Directeur Général, LEROY MERLIN
Elie BUSCOT, Directeur Général, PROSPÉRITÉ FERMIERE
Georges LEBLON, Directeur Général, SEGIN
Christian DERVELOY, Président, PROUVOST S.A.
Robert ENOUS, Président Directeur Général, S.A. DES ETS NEU
José SONTE, Directeur Général, PHILDAR - LES FILS DE LOUIS MULLIEZ
Gérard DELPIERRE, Directeur Général, SICORFE
Daniel FORGET, Directeur Général, PAPETERIES ET CARTONNERIES DE LUMBRES
Jean-François DUTILLEUL, Président Directeur Général, RABOT DUTILLEUL
Xavier GUILLE des BUTTES, Directeur Général, SCHERING S.A. DIVISION PHARMACEUTIQUE
Patrick POLLET, Président Directeur Général, LA REDOUTE S.A.
Bertrand BOURGOIS, Président Directeur Général, S.A. J. REYDEL
Jean-Marie DETREZ, Directeur Général, VANDAMME - PIE QUI CHANTE
Patrick DUBOIS, Président Directeur Général, TRANSPORTS DUBOIS
Marc DEVAUX, Directeur Général, S.L.E. (Sté Anonyme d'H.L.M. de Lille et environs)
Gérard NALPAS, Directeur Général, PRONAL S.A.
James BUTLER, Président Directeur Général, PPG CORONA
Emmanuel d'ANDRE, Président Directeur Général, 3 SUISSES FRANCE
Pierre-Dominique VERSPIEREN, Gérant, ASSURANCES VERSPIEREN
Henri SCALABRE, Directeur Général, SCAREMEX
Eric DERVILLE, Président du Directoire, NORAUTO
Georges MULLIEZ, Président Directeur Général, TAPIS SAINT-MACLOU S.A.
Hervé DERELY, Président Directeur Général, SIMINOR - SEMIC
Dominique GRAS, Directeur Général, STE LILLOISE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
Patrick DUBROBOY, Président Directeur Général, TIGA (S.R. INDUSTRIES)
Philippe VAN de PUTTE, Président Directeur Général, VANDEPUTTE FILS ET CIE

Nous sommes cent à signer, cent Présidents de Sociétés performantes implantées dans le Nord - Pas de Calais. Nous représentons 200 000 emplois, et plus de 200 milliards de chiffre d'affaires. Notre but : affirmer notre fierté d'appartenance à une région qui bouge, qui se bat, qui gagne : le Nord - Pas de Calais ! Réunis au sein d'un club, le Club Gagnants, nous ambitionnons de mettre un terme définitif à ces clichés d'une autre époque, qui occultent la réalité économique de notre région. En effet, celle-ci, plus qu'aucune autre en France, a su relever les défis d'une profonde et indispensable mutation. Nous ne sommes pas seuls. Hier soir, les cadres des cent entreprises du Club Gagnants ont envoyé 20 000 cartes postales à travers toute la France. Celles-ci sont autant de témoignages individuels de leur enthousiasme et de leur conviction. Ce message est né au cœur de leurs entreprises. Il est signé par des hommes et des femmes qui, en haut de la France, jouent et gagnent.

REJOIGNEZ LE PAYS DE L'ENTREPRISE.



Politique

Le Sénat approuve la déclaration de politique générale du premier ministre

Sous le regard des barristes...

Que font les barristes ? Toujours présents, ils sont muets ou d'une prudence telle qu'elle les rend inaudibles. Comme s'ils voulaient à toute force faire mentir ceux qui annonçaient que le *printemps 1987 marquerait une* ère nouvelle de difficultés pour la majorité.

Le dossier calédonien, annoncé comme une sérieuse épine, s'est refermé à l'Assemblée nationale : les propositions de M. Bernard Pons ont été, *nolens volens,* suivies sans que la multiplication des réserves formulées par les centristes et les barristes aient valu à leurs auteurs une quelconque contrepartie.

Le test voulu par M. Jacques Chirac pour vérifier l'union *« sans faille »* de sa majorité s'est terminé au Sénat sans que les barristes, pourtant nombreux au Palais du Luxembourg, aient déployé leur zèle critique. L'un de leurs principaux porte-drapeau, M. Hoeffel, a usé d'un ton mesuré pour souhaiter une meilleure concertation entre le Parlement et le gouvernement ou *réclamer des assurances en* matière agricole, de décentralisation ou d'orientations budgétaires.

Hier encore, à l'Assemblée nationale, les amis du député du Rhône ont tu, ou presque, leurs réticences sur la réforme de l'épargne. De même sur un sujet qui leur est cher, il ne leur restait que la tâche d'applaudir M. Claude Malhuret, qui venait de s'en prendre vertement au Front national.

Leur tactique pourrait bien être de laisser les couacs se développer dans le noyau dur de la coalition gouvernementale, à savoir entre le RPR et le PR. A cette motivation s'en ajoute à *l'évidence une autre.* Les barristes font tout pour ne pas apparaître comme les trublions de la majorité. Discipline, juste ce qu'il faut de manque d'enthousiasme, mais rien pour être pris en défaut.

En contrepartie, le premier ministre évite, pour le moment, *de leur imposer des textes* (comme le code de la nationalité) qui pourraient remettre en cause cette apparente docilité.

Reste que le candidat Chirac, tel qu'il est apparu dans l'hémicycle du Sénat, s'efforce d'occuper le terrain de manœuvre. Ainsi il a reçu un accueil des plus chaleureux sur tous les bancs de la majorité, d'une part parce qu'il a usé d'un ton moins comminatoire que devant les députés le 8 avril dernier — il est vrai qu'il ne pouvait recourir devant les sénateurs à la carotte de la non-dissolution — et d'autre part parce qu'il s'est lancé dans une attaque virulente contre la gestion socialiste. Même si certains considèrent trop tardive l'exploitation du « bilan » 81-86, et n'en ont que plus de regrets à ne pas l'avoir obtenue avant l'été dernier, le ton rude utilisé avait pour but de les rassurer sur le comportement du candidat Chirac s'il était devancé au premier tour de l'élection présidentielle et contraint de se désister au second tour.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Selon un sondage de BVA

MM. Mitterrand et Chirac regagnent le terrain perdu

Tandis que MM. François Mitterrand et Jacques Chirac regagnent le terrain perdu dans les sondages au cours de l'hiver, la cohabitation est toujours mise à l'index.

Le président de la République, qui obtient 58 % de bonnes opinions, gagne ainsi 3 points par rapport au mois de mars, dans le sondage réalisé par *BVA* et publié, le jeudi 16 avril, dans l'hebdomadaire *Paris-Match* (1). 31 % des personnes interrogées (au lieu de 32 %) émettent un avis défavorable sur le chef de l'Etat. Le premier ministre enregistre, pour sa part, un gain de 5 points par rapport au mois précédent, en obtenant 44 % d'opinions positives, tandis que 45 % des consultés (au lieu de 48 %) expriment un jugement négatif. En outre, 31 % des Français sondés (au lieu de 26 % le mois dernier) s'estiment satisfaits de la façon dont la France est gouvernée, 60 % (au lieu de 64 %) s'en déclarant mécontents.

En revanche, la cohabitation continue de souffrir d'un refroidissement de l'opinion publique. Si son fonctionnement n'est pas mis en cause — une majorité de Français pensent que MM. Mitterrand et Chirac font ce qu'il faut pour cela, — 48 % des personnes interrogées considèrent que cette coexistence est une mauvaise chose pour le pays ; 34 % sont d'un avis contraire.

En mars, 49 % des personnes consultées exprimaient une opinion défavorable, et 33 % s'en déclaraient satisfaites 33 % des détracteurs de la cohabitation motivent leur choix en invoquant le *« manque de consensus »* entre ses deux protagonistes.

(1) Sondage effectué du 31 mars au 6 avril auprès d'un échantillon représentatif de 1 009 personnes.

M. Jacques Chirac dresse un tableau sévère de cinq ans de gestion socialiste

Le Sénat a approuvé, dans la nuit du mercredi 15 au jeudi 16 avril, la déclaration de politique générale formulée par M. Jacques Chirac, par 226 voix contre 84.

Comme il y a un an, le premier ministre a réservé au Sénat quelques développements spécifiques à la trame de la déclaration de politique générale sur laquelle il avait engagé la responsabilité de son gouvernement à l'Assemblée nationale, le 8 avril dernier.

En une semaine, le premier ministre a pris le temps de compléter sa copie à la satisfaction des sénateurs de la majorité. Plus disert sur l'Europe, l'agriculture, les collectivités locales et la famille, il leur a même réservé un petit « scoop » : le doublement des volontaires envoyés dans le tiers-monde.

Suivi avec attention, n'étant guère gêné par les interruptions et les commentaires sur les bancs de la gauche, M. Chirac a même eu le plaisir de voir se lever, à la fin de son propos, l'ensemble des sénateurs de la majorité... à l'exception d'une petite dizaine de barristes.

Après avoir expliqué, que le 16 mars 1986, avait été condamnée une *« expérience »* de cinq ans *« marquée par un entêtement doctrinaire, un étatisme excessif, une vision trop rigide et par bien des aspects archaïque de la vie économique et sociale »*, M. Jacques Chirac justifie une fois encore le choix de la cohabitation. Puis, des quatre objectifs du gouvernement en matière économique, il retient plus particulièrement celui de l'agriculture, *« atout majeur pour mener à bien la bataille du redressement »*, et il détaille l'action menée depuis douze mois qui, avant la fin de l'année, doit déboucher sur le vote d'une loi de modernisation de l'agriculture.

Un peu plus tard, répondant aux intervenants, M. Chirac assure que *l'inquiétude actuelle s'explique par* le fait que *« pendant cinq ans »*, la France n'a pas *« assumé ses responsabilités à Bruxelles »*, qu'elle a *« laissé les choses aller »* et qu'elle n'a pas *« défendu ses intérêts »*.

Au nom de l'urgence due à *« l'ampleur nouvelle »* donnée par les Deux Grands à leur dialogue stratégique, le premier ministre note qu'il a *« entrepris de sensibiliser les opinions publiques aux exigences de la sécurité, regroupées dans une charte européenne »*, et, qu'au-delà il a *« affirmé la vocation de l'UEO (...) à devenir à terme l'une des pièces maîtresses de la construction de l'Europe »*.

La place de la France dans le monde, c'est aussi sa *« générosité »*. Soulignant *« la soif de justice et de solidarité »* des jeunes à l'égard des pays les plus défavorisés, il annonce que le gouvernement *« est décidé à doubler le nombre des volontaires qui partent au titre du service national ou dans le cadre de l'Association française des volontaires du progrès »*, afin de *« constituer une force de dix mille volontaires du développement prête à répondre aux besoins des organisations non gouvernementales, qui font un travail remarquable »*.

Réfutant toute idée de *« pause »* ou de *« ralentissement »* dans l'action gouvernementale, M. Chirac explique la demande de soutien faite à sa majorité.

L'importance de l'échéance du marché unique européen en 1992 lui fait dire que 1988 *« ne doit pas interrompre le processus de redressement et de modernisation »*. Il ajoute : *« Il faut que le gouvernement puisse travailler jusqu'au bout afin que ces deux années constituent une assise solide sur laquelle nous pourrons continuer à bâtir. (...) Bien sûr, la majorité actuelle compte en son sein des sensibilités diverses. Mais ce qui rassemble ses différentes composantes est très fort au regard de ce qui les distingue. Chacun doit avoir conscience que les polémiques inutiles ne peuvent qu'inquiéter les Français et compromettre nos chances pour l'avenir. »*

1988 NE DOIT PAS INTERROMPRE LE PROCESSUS DE REDRESSEMENT.

DONC JE RESTE ?

PANCHO

Premier orateur inscrit, **M. Daniel Hœffel**, président du groupe de l'Union centriste, a réaffirmé *« toutes les convictions »* de ses collègues. Le sénateur du Bas-Rhin donne un coup de chapeau au premier ministre pour sa politique sécuritaire : *« Vous pourrez compter sur notre appui »*, déclare-t-il ; de même pour l'action économique qui *« a été orientée dans la bonne direction, en poursuivant l'assainissement budgétaire, la libéralisation économique et la modernisation financière »*.

Toutefois, les problèmes sociaux liés à la crise préoccupent le président de l'intergroupe UDF notamment : les conditions de vie des chômeurs et les difficultés de la Sécurité sociale. Au titre *« des suggestions pour les années à venir »*, la décentralisation, car *« sur le plan financier, nos collectivités sont trop tributaires des ressources fixées par l'Etat »* et la *« nécessaire »* construction européenne avec *« une coopération étroite du point de vue de la politique de défense et de la construction politique de l'Europe »*.

Enfin, tout en souhaitant renforcer encore davantage l'union de la majorité, le président de l'intergroupe UDF lance un avertissement au premier ministre : *« Il est indispensable qu'il y ait poursuite et intensification du dialogue entre le gouvernement et le Parlement »*, affirme-t-il.

M. Jacques Pelletier, sénateur de l'Aisne, apporte ensuite *« son soutien critique, — comme il est de tradition — du groupe de la Gauche démocratique, mais soutien néanmoins solide »*. Plus critique à l'égard du gouvernement pour les problèmes de société, le président du groupe de la Gauche démocratique est hostile aux récentes mesures visant la presse licencieuse. Il souhaite que la majorité soit *« plus à l'écoute des mouvements sociaux, même si la politique de la France ne se fait pas dans la rue »*.

M. Josselin de Rohan (RPR, Morbihan), estime que le premier ministre a, depuis un an, pu agir *« malgré un directeur de jeu qui s'attribue les succès* [du gouvernement], *s'emploie à exagérer ses difficultés et sous couleur d'arbitrage rend des arrêts qui avantagent toujours son* [propre] *camp qu'il ne cesse d'ailleurs jamais d'inspirer »*. Le vice président du groupe sénatorial du RPR fait part ensuite des préoccupations des élus ruraux qui appréhendent les conséquences fâcheuses sur les finances locales d'une *« chute brutale du revenu agricole et d'un exode agricole accentué qui peut conduire à la désertification de certaines régions et à la diminution de leur activité »*.

« De même que l'on ne réforme pas la société par décret ou avec des mensonges, de même le libéralisme n'est pas un instrument de contournement des réalités », souligne **M. Marcel Lucotte** (Saône-et-Loire), président du groupe des RI et coordonnateur de la majorité sénatoriale qui insiste ensuite sur les difficultés de l'agriculture. En conclusion, il demande que les douze prochains mois ne soient pas *« dilapidés »* en débats qui n'apparaissent pas *« prioritaires aux Français »*, et prévoit que la majorité *« restera solide si elle continue de s'appuyer sur deux piliers d'égale importance, le RPR et l'UDF »*. Puis il met en garde *« ceux qui pourraient imaginer que l'échec du gouvernement se traduirait par leur succès personnel »* et il précise que son souci est *« de jouer un rôle décisif et fondamental au second tour de l'élection présidentielle »*.

Mauvais résultats

« Vous organisez un débat de politique générale, mais vous êtes fermé au dialogue », lance **Mme Hélène Luc**, présidente du groupe communiste à M. Chirac, à qui elle conteste la capacité de *« faire progresser la liberté dans quelque domaine que ce soit »*, alors que *« l'exigence de démocratie se développe, que ce soit sur la sécurité sociale ou sur le lieu de travail »*. L'élue du Val-de-Marne rappelle que la priorité de son parti consiste à *« travailler au rassemblement populaire qui commence à se forger »* et que le PCF est *« disponible pour des accords politiques prolongeant ce mouvement pour sortir de la crise »*.

Après **M. Michel Giraud** (RPR, Val-de-Marne), qui se félicite que le gouvernement se donne dès maintenant les moyens *« de jouer un rôle leader en Europe »*, **M. André Méric** (PS, Haute-Garonne), traite des *« échecs »* du gouvernement en matière de chômage, du caractère *« réactionnaire »* de sa politique sociale, des *« mauvais résultats »* pour la croissance et l'inflation.

Après cette intervention complétée sur le terrain critique par **MM. Jean-Pierre Masseret** et **Jean-Paul Loridant**, sénateurs socialistes respectivement de la Meurthe-et-Moselle et de l'Essonne, M. Chirac, répondant à la gauche, affirme : *« Les Français ont essayé une fois* [pour cinq ans], *ils ont compris rapidement. »*

A. Ch.

La majorité face au Front national

La charge courageuse mais solitaire de M. Malhuret

Heureusement que les socialistes étaient là pour l'applaudir sinon ses belles bacchantes auraient piqué du nez de désespoir. M. Malhuret a été, le mercredi 15 avril, un homme courageux mais un homme bien seul à l'intérieur de la majorité.

L'illustration de cette solitude, tellement brillante qu'elle était aveuglante, a été fournie lors de la séance réservée aux questions au gouvernement à l'Assemblée nationale. Une séance au cours de laquelle les députés de droite ont décidément donné l'impression qu'ils n'aiment les droits de l'homme qu'en dehors de nos frontières, surtout à l'Est... Car pour le reste, c'est-à-dire dans l'Hexagone, ils n'ont visiblement qu'un souci électoraliste : ne pas fâcher l'extrême-droite pour se ménager de bons reports de voix dans leur circonscription. C'est M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, député des Hauts-de-Seine, qui leur a donné l'occasion de faire cette démonstration par l'absurde.

Le bras droit de M. Jean-Marie Le Pen a donc interpellé le premier ministre, absent, pour savoir s'il désavouait son secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme qui, l'avant-veille sur France-Inter, avait déclaré vouloir *« déligitimer »* le Front national (*le Monde* du 15 avril). Au passage, M. Stirbois a indiqué que les récentes manifestations de l'extrême-droite contre le code de la nationalité avaient reçu le soutien *« de parlementaires de l'UDF et du RPR »*. Il a passé sous silence l'identité des auteurs de ces messages d'amitié, ce qui a poussé les députés socialistes à réclamer *« des noms » !* : ils sont restés sur leur faim.

« Je vous remercie de me donner l'occasion de préciser ma pensée et de marquer les différences qui nous opposent », a répondu d'emblée M. Malhuret sous l'œil plutôt froid de la partie droite de l'hémicycle. S'il estime que le Front national évoque de *« vraies questions »*, le secrétaire d'Etat n'en considère pas moins que ce parti apporte de *« mauvaises réponses »*. On commence alors à s'agiter sur ces bancs-là.

« Des slogans ne peuvent tenir lieu de solutions », poursuit-il avant de poser une série de questions sous les chauds applaudissements des députés socialistes et les huées de l'extrême droite : *« Croyez-vous vraiment qu'une société moderne doive, pour lutter contre le SIDA, pratiquer l'isolement et l'enferment des malades ? Croyez-vous vraiment que c'est en faisant conspuer en public les dirigeants d'associations qui œuvrent en faveur des immigrés que l'on réglera les problèmes de coexistence entre communautés ? Croyez-vous que vous réglerez ces problèmes en organisant des manifestations ternies par des affrontements, en faisant huer les noms de Nacer Keitane, de Harlem Désir, d'Albert Lévy et l'Yves Jouffa, en comparant le code le la nationalité à la bataille de Marathon ou en déclarant que « Marseille doit être libérée de ses enclaves aujourd'hui étrangères » ?*

A chaque question, le scénario est le même. Salves d'applaudissements sur les bancs socialistes, claques timides sur ceux de l'UDF et impassibilité notoire sur ceux du RPR.

A chaque fois M. Raymond Barre, lui, a frappé dans ses mains en signe d'acquiescement tandis que devant lui, M. Jean-Claude Gaudin, homme de marbre, gardait obstensiblement les bras croisés et la mine renfrognée. *« Nous ne défendons pas les mêmes valeurs »*, a lancé l'orateur. M. Gaudin n'a pas applaudi. *« Le Front national est un immeuble à double entrée : une façade respectable, bourgeoise, pour attirer le chaland et une arrière-cour qui n'est guère, et de loin, pavée de bonnes intentions. »* M. Gaudin était toujours immobile. Sur les bancs du Front national, M. Roger Holleindre gesticulait, rouge de colère.

Et quand M. Malhuret a conclu sur l'indignation de Mme la maréchale de Lattre de Tassigny, dont le nom avait été utilisé — abusivement — par le Front national, lors de son rassemblement du 2 avril au Zénith, à Paris, en soulignant que l'extrême droite n'a pas *« le monopole de la France »*. M. Gaudin était toujours impassible. Il a même hoché la tête en signe de dénégation à la fin de l'intervention du secrétaire d'Etat. Une tête qui semblait exprimer de la compassion pour ce brave garçon... Où la compassion n'irait-elle pas se nicher quand on rêve de s'asseoir dans le fauteuil de maire de marseille...

OLIVIER BIFFAUD.

Le président de la République et l'outre-mer

A l'occasion d'une réception donnée mercredi après-midi 15 avril en l'honneur des élus des DOM-TOM, M. François Mitterrand a estimé que *« trop de retards s'accumulent »* outre-mer. *« J'observe que des mécontentements à l'horizon apparaissent, quand une meilleure appréciation dès le point de départ aurait permis de les résoudre »*, a-t-il ajouté en présence du ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, du ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, et de Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat à la francophonie. *« C'est la tâche du gouvernement et de ses représentants, non seulement de régler les problèmes en cours, mais aussi de précéder, de comprendre et de percevoir le déroulement prévisible, l'évolution de la pensée, des intérêts par-delà les contradictions. »*

M. Mitterrand a invité les élus à résoudre leurs problèmes *« avec le souci d'une bonne entente »*. *« Toutes les aspirations sont légitimes, dès lors qu'elles s'expriment par la voie de la démocratie. Rien n'est interdit dès lors que l'ordre public raisonnable est préservé et que les passions ne dominent pas l'intérêt collectif »*, a ajouté le chef de l'Etat.

● **Des « indemnités morales » pour les anciens harkis.** — M. André Santini a annoncé, mercredi 15 avril, à Tourcoing (Nord), que le gouvernement allait allouer aux rapatriés de confession islamique une somme forfaitaire correspondant à une *« indemnité morale »*, d'un montant comparable à celui de l'aide *au retour*, et qui pourrait avoisiner 50 000 F par famille. Le but du gouvernement est de *« donner, dans chaque famille de harki, un revenu fixe au père, et d'offrir immédiatement un emploi stable à un des fils »*, a affirmé le secrétaire d'Etat aux rapatriés.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au Palais de l'Elysée le mercredi 15 avril 1987. A l'issue du conseil, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● **LE DÉVELOPPEMENT DU MÉCÉNAT**

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a présenté au conseil des ministres un projet de loi sur le développement du mécénat.

Ce projet a pour objet de favoriser le développement des initiatives privées d'intérêt général dans les domaines culturel, social, humanitaire, caritatif, sportif, éducatif et de la défense de l'environnement (*le Monde* du 16 avril).

● **CONVENTION INTERNATIONALE**

Le ministre des affaires étrangères a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant à la convention fiscale entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République gabonaise tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance réciproque en matière fiscale.

● **L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS**

Le ministre des affaires sociales et de l'emploi a présenté au conseil des ministres un projet de loi en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés (lire page 24).

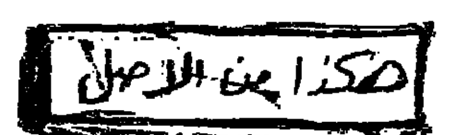
● **LA RÉUNION INFORMELLE DES MINISTRES DES FINANCES DE LA CEE ET LES RÉUNIONS MONÉTAIRES DE WASHINGTON**

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a rendu compte au conseil des ministres de la réunion informelle des ministres des finances de la Communauté économique européenne qui s'est tenue les 3 et 4 avril à Knokke en Belgique et des réunions qui se sont tenues à Washington, à partir du 8 avril.

La réunion du groupe des Sept a été consacrée pour l'essentiel à l'examen de l'application de l'accord de Paris et de la situation économique des pays signataires, ainsi qu'à l'amélioration des procédures de surveillance. Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept grands pays industrialisés ont réaffirmé leur engagement de coopérer selon l'approche définie lors de leur récente réunion à Paris. Ils se sont félicités des progrès déjà accomplis dans l'exécution des engagements de politique économique contenus dans cet accord.

● **Mesures d'ordre individuel.** — M. Jean Saint-Geours, inspecteur général des finances, est nommé président du conseil d'administration de la Compagnie financière de crédit industriel et commercial (*le Monde* daté 12-13 avril).

M. Lucien Kalfon, préfet, commissaire de la République du département des Hautes-Alpes, est nommé préfet hors cadre.



Politique

Les plans épargne-retraite à l'Assemblée nationale

La gauche hostile, l'UDF sceptique face à M. Balladur

Favoriser l'épargne, tout le monde est d'accord. L'utiliser pour aider les entreprises à investir, là aussi, l'unanimité se fait facilement. Mais au-delà, les divergences commencent, et M. Edouard Balladur est bien seul dans son camp. Le ministre d'Etat a encore pu le mesurer, le mercredi 15 avril à l'Assemblée nationale, lors du début de la discussion de son projet de loi sur l'épargne qui cherche à faciliter celle des ménages, par des incitations fiscales (en les aidant à se constituer un complément de retraite), à l'attirer vers les entreprises (en espérant qu'ainsi ces dernières investiront) et à continuer la modernisation des circuits de financement, commencée par M. Pierre Bérégovoy.

Cet ultime aspect du projet n'engendre que des différends techniques. Mais pour défendre le premier – et le principal, – le gouvernement ne reçoit vraiment le soutien que du seul RPR. La gauche, toute la gauche, l'accuse avec vivacité de tenter de mettre à mal le système de retraite par répartition et la retraite à soixante ans. Pour s'y opposer, elle a utilisé – sans succès – tous les moyens procéduriers (irrecevabilité, sans réussir à démontrer en quoi ce texte pouvait être contraire à la Constitution, question préalable). L'UDF elle aussi refait son unité. Barristes et léotardiens continuent à regretter que l'investissement industriel ne soit pas directement soutenu, trouvent le projet de M. Balladur bien prudent, pour ne pas dire timoré, et lui font remarquer que, quoi qu'il en dise, les solutions qu'il a retenues ne règlent en rien le difficile problème de l'avenir du financement des retraites.

La mauvaise humeur des uns, les mises en garde des autres ne changeront rien. Le ministre d'Etat ne paraît guère décidé à leur donner satisfaction et M. Jean-Claude Gaudin est là pour ramener dans le droit chemin majoritaire ceux de ses amis qui lui demandent la liberté de vote. Mais une fois encore il apparaît que sur un texte important l'unité de la majorité parlementaire est plus contrainte que volontaire.

Les Français n'épargnent plus assez. Les chiffres ne sont – pour une fois – contestés par personne. Un projet gouvernemental voulant les inciter – fiscalement à consommer moins pour accroître la part de leurs économies aurait pu n'engendrer qu'un débat technique. Il n'en fut rien M. Edouard Balladur en voulant profiter de l'occasion pour amorcer le règlement du lancinant problème – lui aussi reconnu par tous – du financement des retraites, ne pouvait qu'ouvrir une discussion sur un dossier qui, au-delà de la classe politique, intéresse tout le monde.

Les échanges ne pouvaient qu'être vifs puisque le ministre d'Etat se présente devant le Parlement au moment où son collègue du gouvernement, M. Philippe Séguin, explique que l'avenir du système de protection sociale est un des principaux enjeux à venir.

La partie « retraite » n'est bien sûr qu'un élément d'un ensemble : moderniser les circuits financiers, accroître la participation des Français au capital des sociétés, tout en protégeant celles-ci contre des OPA sauvages, faciliter l'investissement des entreprises en annonçant, dès maintenant, que l'impôt sur leur bénéfice sera abaissé en 1988 (il passera de 45 % à 42 %) et en confirmant que l'acompte de celui-ci sera diminué de trois points au mois d'août 1987, même si cette « avance » devra être remboursée à l'Etat en avril 1988, réduire le déficit des finances publiques, constituent ensemble. (Le ministre espère pouvoir limiter le déficit du budget de 1988 à 115 milliards de francs, il devrait être de 129,3 milliards en 1987.) Pourtant, l'essentiel du projet de M. Balladur concerne bien les retraites. *« C'est une première réponse à l'anxiété des générations qui craignent que le régime par répartition ne soit pas en mesure à l'horizon de l'an 2000 de garantir le pouvoir d'achat de leurs retraites »*, a-t-il reconnu pour justifier la création d'un « plan épargne-retraite » qui veut fiscalement inciter les français à acheter des actions dont ils pourront tirer une rente ou un capital lorsqu'ils partiront en retraite. Il nous faut *« sans doute mieux partager l'effort entre cotisants et retraités »* a-t-il prévenu, car son plan veut être *« un instrument de préparation individuelle à la retraite »*.

Différer l'âge de la retraite

Ses amis ont enfoncé le clou. Il faut garder le système par répartition mais *« préparer une évolution souhaitable »*, a expliqué M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), *rapporteur général* de la commission des finances. M. Philippe Lachenaud (UDF, Val-d'Oise), rapporteur de la commission des affaires culturelles, pourtant assez critique sur les solutions techniques retenues par le projet, a été tout à fait clair : *« Les retraites reposeront à l'avenir sur trois piliers : le régime de base, le régime complémentaire obligatoire, des mécanismes d'épargne et de capitalisation qui existent déjà, mais dont il faut aider l'essor. »*

Cela était suffisant pour inquiéter la gauche. Son refus ne pouvait que grandir quand la majorité a reconnu que le projet cherchait aussi à inciter les gens à ne pas partir à la retraite à soixante ans. Le plan *« constituera une puissante incitation à différer l'âge de la retraite »* a prévenu clairement le ministre d'Etat. M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines) *fut encore plus clair : « Il est urgent d'inciter les personnes qui le souhaitent à travailler au-delà de soixante ans, en étant assurées de percevoir une pension de retraite majorée »*. Il faut donc *« élargir et renforcer la participation personnelle des usagers au financement de leur retraite »*.

Voilà une atteinte innaceptable atteinte à l'égalité et à la solidarité, crièrent d'une même voix socialistes et communistes, même si, comme d'habitude, ceux-ci s'efforcèrent de montrer que les premiers avaient ouvert la voie à la majorité actuelle. C'est un projet qui veut *« cacher des arrières-pensées »*, c'est à dire *« une tentative de remise en cause de la retraite par répartition »*, a expliqué M. Jean Le Garrec (PS, Nord). Comme M. Christian Pierret (PS, Vosges), il pense que ce projet ne créera pas d'épargne nouvelle, mais déplacera simplement celle qui existe pour permettre au gouvernement de trouver des acquéreurs pour les entreprises qu'il veut privatiser.

Il ajoute que l'amorce de *« capitalisation »* est *« dangereuse »* puisqu'il fait dépendre les ressources des retraités des mouvements de la Bourse. Et M. Pierret fait remarquer qu'un couple ayant épargné au maximum prévu par le projet pendant dix ans ne touchera qu'une rente de 1 500 F par mois.

« Escroquerie ! »

Contrairement aux accusations de la droite, M. Le Garrec assure que la retraite à soixante ans a été financée, mais surtout il la justifie, malgré le mot d'*« escroquerie »* utilisé par M. Séguin : *« Nul doute que tous les retraités d'aujourd'hui sont fiers d'être des escrocs. En particulier tous ceux qui, n'ayant pu bénéficier d'une formation longue, ont commencé à travailler pendant la guerre ou à son lendemain, tous ceux qui ont assumé la lourde tâche de la reconstruction. »* De toute façon l'orateur socialiste fait remarquer qu'il est curieux de vouloir allonger le temps de travail à une époque où les entreprises poussent si facilement dehors les travailleurs âgés, bien avant qu'ils aient soixante ans. Une *« bonne loi »* pour relancer l'investissement et donc l'emploi, explique aussi M. Pierret, serait plus utile qu'une telle attaque contre la retraite à soixante ans.

Une fois n'est pas coutume, M. Charles Fiterman (PC, Rhône) est presque en accord aves ses anciens alliés. *« Vous mettez en cause*, dit-il à la majorité, *le droit légal de chacun de vivre à partir de soixante ans son troisième âge, y compris en comptant pour cela sur la solidarité nationale. »* Car pour lui la *« liberté »* de compléter sa retraite ne sera accordée qu'à ceux qui en auront les moyens : *« C'est la sélection par l'argent, car comment ceux qui ont du mal à boucler le mois avec leurs maigres ressources pourront-ils en plus épargner ? »*

« Une réponse partielle »

Les chemins de la gauche et des barristes peuvent se croiser, même si c'est fort rapidement. M. Bruno Durieux (UDF, Nord) pense, lui aussi, que le plan épargne-retraite de M. Balladur ne peut en rien régler le problème des retraites ; il doute même de son caractère *« pédagogique »* pour amorcer une évolution, car, dit-il, ce plan *« obéit à une logique d'épargne mais pas à une logique de retraite »*. Précisant que *« retraite par capitalisation et épargne à long terme ne sauraient se confondre »*, il constate : *« Ce plan sera très certainement favorable à l'épargne des particuliers et des entreprises, mais il n'apportera qu'une réponse partielle au problème du sous-investissement en France, et il passera à côté de la question des retraites par capitalisation. »*

La reconnaissance par ce proche de M. Raymond Barre de la qualité technique du plan d'épargne préparé par M. Balladur, son approbation des autres mesures, n'atténuent pas sa critique du « noyau dur » du projet de M. Balladur. Les applaudissements adressés à M. Durieux par les députés proches de M. François Léotard, prouvent que le ministre de l'économie aura de nombreuses difficultés dans la discussion des détails de son projet. D'autant que dans son discours il a, par avance, *récusé* la plupart des demandes que les députés UDF ont bien l'intention de défendre jusqu'au bout.

THIERRY BRÉHIER.

La constitution de la Haute Cour de justice retardée par certains sénateurs

« Sénat cherche juge titulaire pour Haute cour de justice, communiste s'abstenir » : la Haute Assemblée sera-t-elle bientôt contrainte de recourir aux petites annonces pour trouver son douzième et dernier juge titulaire ? Le cinquième tour de scrutin, qui a eu lieu au Sénat, mercredi 15 avril, n'a pas permis, en effet, de compléter le groupe de sénateurs qui siégeront au côté des députés au sein de la Haute Cour de justice.

Bien que la majorité sénatoriale ait officiellement donné pour consigne de voter pour le candidat communiste, M. Charles Lederman (Val-de-Marne), celui-ci n'a obtenu que 144 voix sur les 160 indispensables. Il semble qu'un certain nombre d'élus de la majorité ait voulu faire ainsi payer au sénateur communiste son soutien actif aux instituteurs qui avaient récemment envahi le Sénat (*le Monde* du 26 mars).

La conférence des présidents du Sénat devra donc décider d'une nouvelle date pour ce scrutin. D'ici là, la majorité sénatoriale pourrait se mettre en quête d'un candidat non inscrit. A moins que la perspective fort éloignée, pour l'instant hypothétique, et d'une comparution de l'ancien ministre socialiste de la coopération, M. Christian Nucci, devant la Haute Cour de justice ne vienne lever les réticences des seize sénateurs dont les voix font défaut à M. Lederman.

Les députés ont, quant à eux, fait preuve de plus de discipline en respectant la représentation proportionnelle : ils ont élu leurs douze juges titulaires et les six suppléants. Quatre députés de l'opposition socialiste ont été élus, six de la majorité (trois RPR, trois UDF), un communiste et un membre du Front national. C'est la troisième fois depuis 1958 que la Haute Cour est ainsi complètement constituée à l'Assemblée nationale. Il n'y avait généralement pas assez de votants pour désigner tous les membres de cette juridiction habilitée à juger les présidents de la République en cas de haute trahison et les ministres suspects de crimes et délits perpétrés dans leur fonction. Cette cour n'a jamais siégé sous la IVe et la Ve République.

Voici la liste des élus de l'Assemblée nationale (la barre pour être élu était de 289 voix). PS : MM. Guy Bêche (409 voix), Philippe Marchand (408 voix), Jean-Pierre Michel (408 voix), Alain Richard (406 voix) ; RPR : MM. Jean Foyer (388 voix), Michel Gonelle (394 voix), Pierre Mazeaud (392 voix) ; UDF : M. Jean Brocard (391 voix), Mme Florence d'Harcourt (397 voix), M. Georges Mesmin (391 voix) ; PCF : M. Guy Ducoloné (393 voix) ; FN : M. Jacques Peyrat (298 voix).

Le PS dénonce la « campagne d'affolement » contre la Sécurité sociale

Le bureau exécutif du PS, réuni le mercredi 15 avril, a critiqué la politique du gouvernement en matière de sécurité sociale et souligné *« l'embarras »* du gouvernement, selon l'expression de M. Lionel Jospin, premier secrétaire, dans cette affaire. Selon les dirigeants socialistes, les attaques de M. Philippe Séguin, à l'Assemblée nationale contre la gestion de M. Pierre Bérégovoy montrent la fébrilité du gouvernement et l'inconfort de sa position.

M. Bérégovoy a opposé la gestion *« rigoureuse et juste »*, selon lui, de la Sécurité sociale par les socialistes, à l'actuelle gestion, marquée par des dérapages dus à une gestion idéologique. Il a considéré que les états généraux prévus ne sont qu'un *« paravent »*. M. Pierre Mauroy, de son côté, a dénoncé *« l'opération psychologique »* que constituent ces états généraux, et a affirmé qu'il ne peut y avoir de *« consensus »* sur la Sécurité sociale entre la droite et la gauche. M. Jospin a jugé que le gouvernement mène, à propos du financement de la Sécurité sociale, une *« campagne d'affolement »* destinée à préparer le terrain pour l'introduction d'asurances privées.

Invalidation de responsables fédéraux

Sur proposition de M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national chargé des fédérations, le bureau exécutif a envoyé aux fédérations socialistes du Var, des Alpes-Maritimes, du Val-d'Oise et de l'Aude un télégramme pour les informer de l'invalidation, pour le moment, de l'élection de leurs premiers secrétaires fédéraux. Un groupe de travail est constitué et la direction du PS se donne un délai pour régler ces affaires.

M. Pierre Joxe a souhaité des informations complémentaires (1), souligné la gravité d'une telle invalidation et demandé que cette décision soit motivée (ce qui n'a finalement pas été fait, compte tenu, notamment, de l'opposition des rocardiens). Le texte a été voté à l'unanimité.

Ces quatre invalidations correspondent à des fédérations où le « gel » des rapports de forces (décidé avant le congrès de Lille, dans le cadre de la synthèse), n'a pas été respecté. Dans le Var, un nouveau premier secrétaire mitterrandiste avait été élu à la place du premier fédéral sortant, membre de Socialisme et République (ex-CERES) tandis, qu'à l'inverse, dans les Alpes-Maritimes, le premier fédéral mitterrandiste était remplacé par un rocardien, grâce à l'appui de Socialisme et République (*le Monde* du 15 avril).

Dans le Val-d'oise, la « nouvelle composante » de M. Jean Poperen est intervenue, pour la première fois en tant que telle depuis le congrès de Lille : elle s'est alliée aux rocardiens, ce qui a amené le remplacement du premier fédéral sortant – membre du courant A (mitterrandiste) auquel, en théorie, appartiennent toujours les poperenistes – par un rocardien, M. Jean-Pierre Muller.

Enfin, le bureau exécutif a fixé au 9 mai la date de la réunion conjointe du comité directeur et du groupe socialiste qu'avait demandée M. Joxe aux journées parlementaires d'automne de Mâcon – aux fins d'examen critique de l'action de la gauche au gouvernement – et qu'avait confirmée M. Jospin au congrès de Lille.

(1) Ce débat intervenait après un long exposé de M. Jacques Delors (non membre du bureau exécutif, mais invité) sur la construction européenne.

Société

ENVIRONNEMENT

Deux ministres à Creys-Malville

M. Madelin exalte le « consensus nucléaire »

Dans la centrale surgénératrice *Superphénix* de Creys-Malville, le sodium continue de suinter, à raison de 20 litres à l'heure, de la cuve d'un réservoir annexe, le barillet. La fuite est située à la base de ce réservoir, mais son emplacement exact n'est pas encore déterminé. L'arrêt de la centrale n'est pas envisagé à court terme, mais pourrait devenir nécessaire pendant la réparation, surtout s'il faut casser du béton pour changer le barillet.

Quant à la fuite d'hexafluorure, survenue le mercredi 15 avril dans l'usine de la Cogéma, à Pierrelatte (Drôme), elle n'a porté que sur des quantités minimes et a été immédiatement réparée (nos dernières éditions du 16 avril). Cette fuite n'a eu, d'après la direction de l'usine, *« aucune incidence à l'extérieur des bâtiments »*.

LYON
de notre correspondant régional

Salon politique inédit, le site de Creys-Malville a servi de décor, le mercredi 15 avril, à un rapide chassé-croisé ministériel. L'industrie et l'environnement ont *« cohabité »* sans contradiction avec la visite de deux ministres : M. Alain Madelin, en fin de matinée, M. Alain Carignon, en déput d'après-midi. Le succès médiatique de ces deux déplacements — suivis par de nombreux journalistes français et européens, n'a pas occulté les difficultés techniques persistantes rencontrées par les techniciens de la centrale qui n'ont toujours pas déterminé la localisation précise de la fuite de sodium liquide — non radioactif — du « barillet », le réservoir annexe chargé d'accueillir le combustible nucléaire avant et après son passage dans le réacteur.

« Vérification faite », en compagnie des ingénieurs et des techniciens de la centrale, le ministre de l'industrie a affirmé devant la presse qu'il n'y a pas de *« problème de sécurité »* consécutif à la fuite. *« Il n'est donc pas question d'arrêter la centrale »* a poursuivi M. Madelin, qui a, par ailleurs, repoussé les *« pressions politiques »* (notamment de certains responsables socialistes comme le député de l'Isère Louis Mermaz, ancien président de l'Assemblée nationale et... du Front national) qui tendent à obtenir l'arrêt de la centrale en attendant le diagnostic précis de l'incident, voire sa réparation. *« La politique n'a rien à faire dans ce dossier*, a indiqué le ministre UDF. *Les installations nucléaires sont celles de tous les Français. Il n'y a pas de nucléaire de gauche ou de droite »*. Estimant que, dans ce cas, EDF et les pouvoirs publics ont joué *« cartes sur table »*, M. Madelin a estimé qu'il convenait désormais d'*« apprendre à vivre avec l'information nucléaire »*.

Tout en concédant que la France a une position en pointe quant à l'avenir à long terme de la filière surgénératrice, M. Madelin attribue cet isolement européen au *« consensus sur le nucléaire existant dans l'opinion publique »*, contrairement à nos voisins allemands ou italiens. S'il admet la pertinence actuelle des critiques relatives à la rentabilité de la filière par rapport aux filières nucléaires classiques, le ministre de l'industrie à précisé que *« Superphénix a été fait parce qu'on réfléchit à l'horizon 2005, 2010 ou 2020 »*. Ce qui n'empêche pas le souci de parvenir à *« abaisser les coûts de production »*.

La fuite *« localisé »* dans la partie la plus basse du *« barillet »*, devrait nécessiter une réparation, voire un remplacement total de cette cuve *« sur mesure »* qui pourrait prendre *« plusieurs mois »*. Et donc entraîner un surcoût important, estimé à 400 millions de francs.

Cette addition conforte l'opinion des opposants à la filière. Parmi ceux-ci, M. Haroun Tazieff — qui s'était joint à M. Alain Carignon — a indiqué qu'il est *« toujours contre »* Superphénix *« pour des raisons économiques »*. Mais il a convenu que la fuite détectée ne pose pas de problème pour l'environnement de la centrale.

CLAUDE RÉGENT.

La transparence de M. Carignon

CREYS-MALVILLE
de notre envoyé spécial

La fuite de sodium à la centrale de Creys-Malville aura été pour M. Alain Carignon une excellente occasion de mettre en pratique ce qu'il prêche depuis son entrée au gouvernement : la transparence. Echaudé par Tchernobyl, le ministre de l'environnement ne veut plus aujourd'hui faire semblant d'ignorer le risque nucléaire. *A fortiori* lorsque ce risque se présente dans le département dont il préside le conseil général et où il avait lancé l'opération « Isère, département pilote » pour les risques majeurs sous la houlette de M. Haroun Tazieff.

Le ministre de l'environnement a donc présidé sur le site des Superphénix la réunion exceptionnelle de la commission locale d'information, entouré du célèbre volcanologue et de M. Bernard Saugey, directeur régional du groupe *Dauphiné-Libéré* qui préside habituellement ces réunions depuis que M. Carignon a succédé à M. Louis Mermaz en 1985. Une réunion rassurante en tous points. Le directeur de la centrale nucléaire, M. Gilbert Labat, a longtemps expliqué l'incident en précisant que l'origine de la fuite était maintenant localisée *« dans la partie basse de la cuve du barillet »*. Aux questions de la CFDT ou du président de la fédération de pêche, il a été répondu calmement, concienscieusement, sans que jamais le ton monte.

La transparence n'aurait pas été complète si le ministre n'avait pénétré lui-même dans le bâtiment réacteur, en casque et blouse blanche, suivi d'une nuée de photographes et de camerament. *« Je serai toujours vigilant*, a martelé le ministre, *et même très exigeant chaque fois qu'il y va de la sécurité. »* Pas plus que M. Haroun Tazieff toutefois, M. Carignon n'est partisan d'arrêter la centrale, même temporairement, *« tant que la sécurité n'est pas menacée »*. Comme il disait ces mots, on apprenait que le réacteur venait d'être arrêté *« pour des raisons qui n'ont rien à voir avec l'incident »*.

ROGER CANS.

● **Un percepteur écroué en Haute-Saône.** — Le directeur de la perception de Faucogney (Haute-Saône), M. Bernard Adolf, quarante-trois ans, inculpé de faux en écritures et d'abus de confiance aggravé pour avoir détourné une somme de 1 400 000 F, vient d'être incarcéré à la maison d'arrêt de Lure. Personnalité locale très connue, M. Adolf fréquentait assidûment le casino de Luxeuil (Haute-Saône).

URBANISME

Les 3 hectares les plus convoités de Paris

Clochemerle à Polytechnique

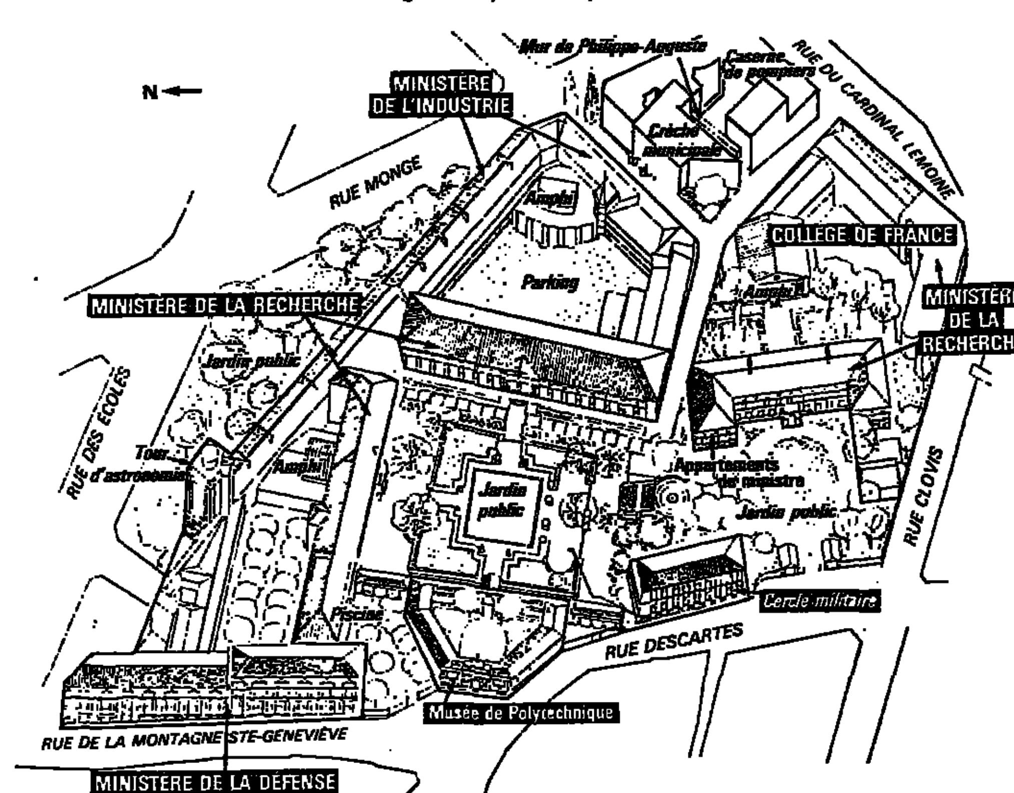
C'est une des batailles les plus feutrées et les plus ubuesques de Paris. Les plus grands noms de l'intelligentsia scientifique et de la haute administration y sont mêlés. Mais tout se passe dans le secret des laboratoires et des antichambres ministérielles.

L'enjeu : les 3 hectares sacrés de la montagne Sainte-Geneviève où naquit l'université de Paris et qui accueillirent durant deux siècles l'illustre Ecole polytechnique.

Un domaine à faire rêver les promoteurs : douze immeubles différents encastrant huit cours et jardins, 51 000 mètres carrés de bureaux, quatre amphithéâtres, c'est une véritable cité dans la cité. Ce haut lieu où l'esprit souffla si longtemps est, aujourd'hui, la théâtre d'une querelle à la Clochemerle.

PREMIER ACTE : le départ des « pipos » exilés en 1976, sur ordre du général de Gaulle, dans les champs de maïs de Palaiseau. Les autres grandes écoles qui devaient les y rejoindre n'ont jamais obtempéré, et les polytechniciens ne décolèrent pas d'avoir été les dindons de la farce décentralisatrice.

Ils ont laissé dans leur ancien fief leur monument aux morts, le siège de la puissante amicale des anciens et trois laboratoires. Et ils rêvent de reprendre, d'une manière ou d'une autre, le contrôle de ce territoire.



DEUXIÈME ACTE : leur condisciple Valéry Giscard d'Estaing, devenu président de la République, décide d'installer dans les anciens bâtiments de l'école, l'institut Auguste-Comte. On restaure les locaux à grands frais et cette sorte d'« université des sciences de l'action » démarre.

TROISIÈME ACTE : en 1981, François Mitterrand, chef de l'Etat, ferme l'institut et autorise Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche, qui habite juste en face, à y loger ses fonctionnaires. Brûlant de prendre une revanche sur les grandes écoles, l'université dépêche des commandos du Collège de France qui s'emparent de certaines bâtisses inoccupées. Le ministère de la défense en transforme d'autres en appartements pour familles d'officiers et ouvre une annexe du Cercle militaire. Le ministère de l'industrie, lui, jette *son dévolu sur un troisième secteur* et aménage force de bureaux.

La Ville elle-même en profite pour ouvrir cette enclave séculaire aux gens du quartier et pour satisfaire ses besoins d'équipements municipaux. A l'arrière de l'ancienne école, les chantiers d'une crèche et d'une caserne de pompiers doivent s'ouvrir bientôt. Déjà un parking a été creusé sous une cour, la piscine des polytechniciens, dûment réparée, reçoit les écolier du secteur, et il a été convenu que les jardins seraient ouverts au public. Pour les rendre accessibles à partir de la rue des Ecoles, les services municipaux ont bâti un escalier monumental dans le square Langevin et, pour amuser les gamins, ils terminent une sorte de labyrinthe dans la cour des « pipos ».

Un coup de sang de M. Chirac

QUATRIÈME ACTE : M. Jacques Valade, ministre de la recherche, décide d'installer son appartement *de fonction sur la montagne* Sainte-Geneviève. L'ancien territoire de Polytechnique se referme comme une huître, et des systèmes de sécurité ultra-sophistiqués sont plantés aux entrées principales. Plus question d'inaugurer les jardins. Protestations de toutes les autres parties prenantes qui brandissent les conventions signées avec l'Etat. On s'aperçoit alors que l'ancienne école est littéralement balkanisée par cinq ministères différents, trois établissements publics, deux sociétés d'économie mixte et un nombre indéterminé d'associations.

La visite des lieux s'apparente au parcours du combattant car chaque organisme s'est claquemuré dans ses murs. Voici le « bureau » du professeur Leprince-Ringuet, un musée consacré à Pierre Mendès France, un bar américain juché sur une terrasse, deux bibliothèques byzantines installées côte à côte et qui, bien entendu, s'ignorent, des amphithéâtres déserts que d'aucuns rêvent de cloisonner en bureaux, d'énigmatiques institutions dont personne ne sait si elles sont encore en activité, des studios aménagés dans la tour d'observation astronomique, des escaliers gigantesques ne menant nulle part.

Mais l'illustre *no man's land* déchaîne bien d'autres appétits. Les polytechniciens voudraient reprendre leur bien pour y créer une sorte d'université de la formation continue. Les énarques peaufinent un projet un peu similaire. D'autres songent à un centre des « sciences cognitives » qui grouperait ce qu'il y a de meilleur en matière de neuro-physiologie. Les philosophes, d'ailleurs divisés en deux clans ennemis, veulent leur part du gâteau. Il paraît même que de prestigieuses universités américaines comme Stanford et le MIT, qui cherchent un point de chute à Paris, trouvent la montagne Sainte-Geneviève à leur goût.

CINQUIÈME ACTE : devant cet imbroglio, le secrétaire général du gouvernement décrète, à compter du 1er janvier 1987, un moratoire sur tous les déménagements en cours. Peine perdue : des escouades de fonctionnaires continuent de s'installer en catimini. Jacques Chirac prend un coup de sang et demande un rapport sur toute cette affaire. Il a trouvé ce document sur son bureau en rentrant des Etats-Unis. Auteur : M. Roger Martin, polytechnicien de la promotion 1937, ancien patron de Pont-à-Mousson et ancien président de feu l'institut Auguste-Comte.

Le seul moyen, dit-on, de sauver la montagne Sainte-Geneviève du dépeçage, c'est de la faire gérer par un établissement public dépendant directement de Matignon, puis d'y installer une super-université européenne. S'il se range à cette solution, M. Chirac devra affronter pêle-mêle une partie du Bottin administratif, du Who's who et de l'annuaire des *grandes écoles. Ce sera le sixième* acte de cette comédie burlesque.

MARC AMBROISE-RENDU.

JUSTICE

Roger Knobelspiess devant les assises de Seine-Maritime

Les certitudes du lieutenant Leberre

ROUEN
de notre envoyé spécial

Enfin, Mme Linda Thomas vint. Le curieux témoin que voilà! Tout au long de cette journée du mercredi 15 avril, les jurés de la cour d'assises de Seine-Maritime avaient vu défiler toutes sortes de témoins. Des catégoriques et des trébuchants, des policiers et des gendarmes, un négociant en voitures et un barman. En guise de dessert, on leur offrit Mme Thomas, témoin de poche, toute menue dans un manteau qui la dévore. Et surtout, témoin effondré. Deux mots à peine et déjà elle sort son mouchoir en papier.

Avec Mme Linda Thomas, entrait dans ce procès un échantillon assez *inédit de vrai faux témoin. Mais* qu'est-ce qui faisait donc sangloter Mme Thomas? Pas seulement le souvenir de cette nuit du 23 au 24 septembre 1982, où elle assure avoir vu de sa fenêtre Michel Baron descendre de voiture dans le parking du parc Saint-Cyr, quelques instants avant qu'une fusillade ne l'oppose à deux gardiens de la paix.

Au fond d'elle-même, Mme Thomas devait bien pressentir que la défense de Michel Baron allait la faire passer toute crue dans la moulinette à témoins. Ce qui ne manqua pas. On remarqua d'abord que dans la nuit, sur un parking non éclairé, à une distance de 30 mètres, elle avait eu bien du mérite à reconnaître le garagiste d'Elbeuf qu'elle avait entrevu pour la première fois un mois auparavant dans un café. Même le juge d'instruction et le procureur qui s'étaient postés à sa fenêtre lors de la reconstitution s'y étaient abîmé les yeux en vain.

Plus cruel encore, Me Frank Natali, conseil de Michel Baron, rappela innocemment que la nuit même des faits, le frère et le beau-frère de Mme Thomas, sans permis et en état d'ébriété, avaient forcé par deux fois un barrage de police au volant d'une R 8. Aucune poursuite n'a, à ce jour, été exercée contre eux. *« Oh là, là : mais ça change tout »*, soupire à son banc Me Thierry Lévy, assez fort pour être entendu des jurés les plus sourds. Peut-on en déduire l'existence d'une sorte de marché, un oubli contre un témoignage ? *« Ce n'est pas possible ! »*, se lamente bruyamment Me Lévy. Et Mme Thomas de redoubler de sanglots.

Rudes heures

La noirceur de cette nuit du parc Saint-Cyr n'a cessé, pendant tout ce mercredi, de s'épaissir au fur et à mesure des dépositions. Ainsi, le seul témoin sur lequel reposait l'inculpation de Michel Baron pour tentative d'homicide volontaire, le brigadier Gérard Delanoy, a fait un fâcheux étalage de ses trous de mémoire.

Le brigadier est le seul à avoir entendu un premier coup de feu que Baron aurait tiré sur lui. Ni son camarade de patrouille, le gardien Serge Giraudeau, ni aucun des locataires endormis n'ont entendu de détonation isolée. Quant à la fusil*lade qui, plusieurs minutes plus* tard, oppose théoriquement Baron aux deux policiers, plus personne n'est sûr que Baron ait tiré. Au fil de l'instruction, le brigadier Delanoy a varié quatre fois. Il assure d'abord que Michel Baron le mitraille *« du haut d'un échafaudage »*. Puis, *« en bas de l'échafaudage »*. Puis *« après avoir couru en descendant de l'échafaudage »*, etc. Dans son box, Michel Baron boit du lait.

Mais, avant le vrai faux témoin et le témoin qui se prend les pieds dans son témoignage, la cour, malheureusement pour Roger Knobelspiess, avait entendu un vrai vrai témoin. Le lieutenant de gendarmerie François Leberre, lui, est formel : il a bien reconnu en Roger Knobelspiess le chauffeur de la 4 L d'où sont partis les coups de feu contre son collègue et lui-même, la « première » fusillade, quelques heures avant celle du parc Saint-Cyr, qui, cette dernière, n'implique pas Roger Knobelspiess.

En tentant, à pied, d'arraisonner la fameuse 4 L, il a vu Roger à la lueur de sa lampe torche. Longtemps ? *« Un certain temps »*, répond-il très gendarmiquement, suscitant ainsi les sarcasmes de Me Lévy. A son retour chez lui, il se précipite sur l'exemplaire de *QHS* qu'il détient dans sa bibliothèque et au dos duquel figure une photo de l'auteur. Le doute n'est plus permis : c'est lui.

Les gendarmes de la région n'ont-ils pas une fâcheuse tendance à voir Roger Knobelspiess partout ? Ne pouvaient-ils confondre Roger avec avec frère Jacques qui lui ressemble beaucoup ? *« Dans la gendarmerie, on a une maxime : « Dans le doute, abstiens-toi »*, coupe le lieutenant. *Je suis officier de police judiciaire. Je sais les conséquences que peut avoir mon témoignage. Si je l'affirme aujourd'hui, c'est que je n'ai pas un doute. »*

Journée faste pour Michel Baron et Jacques Knobelspiess qui ont vu se déliter les témoignages qui les accusaient. Rudes heures, en revanche, pour Roger.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

ÉDUCATION

L'accès aux grandes écoles

Soixante « prépas » supplémentaires à la prochaine rentrée

Sept mille cinq cents élèves supplémentaires pourront être accueillis à la rentrée prochaine dans les classes préparatoires aux grandes écoles et dans les sections de techniciens supérieurs (LTS). M. Monory, ministre de l'éducation nationale, a affirmé, le jeudi 16 avril, que cet *« effort exceptionnel »* devrait permettre de faire face à la très forte demande pour ces sections.

Les classes préparatoires aux grandes écoles, implantées dans les lycées d'enseignement général, conduisent les bacheliers aux grandes écoles d'ingénieurs et de commerce (classes de « mathématique supérieures » puis « mathématiques spéciales », classes préparatoires aux écoles de commerce) ou aux écoles normales supérieures (classes d'hypokhâgne et khâgne) et accueillent quelque quarante-sept mille étudiants (1).

Les soixante classes ouvertes en septembre 1987 (contre trente-six à la rentrée précédente) permettront l'accueil de deux mille quatre cents élèves supplémentaires. Trente-six ouvertures concernent la première année (vingt et une préparations aux hautes études commerciales, quatorze aux écoles scientifiques et une aux concours littéraires) et vingt-quatre la seconde année. En outre, vingt classes préparant en un an aux études comptables et financières, et quatorze autres préparant à la première série d'épreuves du diplôme d'études comptables supérieures (DECS), sections créées en 1986, seront ouvertes.

Pour les sections de technicien supérieur (STS), dont les cent vingt mille élèves actuels se partagent presque à part égale entre les établissements privés et publics, M. Monory a décidé d'accorder cent contrats supplémentaires au secteur privé, permettant le recrutement de cent professeurs, et d'ouvrir cent cinquante-cinq nouvelles secteions dans le public. Celles-ci sont implantées dans les lycées technologiques et conduisent en deux les bacheliers de l'enseignement général (A, B, C, D, E) ou technologique (F et G) jusqu'au brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme d'un niveau équivalent aux diplômes universitaires de technologie (DUT) *délivrés par les instituts universitaires* de technologie (IUT). Les cent cinquante-cinq nouvelles sections accueilleront trois mille huit cent soixante-quinze élèves supplémentaires. soixante-dix concerneront les formations industrielles et quatre-vingt-cinq le secteur tertiaire (dont trente-cinq pour les bacheliers G).

Le renforcement des STS, comme celui des IUT, annoncé en mars dernier avec l'ouverture de huit nouveaux départements à la rentrée, correspond à l'engouement pour ces filières sélectives et intensives qui, pour la plupart, assurent en deux ans après le baccalauréat une insertion professionnelle rapide. Il est aussi destiné aux bacheliers des sections F et G qui, même s'ils y subissent la concurrence des titulaires d'un bac général, doivent trouver dans ces filières de nouveaux débouchés dans l'enseignement supérieur.

(1) Lire « Le palmarès 86 des classes préparatoires » dans *le Monde de l'éducation* d'avril.

Le Monde
DES LIVRES

Ulysse à Auschwitz

Les seules « aventures » du grand écrivain italien Primo Levi — mort le 11 avril — furent sa déportation à Auschwitz et son long voyage de retour à travers l'Europe.

IL est douloureux d'avoir à porter un auteur à la connaissance du public au moment où il vient de disparaître, et de rendre témoignage d'une œuvre dans le moment même où la mort vient brutalement de la conclure. Primo Levi s'est suicidé, samedi 11 avril, à Turin où il avait toujours vécu (*le Monde* du 14 avril). Son nom et son œuvre sont pratiquement inconnus du public français, malgré la parution dès les années 60 des deux *livres où il retrace son expérience* des camps de concentration : *J'étais un homme* et *la Trêve* (1) ; et la toute récente publication de *Lilith* et du *Système périodique.* A la tristesse du deuil s'ajoute alors celle de constater dans quelle ombre notre temps de bruyante réclame a pu laisser l'un des plus importants de nos contemporains : un écrivain à la prose cristalline, à l'intelligence aiguë, un homme d'une culture magnifique. Et le regret d'avoir failli à notre tâche, qui est d'attester inlassablement des secrètes grandeurs contre les figures médiatiques et les batteurs d'estrade.

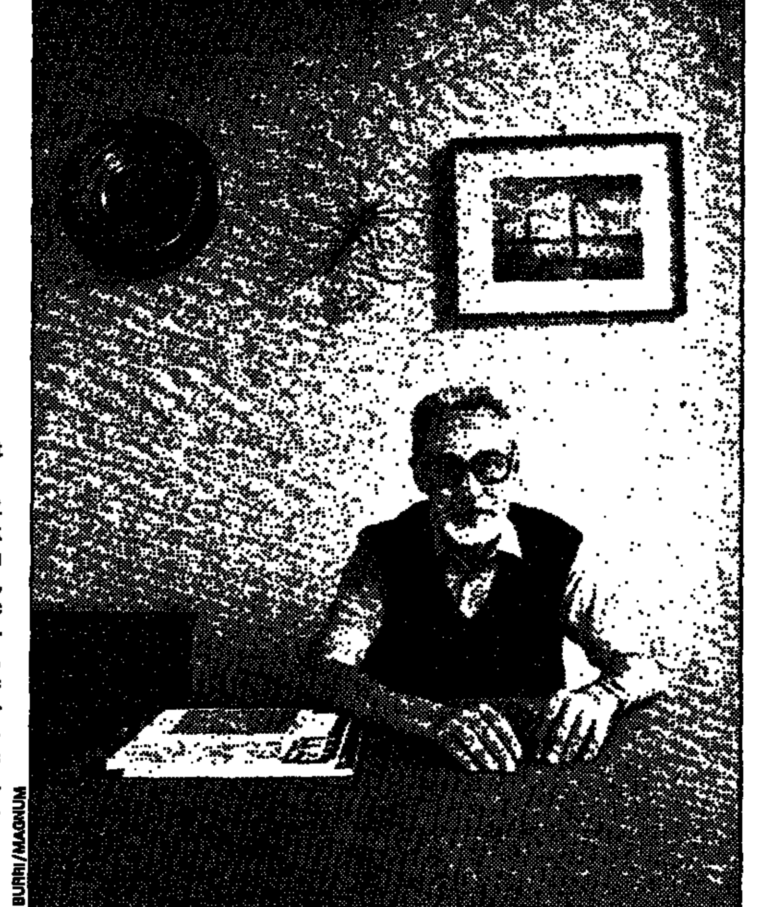
Né en 1919 à Turin, Primo Levi n'a quitté sa ville natale que pour la seule *« aventure »* de sa vie, ainsi qu'il qualifie lui-même sa déportation (2) avec son impartialité coutumière et son humour terriblement noir. L'*« aventure »* de sa vie : entre fin 1943 et fin 1945, la lutte des partisans dans le Piémont, son arrestation, un séjour d'un an à Auschwitz, un long retour vers l'Italie à travers l'Europe dévastée. Et, tout le reste du temps, une vie sans « aventures » : celle d'un ingénieur chimiste comme, avant la maladie, celle de Kafka fut la vie d'un employé de compagnie d'assurances, ou la vie de Jouhandeau celle d'un professeur de quatrième dans un collège privé. Hommes doubles, hommes dédoublés, qui ont su déployer leur œuvre dans l'ombre, en attendant *que le temps renverse les perspectives*, et que la mort fasse la lumière sur ce que la vie avait celé.

Mais, dit Primo Levi, il n'est pas vrai que nous ayons deux âmes. La sienne est celle d'un homme profondément enraciné, entouré jusqu'à la fin par une famille exceptionnellement épargnée par l'histoire et par le temps, mais épris d'une telle passion de voir et de comprendre que, confie-t-il à Philip Roth, sa longue *« trêve »* russe lui apparut comme un véritable *« don »*, lorsque la méditation et l'écriture l'eurent purifiée de toute douleur.

La douleur cependant était là, à l'origine du désir et du besoin d'écrire : *« Ce que j'avais vu et souffert brûlait en moi, je me sentais plus proche des morts que des vivants »*, écrit-il dans *le Système périodique.* Dès 1946, il lui faut témoigner d'Auschwitz : *Se questo è un uomo* (traduit sous le titre de *J'étais un homme*), livre qui, si l'on n'avait honte en cette matière de dresser une hiérarchie et d'établir des palmarès, serait à mettre au rang des plus forts, des plus douloureux, des plus grands. Si l'on pouvait oublier l'avertissement de Maurice Blanchot : la parole ne pourra jamais dire l'indicible. *« Nous lisons les livres sur Auschwitz. Le vœu de tous, là-bas, le dernier vœu, sachez ce qui s'est passé, n'oubliez pas et, en même temps, jamais vous ne saurez. »* (*L'Écriture du désastre* (3).

Le langage du témoin

Le récit de Primo Levi obéit à cette commande, à ce commandement avec une minutie terrifiante et calme : sans colère, presque sans passion, en tout cas sans haine : *« Je ne suis pas un fasciste,* écrit-il dans une postface de 1976, *je crois en la raison, et à la haine j'oppose la justice. J'ai donc délibérément adopté dans ce livre le langage sobre et calme du témoin, non le langage pitoyable de la victime ou le ton furieux du vengeur. »* Ce qui donne au récit une lumière, une dimension d'espoir, c'est la curiosité, l'activité inlassable, l'esprit d'initiative et d'entreprise que déploie ce frêle étudiant dans l'univers de la folie et de la mort.


RENÉ BURRI/MAGNUM
Primo Levi.

Pas un instant, au sein des pires épreuves, son intelligence, sa mémoire, son attention n'ont cessé d'être en éveil : *« Je n'ai rien oublié,* dit-il à Philip Roth, *je n'ai cessé de me rappeler les paroles et les êtres qui m'entouraient. »* Une curiosité de naturaliste, presque monstrueuse, pour ce monde monstrueux : *« J'ai quitté Auschwitz,* dit-il, *dans un état exceptionnel d'ardeur. »* Plus que Robinson Crusoé en enfer, c'est Ulysse dans la tempête déchaînée de l'horreur : Ulysse, l'homme *« aux mille tours »* ; patient, intelligent et rusé, qui sait que *l'homme est né pour agir et poursuivre des fins*, même lorsque ces fins ont subi une perversion inique, *impie, même lorsque tout est* mis en œuvre pour retirer à l'homme jusqu'à son nom d'homme.

C'est pour cela que je mets au plus haut de ce livre inoubliable son chapitre central : « Le chant d'Ulysse ». Alors que Primo Levi charrie la soupe avec un jeune Alsacien prénommé Jean, soudain il lui revient à l'esprit le chapitre XXVI de *l'Enfer* de Dante — et une espèce d'urgence démente le pousse à le traduire et à le commenter, dans son français incertain, pour Jean qui ne connaît pas l'italien. *Certains vers lui échappent* ; des rimes lui manquent ; le désespoir lui vient. L'émotion les *submerge à l'évocation de l'« alto mare aperto »*, l'*« ample haute mer »*. Son odeur est là, intolérablement présente, ainsi que toutes *« ces douces choses férocement lointaines »*. Ulysse, condamné au *supplice infernal* pour l'excès de son intelligence et de sa révolte, devient le compagnon fraternel et emblématique de ceux sur lesquels Hitler avait concentré sa haine de l'intelligence et de la conscience, Ulysse objurguant ses compagnons de quitter l'emprise bestiale de Circé parce que *« l'homme n'est pas fait pour vivre en bête brute, mais selon connaissance et vertu » (« ma per seguir virtute e conoscenza »).*

DANIÈLE SALLENAVE.

(Lire la suite page 17.)

(1) *J'étais un homme*, Buchet-Chastel ; *la Trêve*, Grasset, 1966.

(2) Entretien avec Philip Roth, *New York Times*, « *Book Review* », 12 octobre 1986.

(3) Gallimard.

L'auteur prisonnier de ses personnages

PAR HENRI TROYAT
de l'Académie française

L'auteur du* Troisième Bonheur *s'explique sur les relations mystérieuses d'un créateur avec ses créatures.

LE jour où je donne mon « bon à tirer » à l'imprimeur sur les dernières épreuves d'un roman est invariablement pour moi un jour d'angoisse et de nostalgie. Un jour d'angoisse parce que désormais les liens ultimes sont coupés entre mon livre et ma main. Il me quitte avec tous ses défauts que je n'ai pas su corriger et toutes ses qualités que j'espère nombreuses. Je ne peux plus rien pour lui et il ne peut plus rien *pour moi. Nu et désarmé,* il devra faire son chemin dans la foule sans que je sois à ses côtés pour le défendre. Pendant des semaines, des mois, je vivrai ainsi avec le sentiment qu'une parcelle toute chaude s'est détachée de ma tête et va s'exposer au froid du monde extérieur. Voilà pour l'angoisse.

Quant à la nostalgie, elle m'étreint toujours avec autant d'insistance dès que je dois me séparer de mes personnages. A force de fréquenter jour et nuit des figures imaginaires, de fouiller leur caractère, d'inventer leur destin et de me laisser parfois entraîner par elles dans des voies que je n'avais pas prévues, je finis par les considérer comme des êtres de chair, comme des amis dont les aventures me déroutent et me passionnent.

Ils continuent à me hanter

Les rapports d'un auteur avec ses créatures sont mystérieux et captivants. En vérité, ces fantômes littéraires sont à un tel point nourris de ma vie, de mon sang, qu'au moment de tracer le mot « fin » au bas d'une page, j'ai l'impression déchirante de chasser de ma maison des compagnons qui me sont chers. Je m'efforce de les oublier. Peine perdue. Ils continuent à me hanter. Je ne peux m'empêcher de me poser des questions au sujet de leur comportement futur. Que vont-ils devenir loin de moi, livrés à eux-mêmes ? N'ai-je pas eu tort d'interrompre leur course alors qu'ils étaient encore si riches de promesses ?

Pour certains d'entre eux, le temps atténue peu à peu cette exigence de survie. Mais d'autres résistent, se cramponnent. Et c'est moi qui cède. La plupart de mes cycles romanesques sont nés parce que les héros du premier volume ont refusé de retomber dans l'ombre. Ceux de *Tant que la terre durera* ont même eu l'âme si chevillée au corps que, lorsque j'ai abordé l'évocation d'une autre famille, non plus russe mais française, avec *les Semailles et les Moissons,* j'ai éprouvé le besoin d'y introduire certains protagonistes de ma précédente série.

J'avoue que le moment où j'ai opéré cette jonction entre deux longues histoires, si dissemblables, a été très émouvant pour moi. Imaginez deux équipes qui travaillent, chacune de son côté, au percement d'un tunnel et creusent la terre pour se rapprocher. Le mur qui les sépare se rétrécit à chaque coup de pioche. Puis le dernier morceau s'écroule, et un même air circule d'un bout à l'autre de l'ouvrage.

Dans tous mes romans « à suivre », j'ai obéi de la même façon à cette impérieuse revendication des personnages qui refusent de céder la place à d'autres. Chaque fois que je croyais leur carrière terminée, ils m'ont surpris en me racontant à voix basse ce qui leur arriverait plus tard, à mon insu. Je les retrouvais avec un appétit renouvelé, à un autre âge, dans d'autres circonstances. J'avais l'impression que, de livre en livre, leur caractère prenait du relief.

En les découvrant à différentes étapes de leur existence, je notais sur eux le travail des ans. Ce lent modelage des visages et des tempéraments me passionnait et me passionne encore. J'aime que, dans un récit, on perçoive le secret grignotement des heures qui défilent. Je m'empresse d'ajouter que ce phénomène n'est pas automatique.

HENRI TROYAT.

(Lire la suite page 16.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Les Pays lointains, de Julien Green

Peut-on aimer deux personnes à la fois ?

D'ABORD ceci, qui n'est pas rien : *les Pays lointains* constitue un véritable phénomène dans l'histoire de la création littéraire. A quatre-vingt-six ans passés, une dizaine d'années après son dernier roman, on pouvait raisonnablement prévoir que Julien Green continuerait à publier cahin-caha le *Journal* où, depuis un demi-siècle, il nous fait l'amitié de livrer, dans toutes ses nuances, son intense vie intérieure. Nous aurions continué à déambuler dans son cher septième arrondissement au son des cloches de couvents, à guetter les dorures du couchant sur les Invalides, à pester avec lui contre les fumées d'automobiles, les marteaux piqueurs ou les réformes du Vatican, jugées bien protestantes par ce transfuge de la Réforme.

Au lieu de cela tombe sur nos tables le roman le plus touffu de l'avant-été : près de neuf cents pages grand format, brassant une époque entière, des climats exotiques et des dynasties de planteurs, le tout tenu d'une plume preste, résolue, juvénile...

L'exploit n'est pas sans précédent. La littérature d'imagination présente cet avantage — avec la peinture ? — que l'âge s'y fait moins sentir que dans d'autres activités créatrices. Il arrive même qu'il donne aux thèmes orchestrés jusque-là une ampleur nouvelle. La perspective d'avoir à remettre sa copie incite à courir à l'essentiel, ce dont la phrase, généralement, se trouve bien. On cite souvent, à ce propos, *la Vie de Rancé,* que Chateaubriand publie à soixante-seize ans. C'est oublier le *Thésée* de Gide (soixante-dix-sept ans), ou *Tout le bien vient d'elle,* de Tolstoï (quatre-vingt-deux ans) !

L'AGE, *direz-vous, ne fait rien à l'affaire,* pas plus que le temps passé à écrire. Seul compte l'ouvrage qui nous est soumis. Celui-ci est le contraire d'un testament. Il a la *luxuriance inventive d'un premier livre, le métier en plus.* L'explication de ce regain de sève est à chercher dans le sujet même du roman.

La plupart des fictions de Green se situaient dans son Europe d'adoption. Sauf dans quelques textes, dont sa pièce *Sud,* on eût dit qu'il évitait de plonger dans l'univers de ses origines américaines. A travers sa mère, à qui est dédié le livre, et sous les masques d'un imaginaire débordant, c'est avec toutes ses racines que Green renoue, les couleurs de ciel, les odeurs, les pudeurs, les grincements de tilbury, qui n'ont pas quitté sa mémoire et n'ont cessé de faire, du promeneur en noir du quartier des Invalides, beaucoup plus que *le Voyageur sur la terre* dont parle une de ses nouvelles : la foi religieuse et l'horreur du modernisme aidant, un éternel exilé !

(Lire la suite page 16.)

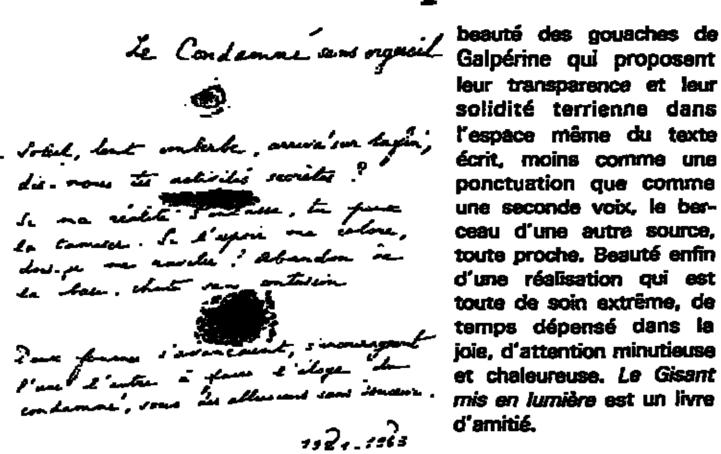
A LA VITRINE DU LIBRAIRE

René Char, les mots dans la peinture

LES noces du poète et du peintre sont fréquentes. Soit que l'image graphique prenne son essor depuis le texte, le commente, l'illustre ou y trouve sa source, proche ou lointaine, soit que l'écrivain s'appuie sur le trait, sur la couleur, sur le mystère des formes pour dire d'autres mystères. Picasso peut poser ses dessins sur des vers de Gongora ou Butor tracer des labyrinthes en marge des encres d'Alechinsky ; le peintre et le poète peuvent être physiquement absents l'un à l'autre, séparés par des milliers de kilomètres ou par des siècles : seule compte la rencontre, intellectuelle, émotionnelle ou sensuelle.

Entre René Char et Alexandre Galpérine il en va autrement. L'échange s'est fait repas pris en commun, conversations lentes et ferventes, complicité active des mots, des regards et des gestes, attente, patience, ouvrage. C'est ensemble qu'ils ont élaboré *le Gisant mis en lumière,* dans un rapprochement qui devait tout à la joie de faire œuvre commune, travail de compagnons. Cela ne donne pas un « beau livre » parmi d'autres, mais une œuvre unique, secrète et bouleversante dans laquelle le lecteur ne peut s'immiscer qu'en donnant à son tour des gages de liberté et de solidarité.

Comme l'écrit Marie-Claude de Saint-Seine qui préface *le Gisant mis en lumière : « Feuilletées cent fois, mille fois en nos mains,*



révélant puis mystérieusement cachant les licences d'autrui, ces pages se sont imprégnées tour à tour de nos hésitations et surprises, accordant à notre choix la chance d'une entente. » Cette chance, patiemment acquise, c'est toute la beauté de ce livre : beauté des poèmes de Char qu'ils aient déjà été forgés pour des recueils anciens ou qu'ils soient inédits, — *Nouvelles à la main, le Chant du bouvreuil*..., — beauté de la calligraphie du poète, haute et nette, aérienne et précise, s'inscrivant sur le blanc de la page avec l'aplomb d'une certitude ; beauté des gouaches de Galpérine qui proposent leur transparence et leur solidité terrienne dans l'espace même du texte écrit, moins comme une ponctuation que comme une seconde voix, le berceau d'une autre source, toute proche. Beauté enfin d'une réalisation qui est toute de soin extrême, de temps dépensé dans la joie, d'attention minutieuse et chaleureuse. *Le Gisant mis en lumière* est un livre d'amitié.

Peu importe, en fin de compte, qu'il s'agisse d'un objet précieux, d'une édition « rare » : la vraie richesse, la véritable rareté, c'est l'étonnante *présence* de ces pages : une humanité — libre, généreuse, exigeante — qui fait le pari de survivre aux atteintes du temps.

PIERRE LEPAPE.

★ LE GISANT MIS EN LUMIÈRE. Textes de René Char, peintures de Galpérine. Editions Billet. 600 exemplaires, 1 200 F. 200 exemplaires numérotés et signés : 3 000 F. Commandes à passer à La Terrasse de Gutenberg. 9, rue Emilio-Castelar, 75012 Paris (43-07-42-15).

● DERNIÈRES LIVRAISONS

ART

● Michael Jacobs et Paul Stirton : *le Voyageur d'art en France.* Un guide Arthaud, centré surtout sur les œuvres d'art, sélectionnées et commentées par deux universitaires britanniques. Clarté de présentation, biographies d'artistes, cartes, plans, reproductions, glossaire et index. Traduction et adaptation de P. Baudoin, M.-M. Cabaret et L. Feigenbaum. (Arthaud, 300 pages, 150 F.)

BIOGRAPHIE

● Jean Autin : *Foch.* S'appuyant sur des documents inédits, Jean Autin dresse le portrait du vainqueur de la Grande Guerre, celui que Churchill appréciait pour son *« intégrité »,* pour son *« charme personnel »* et sa *« froide puissance d'endurance ».* (Perrin, 430 pages, 160 F.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● Pierre-Yves Bourdil : *les Miroirs du moi.* S'appuyant sur Descartes et sur Rousseau, l'auteur de cet essai se propose de repérer dans différentes œuvres littéraires les images du moi dessinées par les écrivains, qui se répartiraient, selon P.-Y. Bourdil, entre *« les héros et les fous ».* (Editions de l'Ecole, 260 pages, 97 F.)

LITTÉRATURE

● Prévost d'Exiles : *Œuvres.* La dernière édition des œuvres de l'abbé Prévost datait de 1823, ce qui faisait de lui l'un des auteurs les plus mal connus du dix-huitième siècle. Huit forts volumes reliés publiés par une équipe internationale dirigée par Jean Sgard permettront de combler ce manque. (Presses universitaires de Grenoble, chaque volume de 415 à 665 pages et de 340 à 560 F.) Jean Sgard, qui a par ailleurs publié l'an dernier un essai, *l'Abbé Prévost, labyrinthes de la mémoire* (PUF. 240 pages, 135 F) est l'animateur, de la société Prévost-d'Exiles (4, hameau de Chanteclair, 38700 Corenc) ; deux numéros d'une revue consacrée à l'écrivain sont parus.

PHILOSOPHIE

● Henri Gouhier : *l'Anti-humanisme au dix-septième siècle.* La réflexion sur la place et le sens de l'humanisme au dix-septième siècle, sur ses grandeurs et ses manières dans la pensée chrétienne, permet à Henri Gouhier d'approcher une notion plus difficile à cerner, celle d'anti-humanisme. (Vrin, 182 pages, 162 F.)

POLITIQUE

● Moncef Marzouki : *Arabes, si vous parliez...* Le premier livre de la collection « Islamie », dirigée par J.-P. Péroncel-Hugoz et consacrée au monde musulman, a été écrit par un professeur de médecine tunisien qui est également un militant des droits de l'homme dans son pays. Il plaide pour une nation *« en réserve de l'histoire »* et pour une démocratie encore à promouvoir. (Lieu commun, 154 pages, 80 F.)

PSYCHANALYSE

● Juan-David Nasio : *les Yeux de Laure.* Cette *« chronique d'un regard »,* celui qui s'est imposé à l'auteur dans une relation transférentielle, est suivie d'une analyse serrée du concept d'objet *a* dans la théorie lacanienne et d'une *« introduction à la topologie psychanalytique ».* (Aubier, 244 pages, 135 F.)

SPORTS

● Raymond Thomas, Guy Missoum et Jean Rivolier : *la Psychologie du sport de haut niveau.* Ce livre inaugure une nouvelle collection de sciences humaines dirigée par Raymond Thomas aux PUF, « Pratiques corporelles », qui se veut un lieu de rencontre et de confrontation des recherches touchant aux différentes activités physiques et sportives. (PUF, 304 pages, 130 F.) Paraissent simultanément deux autres livres : *Analyse du sport,* de Bernard Jeu, et *Sociologie du sport,* de R. Thomas, Antoine Haumont et Jean-Louis Levet.

VOYAGES

● Nicole Casanova : *Mes Allemagnes.* Nicole Casanova évoque et raconte un pays, qu'à l'instar de Germaine de Staël elle connaît parfaitement ; un pays que son métier de journaliste — pour *le Monde* d'abord, à présent pour le *Quotidien de Paris* — lui a donné l'occasion de parcourir à la rencontre des écrivains, des poètes qui habitent son paysage culturel. (Hachette, 240 pages, 118 F.)

● SCIENCE-FICTION

Souffles

L'EFFET d'un texte — ce que certains critiques appellent l'« efficace » du texte — n'est pas nécessairement restreint par la catégorie auquel il appartient. L'histoire de la science-fiction par exemple montre assez que des œuvres de type très différent sont susceptibles de produire une émotion, une réflexion ou un ennui similaires. Les livres récemment parus, très disparates, ont au moins une chose en commun : le souffle. Le lecteur en ressort avec l'identique impression d'avoir exploré quelque chose de grand, de nouveau — qu'il s'agisse d'un artifice, d'un univers ou d'une histoire.

∴

Avec son troisième roman, le jeune Kim Stanley Robinson (que les médias américains qualifient d'« humaniste » par opposition à l'école des « cyberpunks » dont William Gibson est le représentant le plus connu ici) confirme si besoin était qu'il fait plus que tenir la distance ; ses deux précédents ouvrages, *le Rivage oublié* (J'ai lu) et *les Menhirs de glace* (Denoël), constructions habiles et perverses, trouvent ici un prolongement inattendu : après avoir travaillé sur la structure narrative et sur le mode de fonctionnement du discours, Robinson n'hésite pas à s'attaquer à la structure de la réalité et de l'univers. Son personnage, Johannes Wright, maître d'un orchestre très spécial, cherche à rendre compte des lois de la physique corpusculaire ou astronomique dans de flamboyantes compositions qu'il va exécuter devant un public immense à travers toute la galaxie. Ainsi, à partir d'un thème aussi abstrait qu'il se peut concevoir, et non sans ruse, Robinson développe un roman saisissant et souvent ironique qui bouleverse beaucoup de choses sans avoir l'air d'y toucher. Une approche du roman d'aventures qui rappelle les montages d'un Brian Aldiss ou d'un Christopher Priest, avec une feinte naïveté en plus. Le souffle, chez Robinson, c'est l'intelligence qui jubile, qui joue. On a pu dire de lui que c'était l'un des jeunes auteurs majeurs apparus ces dernières années outre-Atlantique, et c'est sans doute vrai ; s'il l'est, c'est grâce à ce mélange de modestie et d'audace radicale qui n'appartient qu'à lui, et qui en surprendra plus d'un. *(La Mémoire de la lumière,* de Kim Stanley Robinson, traduit par J.-P. Pugi, éditions J'ai lu, collection « Science-fiction », 412 p., 26 F).

Dans un registre plus tragique, plus obsessionnel, l'étonnant Lucius Shepard signe son premier — et double — ouvrage, traduit en France, avant la prochaine parution aux éditions Robert Laffont de son roman *le Projet Ezawa.* En dix longues nouvelles plus apparentées à la littérature sud-américaine qu'à la science-fiction proprement dite (on pense souvent à Gabriel Garcia Marquez ou à Julio Cortazar), Shepard crée de toutes pièces un espace narratif unique. Qu'il parle de la guerre au Salvador vue en état de semi-hallucination, de la mort surréaliste d'un dragon enduit de peintures toxiques, d'un curieux vent qui souffle surtout à travers les pages d'un livre et d'une histoire d'amour en train de se faire, d'un jaguar noir, d'extra-terrestres, de marginaux, d'avions ou de quoi que ce soit d'autre, Shepard donne l'impression d'un projet continu et cohérent qui soustendrait toute son œuvre — car œuvre il y a, au sens fort du terme. Et le passage d'un texte à l'autre, la découverte chaque fois d'un nouveau décor, d'une nouvelle atmosphère, donne bizarrement l'illusion qu'on passe d'un chapitre à un autre au sein d'un roman extraordinairement complexe et fascinant. Ceux qui se souviennent avec nostalgie de leur découverte, durant les années 70, d'auteurs arrivant soudain sur le marché français avec une identité claire et séduisante retrouveront avec plaisir leurs joies d'antan en ouvrant les livres de ce Shepard qui paraît tombé de nulle part et pourtant habite ici depuis longtemps. (*Le Chasseur de jaguar* et *la Fin de la vie (pour ce que nous en savons),* de Lucius Shepard, traduits par William Desmond, éditions Denoël, collection « Présence du futur », n° 435 et 436, respectivement 192 p., 35 F et 246 p., 35 F.)

∴

Sous un titre plutôt stupide, *les Ambulances du rêve,* Richard Canal fait paraître au Fleuve noir la première moitié de son gros second roman, *Animamés,* en fait antérieur à *la Malédiction de l'éphémère* (éditions La Découverte) (« le Monde des livres » du 20 juin 1986). Canal est avant tout un raconteur, quelqu'un qui aime les histoires qui foncent, les rebondissements et les vastes espaces à découvrir. On retrouve tout cela dans *les Ambulances du rêve.* Un chanteur rock qui perd son fils dans un accident se lance dans une quête éperdue pour le faire revivre et retrouver Animaméa, la planète où sont recueillies les âmes de tous les défunts. Canal mêle habilement les clichés utiles à tout roman populaire et les idées fulgurantes à la Brussolo, images qui saisissent le lecteur dans un mélange de fascination, de plaisir et de peur : ainsi des villes-vertige qui déambulent seules à travers les déserts ; ainsi des milliards de galets identiques qui composent la plage d'Animaméa, et dont chacun renferme l'esprit bien vivant d'un unique et irremplaçable disparu ; ainsi de la scène au bord du gouffre, où il s'agit de domestiquer le vide... Comme Pierre Pelot, Canal époustoufle, épuise et ravit son lecteur. Il est peut-être un peu dommageable pour son roman de paraître en deux volumes ; il aurait gagné à être lu d'une seule traite. Ceux qui auront la patience d'attendre le second tome et qui tenteront l'expérience n'auront sûrement pas à le regretter. (*Les Ambulances du rêve (Animaméa 1),* de Richard Canal, éditions Fleuve noir, collection « Anticipation », 186 p., 15 F.)

EMMANUEL JOUANNE.

● La revue semi-professionnelle belge *Phénix* vient de publier son n° 8 ; au sommaire de ce trimestriel, la première partie d'un dossier consacré à Fritz Leiber, qu'on réédite beaucoup en ce moment chez Presses-Pocket et au Livre de poche, et des nouvelles signées Daniel Walther, Roland C. Wagner, Paul Hanost... (*Phénix,* 212 p., 35 FF, abonnement un an, quatre numéros, 120 FF, c/o ASBL Sphinx, rue de la Cible, 46, 1030 Bruxelles, Belgique.)

● Le Grand Prix 1986 de la science-fiction française a été décerné à Antoine Volodine pour *Rituel du mépris, variante Moldscher,* paru aux éditions Denoël dans la collection « Présence du futur » (catégorie roman) ; côté nouvelle, c'est Gérard Klein qui remporte le prix avec *Mémoire vive, mémoire morte,* paru dans l'anthologie de Patrice Duvic, *Demain les puces,* publiée chez le même éditeur dans la même collection. Enfin, le jury a décerné un prix spécial à Emmanuel Carrère pour son livre *le Détroit de Behring* paru chez POL (124 p., 72 F.)

Paris occupé, en noir et blanc

Les photographies sont parfois trompeuses. Ou les photographes trompent. Il a fallu quarante ans pour que le célèbre cliché représentant les juifs rafflés du Vel'd'Hiv, reprenne sa véritable identité : des collaborateurs arrêtés en 1944. Et l'image d'une petite foule en train de contempler le premier défilé allemand dans Paris en 1940, œuvre de propagande, a été prise à une date ultérieure. Le public : des employés civils allemands rameutés... Gilles Perrault le rappelle dans la longue introduction à l'album *Paris sous l'Occupation* qui vient d'être publié. Ses cinq cents photographies recueillies en deux ans de recherche dans les archives, les œuvres des grands photographes et des reporters de l'époque, et parmi les amateurs offrent, elles, de sérieuses garanties. Une seule erreur visible : un prélat en cape de soie, assis entre deux généraux allemands en grande tenue est présenté à tort comme le cardinal Suhard, archevêque de Paris.

Petite bavure pour un album qui est beaucoup plus qu'un recueil d'images souvent inédites. *Paris sous l'Occupation* est une œuvre.



Une véritable histoire de la vie des Parisiens.

Gilles Perrault, à sa manière musclée et percutante, brosse, en y mêlant ses souvenirs d'enfance, un tableau de ce que fut la capitale pendant les années noires. Paris privé des trois quarts de ses habitants en juin 1940, vide, superbe sous le soleil. Paris où, en 1943, ont été édités plus de livres qu'aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne. Paris collaborateur, Paris résistant.

L'historien Jean-Pierre Azéma ne s'est pas contenté de remplir les blancs en marge des photos. Il a écrit une véritable histoire de la vie des Parisiens « occupés ».

JEAN PLANCHAIS.

★ PARIS SOUS L'OCCUPATION, de Gilles Perrault, commentaires de Jean-Pierre Azéma, Belfond, 500 photographies, 350 p., 595 F.

Les habits neufs de la « Série noire »

DOUCHE écossaise pour les amateurs de romans policiers. On fêtait récemment le n° 2 000 de deux des principales collections du genre : « Fleuve noir » et « Série noire ». Mais les félicitations d'usage avaient un goût amer : de quarante mille exemplaires en moyenne, dans les années 60, les tirages de chacune des collections sont descendus, lentement mais sûrement, aux environs de huit mille à dix mille exemplaires dans les années 80. Pas vraiment de quoi pavoiser. Et on ne cachait pas, chez les éditeurs concernés, que 1987 serait l'année des décisions radicales. Nous y voilà.

Patrick Siry, le directeur de « Fleuve noir », vient ainsi d'annoncer qu'il jetait l'éponge. Le temps de terminer les contrats en cours et, à l'automne prochain, les collections « Polices » et « Espionnage » de la rue Garancière auront vécu. Pour le malheur de nombreux jeunes auteurs français que Siry accueillait fort libéralement ces dernières années...

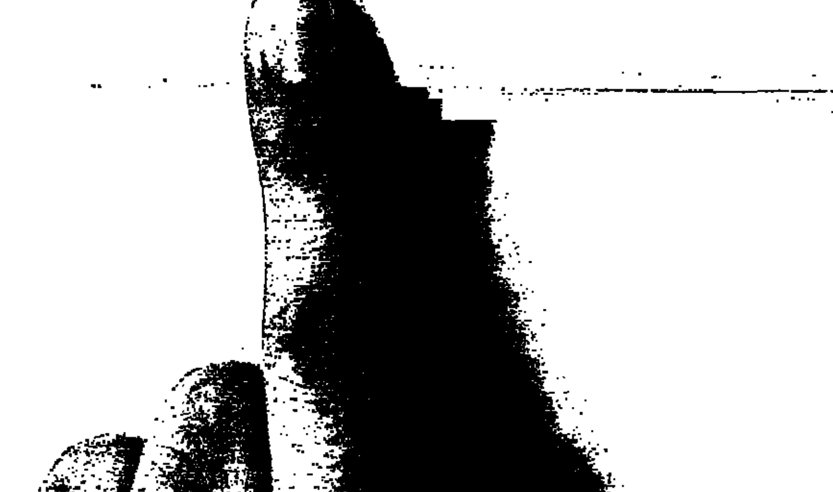
Surprise : dans le même temps, Gallimard a choisi la voie exactement inverse, tout en jouant le classicisme. Non seulement la « Série noire » ne paraît pas menacée — elle pourrait même bénéficier bientôt d'un lifting qu'autorise son statut de quadragénaire, — mais on a décidé, rue Sébastien-Bottin, d'élargir l'espace réservé au roman policier. En deux temps.

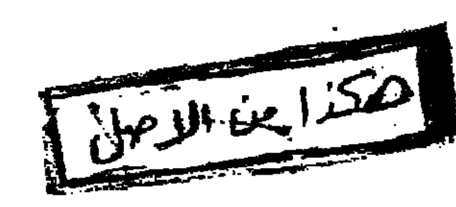
D'abord en ouvrant la collection « Folio » à des romans issus de la « Série noire ». L'expérience a commencé en février. Sont ainsi déjà parues des œuvres de Chandler, Himes ou Charles Williams. Hammett, Burnett, Westlake, MacCoy et aussi Manchette vont suivre. Intéressante indication : les six premiers « Folio » « noir » parus, pourtant tirés à vingt mille exemplaires, ont tous dû faire l'objet d'une réimpression. Michel Lebrun, grand spécialiste du polar, y verra sans doute une confirmation de son analyse selon laquelle c'est en sortant du ghetto des collections spécialisées que le bon roman policier est susceptible de renouveler largement son audience.

Autre nouveauté : la création d'une « Bibliothèque noire », sorte de « Pléiade du roman noir », d'une présentation à la fois simple et luxueuse. Sous une couverture cartonnée, qui reprend la couverture de la « Série noire » à ses débuts, sur un papier de qualité, avec des traductions entièrement revues et intégrales, paraîtront deux volumes par an, regroupant chacun trois romans d'un même auteur, choisi, bien sûr, parmi les plus marquants du genre. Coup d'envoi le 14 mai, avec un tome Chandler — *Adieu ma jolie, la Dame du lac, Charade pour écroulés* (1), et un tome Hammett — *le Faucon maltais, Sang maudit, le Grand Braquage* (2). De quoi faire mentir, par la beauté même des ouvrages proposés, cette réputation de parent pauvre de la littérature que traîne, depuis quelques décennies, le roman policier...

BERTRAND AUDUSSE.

(1) 744 p., 145 F.
(2) 648 p., 135 F.





LA VIE LITTÉRAIRE

Noëlle Chatelet couronnée à Saint-Quentin

Ils sont tous venus. Tous : les *meilleurs écrivains français* de nouvelles. De Jean Vautrin à Christiane Baroche, de Marie Redonnet à Paul Fournel, en passant par Annie Saumont, Jacques Bens, Alain Nadaud, Georges-Olivier Chateaureynaud, Maurice Pons, Catherine Lépront, Alain Absire, bien d'autres encore, tous ont fait les 10 et 11 avril le voyage à Saint-Quentin pour ce qui est devenu *désormais* une véritable institution littéraire : le Festival de la nouvelle.

Organisé pour la troisième fois par la municipalité de Saint-Quentin à l'initiative de sa bibliothécaire, Martine Grelle, le Festival 1987 a *été celui* des confirmations. Confirmation du renouveau et du dynamisme d'un *genre* littéraire *qu'on* disait — malgré de célébrissimes ancêtres français — plus vivant à l'étranger que chez nous ; confirmation des liens étroits et réciproques *qui attachent désormais la cité* de l'Aisne et les nouvellistes, qui l'ont véritablement élue comme capitale ; confirmation enfin de l'intérêt que les jeunes lecteurs éprouvent pour cette littérature du punch et du raccourci : préparés depuis plusieurs *semaines par les enseignants* de la ville, ils ont posé aux écrivains qui leur ont rendu visite dans les classes mille questions, souvent vives et pertinentes.

Et puis il y a eu la bourse Goncourt décernée par les académiciens *du même nom et attribuée* cette année à Noëlle Chatelet pour *Histoires de bouches* (Mercure de France), parmi vingt-huit recueils présélectionnés (1). Et puis encore la présence de Raymond Carver, prélude peut-être au développement international de ce manifeste annuel pour la nouvelle. Et puis encore des projections de courts métrages inspirés par des textes brefs, et des signatures, et des interviews vidéo et des rencontres *joyeuses. Bref une vraie fête, un bel* instrument de promotion pour la lecture et une heureuse manière d'offrir à une ville une image culturelle.

P. L.

(1) Voir le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech dans « le Monde des livres » du 17 octobre 1986.

Concours de nouvelles

Auteur de *nouvelles,* à vos plumes ! La date limite pour participer au *onzième concours* de la Meilleure nouvelle de langue française, organisé par l'Agence de coopération culturelle et technique et par Radio France internationale, est fixée *au 30 avril. Il y a* notamment 6 000 F à gagner pour le premier prix, 4 000 F pour le second et la publication dans *le Monde* pour le lauréat du « prix spécial » décerné par notre journal... Cette année, ce concours distingue deux catégo*ries : la première pour les ressortis*sants de tous les pays à l'exception de la Belgique, du Canada, de la France et de la Suisse ; la seconde, pour les ressortissants de ces quatre pays. Dix nouvelles de la première catégorie et deux de la seconde, *sélectionnées par le jury,* seront lues sur RFI. Les œuvres doi*vent* être *entièrement* originales et inédites.

Les textes doivent être adressés à l'ACCT, 13, quai André-Citroën, 75015 Paris, ou à RFI, 116, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris.

● EN POCHE

● La Bible de *Jérusalem* fait son entrée dans la collection *GF-Flammarion. La Genèse, avec une préface inédite* de Stanislas Breton (nº 473), et les *Epîtres* de saint Paul aux *Romains* et aux *Galates,* présentées par Guy Lafon (nº 472) sont les deux premiers volumes de cette édition soignée.

● Dans la collection « Biblio-Essais » du Livre de poche, le bel essai de l'ethnologue Marcel Griaule *Dieu d'eau* (nº 4 049). Cet itinéraire dans la civilisation dogon avait paru pour la première fois en 1948.

● *La Campagne de 1812 en Russie,* par Karl von Clausewitz *est un des textes majeurs du théoricien de la guerre et la source* la plus sûre à propos de cet épisode du règne de Napoléon. Avec une *préface* de Gérard Chaliand (éd. Complexe, nº 37). Dans la même collection, Gérard Chaliand publie *Repenser le tiers-monde,* recueil de textes, dont plusieurs inédits (nº 38) ; enfin, sous le titre *Sur Clausewitz,* sont réunis les textes de Raymond Aron parallèles à l'élaboration de son grand livre, *Penser la guerre. Préface de Pierre Hassner.*

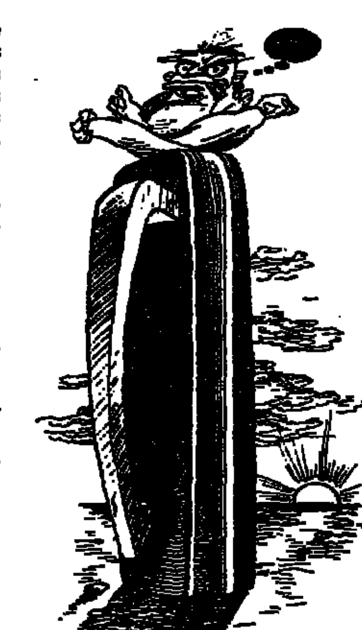
● Simone de Beauvoir avait complété son livre *la Cérémonie des adieux* par des entretiens avec Sartre, réalisés durant l'été 1974. L'ensemble est repris en Folio (nº 1 805).

● On peut contester l'usage qui veut que la réédition d'un roman adapté pour le cinéma soit faite sous une couverture illustrée d'une image du film. Ainsi du beau roman d'Elsa Morante, *la Storia,* publiée en deux volumes en Folio. Traduit de l'italien par Michel Arnaud (nº 1214-1215).

● *Ainsi également* du premier grand livre de Bernanos, *Sous le soleil de Satan.* Il faut garder la liberté d'imaginer Donissan *sous d'autres traits que ceux de* Gérard Depardieu... (Points-roman, nº 191).

● *Dans* la collection « Poètes d'aujourd'hui » chez Seghers, Robert Melançon présente Paul-Marie Lapointe, poète canadien de langue française.

● Georges Ribemont-Dessaignes fait son entrée dans la collection « Poésie/Gallimard » avec son recueil *Ecce Homo,* publié dans la collection de Paulhan, *« Métamorphoses »,* en 1945. Préface de Jean-Pierre Begot.



Dessin de CAGNAT.

Un Américain en Bourgogne

Le colloque Voyage et tourisme en Bourgogne à l'époque de Jefferson, organisé par Michel Baridon à l'université de Dijon (27-28 mars), avec l'appui du conseil régional de Bourgogne, a permis de mieux connaître la personnalité de l'illustre *Américain. Son épitaphe, rédigée* par lui-même, rappelle les trois titres qui faisaient sa gloire : rédacteur de la Déclaration d'indépendance, fondateur de l'université de Virginie et troisième président des Etats-Unis. Il fut aussi, après Fran*klin, ambassadeur en France* de la jeune république américaine (1785-1789).

C'est durant ce séjour que, en route vers la Provence, il visita, incognito, la Bourgogne (en mars 1787), étant ainsi le premier touriste américain dans la région. Sa curiosité était universelle, son activité inlassable. *« Il avait toujours l'air d'un cheval de course à l'entraînement »,* déclarait un des ses proches au lendemain de sa mort, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Ses œuvres complètes, actuellement en cours de publication *(seize volumes ont paru), révèlent* un esprit agile, en correspondance avec les meilleurs représentants de la France éclairée. Formé à l'école de l'empirisme anglais de la fin du dix-septième siècle, il intègre à sa vision du monde l'idéal des philoso*phes français du dix-huitième siècle,* en particulier celui des physiocrates. Républicain convaincu, ami des « idéologues », il est un des acteurs de cette troisième génération des philosophes qui veulent transmettre au dix-neuvième siècle l'héritage de l'*humanisme des Lumières.* En lui s'harmonisent la sentimentalité, le rationalisme, l'intelligence politique et un épicurisme de bonne qualité. *« Le goût ne peut pas être régi par la loi »,* disait-il. Passionné d'agriculture, il est célébré dans son pays comme le père du vin américain ; c'est à lui que ses compatriotes doivent leur premier vocabulaire œnologique.

ROLAND DESNÉ.

Le monde musulman en français

Fondé à Aix-en-Provence en 1986, l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM) (1), héritier il est vrai de plusieurs organismes qu'il regroupera désormais, n'a pas attendu longtemps pour publier ou annoncer la sortie imminente d'études dont plusieurs, par leur *érudition et leur apport neuf, sont* sans doute appelées à faire date. Beaucoup combleront en tout cas des vides dans la recherche orientaliste francophone, comme *le Soudan contemporain,* de M. Lavergne et J.-F. Ryx, *le droit des entreprises arabes internationales,* de J.-F. Rycx également, les bibliographies des littératures des Français en Algérie, Tunisie et Maroc, *L'habitat traditionnel musulman autour de la Méditerranée* (ouvrage collectif), *les Faits et dires du Mzab* (Algérie) de J. Delheure, etc. L'IREMAM a également donné son *nihil obstat* à la poursuite de la publication de l'*Encyclopédie berbère* dont le troisième fascicule est prêt et à celle de la *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* (parmi les derniers numéros : « Les Ottomans en Méditerranée » et « Culture et société de l'Andalousie arabe) ».

Pour sa part, le Conseil international de la langue française (CILF) (2), à côté d'autres activités éditoriales ou linguistiques, attache une importance grandissante à l'apport arabe au mouvement francophone, auquel contribuent activement six ou sept membres de la Ligue arabe. A côté du *Dictionnaire pratique arabe français* de Zaki Coussa (450 p.), simple et clair, il faut citer, parmi les publications récentes, *Médecins arabes anciens* (Xe et XIe siècle) du professeur Jean-Charles Sournia, président de la Société internationale d'histoire de la médecine. Cet ouvrage bilingue français-arabe permet de découvrir des textes d'Avicenne, Aboulcassis, Rhazés, Mezué et d'autres encore sur une science où le monde arabo-musulman fut à la fois le continuateur et l'enrichisseur de la médecine grecque antique.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) *IREMAM, 3, avenue Pasteur,* 13100 Aix-en-Provence. Tél. 42-21-59-88.

(2) CILF, 103, rue de Lille, 75007 Paris. Tél. (1) 47-05-07-93.

● EN BREF...

● **PRÉCISION. – Le livre LES CHANTS DE LA TASSAOUT, de Mririda N'Aït Attik, traduit du dialecte tachelhaït par René Euloge (*préface de L.S. Senghor, photos de* Patrick Flament, éditions Belvisi, 188 p.), dont nous avons parlé dans « le Monde des livres » du 3 avril, est diffusé par E.D.L., 3, rue du *Pressoir, 75020 Paris.***

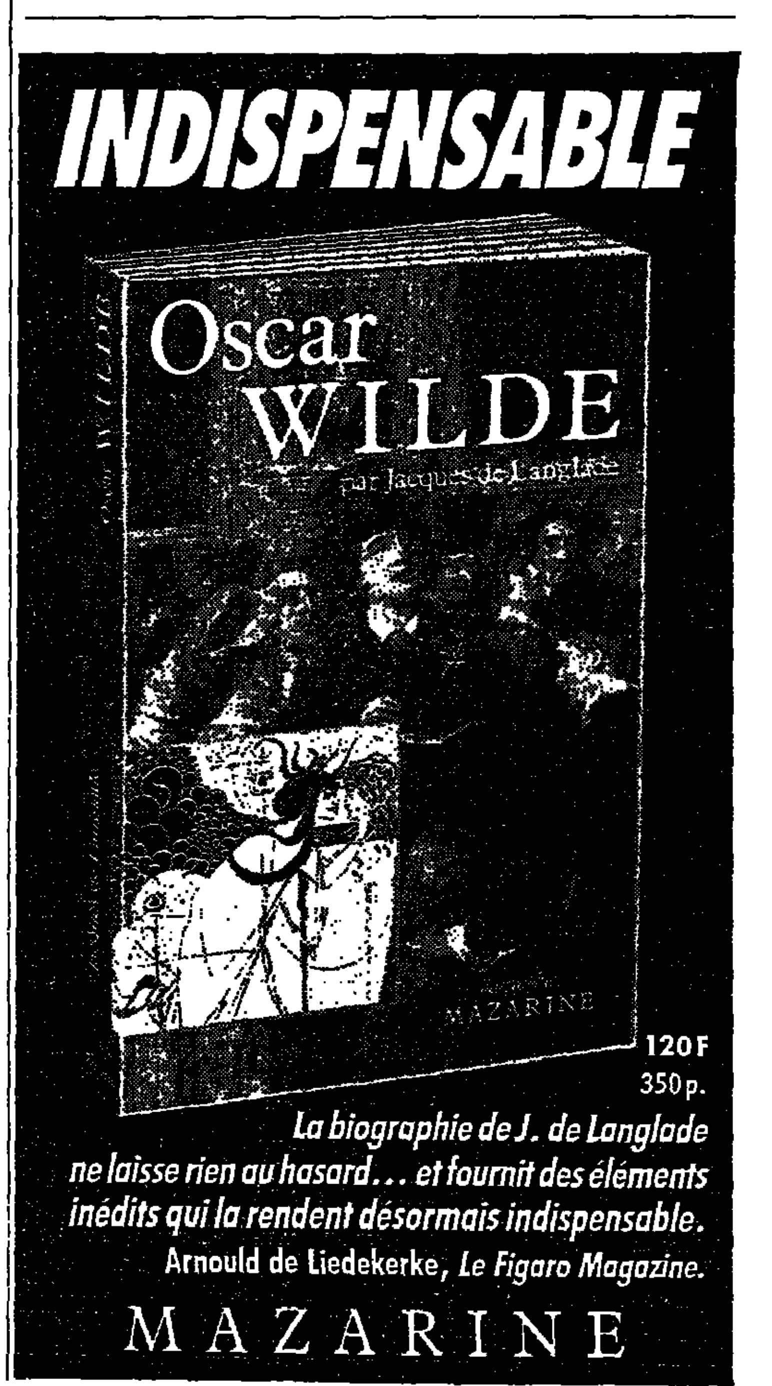
● **RECTIFICATIF. – Le volume de proses d'Yves Bonnefoy publié au Mercure de France ne porte pas pour titre *Récits en revue,* comme une erreur de transmission *nous l'a fait écrire à deux reprises* dans « le Monde des livres » du 10 avril, mais *Récits en rêve,* ainsi qu'il était écrit dans le corps de l'article.**

● **Le SALON DU LIVRE REGIONAL de Challans (Vendée) se déroulera les 24, 25 et 26 avril. Forums et débats alterneront au cours de ces trois journées en présence d'écrivains qui dédicaceront leurs livres.**

● **Le quatrième SALON DU LIVRE DES RÉGIONS DE LANGUE FRANÇAISE se tiendra à *Besançon du 24 au 26 avril. Pour la* première fois, ce salon s'internationalise et s'ouvre aux régions francophones de Suisse, de Belgique et du Canada.**

● **Les deuxièmes RENCONTRES POÉTIQUES DU TIERCENT réuniront, du 18 au 20 avril à la Maison du Granit, le Tiercent (Ille-et-Vilaine), des poètes, plasticiens et musiciens, français et étrangers. *Ces rencontres seront* l'occasion de nombreuses lectures, d'expositions, et *spectacles* divers. Contacter Serge Bouvier, Maison du Granit, le Tiercent. Tél. : 99-95-01-80 ou 99-95-03-33.**





● HISTOIRE

Batailles autour de la Révolution

Le bicentenaire de 1789 ravive le débat d'idées... et les méchantes querelles.
Directeur de l'Institut d'histoire de la Révolution française, Michel Vovelle fait un premier point.

IL faut en prendre son parti : à l'approche du bicentenaire, la Révolution française a déjà commencé à susciter, pour le meilleur et pour le pire, une importante littérature. Longtemps réservés ou indécis, les éditeurs se bousculent aujourd'hui : le temps n'est plus où, voici trois ans, une correspondance exploratoire pour m'informer de leurs projets ne m'avait valu qu'un nombre de réponses infime. Désormais les jeux sont faits, les thèmes ont été annoncés, et l'on sait que la célébration ne sera pas sereine : le réveil un peu inattendu d'une littérature de l'anathème, enveloppant dans une condamnation radicale l'événement révolutionnaire présenté comme le mal absolu, contribue à la vivacité d'un débat dans lequel les lectures plus mesurées et, disons-le, plus scientifiques ont su jusqu'à présent raison garder.

Dans cette perspective, on apprécie l'effort d'analyse particulièrement remarquable opéré par Marcel David dans son essai sur *Fraternité et Révolution française*. Le thème est essentiel, et loin d'être rebattu : dans la triade révolutionnaire Liberté-Egalité-Fraternité, la dernière fait figure de parente pauvre. On sait que c'est 1848 qui officialisera définitivement la formule, et que la Révolution à ses débuts a préféré un temps sûreté ou propriété, en complément des deux premières valeurs proclamées. C'est aussi que la fraternité, à proprement parler, n'est pas un droit mais une proclamation, et un vœu. Puis elle s'est trouvée en position ambiguë dans un combat révolutionnaire sans merci, où les valeurs de générosité se trouvaient confrontées à la violence nécessaire au salut de la Révolution.

Elle est cependant bien présente, au commencement, et les aventures de la fraternité, non seulement concept, mais pratique, telles que les retrace Marcel David, se déploient à partir d'un héritage des Lumières où l'idée se cherche encore de façon souvent imprécise jusqu'à l'affirmation proprement révolutionnaire, dès les débuts d'une fraternité « unanimiste » qui va trouver dans la manifestation collective des Fédérations, telles qu'elles culminent en 1790, son temps fort.

Cette première fraternité rencontre alors ses butoirs quand il s'agit des juifs, des Noirs, des femmes, des pauvres relégués au rang des citoyens passifs. C'est dans le cadre d'une fraternité non plus unanimiste mais de combat que, dans les années suivantes, les avancées – ou pour reprendre l'expression toujours valable d'Ernest Labrousse *les anticipations* – frayeront leur chemin. Non sans difficultés, car cette « fraternité égalisatrice » dont l'auteur suit les cheminements dans l'idéologie et dans la pratique jacobine d'une part, populaire et sans-culotte de l'autre, se referme sur le cercle des « vrais républicains » dans un contexte de lutte où s'impose la formule « la fraternité ou la mort ».

La fraternité remise à plus tard

Dans une analyse précise et nuancée à la fois, Marcel David récuse cependant l'accouplement tragique : *« Sois mon frère ou je te tue »* n'a pas été la vraie devise d'un moment qui assume ses responsabilités historiques. On pourra discuter sur la distinction qu'il introduit de la vie jacobine et de la vie sans-culotte : il reste qu'un dépassement s'est opéré dans le cadre du rêve de fraternité égalitaire de l'an II.

Thermidor voit le retour – mais très bref – à l'idéal d'unanimisme de 1790, car le concept régresse et se brise : les dernières luttes des sans-culottes en appellent à la fraternité de combat, en attendant que les égaux rêvent d'une nouvelle fraternité pour les temps à venir, cependant que le *« peuple de frères »* du Réveil du peuple royaliste impose ses accents dérisoires et que la pratique de la classe au pouvoir sous le Directoire récuse un concept qui, tant sur le plan intérieur que plus encore sur les chantiers de l'expansion hors des frontières, substitue à la fraternité émancipatrice l'exploitation des républiques sœurs.

La naissance de Polytechnique

Entre la Révolution et la fraternité, il y a donc eu rencontre, privilégiée mais brève : et l'on comprend qu'il faudra cinquante ans pour voir celle-ci réapparaître dans la sensibilité de 1848. Cet ouvrage sans complaisance, associant l'étude du discours, celle de l'épigraphie des vignettes et proclamations, de l'iconographie, sans négliger les pratiques de terrain, représente une illustration de grande qualité, et un apport appréciable à cet inventaire des valeurs dont nous sommes redevables à la Révolution.

Que de chantiers à découvrir ou à approfondir dans ce domaine : l'histoire des sciences « en Révolution » reste pour bonne part à faire, et les travaux érudits en ce domaine trop méconnus. C'est une bonne initiative des éditions Belin que de nous faire connaître l'ouvrage non traduit jusqu'alors du chercheur canadien Janis Langins *La République avait besoin de savants* qui retrace la première année en l'an III de l'Ecole centrale des travaux publics qui devait devenir un an plus tard l'Ecole polytechnique. Son analyse précise et détaillée valorise un document remarquable, les notes prises au jour le jour par Charles Gardem Lebrun, premier inspecteur des élèves.

A travers ce document, on découvre une pédagogie qui se cherche, des élèves qui débarquent (et qui se cherchent eux aussi) sous la conduite de professeurs qui s'appellent Berthollet, Monge ou Fourcroy. Texte et documents annexes (programmes et listes) font de cet ouvrage un livre qui passionnera non seulement les anciens de l'X mais tous ceux qui s'intéressent à cette puissante révolution culturelle qu'a été la Révolution française.

C'est pourquoi il faut lire à la suite, dans la même collection, la réédition du livre d'Ambroise Fourcy sur l'*Histoire de l'Ecole polytechnique* : paru en 1828, il couvre les trente premières années de la vie de l'école, précieuse chronique de la vie quotidienne en même temps que document essentiel pour l'histoire des sciences et des institutions pédagogiques. Les notices biographiques qui ont été établies pour les professeurs, comme les listes des élèves, introduisent à une étude biographique et prosopographique. Une importante notice introductive de Jean Dhombre met parfaitement à jour cette information, à la lumière des travaux les plus récents.

Charlotte et ses frères

Mieux connaître à travers les institutions et les hommes les conditions mêmes de la vie sous la Révolution : cette curiosité n'est pas nouvelle. Elle a suscité dès le dix-neuvième siècle et jusqu'à nos jours cette foule de Mémoires trop souvent méconnus, des acteurs grands et petits, voire carrément anonymes, de ces épisodes. Charlotte Robespierre, dont les éditions Présence de la Révolution rééditent les Mémoires parus en 1835, n'est pas une inconnue : sœur des deux conventionnels, Maximilien et Augustin, à la fois proche et en marge de leur vie publique à laquelle elle n'a été mêlée que par moments, elle a été, pourrait-on dire, découverte par Laponneraye, socialiste utopique et quarante-huitard, qui a lié amitié avec cette vieille dame, entourant sa vieillesse de la dévotion que l'on doit à la sœur de l'Incorruptible. C'est donc légitimement qu'on a associé à cette réédition la préface de Laponneraye à l'édition originale : l'intérêt de l'ouvrage s'en trouve dédoublé.

D'un côté, dans le texte lui-même, une chronique au féminin de la Révolution, quoique distanciée, revécue dans le souvenir de ces deux frères, chéris mais jalousement par une sœur attentive, vivant le petit côté de la Révolution, peu tendre pour les Duplay – surtout les femmes, ses rivales en affection auprès de Maximilien.

Extrapolations hasardeuses

La grande histoire n'a pas grand-chose à apprendre sur le plan factuel de détails connus. Ce n'est pas non plus de la « petite » histoire que celle de cette personnalité tourmentée, vivant dans le culte de ses héros. Et, à ce titre, l'introduction de Laponneraye garde valeur de document historique, sur la découverte et la formation de la légende de Robespierre, dans l'histoire et le mouvement révolutionnaire des années 1830 à 1840.

C'est à un autre style de biographie au nom du souvenir familial que nous convie Maurice Lengellé-Charavel sous le titre *Des Muscadins : les rendez-vous de Sainte-Croix*. Nous voici introduits chez les grands notables lyonnais de l'époque révolutionnaire, Pierre-Antoine Baron du Soleil, et surtout les Boscary, une dynastie dont on retient Jean-Baptiste Boscary de Villeplaine, qui combattit pour le roi aux Tuileries le 10 août 1792, avant de devenir syndic des agents de change à Paris. Galerie de portraits où nous promène l'auteur, au fil d'une série de scènes où domine la référence à Lyon, de la pré-révolution à la première conspiration royaliste de 1790, au fédéralisme, au siège de 1793, à la Terreur et à ses lendemains. Royalistes de combat, sans compromissions, ces notables ont perdu des leurs dans les affrontements sans merci dont Lyon a été le théâtre.

On aimerait les connaître un peu plus directement d'après leurs correspondances et leurs souvenirs, mieux peut-être qu'à travers le discours vengeur d'un descendant dont la piété vengeresse renouvelle le propos d'allusions très contemporaines, faisant planer sur Lyon une *« Terreur de nature stalinienne avant la lettre »*, évoquant les représentants du peuple qui, par leur « humour » plus épais qu'un tablier de sapeur, se situent par leurs textes à l'une des sources du marxisme. Seul un Lyonnais peut savoir ce qu'il y a de plus épais qu'un tablier de sapeur. Mais un historien a du mal à digérer les extrapolations au moins hasardeuses, ainsi sur le bilan du génocide lyonnais : quatre mille morts ? (pp. 112-114). Il est vrai que l'auteur place cette évocation dans une France où *« tous les Français seront égaux entre eux, c'est-à-dire également abrutis par la propagande d'Etat, efflanqués, édentés, et aux genoux cagneux. »* A trop pousser le trait, on perd de sa crédibilité.


Dessin de CAGNAT.

L'ouvrage de Florin Aftalion sur *l'Economie de la Révolution française* est d'un autre style, même si le jugement qu'il porte est sans aménité. Economiste, l'auteur se place dans une visée qu'il veut résolument moderne, s'appuyant (au moins en annexe) sur les méthodes de l'économétrie pour réviser les idées reçues sur l'économie révolutionnaire, en fait essentiellement sur les finances de la Révolution, à partir d'un récit qui retrace, de l'aventure de l'assignat à la conclusion sur les mandats territoriaux, l'histoire d'un fiasco, d'une longue banqueroute différée, d'une flambée inflationniste incontrôlée. Ce faisant, il ne prétend pas apporter, et le dit, de connaissances nouvelles par rapport aux grands classiques de référence (Marion : *Histoire financière)*. Mais il en fait le fil directeur de l'aventure révolutionnaire tout entière, chaotique presque de bout en bout, par aventurisme, par méconnaissance d'une saine gestion libérale.

La bourgeoisie française à ses débuts prend une sévère leçon d'orthodoxie... prendrait doit-on dire plutôt, puisque l'auteur, s'appuyant sur un des discours actuels, précise d'entrée que la bourgeoisie n'y est pour rien puisqu'elle n'existe pas, inventée postérieurement par l'historiographie marxiste. Mais si la bourgeoisie n'existe pas, les « foules » existent que l'on rencontre à tous les tournants, exerçant *« une pression physique constante sur les députés »* livrés à la *« fureur populaire »*, comme aux *« préjugés et sentiments bas des foules ignares »*.

Face à cette sollicitation par en bas, la classe politique apparaît faite d'individualités dont le seul mobile est une *« lutte sans merci pour la conquête du pouvoir »*. Réduite à ces seules dimensions, on conçoit que la dynamique révolutionnaire débouche sur la *« naissance du totalitarisme même si celui-ci a par la suite trouvé d'autres habillages idéologiques »*. On attendait la modernité d'un économiste new-look, on retrouve M. Paine et ses foules : ne serait-ce pas l'habillage idéologique d'une ancienne chanson ? Le débat d'idées est ouvert : l'argumentation se déploie, à vrai dire, à des hauteurs bien diverses. Que chacun y trouve sa pâture. C'est un chantier dont on reparlera souvent dans les deux ans à venir.

M. V.

★ **FRATERNITÉ ET RÉVOLUTION FRANÇAISE, de Marcel David, Aubier, 350 pages, 160 F.**

★ **LA RÉPUBLIQUE AVAIT BESOIN DE SAVANTS, de Janis Langins, Belin, 286 pages, 90 F.**

★ **L'HISTOIRE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE, d'Ambroise Fourcy, Belin, 198 pages, 140 F.**

★ **MÉMOIRES de Charlotte Robespierre, Présence de la Révolution, 120 pages, 65 F.**

★ **DES MUSCADINS : LES RENDEZ-VOUS DE SAINTE-CROIX, de Maurice Lengellé Charavel, Tardy, 6, rue Milton, Paris (42-81-44-97) 142 pages, 200 F.**

★ **L'ÉCONOMIE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, de Florin Aftalion, Hachette-Pluriel, 50 F.**

– A signaler aussi la réédition, aux éditions Belin, de *la Révolution* d'Edgard Quinet, avec une préface de Claude Lefort (810 pages, 150 F) et des articles écrits par Camille Desmoulins pour *le Vieux Cordelier*. 160 pages, 64 F.

La guillotine symbole

L'OUVRAGE que vient de publier Daniel Arasse sur *la Guillotine et l'imaginaire de la Terreur* mérite mieux que les approbations éplorées ou secrètement jubilatoires d'une presse aujourd'hui disposée à flairer autour du chantier d'histoire révolutionnaire tout ce qui a l'odeur du sang. On ne doit pas y voir non plus, quelles que soient parfois ses audaces volontaires, un simple exercice de style iconoclaste, en termes d'humour grinçant.

C'est à un véritable problème que s'est attaqué l'auteur, en s'interrogeant sur la façon dont l'objet guillotine, dans sa réalité brutale, a été comme transfiguré dans l'imaginaire collectif, au sein même de l'aventure révolutionnaire, prenant les dimensions d'un symbole fantastique : instrument de la terreur apprécié en termes positifs par les uns, le masque de la méduse frappant les ennemis de la Révolution ; instrument du martyre, pour les autres, à travers la passion et la mort de Louis XVI et des siens. Après avoir suivi les premières étapes, de la naissance à l'invention de la machine, entre 1789 et 1792, Daniel Arasse nous convie à un parcours en forme de scénographie dans ce qui prend très vite apparence théâtrale, du trajet qui conduit au supplice, à l'échafaud, au bourreau, les victimes illustres ou non.

L'instrument politique de la Terreur va devenir ainsi le garant de l'ordre social pour plus d'un siècle, sans perdre de son pouvoir de fascination. Etrange destin des représentations collectives, car voici, pour finir, une question que l'auteur, si iconoclaste soit-il, n'a pas été jusqu'à formuler : si l'on faisait un sondage aujourd'hui parmi ceux qui s'indignent au souvenir de la Terreur, en le confrontant avec le groupe de ceux qui réclament le rétablissement de la peine de mort, quelle serait la part de convergence et de divergence ? Sachons gré à Daniel Arasse de nous avoir contraints, malgré nous, à regarder en face cette horrible machine.

M. V.

★ **LA GUILLOTINE ET L'IMAGINAIRE DE LA TERREUR, de Daniel Arasse, Flammarion. 213 pages, 95 F.**

Une bureaucratie financière

« *LES finances publiques françaises, avant comme après 1789, sont un trou noir.* » Faute d'en voir le fond, Michel Bruguière en examine les parois : les hommes qui les ont gérées. Avec sérieux, mais un sourire en coin, il s'est attaché, notamment à l'aide de l'Almanach royal (puis national, puis impérial) et en comblant ses lacunes, à reconstituer la carrière et les diverses attaches des grands commis des finances.

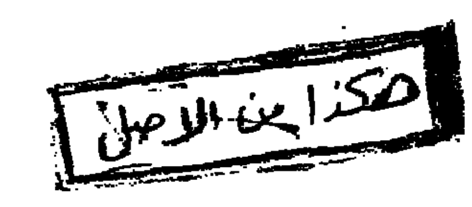
On comprend mieux Balzac à cette passionnante lecture. La tâche n'a pas été facile. Michel Bruguière ne ménage pas ses piques aux historiens de gauche, comme de droite, que des soucis de pureté contradictoires ont détourné de chiffres et d'hommes compromettants.

Passage de l'État de justice à l'Etat de finances, ascension d'une bureaucratie qui, au milieu des bouleversements permanents, devient une administration sans Etat. Les commis de Louis XVI survivent, comme Barairon, qui *« contempla les tempêtes publiques de sa fenêtre de l'hôtel des Domaines, qu'il n'a pas quitté depuis trente ans. »* Bonaparte, qui a ses accointances parmi les financiers, ne fera, après le 18 Brumaire, que *« cristalliser un passé récent, désireux de se perpétrer »*. Autour de lui, l'administration de Louis XVI...

Aux postes suprêmes se seront succédé les praticiens des anciennes administrations, les banquiers genevois, les grands commerçants. Mais le fonctionnaire des finances *« a désormais surgi comme une force politique autonome »*.

JEAN PLANCHAIS.

★ **GESTIONNAIRES ET PROFITEURS DE LA RÉVOLUTION, de Michel Bruguière. Olivier Orban, 340 p., 150 F.**



• HISTOIRE

Terreur et Vendée ou la naissance d'un mythe

J.-C. Martin propose une nouvelle lecture de l'insurrection vendéenne. P. Péan retrace une chronique chouanne.

LA Vendée reste au centre d'un débat sur la violence révolutionnaire que la proximité du bicentenaire attise et que certaines empoignades télévisées récentes ont illustré. On n'en apprécie que mieux le livre de Jean-Clément Martin et son approche lucide et novatrice de l'épouvantable guerre civile de la Vendée. Lucidité qui ne s'en tient pas à la prudente navette du pour et du contre mais qui se veut un retour provocateur à l'évidence de l'événement qu'il faut dégager de la gangue des gloses partisanes accumulées depuis deux siècles. Il s'agit, comme le souligne François Lebrun dans sa préface, de rompre avec certains excès de l'histoire structurelle et de revenir à l'événement fondateur.

Pour J.-C. Martin, le mythe de la Révolution régénératrice a besoin d'un contre-mythe pour légitimer la vision *manichéenne* que Montagnards et sans-culottes *ont de leur propre histoire*, et *le* succès imprévisible de l'insurrection vendéenne le leur fournit. Mais l'atrocité de la répression engendre un martyrologe qui va nourrir la ferveur et la mémoire collective de toute une population, soulignant ainsi une bivalence fondamentale propre à la *nature même du mythe. Ce livre* apparaît comme le premier volet d'un diptyque dont le second sera justement le mythe vendéen tel qu'il s'épanouit au dix-neuvième siècle et se prolonge de nos jours.

Avant mars 1793, rien ne désignait spécialement la Vendée à la vigilance républicaine. J.-C. Martin fait remarquer que la Vendée militaire, c'est-à-dire l'aire de l'insurrection, ne correspond pas au seul département de la Vendée mais déborde sur les départe*ments voisins, constituant un* espace composite, sans histoire commune, à cheval sur la Bretagne, l'Anjou et le Poitou. Point n'est donc besoin de s'évertuer à chercher des causes profondes et lointaines à l'intensité de la rébellion vendéenne, dans la mesure où la Vendée n'existe pas comme telle sous l'Ancien Régime mais qu'elle surgit, tout armée, du creuset de la *guerre* civile. *Un* même et terrible traumatisme va marquer de son empreinte cet agrégat que la révolte a suscité. Les neuf chapitres de l'ouvrage reconstituent les étapes d'une mutation allant de mars 1793 à la *pacification musclée* imposée par Bonaparte en 1800. Mais c'est l'étape initiale qui serait fondamentale pour l'émergence mythique de la Vendée : explosion victorieuse de la révolte durant le printemps et l'été de 1793, puis déchaînement d'une répression exterminatrice de décembre 1793 à l'été suivant, dominée par les massacres du Mans et de Savenay et les sinistres exploits de Carrier et de Turreau.

La guerre des imaginaires

En 1791 et 1792, le départe*ment de la Vendée et ses abords* ont connu, comme d'autres *régions de France au même* moment, un profond malaise paysan provoqué par la croissance massive des impôts, la circulation des assignats, l'activisme brutal des gardes nationales, les arrestations préventives et les détentions arbitraires de prêtres réfractaires. Comme dans le Nord, comme en Alsace, *comme dans certains* recoins du Massif Central, le mécontentement des paysans y est exaspéré par la mort du roi et surtout par la levée de 300 000 hommes que la Convention exige pour mars 1793.

Là *comme* ailleurs, les jeunes gens refusent le tirage au sort et s'en prennent aux commissaires chargés de l'organiser. Mais alors qu'ailleurs les autorités reprennent la situation en main dès la fin du mois de mars, les insurgés vendéens se singularisent soudainement en provoquant, le 19 mars *près de Chantonnay*, *la déroute* de la petite armée du général de Marcé, dont les 2 300 hommes et les 8 canons devaient balayer les bandes paysannes entre La Rochelle et Nantes. Etrange victoire, car les insurgés, impres*sionnés par leur ennemi*, ont également déguerpi, mais le désarroi *est plus profond chez les Bleus, et* la répression est désorganisée pour plusieurs semaines, permettant à la rébellion de se consolider et d'amplifier son recrutement.

Succès inattendu, inexplicable et qui entraîne la mise en accusa*tion du général vaincu*. L'inquiétude de la Convention s'accroît à mesure des succès de l'armée catholique et royale, encadrée par des nobles, militaires de carrière, que les paysans sont allés chercher, parfois de force, dans leurs châteaux. La Vendée apparaît ainsi comme l'aboutissement des complots de l'aristocratie et du clergé réfractaire, il faut donc *l'anéantir*. Et la violence du verdict est encore exacerbée par les luttes des factions à Paris. Les excès de Carrier et surtout de Turreau ne peuvent se comprendre qu'en fonction des outrances de l'hébertisme. Il ne s'agit donc pas, pour J.-C. Martin, d'apporter de nouvelles pièces à un dossier *déjà copieux*, d'exhumer des fonds d'archives inédits, mais de proposer une *nouvelle lecture* d'événements connus en les considérant comme les manifestations d'un imaginaire politique qui a sa logique propre et pousse représentants en mission et militaires à aller au bout de cette logique par conviction ou par zèle. C'est le Comité de salut public, ce sont les hébertistes qui ont constitué la Vendée en un monstre féroce, *concentré de toutes les menaces* contre-révolutionnaires, qu'il fallait détruire pour *le* salut de la République.

Les faux débats

La démonstration est brillante, abondamment nourrie de toute la bibliographie traditionnelle et récente concernant les insurrec*tions de l'Ouest. A sa manière*, elle règle la sempiternelle question des causes de ces insurrections. Les paysans ont-ils été manipulés par les nobles et les prêtres, comme le prétendent les historiens républicains ? Se sont-ils spontanément mobilisés pour la défense de leur roi et de la bonne religion, *comme on le dit plus* à droite ? Tout cela n'est-il qu'un épisode de la lutte éternelle des villes et des campagnes, comme on l'a soutenu plus récemment ? Faux débats, dit J.-C. Martin, l'essentiel n'est pas l'origine de l'insurrection *mais ce qu'elle est* devenue dans le discours terroriste et *la violence répressive* que ce discours a déchaînée. On se situe donc dans le domaine des représentations collectives et non plus dans celui de la seule matérialité des faits. Faut-il pour autant évacuer le problème des causes de l'insurrection ? Nous ne le croyons pas, car le temps de la démesure, *celui du mythe*, est le deuxième moment du processus, et J.-C. Martin a le mérite de dissocier ce qui était jusque-là confondu. On attend donc, avec impatience, le deuxième volet du diptyque, tout en se demandant si dans cet imaginaire politique, il ne faut pas faire sa place à la chouannerie dont l'imagerie contamine souvent celle de la Vendée authentique.

Des chouans déchirés

C'est justement de chouans que se préoccupe Pierre Péan, dans un livre séduisant, à la fois chronique romanesque et témoignage historique de qualité. C'est avant tout *un règlement de comptes familial*. L'auteur penche à gauche, mais *reste fasciné par l'image* de sa grand-mère, hantée par le souvenir des haines passées, corsetée de certitudes sur un mode où les fermiers seraient toujours respectueusement dépendants de leur châtelain. A travers une correspondance authentique et passionnante, Pierre Péan ressuscite le *couple antinomique* de Jean Terrien, dit Cœur de Lion, et de Jacques *Defermon, constituant*, conventionnel, député aux Cinq Cents et finalement comte par la grâce de Napoléon. Le premier, chef chouan redouté, était l'un des fermiers du second, avocat au parlement de Rennes. Lien vassalique, que les violences de la guerre ne parviennent pas à rompre vraiment.

Tout se passe autour des deux domaines des Defermon, du côté d'Ancenis, là même où la Vendée se fait chouannerie, à moins que cela soit *le* contraire. Le récit nous conduit des événements de janvier 1789 à Rennes, à l'équipée romanesque de la duchesse de Berry tentant de ressusciter Vendée et chouannerie contre l'usurpateur, fils de régicide. Jean Terrien est toujours là, rivé à ses convictions, témoignant à sa *manière du mythe chouan*. Parfois l'historien frissonne d'inquiétude devant certains raccourcis, certaines approximations qui confortent une imagerie républicaine traditionnelle. Mais la qualité des documents longuement cités, l'alacrité et la chaleur du style font pardonner ces petites *violences faites* à Clio.

ROGER DUPUY.

★ LA VENDÉE ET LA FRANCE, de Jean-Clément Martin, préface de François Lebrun. Le Seuil, 410 p., 135 F.

★ LES CHAPELLIÈRES, UNE TERRE, DEUX DESTINS EN PAYS CHOUAN, de Pierre Péan. Albin Michel, 364 p., 120 F.

• HISTOIRE LITTÉRAIRE

Les missives de Larbaud à son éditeur hollandais

LA *Correspondance Valery Larbaud-Alexandre Marius Stols*, publiée dans l'intégralité des lettres retrouvées, présente quelques caractères remarquables : il s'agit là, entre un écrivain et un *éditeur*, d'un échange exceptionnellement raisonnable, sans crise ni drame, d'une *relation* étonnamment durable qui va de 1925 à 1951 – malgré l'accident cérébral qui foudroie Larbaud en 1935 – et de l'expression d'un rapport *purement* professionnel qui n'atteindra jamais ni l'amitié franche ni le ressentiment sournois... Probablement faut-il imputer la responsabilité de cet équilibre rare entre commerce et création à l'affabilité de Stols, éditeur-imprimeur hollandais qui, depuis 1925, s'ouvrait au « marché » français et publiait des auteurs contemporains comme Claudel, Valéry, *en* tirages de luxe pour bibliophiles.

Très respectueuses des suggestions et demandes de *Lar*baud, ses lettres évoquent les épreuves à corriger, ou à re*corriger*, les chèques envoyés, les « services » distribués, justifient les tirages et les choix de papier. Inlassablement. Elles valent donc par ce qu'elles révèlent *du travail*, de la technique d'édition et d'impression... Les missives de Larbaud peuvent se permettre d'être plus disertes : l'*enjeu, pour lui, est* évidemment moins important, car, pendant longtemps, Stols n'a publié isolément que des textes déjà parus en revues ou en recueils. Larbaud peut donc, du haut des vingt années qui le séparent du jeune Néerlandais, évoquer sa fidélité à Gaston Gallimard, à la *NRF*, ses différends avec la revue *Commerce* – qu'il a fondée avec Fargue et Valéry, en 1924, – ses ennuis avec Adrienne Monnier – « *fountain head* » de toutes les médisances colportées sur lui à Paris, – et ainsi apparaître aussi éloigné que possible de « *l'homme des sleepings et des capitales* », du « *chanoine-conquistador du plaisir et des littératures* » que décrivait Marcel Arland (1)...

Que dire aujourd'hui du « mérite » de cette correspondance Larbaud-Stols ? *Le fait* de publier ces lettres répétitives, mais représentatives de l'histoire de l'édition – certes moins passionnantes que les autres correspondances de Larbaud, avec Marcel Ray, Francis Jammes, André Gide, Léon-Paul Fargue, Henri Pourrat, – ne pose en réalité qu'un seul problème d'ordre déontologique : Larbaud n'écrit-il pas, le 14 novembre 1931, en établissant pour *Stols* le plan idéal de ses œuvres complètes : « *Pas de posthumes. Pas de recueils de lettres. Pas de livres faits avec des préfaces écrites pour des ouvrages de contemporains, les réponses aux enquêtes, etc.* » Mais les Editions des Cendres, qui ont déjà publié *Lettre aux imprimeurs* et un texte autobiographique de Larbaud resté inédit, *Mon itinéraire*, n'ont pas voulu s'arrêter à de telles consignes. Cependant, la présentation de cette correspondance (deux volumes dans un coffret, l'un pour les missives, l'autre pour l'index alphabétique des personnages, revues et livres cités, pour la bibliographie, la notice biographique de Stols, pour quelques lettres entre l'imprimeur et *la* veuve de l'écrivain) répond à l'un des vœux de Larbaud : « *Je n'hésite pas à dire,* écrivait-il à son éditeur, *que je préfère voir le commentaire publié à part, pour le consulter au besoin, et n'avoir entre les mains que le texte, nettement imprimé, encadré de marges bien blanches, en un volume propre, agréable à la vue et au toucher, et d'un format commode.* » Et c'est ainsi que Larbaud fut exaucé sans l'être...



ROGER VIOLLET

Valery Larbaud.

CLAIRE PAULHAN.

★ VALERY LARBAUD-A. M. STOLS : CORRESPONDANCE 1925-1951. Edition établie par Christiane et Marc Kopylov, avec une introduction de Pierre Manillon. Editions des Cendres (8, rue des Cendriers, 75020 Paris), deux volumes (320 p. et 112 p.) sous coffret, 240 F.

(1) Préface à l'édition de Larbaud dans la Pléiade, Gallimard, 1957.

• ROMANS

Henri Troyat

(Suite de la page 11.)

Très souvent, un roman se referme sur lui-même sans que les acteurs demandent à revenir sur scène. Ils ont fait leur tour, chanté leur chanson, crié leur désespoir. Ils n'ont plus qu'à disparaître dans une trappe. Je me sens délivré d'eux à tout jamais. Néanmoins il ne faut pas se fier aux apparences. Parfois, tel ou tel d'entre eux, que je croyais enterré sous une bonne épaisseur de poussière et d'oubli, resurgit dans ma cervelle avec des couleurs toutes fraîches. J'avais juré de ne plus m'occuper de lui. Et voici que je prête l'oreille à son histoire. Voici que, derechef, je trace son nom sur une feuille de papier. Ai-je raison, ai-je tort de renouer avec lui ? Les liaisons réchauffées sont souvent néfastes. Qu'importe ! Puisque l'un de mes personnages préférés exige que je me penche à nouveau sur son sort, je ne puis refuser de le faire. C'est, je l'avoue, ce qui vient de m'arriver avec la jeune héroïne du *Troisième Bonheur.*

H. T.

Les cruautés du « troisième bonheur »

QU'IL publie de vastes panoramas romanesques à la russe comme *Tant que la terre durera*, une saga de la France éternelle comme *les Semailles et les Moissons*, ou qu'il replonge son public dans une de ses biographies des grands noms de la sainte Russie, *Gogol, Tolstoï, Lermontov, Alexandre le Grand*, Henri Troyat a toujours témoigné de son essentielle fidélité : à des thèmes, à soi-même. Rien d'étonnant au fond à le voir témoigner en faveur des personnages qu'on prolonge ou qu'on ressuscite d'un livre à l'autre : pour le plaisir de rester amis, de découvrir comment ils vieillissent, pour avoir de leurs nouvelles.

Son nouveau roman, *le Troisième Bonheur,* est donc une suite au célèbre *Viou*. Sylvie, dite Viou, a maintenant vingt et un ans. Elle fait un travail précaire chez une dame qui tient une sorte d'agence immobilière, et tout irait assez bien si sa mère, qui déjà lui causait bien du tourment quand elle avait huit ans, ne venait de tomber amoureuse. Dans *Viou*, Henri Troyat nous montrait le désarroi d'une enfant orpheline de père. Dans *le Troisième Bonheur,* il nous montre la même, désespérément fidèle à son beau-père et décidée à ne pas entrer dans les raisons qu'aurait sa mère de changer une troisième fois de compagnon. Viou n'a d'ailleurs pas tort de s'inquiéter : le beau-père en question se suicide, et la mère qui décidément sème la mort sur son passage, se remarie bien vite avec son nouvel amoureux. Viou essaie de comprendre, ne comprend pas, rompt tout lien avec sa mère et se prépare à mettre au monde un enfant qu'elle baptise Xavier, du nom du beau-père mort.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **LE TROISIÈME BONHEUR, d'Henri Troyat, Flammarion, 187 p., 75 F.**

– *Viou* a paru aussi en Castor poche (Flammarion, 1984).

Portrait d'un ensorceleur

Dans la « galaxie » de Georges Walter, un fils de la grâce fascine tous les autres personnages.

AUSSI chaleureux soit-il, aussi appliqué, un article consacré à un tel livre peut-il en approcher la hauteur ? Ce n'est pas que l'on se sente les bronches fragiles au point de redouter certaines altitudes. Mais, enfin, la pudeur s'interpose au moment de suivre Georges Walter dans les multiples stations d'un pèlerinage fervent.

Roman d'initiation ? Hymne à la poésie ? Célébration du spectacle, si l'on ne perd pas de vue l'étymologie du mot « personne » : masque de théâtre ? Enchevêtrement du rêve et du réel ? Que dire sinon que, moraliste, artiste, érudit qui a arpenté les sentiers les plus cachés, se désaltérant à des sources que peu connaissent, Georges Walter offre aujourd'hui à ses lecteurs l'inappréciable honneur d'aborder un grand livre.



Dessin de BERENICE CLEEVE.

C'est un monument à l'amitié qu'il a édifié. Le héros en est Jérôme Restour. Il fait penser à la phrase de Guillaume de Humboldt : *« L'homme doit vivre pour lui-même, pour le développement le plus complet de ses facultés. »* De cette détermination innée émane une force qui fait que les plus ornés de préciosité comme les bergers les plus simples (mais remplis du pouvoir que confèrent les longs tête-à-tête avec la nature) sont fascinés par ce jeune garçon. C'est un fils de la grâce. Il peut aussi bien cuisiner un poisson qu'indiquer que *« chez les Bambaras le même mot signifie tout et rien »*, raconter le désert et commenter Dostoïevski, parler de son séjour chez les dominicains, comprendre que la banalité et le quelconque ce n'est pas rien, fuir *« l'insolente survie de l'insignifiant »* et se dire que *« c'est une aventure aussi que d'écarter une aventure »*, attirer du même regard les chiens perdus et foudroyer les fâcheux. Seuls s'offusquent de son existence les médiocres qu'aucune vulgarité ne rebute et qui souhaitent que les raisons les plus basses soient obstinément les plus vraies. Quant à la jeunesse, celle qui quête l'absolu, elle ne peut que s'engouer d'un tel être et en subir l'emprise.

On ne raconte pas un tel livre, et ne percevez là aucune dérobade. Des personnages passent, familiers de la galaxie Walter, comme Mathias l'horloger, pour qui rien *« n'est plus insupportable que l'ascèse du silence »*, conscient de l'hospitalité que trouve en lui la rêverie mais qui, loupe vissée à l'œil, ne peut s'empêcher de cultiver dans son échoppe la luxuriante fleur d'imagination.

L'épouse de Mathias Landor, de même, est présente, elle que l'exil rend circonspecte jusqu'à l'obsession et qui a de l'insolite une sainte horreur. Et puis il y a le professeur Froumesol, sorti de l'univers de Vialatte (lequel appréciait tant l'écrivain Walter), que la philosophie imprègne et que *« le néant de ses contemporains suffoque »* ; Laurent de Guérande qui souhaiterait avoir un *« cerveau de pendule »* lui permettant de ne plus penser et de s'ennuyer ne serait-ce que vingt-quatre heures ; Armingaud le Jeune chez qui la mémoire ne laisse pas de repos ; Christophe Remèze *« paré du nom de poète comme d'une palme de martyr »* ; Raymond Cheylan, *« enfant du pays des hommes aux yeux violets »*, chez qui le silence est la langue maternelle ; le nègre Janvier, héros de Craonne, balayeur de l'aube, portefaix, qui salue le Roi-Soleil comme un égal...

Un théâtre fellinien

Mais on n'en finirait pas, d'autant que l'envie nous saisit d'évoquer les coins de Paris – du côté de la rue du Moulin-d'Auvergne – que Walter décrit ainsi que Nice (quoiqu'il ne le précise pas) et encore tout un théâtre fellinien, avant Fellini, où sans relâche se pose la question : *« De tous les personnages que nous jouons lequel est nous-même ? »*

Jérôme disparu, la tribu des Pâles Fainéants, lassée d'attendre l'âge d'or, ne vivra plus que de souvenirs. Ainsi fuit la jeunesse, perdue vers on ne sait quelle immensité, quelle brousse, quelle gadoue, comme le nègre Janvier, monarque d'un royaume sans nom. Il n'en reste peut-être qu'un monde de cendres sur lequel on s'obstine à faire des signes. Ceux que nous adresse Georges Walter résonneront longtemps en nous ; ils confortent la suprématie d'un empire intemporel mais cependant si ardent.

LOUIS NUCERA.

★ **CHRONIQUE DES TROIS PALES FAINÉANTS, de Georges Walter, Grasset, 320 p., 98 F.**

• LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Les Pays lointains, de Julien Green

Peut-on aimer deux personnes à la fois ?

(Suite de la page 11.)

PARCE que *les Pays lointains* nous transporte en Géorgie au milieu du siècle dernier dans le monde à la fois guindé et brûlant d'un riche plantation, les lecteurs qui ne voient pas plus loin que leur champ de coton parlent d'*Autant en emporte le vent*. Le rapprochement n'a pas de sens et si, comme on le raconte, Green s'est arrêté d'écrire ce livre – commencé avant 1933 – devant le triomphe de la saga de Margaret Mitchell, il a eu bien tort. Encore heureux que la réussite de Denuzière avec sa proche *Louisiane* ne l'ait pas découragé une seconde fois !

Différence de taille : ici, la guerre de Sécession n'est pas commencée. Elle menace, comme un orage ; certaines femmes nerveuses la voient venir en rêve, mais enfin la poudre n'a pas encore parlé. On dirait d'ailleurs que cette appréhension ajoute au climat nostalgique et avive la course au bonheur, comme souvent les avant-guerres. Autre différence : l'héroïne de Green, Elisabeth, n'est pas une Sudiste de souche comme Scarlett, mais une jeune Anglaise émigrée par suite de revers de fortune. Elle découvre les mœurs du pays, en particulier l'esclavagisme (*la Case de l'oncle Tom* paraît au cours du roman). Ses amours, enfin, n'obéissent pas à la même configuration, sinon que les deux jeunes filles connaissent le déchirement, éminemment romanesque, d'épouser un homme tout en en aimant un autre...

LE drame d'Elisabeth tient plus précisément à son impossibilité de choisir entre deux passions de natures opposées mais complémentaires, et qu'elle rêve de vivre ensemble. Sur fond de fêtes continuelles, au milieu de cousins, de cousines et de serviteurs noirs, dans des senteurs de magnolias et de crêpes au sirop d'érable, l'héroïne rencontre tour à tour un certain Jonathan, bientôt parti pour l'Autriche avec une épouse métisse, et un certain Ned, le fils, encore étudiant, de son tuteur virginien.

Elle se fiancera à ce dernier, mais non sans continuer à correspondre avec le premier, à qui la lie le souvenir d'une étreinte unique. La sauvagerie qu'elle goûtait chez l'absent, chez l'époux lui répugne. Chacun a pris dans son cœur une place ineffaçable.

On peut croire un moment que le premier amant en date, Jonathan, va l'emporter. Il parle, dans ses lettres d'Autriche, de rompre son mariage, *« insensé »* encore que riche, semble-t-il, de joies des sens. Elisabeth est sur le point d'avouer à Ned l'existence de ce premier amour mal éteint. Ned, de son côté, accumule les maladresses. Conseillé par son père, il s'ingénie à priver Elisabeth de plaisir, selon les principes en vigueur dans le pays à cette époque. Sinon, précise le père, les femmes deviennent *« hystériques »* et, suprême extravagance, elles écrivent des romans...

UNE fois son mari satisfait et endormi, Elisabeth reste éveillée, les yeux grands ouverts dans le noir. Son amertume tourne au ressentiment. Jonathan n'a plus qu'à paraître : ce qu'il fait, à cheval, au coin d'un bois. Nouveaux émois. Elisabeth brûle de quitter Ned le ronfleur. Mais des liens subsistent, outre les questions de principe. Elle maintient qu'on peut aimer deux êtres à la fois. Sa mère, chez qui elle se réfugie, assure que *« toutes les femmes sont dans le même cas »*...

Le destin tranchera ; sans lésiner, puisque les deux hommes, affrontés pour une histoire de verre renversé, se tueront l'un l'autre dans un duel au pistolet. Elisabeth sera veuve et enceinte. Fils de Ned, l'enfant s'appellera Jonathan. Et la mère, tout anglaise et blonde qu'elle soit, demeurera au « pays ». A jamais, elle est du « Sud ». Jusqu'à sa mort la suivra le rêve de ces « pays lointains » où elle a connu l'amour, et les larmes.

Ce rêve, Julien Green s'y meut encore après plus d'un siècle et alors qu'il n'a connu lui-même le pays que comme étudiant venu de Paris. Tous les grands romans tirent leur force d'un monde secret de l'enfance ou d'avant la naissance, dont ils tentent d'apaiser les effrois, de braver les interdits, de réveiller les tendresses. *Les Pays lointains* exhale ce parfum particulier des soirées d'été où des enfants en tenue de bal roulent dans l'herbe, tandis qu'au bord d'une véranda les parents prennent le frais en fauteuil à bascule...

★ **LES PAYS LOINTAINS, de Julien Green, Le Seuil, 896 p., 159 F. Le Seuil réédite dans sa collection « Points », *le Malfaiteur*, de Julien Green, paru en 1956.**

• D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Le cœur secret de Buten-Buffo-Butterfly

★ MONSIEUR BUTTERFLY, de Howard Buten. Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Carasso, Seuil, 250 pages, 85 F.

« *JE prends les enfants au sérieux. J'en ai été un. C'est une des raisons pour lesquelles certains me croient fou.* » Ainsi se présene Hoover Sears, le protagoniste de *Monsieur Butterfly*, le troisième livre qui paraît en France de l'Américain Howard Buten. Le roman le plus tendre, le plus secret, le plus terrible. Le roman du malheur des enfants qu'on dit « anormaux »... Et des adultes qu'on dit « normaux ».

Howard Buten, lui aussi, prend les enfants au sérieux. Cet Américain de trente-six ans, originaire de Detroit, a surgi inopinément dans notre univers il y a plusieurs années avec un livre étrange et inoubliable. *Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué* (1), une terrible histoire d'amour qui aurait pu, évidemment, « déranger » les tartuffes et les protecteurs de l'enfance, mais qui a passionné les adolescents et qui est étudiée dans certaines classes des collèges et des lycées. Publié sans succès aux Etats-Unis, le livre, sorti en France à la fin de 1981, a atteint le tirage formidable de 750 000 exemplaires (club France-Loisirs compris !)... Il a porté chance à la collection de poche débutante dans laquelle il a paru, « Point-Virgule », Seuil, dirigée par Claude Duneton et Nicole Vimard, et qui, riche aujourd'hui de plus de cinquante titres, constitue, à l'attention des jeunes et des moins jeunes, une bibliothèque originale, un peu anticonformiste, sainement dérangeante, dont le ton comme la syntaxe reflètent bien la sensibilité des adolescents.

Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué — titre inspiré, concocté par le traducteur Jean-Pierre Carasso, qui eut immédiatement le coup de foudre pour le livre, — exposait le drame d'un garçon de huit ans enfermé à la résidence home d'enfants les Pâquerettes pour avoir aimé trop fort sa copine Jessica, une petite fille de son âge. Le deuxième, *le Cœur sous le rouleau compresseur* (2) nous racontait la suite, la fin du rêve d'enfance de Gil et Jessica devenus des « grandes personnes » qui ne savent plus comment garder le lien avec les enfants qu'ils ont été ; l'auteur et son traducteur avaient pensé, un temps, l'intituler : *Alors, j'ai mis ma cravate et je suis allé chez le psychiatre...*

MURIR ou ne pas mûrir, *that is the question... Monsieur Butterfly*, commencé avant *J'avais cinq ans*, terminé cette année, ne donne pas de réponse. « Roman », indique l'éditeur, sans vouloir faire oublier ce que le livre doit à l'expérience vécue par le romancier-clown-psychologue qui a fait tous les métiers, a refusé d'être médecin comme son père avant de travailler depuis une douzaine d'années dans une institution psychiatrique dans le Michigan, puis de faire des stages chez Tony Lainé, tout en terminant un doctorat de psychologie.

Comme son personnage principal, Howard Buten a certainement cru quand il était petit qu'il y avait des enfants qui naissaient avec la peau trop blanche et le nez rouge. Avec l'âge, il s'est aperçu que c'étaient simplement des hommes maquillés, et il est devenu clown, faisant des tournées dans les institutions, les hôpitaux et les salles de spectacle d'Amérique, sous le nom de Buffo. Comme Hoover Sears, alias Monsieur Butterfly, qui vit de plus en plus difficilement d'une profession devenue obsolète à cause de la vidéo, de la télévision, des clips et de la musique rock, malgré son invention géniale du *« nez autocouinant »*. Sa visite à l'hôpital des Enfants nous est une terrible épreuve. *« Mon premier arrêt fut dans une petite salle réservée aux enfants dont on venait d'enlever les amygdales (...). Je faisais de mon mieux pour n'être qu'à moitié drôle parce que je savais qu'en riant, ils se feraient mal à la gorge. »* Dans les autres salles, les enfants qui pouffent en le regardant portent des plâtres, des gouttières, des harnachements compliqués, tel le petit garçon aux cheveux en brosse dont *« la nuque avait été cassée quand quelqu'un l'avait fait tomber de la balançoire pour rire... »*, A l'étage des enfants atteints de maladies incurables *« ce sont eux qui ont le plus ri »*. Plus haut, ce sont ceux qui sont atteints de maladies mentales, et qu'on ne veut plus garder par manque de personnel et qu'on va placer chez des particuliers « en résidence » dans le cadre d'une nouvelle politique : le « Programme d'Aide au Reclassement Résidentiel des Handicapés mentaux ».

Sous son maquillage, le clown observe : *« Un panorama de difformités, d'odeurs, de bruits et de chaleur, tandis que vingt-six petites personnes se faisaient du mal contre les murs dans un embrouillamini d'yeux mal assortis et de têtes qui battaient la mesure contre le ciment (...). Les enfants furent rassemblés comme un troupeau en tas sur le plancher devant moi et se mirent à me regarder dans toutes les directions en faisant beaucoup de bruit pendant que je gonflais mes ballons, humais ma fleur arroseuse et jonglais avec mon chapeau. Je me suis senti tout con. »*



Howard Buten.

Ce sera son dernier spectacle. Il va, contre une maigre mensualité, prendre chez lui quatre de ces psychotiques profonds pour lesquels l'hôpital ne peut rien. Vivre avec eux. Trois garçons et une fille de onze-douze ans : Mickey, un grand maigre latino et schizo qui mange ses jouets et ses habits, se parle en utilisant plusieurs voix et se masturbe devant n'importe qui ; Ralph, un mongolien qui *« chie dans ses chaussures »*, se cogne la tête contre le mur très doucement et parle d'une voix gutturale et incompréhensible (*« Je le comprends très bien. C'est encore une raison pour laquelle certains me croient fou »*) ; Harold, un grand garçon aux yeux affolés, tremblant de peur, qu'on a découvert attaché au pied d'un lit de fer où il avait été battu par son père dont il ne cesse de répéter les invectives ; Tina, la fille, née avec les deux jambes tournées vers l'arrière et qui rêve de devenir danseuse. (*« Ses jambes ne fonctionnent pas. Si elles fonctionnaient, elle serait capable de marcher à reculons sans avoir à se retourner, comme une espèce de rétroviseur ambulant (...). Elle a douze ans et elle est vachement plus intelligente que moi. »*)

LE clown triste et reconverti ne se veut ni éducateur ni thérapeute. Il raconte la vie quotidienne avec ces êtres bousillés : les repas qui se terminent dans la pagaille et la gadoue d'aliments, le tournoi loufoque de tennis de table où tous se défoulent armés de leur raquette, la représentation de *Madame Butterfly* devant les représentants de la Commision des Méthodes et Moyens qui est une vraie catastrophe avec la masturbation de l'un, la défécation du second, la vomissure de la troisième, les hurlements de celui à qui son père a fait trop longtemps tenir le rôle de punching-ball et qui répète *« Je vais te sortir les boyaux »*...

Un comportement qui ne coïncide pas avec les critères de la thérapie normale selon les autorités outragées venues rechercher les enfants. *« Cela ne se fait pas. C'est mal ! Refermez votre braguette, jeune homme, ou vous irez au piquet... »*. Ces enfants qui frissonnent, se débattent, ne savent même pas s'ils frappent l'autre ou eux-mêmes, lèchent leurs déjections et leurs larmes.

« Vous ne pouvez pas me les reprendre. J'ai besoin d'eux. Je suis eux », supplie l'ex-clown devant les représentants de l'Administration qui lui reprochent de *« ne rien faire »*. Tina plaide pour lui : *« Ce qu'il fait ? Il veille sur nous au beau milieu de la nuit, il s'endort près de nous sur nos lits quand un cauchemar nous a réveillés et nous fait trop peur... Il rit. Et il nous fait rire aussi. A l'hôpital, personne ne rit jamais... Il est comme nous vous comprenez... »*

LE dressage des enfants, *« l'extinction des comportements inappropriés »* — masturbation, utilisation du langage sans relation d'objet, gazouillis, malpropreté, etc., — doivent-ils être une fin ? *« Pour être en mesure de fonctionner au sein de notre société, il est tout simplement impossible de faire n'importe quoi et, en tout cas, certaines choses »*, affirment les fonctionnaires qui *« gèrent les comportements »*. Buten lui-même a vécu quelque temps avec un enfant autiste et on retrouve chez lui la démarche d'un Fernand Deligny quittant les institutions organisées pour donner un « lieu de vie » à Jean-Marie l'autiste qui sait faire le pain, travailler le bois, mais reste enfermé en lui-même. L'enfant est un individu. Il n'est pas forcément créé pour être socialisé, intégré, reproduire ce que la société attend de lui. Il faut parvenir à ce que Buten nomme *« le cœur secret »* (*« Seul survit le cœur secret/ Seul reste en vie le rêveur »*, note-t-il en épigraphe). avec la volonté d'aller au fond, de trouver un lien avec les enfants. Sans se préoccuper de la bêtise ambiante ou de la perversion de ceux qui imagient que les enfants sont des pervers en devenir...

Monsieur Burterfly, est une expérience, une recherche dans les profondeurs d'un monde secret. *« Dites-moi pourquoi le cœur humain rouille si facilement et n'est plus récupérable »*, demande-t-il. Peut-être le dénouement, la chute « optimiste » en forme de conte de fées à la manière de *Limelight* ou des *Lumières de la ville* arrivent-ils trop abruptement ? Tina danse, mais il n'y a pas d'espoir pour Harold, l'enfant trop battu. Buten veut croire qu'on triomphe plus aisément des troubles génétiques que des malformations acquises.

A noter que, pour la première fois, l'auteur de *Quand j'avais cinq ans* est admis dans la collection du « Cadre vert », comme s'il avait suffisamment grandi — en tant qu'écrivain — pour transporter son monde de tarés et de paumés, sa syntaxe vivante et antiacadémique chez les « grands », hors des collections de poche.

POURTANT, il garde le désir de rester le clown Buffo, celui qui ne parle pas, avec ses ballons de baudruche qu'il tortille pour en faire des bêtes ou des hélicoptères, avec ses instruments de musique et son balai, son nez rouge et sa poubelle-coffre à jouets ; il chante l'opéra, danse un ballet branlant mais presque classique, et l'on comprend comment l'écrivain, le clown, l'ami des enfants ne sont qu'un, cherchant le contact par la tendresse, la pudeur et le gag. L'un rit l'autre non. Même si vous ne voulez pas lire, allez donc voir *Buffo*, le spectacle de Howard Buten pour petits et grands.

★ BUFFO. Théâtre le Tintamarre. Tous les jours, à 21 h. 30. Relâche dimanche et lundi. 10, rue des Lombards, Paris-75004 (métro Châtelet). Tél. : 48-87-33-82.

(1) Trad. Jean-Pierre Carasso. Seuil. Coll. « Point-Virgule », 1981.

(2) Coll. « Point-Virgule », 1984.

Ulysse à Auschwitz

(Suite de la page 11.)

Sur ce sol brûlé, arasé, sur cette terre où l'on a entrepris d'éradiquer l'humanité de l'homme, l'image d'Ulysse rayonne d'un intense appel : il est tard, Primo et son camarade sont arrivés aux cuisines et il se peut bien que demain ils soient morts tous les deux. Mais par-delà le temps, l'histoire, la différence des langues et la mort, un court instant leur aura rendu leur humanité, l'imprescriptible qualité attachée au nom d'homme. Un héritage de raison, de connaissance et de foi, avant, comme chante l'Ulysse de Dante *« que la mer ne se soit sur nous refermée »* *(che'l mar fu sopra noi rinchiuso)*.

Une tension calme anime ce chapitre, une émotion toujours retenue au bord des larmes : l'exactitude d'une prose vouée à la revisitation de la vie, à la transmutation de la douleur en pensée, une clarification cathartique de la souffrance en plénitude assagie, apaisée. Car, dit le proverbe yiddish placé en exergue du *Système périodique* : *« Il y a de la douceur à raconter le malheur passé. »* *(Iber-gekumene tsores iz gut tsu dertseylin)*. Ce principe guide les autres livres de Primo Levi : *la Trêve, la Clef à molette, Maintenant ou jamais* (4) et une autobiographie d'un genre tout à fait exceptionnel, *le Système périodique*, livre surprenant où se rejoignent les *deux âmes* de l'auteur, celle du scientifique et celle de l'écrivain. Chaque chapitre, en portant le nom d'un élément chimique, se place en effet sous son signe, au sens propre ou au sens métaphorique.

Au sens propre, les ancêtres de Primo Levi analogues à l'argon, gaz inerte, qui ne se combine à rien ; au sens propre, son ami Sandro, un *« homme de fer »* qui parlait *« comme personne ne parle, qui ne disait que le noyau des choses »*. Mais les rencontres de basard ne sont pas moins belles : celle du chercheur d'or, dans la cellule où le jeune partisan capturé attend la mort en lisant avec acharnement, pensant au peu de temps qui lui reste, tandis que roulent sous sa fenêtre grillagée les eaux aurifères de la Dora *(Or)*. Ou, dans *Zinc*, le souvenir d'une expérience ratée du temps de ses études, moment infime de la grande bataille de l'existence, bataille *« contre l'obscurité, le vide, les années hostiles qui survenaient »*.

La matière et l'esprit

La merveille de la chimie est qu'elle vous met au plus près du cœur des choses ; de la matière, la *« hylé »* des Grecs, le « Grand Courbe » contre lequel s'était battu Peer Gynt. Matière qui ne peut rester impénétrable face aux mille ruses que déploie l'homme pour la vaincre, face aux ruses de l'homme aux mille tours, Ulysse. Et si la chimie est le lieu de toutes les métamorphoses, celle que nous raconte le chapitre *Cesium* n'est ni la moins curieuse ni la moins émouvante. Chacun de ses morceaux (autrement dit, des fragments de pierre à briquet, pour vous et moi qui avons tout oublié de nos cours de chimie) peut valoir à Primo et à son ami Alberto un morceau de pain dans l'univers concentrationnaire ; miracle d'une transmutation que l'alchimie n'avait pas pressentie et que l'Evangile ne rapporte pas.

A Primo Levi la chimie a très tôt révélé l'existence du cycle par où communiquent la matière et l'esprit, le monde des choses et l'histoire : le cadmium est le fils lointain de Cadmos, qui sema les dents du dragon ; le monde est plein de Nicolas et de Kobolds, fils du cobalt et du nickel, issus des entrailles angoissantes de la terre. Primo Levi est un homme des lumières, notre contemporain et celui de Diderot. Leur vision est identique, de la *« grande chaine des êtres »* qui va du minéral au végétal, du végétal à l'animal et de l'animal à la conscience.

Le texte qui conclut *le Système périodique*. — *Carbone* — est d'une totale beauté, et sa lecture nous étreint d'une grande émotion : une molécule de carbone entreprend son odyssée à travers la matière et les siècles ; se dégage de la roche où elle était prisonnière ; séparée d'un atome de calcium et volant dans les airs, elle est absorbée par un faucon, qui l'expulse de ses poumons ; puis elle se dissout dans l'eau d'un torrent, se voit *« prise au piège de l'aventure organique »* dans la carapace d'un insecte et termine provisoirement sa course dans le cerveau de celui qui nous en conte l'histoire.

A son tour maintenant, lui aussin est rendu au grand cycle. Mais ses livres sont là, où subsistent cette conscience vigilante, cette constante vigilance, la certitude que faire la science et penser l'homme ne doivent pas être séparés. Et que l'héritage de l'homme est tout entier dans sa capacité patiente, discrète et sans éclats, comme fut la vie de Primo Levi, de transformer l'épreuve en connaissance et la douleur en conscience.

DANIÈLE SALLENAVE.

★ LILITH et LE SYSTÈME PÉRIODIQUE de Primo Levi, Liana Levi, 224 p., 89 F ; Albin Michel, 278 p., 95 F.

(4) *La Clef à molette*, Julliard, 1980 ; *Maintenant ou jamais*, Julliard, 1983.

Culture

THÉATRE

A Reims : « Faust », de Goethe

Le grand œuvre de Denis Guenoun

A l'automne dernier, Denis Guenoun succédait à Jean-Claude Drouot à la tête du Centre dramatique national de Reims. Pour son premier spectacle, il a choisi le Faust, *de Goethe, une de ces « épopées de l'esprit », qu'il affectionne.*

Pour Denis Guenoun, *Faust* est l'un des mythes fondateurs de notre sensibilité moderne. Cet homme – qui pactise avec le diable pour assouvir ses désirs, satisfaire sa curiosité intellectuelle, et connaître le cœur du monde – est le symbole de la condition humaine, écartelée entre le bien et le mal.

« Qu'est-ce que l'épique ? » s'interroge, depuis toujours, Denis Guenoun. Pierre par pierre, chacun de ses spectacles tente d'apporter une réponse. Du Moyen Age (*la Chanson de Roland*), à la tragédie grecque (*Agamemnon*), ou à la Renaissance (*le Printemps*), Denis Guenoun brosse de larges fresques dont l'homme, l'Histoire et le cosmos sont les héros : autant d'*« épopées de l'esprit dont l'aventure est tout entière mentale ou culturelle »*.

Le premier *Faust* de Goethe, que Denis Guenoun met en scène (dans la traduction de Gérard de Nerval) s'inscrit aussi dans la suite logique de son travail d'écriture personnelle entamé avec *le Printemps*, donné en 1985 à Château Vallon. C'est le premier épisode d'une *« tétralogie, en trois tragédies, une comédie »* dont le second, *la Levée*, sera créé la saison prochaine : *« Il y sera question de la Révolution française, de la manière dont elle a été perçue par la génération préromantique allemande, qui, précisément, avait choisi* Faust *comme personnage fétiche. Et Faust – le personnage historique – est également le contemporain de Michel-Ange, le héros du* Printemps.

De ce long commerce avec Faust, le projet personnel de Denis Guenoun sort sinon infléchi, du moins enrichi : *« D'ordinaire, le personnage épique est un héros positif. Faust, lui, est travaillé sans cesse par le négatif, il est habité par une sorte de faille intérieure. »* Le va-et-vient permanent de l'écriture, entre le concret et l'allégorie, passionne enfin Denis Guenoun. D'où l'extrême difficulté de monter cette pièce : *« Elle est, toutes les deux lignes, un défi à la théâtralité. Comment, par exemple, mettre en scène la magie, le prodige. Comment donner à entendre ces dialogues totalement métaphysiques ? »*

La mise en scène de *Faust* apporte quelques réponses. Le spectacle dure cinq heures, en deux parties, « Le pacte » et « Marguerite ». Un découpage qui respecte l'esprit de la pièce, et celui de la traduction de Nerval : *« La première partie est très métaphysique, et l'univers dans lequel l'affaire se débat est exclusivement masculin. C'est quand Faust entre dans la cuisine de la sorcière qu'apparaît un univers féminin, et que celui-ci fait, en quelque sorte « déborder les questions ».*

Difficile de juger de l'ensemble du spectacle quand les contraintes du calendrier (et une tournée prévue, annulée), ne nous ont permis d'en voir que la première partie. On peut simplement deviner un parti-pris, des couleurs. La référence à la tragédie grecque est omniprésente dans le décor (Jean-Michel Bruyère). C'est un lieu unique, une aire de jeu circulaire, ceinte, sur l'un de ses cotés, par des gradins en ruine. Une flamme brûle en son centre. On ne peut s'en approcher, sous peine d'y brûler.

Le dieu de Denis Guenoun (la pièce de Goethe s'ouvre sur un dialogue entre les anges, Mephistophelès et Dieu) est une divinité orientale féminine (Michèle Foucher), un peu mutine. Mephistophelès est interprété à la manière du chœur antique, par plusieurs comédiens. Un parti pris original, qui affaiblit peut-être l'affrontement dramatique de Faust et du diable, mais que Denis Guenoun justifie : *« Le conflit entre le Bien et le Mal n'est pas frontal. Mais beaucoup plus complexe : Faust, pour comprendre la secret des choses, doit passer par le Mal. Le diable prend plusieurs formes dans la pièce de Goethe. Il est sans cesse entouré de sa bande d'esprits. Et Faust s'adresse souvent à lui avec un « vous » pluriel. »*

La musique enfin, omniprésente, sert parfois de « pont » magique d'une scène, d'un lieu, à l'autre. Une sorte de continuo (Ismaël Safwan) soutend parfois les dialogues. Denis Guenoun a orchestré lui-même les chansons de la pièce, comme des ritournelles de cabaret populaire. Elles sont en adéquation avec le parti pris de jeu de cette première partie. Autour de Faust (Patrick Le Mauff), les personnages sont traités de manière prosaïque, voire parfois bande dessinée. Elisabeth Macocco, Marguerite, n'apparaît donc que dans la deuxième partie.

Denis Guenoun la voit comme une *« sainte, un personnage prodigieux, qui commence comme une collégienne et finit comme un Christ en croix »*.

ODILE QUIROT.

★ Dernière le vendredi 16 avril, à 19 heures. CDN de Reims. Tél. : 26-40-11-40.

BERNAND.



Denis Guenoun, Patrick Le Mauff et Michèle Foucher.

Le septième art et la politique du ministère de la culture

L'optimisme raisonné de « M. Cinéma »

Le Centre national de la cinématographie vient de rendre publics les chiffres officiels de l'activité du cinéma français en 1986. La fréquentation est en baisse (–5%, soit 163,4 millions d'entrées), la production en régression (134 films produits 151 l'an passé, pour un investissement de 1 777 millions de francs contre 2 012 millions en 1985).

Dans cette situation, il convenait de s'interroger sur la politique actuelle du ministère de la culture, qui, par un système d'aides sélectives (aide directe, avance sur recettes, aide à l'exploitation), peut peser sur l'évolution et la santé du cinéma français. Nous publions ci-dessous un entretien avec M. Dominique Ambiel, chargé de mission auprès de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication et responsable du secteur cinéma.

« Le cinéma français n'est pas en grande forme : baisse de la fréquentation, notamment à Paris, faveur grandissante du public pour les films américains et concurrence avivée de la télévision avec la création de deux nouvelles chaînes généralistes. Le « M. Cinéma » de François Léotard ne se ronge-t-il pas les sangs ?

– La situation est certes difficile, mais je voudrais avant tout souligner que le cinéma français est en bien meilleure posture que ses voisins européens. Cela est certainement dû au système de soutien automatique. Ce système permet de prélever sur chaque place de cinéma vendue une taxe portée cette année à 11,5%, y compris pour les films étrangers projetés en France. Ce soutien est une idée géniale à laquelle nous n'avons pas voulu toucher.

» Nous pensons d'ailleurs a en augmenter le montant dans des proportions qui compenseraient à peu près la baisse de la TVA sur le prix des places, que nous espérons bien obtenir du ministère des finances au budget de 1988.

– Il existe aussi plusieurs dispositifs d'aides sélectives du ministère de la culture, comme l'aide directe du ministre, créée par Jack Lang, et l'avance sur recettes, plus ancienne. Vous avez supprimé la première et modifié la seconde. Dans quel but ?

– Ces aides sélectives représentent une ponction sur les recettes de la taxe de soutien automatique. Certains pensaient qu'il fallait donc les supprimer et les redistribuer sur l'aide automatique. Ce n'est pas ce que nous avons décidé.

» Prenons le cas de l'aide directe qui s'est élevée à 18 millions de francs en 1986. Parce qu'elle est totalement sélective et discrétionnaire – ne l'appelait-on pas la « cassette du ministre ? » – nous avions pensé la supprimer purement et simplement. Depuis 1983, elle a pourtant permis de financer vingt-six films (vingt-deux longs métrages étrangers et quatre français). La France s'honore d'aider les grands metteurs en scène étrangers et doit bel et bien rester une terre d'accueil. C'est pourquoi nous avons préféré *transformer l'aide directe en un système* de coproduction conventionnelle avec les pays étrangers.

– Ces conventions ont-elles été bien accueillies par les partenaires étrangers ?

– Nous avons passé des accords avec le Brésil, le Canada, la RFA, la Suisse et la Belgique. Ce sera bientôt le tour de l'Italie. Chaque coproduction bénéficiera d'une aide de 3 à 4 millions de francs en moyenne, accordée par une commission formée de trois professionnels français et de trois professionnels étrangers. Cela permet, d'une part, de responsabiliser au mieux les deux parties et, d'autre part, d'avancer sur le chemin de la création d'un fonds de soutien européen à la production et à la distribution. Ainsi apparaîtront des films qui ne seront plus italo-germano-hispano-français mais, par exemple, un grand film allemand avec des capitaux européens. Nous estimons que c'est le meilleur moyen de lutter contre l'envahissement par le cinéma américain et d'aller à la conquête des 320 millions de spectateurs de la Communauté.

A la conquête des publics étrangers

– Pourquoi avez-vous modifié le système de l'avance sur recettes dont on reconnaît de toutes parts qu'il est excellent ?

Certains producteurs nous ont demandé, à notre arrivée au ministère, de supprimer l'avance sur recettes. Cette aide, d'abord destinée à permettre à de nouveaux talents de pouvoir s'exprimer, est devenue petit à petit un encouragement non plus au premier film mais aux projets ambitieux de créateurs souvent confirmés. C'est pourquoi nous avons modifié la structure chargée de la dispenser. La commission d'avances est aujourd'hui composée de deux collèges, l'un pour les premiers et seconds films, l'autre pour le troisième et les suivants.

Là, comme pour l'aide à la coproduction, nous pensons que la meilleure façon de dispenser des fonds publics est de confier cette tâche à des collèges de professionnels reconnus, choisis sans exclusive, de la manière la plus éclectique possible : talent, intelligence, variété des horizons professionnels. Elle comprend ainsi désormais des gens aussi différents que Christian Fechner et Patrice Chéreau, Régis Wargnier et Philippe de Broca. La présidente, Isabelle Adjani, est entourée de deux vice-présidents qui ont valeur de symbole. Il s'agit d'Alexandre Mnouchkine pour le premier collège et de Luc Besson pour le second.

– Vous avez souhaité aussi que cette commission « new-look » aide des films susceptibles de dégager des recettes qui remonteraient à elle. N'est-ce pas prendre le risque de passer, au nom d'une certaine rentabilité, à côté de jeunes cinéastes de talent ?

– L'avance doit générer des recettes. Dans les années passées, seulement 5 à 7 millions de francs sont remontés des films aidés à la commission. Cela n'est pas assez. Certes, une partie des aides peut être investie à fonds perdus car il s'agit d'un investissement culturel et non financier. Si deux ou trois films aidés ne marchent pas mais permettent de découvrir les Resnais ou les Bresson de demain, c'est très bien mais il faut aussi que la commission aide des films qui vont vers le grand public et, peut-être aussi et surtout, vers les publics étrangers.

– TF 1 est aujourd'hui privatisée, les cinquième et sixième chaînes sont désormais généralistes. N'êtes-vous pas inquiet des menaces qui pèsent ainsi sur le cinéma ?

– Les rapports du cinéma et de la télévision tiennent tout particulièrement au cœur de François Léotard. S'il ne peut y avoir de télévision sans cinéma, il ne peut y avoir de cinéma sans télévision. Tous deux sont complémentaires. C'est pourquoi la taxe perçue sur les ressources de la télévision pour favoriser la création au cinéma et à la télévision a été relevée au budget de 1987 de 4,5 % à 5,5 %. Cela devrait permettre de dégager cette année une somme de 550 millions de francs dont 35 %, contre 27 % en 1986, iront au cinéma, soit 21 millions supplémentaires.

La télévision, c'est 4 milliards de visions de films par an. Elle doit donc être considérée comme un exploitant et payer sa contribution, d'autant qu'elle acquiert les copies à un prix très bas, de 1 à 2 millions de francs en moyenne, et s'en sert comme produit d'appel pour la publicité et les programmes.

– Dans ce contexte, les quotas de films diffusés à la télévision sont-ils assez draconiens ?

– Nous avons décidé de formaliser encore plus la barrière sur les quotas de films français qu'une chaîne doit diffuser dans l'année. La barre des 50% qui lui est imposée n'est plus simplement une clause du cahier des charges mais un article de la loi sur l'audiovisuel. De même, nous avons étendu à toutes les chaînes dont les programmes sont diffusés en clair le sanctuaire du week-end. Cela ne nous apparaît pas comme une mesure dirigiste – un reproche formulé par certains de nos propres amis – mais comme un vrai respect de la concurrence.

Grandes et petites salles

– L'équipe qui vous a précédé avait mis en place un système d'aide à la création de salles de cinéma dans des zones peu équipées. Etes-vous disposé à continuer sur cette voie ?

– Le mouvement de modernisation des salles comme nous l'avons connu dans les années 70 est terminé. Nous pensons qu'il ne faut plus encourager la création de petites salles au moment où les spectateurs recherchent des grands écrans, un son dolby, comme l'atteste le développement actuel des Gaumontramas, par exemple. Nous préférons nous appuyer sur l'augmentation des fonds provenant du soutien automatique à l'exploitation (13 millions de francs supplémentaires en 1987) pour permettre aux petits exploitants d'augmenter la durée de vie des films en les projetant plus longtemps.

Il convient de souligner aussi que nous avons obtenu dès cette année la baisse du taux de la TVA sur la vidéo-transmission de 18,6 % à 7 %. Ainsi, les petites communes pourront, si elles s'équipent, diffuser dans leurs salles non seulement des films en exclusivité mais aussi les grands évènements de l'activité culturelle ou sportive à moindres frais. Cette mesure, qui coûte 2 millions de francs au budget de l'Etat, aurait coûté, dans moins de cinq ans, plus de 200 millions de francs et personne n'aurait plus osé la prendre.

– On a l'impression aujourd'hui que les professions du cinéma boudent la politique de leur ministère. Comment le ressentez-vous ?

– Le mouvement que nous imprimons à notre travail ne pourra être jugé que sur la durée. Nous avons beaucoup écouté la profession. François Léotard est très attaché à ce travail et c'est la raison pour laquelle il tient à rester dans ce ministère. Nous n'avons pas le sentiment d'être boudés par les gens du cinéma. Adjani, Mitrani, Girod, Deray, Tavernier et bien d'autres sont venus ici travailler avec nous. Nous avons avec eux des rapports de confiance. François Léotard se fiche des relations publiques.

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT.

EXPOSITIONS

Des « narratifs » très équivoques

Afin de démontrer que les artistes contemporains se soucient fort peu de la différence des genres, les mélangent et les croisent, Anne Dagbert a réuni quelques tenants de l'art dit « narratif ». Le terme a de quoi tromper, car il désigne moins une ambition proprement narrative – on ne raconte presque rien dans ces assemblages – que le désir de faire marcher ensemble image et texte à l'aide d'un « motif » commun. Que l'image soit ici obtenue par la photographie, chez Gerz et Gette, ou, comme chez Le Gac, par la peinture ou le pastel, elle a fonction d'illustration ou de contrepoint par rapport à un discours qui se veut raisonné.

Ce dernier se présente généralement sous la forme de pages dactylographiées garnies d'allusions, de notes et de renvois, et l'on devine que plus le texte a les apparences de la complexité, plus l'emploi en simultané de figures permet d'effets singuliers. Il arrive que le résultat ait un air de bande dessinée ou de rébus agaçant. Il arrive aussi que l'on soit tenté de conseiller à des plasticiens, si fort tentés par l'écrit qu'ils ne peuvent s'en passer, de renoncer à leurs clichés ou à leurs pinceaux et de se mettre réellement à écrire. Peut-être cet art narratif vaut-il d'abord par ce qu'il révèle de l'incertitude de ses inventeurs. On aimerait vérifier l'hypothèse dans une exposition plus fournie – mais aussi rigoureuse que cette première exploration.

Ph. D.

★ Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne, jusqu'au 18 avril.

La fin du Festival du film arabe

Samir Zikra invente le cinéma syrien

Parmi les films qui ont été présentés au Vᵉ Festival du film arabe, qui vient de s'achever à Paris, il faut retenir Chronique de l'an prochain *qui marque, sans doute, la naissance du cinéma syrien.*

Certes il y a eu déjà des films syriens, et même de bons auteurs (Omar Amiralaï, Mohamed Melass, etc.), mais au Vᵉ Festival du film arabe de Paris (*le Monde* du 2 avril), qui s'est achevé mardi 14 avril, beaucoup ont eu l'impression, en regardant l'œuvre de Samir Zikra *Chronique de l'an prochain*, d'assister à la véritable naissance du cinéma syrien.

Depuis *l'Incident du demi-mètre* – premier long métrage de ce jeune Alépin francophone, né à Beyrouth, et frotté à l'« école géorgienne » de cinéma en Union soviétique – présenté aux Journées de Carthage en 1982, on avait bien senti qu'on avait affaire à un cinéaste arabe pas ordinaire. Sa seconde création vient de le confirmer avec éclat à Paris.

Le premier film était celui de la sensualité contrariée. Le deuxième est celui d'une vocation piétinée, l'histoire toute bête d'un jeune Arabe formé à l'étranger pour être chef d'orchestre classique et qui, de retour au pays, plein d'ardeur, se heurte à la mauvaise volonté d'une administration doucereuse. Quelle tendresse, quelle compassion dans le traitement de ce qui, bien qu'ignoré par les associations de défense des droits de l'homme, est bel et bien une torture insupportable !

De Kafka au jeune cinéma algérien, sur le mode tragique ou courtelinesque, la tyrannie aussi légitime qu'impitoyable exercée par les bureaux, le sujet est déjà bien rodé. Samir Zikra y ajoute, bien servi il est vrai par ses acteurs et son photographe, une finesse inédite qui fait mal, perceptible parfois l'espace seulement d'un instant, dans un frémissement de la paupière inférieure ou la bêtise suffisante d'une bouche qui ne se surveille plus.

Pour nous consoler il balaie ensuite d'une lumière amicale des marchés ottomans, des temples romains, des cafés bleux, décors de ce drame administratif. Il nous fait rire aux larmes avec son intello « islamo-progressiste » revenu du Liban, service-ministre ignares jusqu'à la moelle. Il crée cinématographiquement des personnages nouveaux des sociétés arabes : la jeune fille trop diplômée pour avoir trouvé preneur et qui devient vieille fille, cette spécialité sociale jusqu'ici typiquement occidentale.

Tout cela est bien animé, bien amené jusqu'à la fin nécessairement ambiguë et qui s'ouvre déjà sur la dernière partie à venir de la trilogie. Le troisième film de Samir Zikra s'attaquera à cette autre plaie du Proche-Orient : les technocrates qui font des affaires. En attendant, nous ne verrons pas à Cannes *Chroniques de l'an prochain.* Selon le jeune réalisateur ! *« J'ai le sentiment que les gens qui sélectionnent pour le Festival n'ont même pas regardé mon film. S'ils savaient tout le travail, toute la fatigue... Enfin n'en parlons plus. »*

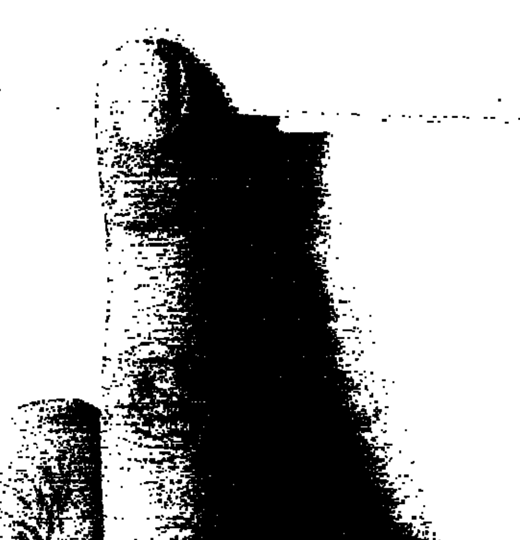
A Carthage il y a cinq ans, c'étaient les hiérarques du cinéma arabe qui avaient été choqués par le travail si cru si neuf de Zikra. C'est la loi de ceux qui dérangent, le lot des inventeurs, y compris de celui qui vient sans doute, sinon de fonder, du moins d'asseoir le septième art au pays de la reine Zénobie et des califes omeyyades.

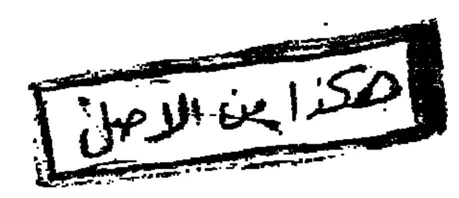
J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● **PRÉCISION.** – A propos de notre article sur le disque compact et la cassette audio-numérique (*le Monde* daté 14 avril), la FNAC nous prie de préciser que les réductions qu'elle accorde du 11 avril au 21 juin sur les microsillons, les disques compacts et les cassettes, ne concernent que les nouveautés, les rééditions et les nouveautés imports et non pas l'ensemble du stock enregistré.

● **PRÉCISION.** – A propos des compagnies de danse américaine en France (*le Monde* du 15 avril), Trisha Brown invitée en mai et en juin au CNDC d'Angers, pour un séjour de six semaines, y créera un nouveau ballet qui sera ensuite programmé au Festival de Montpellier.

● **RECTIFICATIF.** – Dans l'article de Frédéric Edelmann, « L'année critique » (*le Monde* du 11 avril) Drexler et Hitchcock ne sont pas les exégètes de Le Corbusier. S'ils ont contribué à réconcilier le vingtième et le dix-neuvième siècle, ces deux historiens de l'architecture étaient loin de ne s'intéresser qu'au propagandiste de *l'Esprit nouveau*. De même, il a été attribué à Luytens le pavillon royal de Brighton, construit par Nash. Luytens n'en fut que l'un des restaurateurs.





Culture

CINÉMA

« Les mois d'avril sont meurtriers » de Laurent Heynemann

La planète solitude

Le jeu du gendarme et du voleur, du chat et de la souris. Jeu dangereux où chacun se détruit. Brillant exercice de style.

L'inspecteur Fred (Jean-Pierre Marielle) a des traits de caractère communs avec l'inspecteur Staniland de *On ne meurt que deux fois*, qui était joué par Michel Serrault : l'obsession de la justice à rendre, la fascination de la mort. *Rien d'étonnant* puisque le film de Laurent Heynemann est, comme celui de Jacques Deray, tiré d'un roman de l'auteur anglais Robin Cook, dont l'univers morbide repose sur les idées fixes et la volonté de venir à bout du mal, quelque visage qu'il prenne.

Ici, Fred enquête sur un assassinat particulièrement immonde : un indicateur a été abattu, défiguré, dépecé, bouilli et les morceaux de son corps ont été laissés volontairement dans des sacs poubelles à l'intérieur d'un entrepôt désaffecté. Le tueur a-t-il voulu lancer un défi, signer le forfait sans qu'on puisse pour autant l'arrêter ? Très vite, Fred soupçonne Gravier (Jean-Pierre Bisson), ancien baroudeur militaire, et mercenaire. Il le surveille, le suit, s'introduit chez lui à n'importe quel moment, le houspille, l'insulte, bouleverse son appartement. Gravier ne craque pas pour autant.

Tout cela, inspiré, certes, de Robin Cook, rappelle aussi le fameux jeu du chat et de la souris entre le commissaire Porphyre et l'étudiant Raskolnikov de *Crime et châtiment*. Gravier est le coupable désigné, dès le début, mais l'enjeu du duel psychologique (un peu dans la tradition du cinéma « noir » de Clouzot, relayé par *Garde à vue*, de Claude Miller) n'est pas métaphysique. Hanté par la mort accidentelle de sa petite fille et la folie de sa femme, l'inspecteur Fred, homme brisé, se raccroche à sa mission, par ferveur envers la disparue. Gravier brave le danger, l'inquisition. Tout ce qu'il y a de trouble en lui trouve, d'ailleurs, une correspondance chez Fred et l'on ne saurait dire qui, de Marielle ou de Bisson (métamorphosé), est le plus formidable dans ces affrontements. A peine remarque-t-on les autres interprètes. La mise en scène qui s'empare littéralement de rues et de maisons de banlieue en brique, de hangars et d'endroits déserts constituant l'équivalence, en France, du fantastique social de Robin Cook, fait le vide *autour des deux personnages*. Ils évoluent sur leur planète, qui est celle de la solitude, ils tournent sur un drôle de manège, indifférents à la comédie humaine se jouant dans le quotidien. *La tournure littéraire des* dialogues accentue le décalage. Il arrive que ce vide suffoque, que la beauté glacée des images gèle le suspense et toute velléité d'émotion. On *ne voit plus, alors, que l'exercice de* style.

JACQUES SICLIER.

« Froid comme la mort », d'Arthur Penn

Un polar invertébré

On voudrait être plus indulgent à l'égard de ce film « hitchcockien », aux fausses allures de *Psycho* et de *Vertigo*, quand on apprend qu'il a été repris en marche, à cause du nom de son réalisateur, Arthur Penn, l'auteur du *Gaucher* et de *Miracle en Alabama*. L'histoire est faible, mal construite, même si les trois comédiens principaux, et d'abord Mary Steenburgen, tirent leur épingle du jeu.

Mary Steenburgen est une jeune actrice en quête d'un cachet et qui se laisse convaincre de partir vers le nord – le film a été tourné au Canada, dans un Ontario surgelé où la neige n'arrête pas de tomber. Elle échoue chez deux filous : un psychiatre cloué dans un fauteuil roulant, soit-disant producteur de cinéma supposé l'avoir embauchée pour remplacer une actrice disparue en cours de tournage, et son domestique, personnage à la Edward Everett Horton, bourré de tics et de trop bonnes manières (surprise de trouver dans ce rôle Roddy McDowall, excellent à sa façon).

La toile d'araignée se referme sur Mary Steenburgen qui réalise qu'on la séquestre et qu'on veut attenter à sa vie le jour où elle se réveille avec une phalange sectionnée. Renversant *la vapeur, elle réussira à se libérer* et à gagner, non sans avoir incarné avec brio trois jeunes femmes, deux vivantes, une morte, auxquelles elle prête imperturbablement sa voix de fausset.

Notre vive déception provient de l'incapacité d'Arthur Penn faire tenir debout son récit. Des chichis de caméra, la recherche permanente de gadgets cinématographiques, ne contribuent malheureusement pas à accroître la crédibilité de ce film d'horreur parfaitement gratuit et comme suspendu dans le vide.

LOUIS MARCORELLES.

Communication

Le passage de TF 1 du public au privé

La fête des fous

Le nouveau conseil d'administration de TF 1 devait se réunir, jeudi 16 avril, afin d'élire M. Francis Bouygues à sa présidence. Un préalable nécessaire à la passassion de pouvoir entre l'ancien et le nouveau patron de la Une lors d'une cérémonie prévue pour la soirée de jeudi. M. Francis Bouygues prend donc désormais officiellement la barre d'un bateau que M. Bourges s'est largement félicité, mercredi soir, d'avoir mené jusqu'à bon port.

« Quand deux mégalos se rencontrent, que racontent-ils ? Des histoires de TF1 ! » Les bons mots entendus, mercredi 15 avril, auxPyramides de Port-Marly, lors de la « fête pharaonique » décidée par le président Hervé Bourges pour célébrer le passage au privé de la doyenne des chaînes de la télévision française, n'étaient pas toujours tendres. *« Cela rappelle le sacre de Bokassa »*, a dit un journaliste de la Une, alors qu'un autre ironisait sur le cadre – un complexe sportif composé de cinq pyramides plantées sur un parc de 25 000 mètres carrés – choisi par ce *« Napoléon des médias, qui a dû être inspiré par l'autre : du haut de ces pyramides, douze années d'histoire de TF 1 vous contemplent... »*

La télé rendrait-elle vraiment fou, comme le prétend Bruno Masure ? Entre la « folie » de verre et de béton, baptisée « Challenger », que M. Francis Bouygues a conçue pour le siège social de son propre groupe et *le raout aux pyramides imaginé par le* président sortant, il y a comme une rivalité dans l'épate. On ne peut pas dire que M. Bourges a lésiné sur les moyens : les cinq mille invités du *Tout-Paris médiatique, artistique*, politique et journalistique ont assisté à un ballet d'hélicoptères – spécialement affrétés pour acheminer les VIP – à des jeux d'eau où s'inscri*vaient au laser, le sigle de TF 1 et le* portrait d'Hervé Bourges, mais aussi au découpage – de concert par les deux « présidents B » – d'un immense gâteau (2,50 m sur *1,50 m). Le tout couronné par un feu* d'artifice grandiose, bouquet final de cette étrange cérémonie d'adieux, qui a coûté la coquette somme de 3 millions de francs.

Sans oublier le spectacle, retransmis en direct à la télévision pendant trois heures, pot-pourri des meilleurs moments de la chaîne, présentés par les vedettes maison et entrecoupés de chansons et de variétés. Organisé à la hâte, il y a trois semaines seulement, par Marie-France Brière, responsable des variétés sur la chaîne et Jean-Paul Jaud, réalisateur, ce show charriait indifféremment des moments d'émotion (l'accident du Heysel, le témoignage de Simone Weil sur les camps de concentration ou la confession d'Isabelle Adjani), des souvenirs joyeux (la victoire de Yannick Noah ou le pas de deux esquissé par Anne Sinclair avec Yves Montand), l'ensemble, tout de même pimenté de sarcasmes conjugués au temps présent. C'est ainsi que Frédéric Mit*terrand s'est permis de retourner sa* veste de smoking, devant les caméras, pour *« faire comme tout le monde »*, Michel Polac de *« regretter le service public, même si l'Etat n'a pas toujours été aimable »* et Bruno Masure, mélancolique, d'exprimer ses craintes sur *« ce saut dans l'inconnu »*.

Dans les coulisses – le plus sou*vent interdites aux journalistes, même* munis de laissez-passer – les commentaires allaient bon train. Les hommes de la presse écrite ne cachaient pas leur agacement devant *cet « exercice d'autocongratulation »* : *« Trop long »*, tranchait Philippe Tesson, le patron du *Quotidien de Paris*, *« Quel foutoir !*, lançait en passant le directeur d'un grand quotidien *du soir*, alors que Jean-François Kahn s'interrogeait sur ce spectacle *« mi-fête, mi-enterrement »* en se demandant lequel l'emporterait sur l'autre.

Quant aux stars du petit écran, leurs jugements n'étaient pas toujours motivés par leur plan de carrière. C'est ainsi que Jean-Claude Bourret – qui avait écourté ses vacances pour être de la fête – ne décolérait pas à propos du *« silence – volontaire ? – sur le travail d'information fait à TF 1 »*, et s'est indigné *« de l'oubli des trois piliers-fondateurs : Gicquel, Mourousi et moi-même... »* Plus nuancé, mais gênée par le compliment de son nouveau patron sur ses *« beaux yeux »*, Marie-France Cubadda a trouvé *« bizarre l'atmosphère du dernier journal télévisé avant la privatisation. J'étais contre celle-ci, mais il faudra faire avec... »*

Claude Sérillon, qualifie de *« roi des journalistes »* à l'antenne par Sacha Distel, a rendu hommage au *« panache fabuleux d'Hervé Bourges qui, d'un claquement de doigts, semble dire à son successeur : Monsieur faites mieux, si vous le pouvez ! »* On ne tarit pas de louanges, du reste, pour *« Bourges le magnifique »* (dixit le *Quotidien de Paris*), surtout dans le Livre d'or où Edith Cresson, par exemple, écrit : *« Bravo pour tout ce que vous avez fait et ce que vous ferez. »* A ses côtés Jack Lang, présent aussi, malgré les conseils du bureau exécutif du PS de ne pas assister à cette fête.

Deux stars d'un autre firmament, enfin, tenaient salon dans la pyramide « grand public » et se taillaient un succès auprès des curieux : grandiose, Madame Soleil prédisait à M. Bouygues *« un brillant avenir et beaucoup d'argent »*, ajoutant énigmatiquement : *« La Une restera toujours la Une »*. Plus loin, sa rivale, Madame Suzanne, la voyante attitrée *d'Eddy Barclay, se penchait sur le* futur d'Hervé Bourges. Son avenir ? *« Je vois un manuscrit »*, dit-elle, sans trop s'avancer. Et l'audiovisuel ? *« Il restera un pilier de TF 1 car, on ne peut rien lui prendre, mais seulement lui emprunter... »* Comprenne qui pourra.

ALAIN WOODROW.

La vente des actions de Moët-Hennessy

Un nouveau bras de fer pour le contrôle de la CLT

La vente des actions de Moët-Hennessy (*le Monde* du 14 avril) ouvre un nouvel épisode des luttes pour le contrôle de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion. La petite multinationale européenne de l'audiovisuel repose en effet sur *un compromis instable entre intérêts* luxembourgeois, belges et français, et chaque partenaire tente tour à tour de prendre avantage sur les autres.

L'objet de ce bras de fer permanent est resté politique tant que le gouvernement français se souciait surtout de contrôler de près ou de loin la radio périphérique RTL. *Mais, depuis deux ans, la CLT* s'est lancée dans la télévision privée en Belgique, en Allemagne (RTL-Plus) et en France (M 6), et l'enjeu de la lutte est devenu plus économique.

L'Etat luxembourgeois tient à garder le contrôle d'une entreprise qui assure une bonne partie de ses rentrées financières et à favoriser les synergies avec son autre grand projet audiovisuel, le satellite de télévision Astra. Le principal actionnaire, le groupe belge Bruxelles Lambert, a d'autres ambitions pour la CLT puisqu'il élabore sa stratégie audiovisuelle en Europe dans le cadre d'une alliance avec M. Rupert Murdoch, propriétaire d'un des plus gros groupes de communication mondiaux. Quant au principal actionnaire français, Havas, il doit, après sa candidature avortée à la reprise de TF 1 et dans l'attente de son imminente privatisation, redéfinir toute sa politique.

Dans ce contexte tendu, la vente des 9 % du capital détenus par *Moët-Hennessy à Parfinance*, filiale française du groupe Bruxelles Lambert, fait figure de signal d'alarme. Officiellement, le groupe belge ne joue que le rôle d'un porteur financier temporaire. *Le* gouvernement luxembourgeois, qui doit donner son aval à tout mouvement du capital, lui aurait demandé de céder ces actions *« dans quelques mois »* à des intérêts français pour respecter les équilibres nationaux. Mais le délai est flou et Parfinance peut toujours faire valoir son statut de société française pour conserver les titres.

Temporairement ou non, le groupe Bruxelles Lambert a renforcé son pouvoir sur la CLT à un *moment stratégique. D'abord* parce que, le 23 mai prochain, le conseil d'administration de la CLT doit porter à sa tête M. Gaston Thorn, candidat du groupe Bruxelles Lambert. *Ensuite* parce *qu'un autre* actionnaire français, le groupe Schlumberger a fait connaître son intention de céder les 12 % qu'il détient dans le capital de la CLT. Enfin, parce qu'Havas, paralysé par sa privatisation, est dans les plus mauvais termes avec la CLT.

En quittant brutalement, il y a quatre mois, le tour de table pour la reprise de la cinquième chaîne, Havas a considérablement gêné la CLT et suscité des ressentiments durables. Certes, le groupe publicitaire français conserve la très rentable régie de RTL, mais il n'a pu obtenir celle de la sixième chaîne de télévision sur laquelle, bon gré mal gré, la CLT s'est rabattue. Signe révélateur du froid entre les deux groupes, *Jours de France*, propriété commune, est en vente.

Le groupe Bruxelles Lambert va-t-il profiter de la situation pour renforcer son emprise *sur la CLT* ? L'offensive n'est pas sans risques. Elle heurterait les intérêts français à un moment où la chaîne de télévision M 6 connaît un démarrage délicat. Elle peut inquiéter aussi le gouvernement luxembourgeois, qui cherche déjà à réagir en mobilisant son tissu bancaire.

La crise qui s'amorce démontre en tout cas la grande fragilité de la CLT, tiraillée entre des stratégies contradictoires alors qu'elle a besoin plus que jamais de renforcer son unité et ses capacités financières. Un lourd handicap lorsque l'on doit lutter avec les groupes de MM. Hersant, Bouygues, Berlusconi, Maxwell ou Murdoch sur le champ de *bataille de l'audiovisuel européen.*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Un entretien avec M. Michel Guy

(Suite de la première page.)

Cela dit, ce n'est qu'en septembre prochain que l'on connaîtra réellement le devenir de la troisième chaîne, avec la publication de sa nouvelle grille d'émissions. Si FR 3 devait alors choisir des objectifs opposés à ceux de la SEPT, nous aviserions.

« Bien évidemment, la solution idéale serait de voir FR 3 évoluer progressivement vers un « Channel Four » à la française, ce qui impliquerait la séparation du réseau *national et des télévisions régionales.* Nous n'en sommes pas là.

– Le présent, ce sont les négociations engagées avec des partenaires *potentiels pour l'exploitation* en commun d'un canal du satellite TDF 1.

– La SEPT n'a ni les moyens ni surtout les produits, les images, pour occuper seule un canal satellite. Elle ne disposera pas d'un catalogue *d'émissions suffisant avant* de nombreux mois. Demanderait-on à un éditeur de qualité de publier des centaines de livres au bout de six mois d'existence ?

» Notre devoir est de rechercher les meilleurs partenaires possibles publics ou privés pour soumettre une candidature commune à la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), seule instance habilitée à délivrer des autorisations d'exploitation.

– Un accord avec le privé ne contraindrait-elle pas la chaîne culturelle à des concessions ?

– Je ne le crois pas. L'idée, bien entendu, est de ne faire que ce qui *est conforme aux objectifs* de la SEPT. Le conseil d'administration et son comité de programmes ne sauraient accepter le contraire. La SEPT devrait rester maître de la programmation. Et je ne vois pas au nom de quoi nous repousserions des partenaires privés acceptant de travailler dans cette direction. Bien au contraire...

» Des accords avec des entreprises privées, la SEPT en signe tous les jours puisqu'elle travaille essentiellement avec ces artisans de la *télévision* que sont les producteurs indépendants. Cela ne gêne en rien la collaboration que nous mettons parallèlement sur pied avec des sociétés publiques. Nous avons signé, je l'ai dit, avec *FR 3* puis avec le Centre Georges-Pompidou. Nous négocions avec Antenne 2, Radio-France, l'Institut national de l'audiovisuel (INA) avec qui nous souhaitons constituer une collection « *Pléiade* » audiovisuelle. Plus nous aurons de partenaires privés ou publics, plus la politique culturelle *que nous défendons sortira de son* ghetto.

– Voilà bien des accords franco-français ! Le SEPT délaisserait-elle sa mission européenne ?

– Au contraire ! Quatre chaînes européennes participent au comité de programmes : la RAI, Channel Four, la ZDF et la Télévision suisse romande (SSR). Nous allons signer des accords cadres de coproduction avec sept autres chaînes européennes. Et vous le verrez dès nos premières « journées » sur FR 3, plus de la moitié des programmes présentés à cette occasion seront coproduits *à l'échelle européenne*, ou consacrés aux pays de la Communauté. Aujourd'hui, l'audiovisuel constitue le fond même de toute politique culturelle européenne. C'est un truisme de le dire. Il est incroyable que l'on n'y ait pas songé plus tôt, et que l'on manque aujourd'hui de programmes conçus pour le continent tout entier.

» Qu'il me soit ici permis, en tant qu'ancien ministre de la culture, de faire un peu de politique. Il est étonnant que le ministère de la culture, qui a bénéficié en *1982* et *1983* d'un accroissement de son budget de 3 milliards de francs, n'en ait pas consacré une part importante à la production audiovisuelle européenne.

» Pendant des années, les responsables ne se sont intéressés qu'au « contenant » en développant seule*ment les réseaux : en un mot, on* a construit des autoroutes sans se préoccuper de la production automobile. Ensuite, on s'est entiché du quantitatif en multipliant les heures de diffusion. *Quelle illusion !* La bataille pour l'audience et la publicité n'engendre que l'uniformité. La troisième génération de la télévision doit donc privilégier le qualitatif. La SEPT en est une illustration. N'a-t-elle pas été créée après les manipulations ayant accompagné le lancement des cinquième et sixième chaînes en 1985 ? N'est-elle pas en partie le fruit de l'intervention solennelle du Collège de France et de Georges Duby ?

– La SEPT est donc née de la médiocrité des autres chaînes ?

– Oserai-je le dire ? C'est à cause de l'indifférence profonde des autres *chaînes pour la culture en* tant que telle que je crois en l'avenir de la SEPT. Je dis indifférence, je ne dis pas médiocrité. Il est clair pour tous les intervenants – la CNCL, la classe politique, les journalistes – qu'il faut aujourd'hui une chaîne capable d'attirer à la télévision les forces vives scientifiques, littéraires et artistiques de notre société. Si cinq points d'audience, pour une chaîne généraliste, ce n'est rien, pour une entreprise culturelle c'est énorme. Deux millions et demi *de personnes en France, quinze mil*lions à l'échelle de l'Europe : un public mille à dix mille fois supérieur à celui d'une salle de spectacle !

» Alors, c'est vrai, la SEPT doit faire ses preuves. Mais que l'on ne dise pas que ses objectifs sont imaginaires ».

Propos recueillis par
PIERRE-ANGEL GAY.

La SEPT sur FR 3

Créée début 1986 et dotée d'un important budget (470 millions de francs cette année, dont 50 seulement sont absorbés par les dépenses de fonctionnement), la Société d'édition de programmes de télévision (SEPT) est présidée par M. Georges Duby. Elle s'est essentiellement organisée autour d'un comité de programmes réunissant des personnalités du monde culturel et des professionels de la télévision français et étrangers. *« Moteur de la création audiovisuelle »*, selon son président, la SEPT complètera cette ambition par celle de « programmateur ». Les 8 mai, 8 juin et 26 juillet prochains, FR 3 l'accueillera sur son antenne de 12 heures à 24 heures, pour des journées spéciales conçues autour de trois thèmes successifs : « Le jeu, le plaisir et la création », la célébration du 750e anniversaire de Berlin, « Le festival des festivals » (Bayreuth, Salzbourg, Glynde*bourne, Aix-en-Provence et* Vérone). Un accueil rendu nécessaire par l'absence actuelle de moyens de diffusion propres à la SEPT.

Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Montségur, de M. Landowski.

SALLE FAVART (42-96-06-11), Concert : 19 h 30 : Spectacle Stravinski.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE, (43-25-70-32), 20 h 30 : l'Éternel Mari, d'après Dostoïevski.

BEAUBOURG (42-77-12-33). Débats-rencontres : 20 h, colloque : La mutation des styles (débat de clôture) ; Cinéma-vidéo, vidéo-information : 16 h, Haroun Tazieff : la Terre, son visage, de J.-L. Prévost ; 19 h, Les sentiers de la violence, de J. Viscarra, de M. Gomez ; Vidéo-musique : 16 h, Les hauteurs du Machu-Picchu, de R. Sepulveda ; 19 h, Cosi fan tutte, de Mozart.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Danse : Ballet du XXe siècle/M. Béjart ; 20 h 30 : Malraux, ou la métamorphose des dieux.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17), 20 h 30 : Transport de femmes.

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Zal ou Pourquoi les hommes n'ont pas d'ailes ?

ARLEQUIN (45-89-43-22), 20 h 45 : Voyages de Marco Polo.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), 20 h 30 : Hedda Gabler. Salle C.-Bérard, 20 h 30 : A. Wobbler.

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Une année sans été.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Tourniquet.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Alexandre le Grand.

CITHEA (43-57-99-26), 20 h 30 et 22 h 30 : Les Bonnes.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Beau Rivage.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

DÉCHARGEURS (42-26-47-77), 18 h 30 : Sidonie ; 19 h : Verdun-Plage ; 20 h : Nos hommages miss Emily.

DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman, donne-moi ton linge, j'fais une machine ; 22 h 15 : Le Complexe de la carotte.

18-THÉÂTRE (42-26-47-47), 20 h 30 : The show must go on.

ÉDOUARD-VII (47-42-57-49), 15 h 30 et 20 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 21 h : Les trains sans gare.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Juliette ou la Misérable.

ESSAÏON (42-78-46-42), 19 h : le Festival du cannibale ; 21 h : le Sourire est sous la pluie. II. 20 h 30 : L'amour sort en blouse blanche.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Un beau salaud.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : C'est ce soir ou jamais ; 22 h : Palier de crabes.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 45, dim. 18 h 30 : Des orchidées au clair de lune.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Paul Léautaud, ce vieil enfant perdu ; 21 h : Fleurs de papier.

GYMNASE (42-46-36-37), 20 h 30 : Cycle Molière.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h : la Cantatrice chauve ; 20 h : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi, Moi et Moi. II : 20 h : le Petit Prince.

MADELEINE (42-05-67-09), 21 h : Antigone.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Vie d'A. Colin ; 22 h : Un escargot.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Dom Juan.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le Bien-Aimé.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : la Belle Famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : le Nouveau Testament.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20), 21 h : Rosa.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 19 h 30 : Voyage au bout de la nuit ; 21 h : le Pool en eau.

TAC STUDIO (43-73-74-47), 20 h : la Double Inconstance.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : l'Otage.

TH. DE L'ILE ST-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : le Scorpion.

THÉÂTRE 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : A pied.

TH. POUR CEUX QUI N'Y VONT PLUS... (43-54-78-36) : Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h, dim. 16 h 30 : Conversations après un enterrement.

TH. DE LA PLAINE (42-80-15-65), 20 h 30 : la Villa bleue, le Rêve rose et Poire.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h : R. de Gloucester ; Petite salle, 18 h 30 : Je m'endormais toujours à l'épisode de la vache.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Le préjugé vaincu ; 22 h 30 : Au secours du mort.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré.

BLANCS MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage ; 22 h 15 : les Taupes niveaux.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Un pré vert, le tourment et deux boules de billard.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

PETIT ROBERT (46-06-04-46), 20 h 30 : Jennifer's Hell.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : Les heures pétillantes ; 20 h 15 + sam. 22 h 30 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : Bufo ; 22 h 30 : Des maux d'amour.

La danse

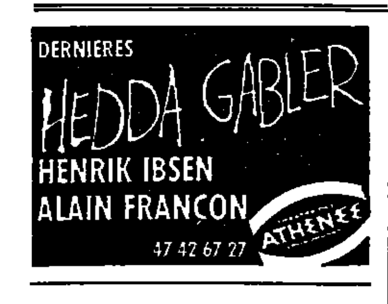
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h : Poussières entropiques ; 22 h : Neo-grain de beauté.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Ballet Moïsseiev.

Opérettes, comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.



Le Monde sur minitel
CINEMA
Tous les programmes.
Toutes les salles. Tous les horaires.
36.15 TAPEZ LEMONDE

Jeudi 16 avril

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (45-72-11-22), 20 h 30, (loc. : Olympia) : P. Sébastien.

CINQ DIAMANTS, 21 h : Lioux.

CONNÉTABLE (42-77-41-40), 22 h 30 : G. Artemise, A. Badin, Djalma, A. Vanderlove.

ESCALIER D'OR (Voir Th. subventionnés.)

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 22 h : J. Quer.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 21 h : Holiday on Ice.

TLP DEJAZET (42-74-20-50), 20 h 30 : M. Jolivet.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : G. Masini, Chœurs et Maîtrise de Radio-France (Ponchielli).

EN RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (48-33-16-16), 20 h 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.

GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30), 20 h 30 : Nathan le Sage.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : le Suicidé.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Quatre nuits d'un rêveur, de R. Bresson ; 19 h, Opération clandestine, de B. Edwards ; 21 h 30, A la Varenne, de J. Dréville ; La Fayette, de J. Dréville.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Un turco Napoletano, de M. Mattoli (v.o.) ; 17 h, Ulysse, de M. Camerini (version anglaise) ; 19 h 15, Dix ans de cinéma français : la Guerillera, de P. Kast.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien

14 h 30, Aleluia Gretchen, de S. Back ; 17 h 30, O anjo Nasceu, de J. Bressane ; 20 h 30, A case assassinada, de P.-C. Saraceni.

Les exclusivités

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS No 2 (A., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (43-75-79-79) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Paramount-Opéra, 2e (47-42-56-31) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. s.p.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES FUGITIFS (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA GUERRE DES ROBOTS (A., v.f.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'HISTOIRE DU CAPORAL (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

KING KONG 2 (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LAPUTA (All., v.o.), Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14). ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Normandie, 8e (45-63-16-16).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

MASQUES (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) (h. sp.) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-25-59-83).

MES DEUX HOMMES (All., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE MIRACULÉ (Fr.) : 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A. v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LE MOUSTACHU (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50 ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v. angl. : Forum Horizon, 1er (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

OVER THE TOP (A., v.o.) Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79 ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SACRÉE BARBAQUE (Brés., v.o.). Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

SLEEPWALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) (h. sp.).

LE SOLITAIRE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-91) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-18) ; v.f. : UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TRUE STORIES (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.), 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

COUP DOUBLE. Film américain de Jeff Kanew. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (43-26-48-18) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

FROID COMME LA MORT. Film américain d'Arthur Penn. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-German Studio, 5e (46-33-63-20) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

MANHATTAN PROJECT. Film américain de Marshall Brickman. V.o. : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Ambassade, 8e (53-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS. Film français de Laurent Heynemann. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-59-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PROTECTION RAPPROCHÉE. Film américain de Peter Hunt. V.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA VEUVE NOIRE. Film américain de Bob Rafelson. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

YOU ARE NOT I. Film américain de Sara Driver. V.o. : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) avec PULL MY DAISY, de Robert Frank.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 18 AVRIL

« Passages et vieux village de Belleville », 14 h 30, angle rues Belleville/Piat (Les Flâneries).

« L'impressionnisme au musée d'Orsay », 10 h 45, devant l'entrée (Christine Merle).

« La civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », 14 h 30, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Christine Merle).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« Les impressionnistes au musée d'Orsay », 10 h 15, 1, rue de Bellechasse (Michèle Pohyer).

« Montmartre : le Bateau-Lavoir de Picasso et autres cités d'artistes », 14 h 30, métro Abbesses (Michèle Pohyer).

« Clin d'œil à Orsay », 13 h 30, 2, rue de Bellechasse (I. Hauller).

« Tanis, l'or des pharaons », 18 heures, porte A du Grand Palais (Paris et son histoire).

« Les impressionnistes au musée d'Orsay », 11 heures, 1, rue de Bellechasse (M.-Ch Lasnier).

« L'Opéra et ses souterrains », 14 h 30, hall d'entrée (M. Ch. Lasnier).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais nord », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (G. Botteau).

« Musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne, à la caisse, sur le trottoir (Véronique Turpin).

« Spirites et médiums du Père-Lachaise », 10 h 30, place Gambetta, angle avenue Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Une heure au Père-Lachaise », 14 h 30 et 16 heures, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Les salons du ministère de la marine », 14 h 30, 2, rue Royale (pièce d'identité) (La France et son passé).

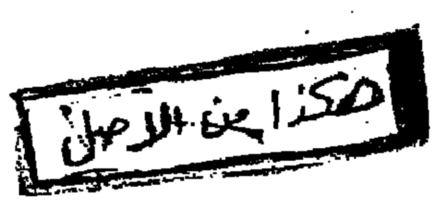
« Le Marais sud et l'hôtel des Archevêques de Sens », 15 heures, métro Saint-Paul-Le-Marais (Lutèce-visites).

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai de Conti (Tourisme culturel).

« Tanis, l'or des pharaons », 11 h 15, Grand Palais, entrée expo (Approche de l'art).

« Riches salons du ministère des finances », 17 heures, 93, rue de Rivoli (carte d'identité) (Approche de l'art).

« L'hôtel de Sully et la place des Vosges », 11 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi.

Jeudi 16 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.30 Série : Columbo.
21.45 Magazine : Infovision.
Proposé par Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert, Jacques Decornoy et Bernard Laine.
Au sommaire : Vivent les rois ; Un voyage en Palestine occupée ; De la roulette au jackpot ; Deux ans, Espagnol et lama tibétain ; La victoire d'Hissène Habré.
23.00 Journal.
23.20 Magazine : C'est à lire.
23.35 Court métrage : Moi, j'en veux des baisers dans la sciure.
De Frédéric Tanguy.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.30 Cinéma : Croque la vie ■
Film français de Jean-Charles Tacchella (1981). Avec Carole Laure, Brigitte Fossey, Bernard Giraudeau, Alain Doutey.
Ils étaient trois amis inséparables, deux filles et un garçon, en 1968 ; dix ans après, ils se retrouvent, mais leurs itinéraires ont divergé. Le charme des comédiens fait passer un scénario plat et conventionnel. Décevant.
22.20 Documentaire : L'inaperçu.
Préparé par Thierry Garrel.
Cartes postales, de Cahen-Huter-Longuet ; Un chant presque éteint, de Claude Mourieras ; Amore Mio, de Claude Nori.
23.15 Journal.
23.30 Boxe.
Championnat de France des mi-lourds : Caramanolis-Angulo.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Cinéma : Fanny ■ ■
Film français de Marc Allégret (1932). Avec Raimu, Orane Demazis, Alida Rouffe, Pierre Fresnais, Fernand Charpin.
Le deuxième volet de la trilogie marseillaise écrite par Pagnol : pour élever son enfant, Fanny s'est résolue à épouser Panisse. Marius revient. La comédie ensoleillée laisse ici la place à un drame mondain assez daté, typique du cinéma des années 30. Restent quelques beaux dialogues et l'interprétation de Raimu. Classique, mais toujours efficace.
22.40 Journal.
23.10 Magazine : Montagne (rediff.).
23.40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : l'Amant de Lady Chatterley. Film anglais de Just Jaeckin (1981). Avec Sylvia Kristel, Shane Bryant, Nicholas Clay, Ann Mitchell. *La liaison de Lady Chatterley avec son garde forestier. Il y avait évidemment plus de puissance corrosive dans le roman ultra-célèbre de Lawrence qu'il n'y en a dans cette plate adaptation à l'érotisme figé et glacé. Sylvia Kristel reste belle, malgré ses premières rides. Mais le film n'a guère d'intérêt.* **22.15 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : l'Histoire officielle ■ ■** Film argentin de Luis Puenzo (1985). Avec Norma Aleandro, Hector Alterio, Hugo Arana. **0.25 Cinéma : Ascenseur pour l'échafaud ■ ■** Film français de Louis Malle (1957). Avec Jeanne Moreau, Maurice Ronet, Georges Poujouly, Lino Ventura, Jean Wall. **1.55 Cinéma : Hôtel « Bon-Plaisir » ■** Film français de Michel Barny (1981). Avec Laura Miles, Alban Ceray, Guy Royer, Jessica Belle.

LA 5

20.30 Cinéma : les Faucons de la nuit □ Film américain de Bruce Malmuth (1981). Avec Sylvester Stallone, Billy Dee Williams, Lindsay Wagner, Persis Khambatta. *Un flic new-yorkais cherche à intercepter un dangereux terroriste recherché par Interpol. Polar américain moyen, un peu sur le modèle des séries télé. Mais la présence de Stallone et le caractère ultra-violent de certaines scènes donnent au film une valeur morale parfois suspecte.* **22.10 Série : Hill Street Blues. 23.05 Série : Mission impossible. 0.00 Série : L'inspecteur Derrick. 1.05 Série : Kojak. 2.00 Série : Star Trek.**

M 6

20.30 Série : Starsky et Hutch. 21.30 Cinéma : Local Hero ■ Film britannique de Bill Forsythe (1982). Avec Burt Lancaster, Peter Riegert, Denis Lawson. *Une importante société pétrochimique américaine décide d'implanter une raffinerie dans un coin perdu d'Ecosse. Une comédie curieuse, parce qu'inégale. Très en dessous de sa réputation.* **23.10 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecrit pour la radio. Reine de beauté, de Catherine Rihoit. **21.30 Musique : Eclectismes.** Les musiques innovatrices au fil de la création ; Film Music Orchestra : Lyndsay Cooper. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Bruits du monde. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de la salle Pleyel) : La Gioconda, de Ponchielli, par le Nouvel Orchestre philharmonique et le chœur de Radio-France, dir. Anton Guadagno ; chef de chœur : Alain Boulfroy ; chef de chant : Monique Paubon ; 1er violon : Guy Commentale. **23.30 Nuits parallèles.** Les horloges et les nuages.

Vendredi 17 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Feuilleton : L'esprit de famille.
14.50 Feuilleton : Cœur de diamant.
15.20 Croque-Vacances.
16.00 Flash d'informations.
16.02 Croque-Vacances (suite).
17.30 La vie des Botes.
18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
18.45 Jeu : La roue de la fortune.
19.10 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.

20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Variétés : Grand public.
Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach. Avec Carlos, Spania, Dave, Cassav, Saki, Jacky Wilson.
22.00 Feuilleton : Heimat.
23.00 Magazine : Multifoot.
0.00 Journal.
0.15 Magazine : Premier balcon.
0.30 Télévision sans frontière (TSF).

DEUXIÈME CHAINE : A2

13.45 Feuilleton : Les pionniers du Kenya.
14.40 Magazine : Ligne directe.
15.35 Feuilleton : Rue Carnot.
16.05 C'est encore mieux l'après-midi.
17.35 Récré A2.
18.05 Feuilleton : Madame est servie.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Série : Deux flics à Miami.
21.20 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème « Bourreaux et victimes », sont invités : André Frossard *(N'oubliez pas l'amour, la passion de Maximilien Kolbe)*, Hua Linahan *(les Années rouges)*, Joseph Rovan *(Contes de Dachau)*, Père Jacques Sonnet *(l'Honneur de la liberté)*, Mgr Raymond-Marie Tchidinbo *(Noviciat d'un évêque)*.
22.35 Journal.
22.45 Ciné-club : Douce ■ ■ ■
Film français de Claude Autant-Lara (1943). Avec Odette Joyeux, Marguerite Moreno, Jean Debucourt, Madeleine Robinson, Roger Pigaut.
► *Dans l'aristocratique hôtel de Bonafé, les passions sont à leur sommet : Douce, la jeune fille de la maison, est amoureuse du régisseur, simple et roturier. L'aventure tournera mal. Il y a à la fois un portrait de femme, magnifiquement servi par l'interprétation ambiguë, entre ingénuité et perversité, d'Odette Joyeux, et un ton acerbe, amer, de critique sociale.* Douce *est un film admirable d'intelligence.*

TROISIÈME CHAINE : FR3

14.00 Documentaire : Splendeur sauvage (rediff.).
14.30 Série : La cuisine du monde.
15.00 Prélude bis.
16.00 Documentaire : Une révolution invisible.
16.55 Jazz off.
17.00 Documentaire : Images de l'homme devant la mort.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 3, 2, 1, Contact.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
18.25 Feuilleton : Cap danger (5e épisode).
18.57 Juste ciel, petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Feuilleton : Les liens du sang.
21.35 Portrait.
22.30 Journal.
22.55 Magazine : Pare-chocs.
23.25 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

13.55 Cinéma : L'empire contre-attaque ■ ■ Film américain d'Irvin Kershner (1980). Avec Dark Hamill, Harrison Ford, Carrie Fisher. **15.55 Cinéma : le Feu follet ■ ■** Film français de Louis Malle (1963). Avec Maurice Ronet, Jeanne Moreau, Bernard Noël. **17.40 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frog Show. 20.05 Starquizz. 20.30 Prochainement sur Canal Plus. 21.00 Cinéma : le Dernier Saut □** Film français d'Edouard Luntz (1970). Avec Maurice Ronet, Michel Bouquet, Cathy Rosier. *Un ancien parachutiste, qui vient de tuer sa femme, se lie d'une étrange amitié avec le flic qui est chargé de l'enquête. Après un premier film intéressant par son réalisme,* les Cœurs verts, *il semble bien qu'Edouard Luntz se soit laissé prendre au piège de la caricature. Les personnages sont peu crédibles, et l'amitié virile qui lie les deux héros est ambiguë. Un film étrange, mais raté.* **22.35 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : l'Amant de lady Chatterley □** Film anglais de Just Jaecklin (1981). Avec Sylvia Kristel. **0.25 Cinéma : Hôtel « Bon-Plaisir » ■** Film français de Michel Barny (1981). Avec Laura Miles, Alban Ceray, Guy Royer, Jessica Belle. **1.25 Cinéma : la Corde ■ ■** Film américain d'Alfred Hitchcock (1948). Avec James Stewart, John Dall, Farley Granger (v.o.). **2.45 Téléfilm : L'amour en cavale. 4.15 Cinéma : la Maison près du cimetière □** Film italien de Lucio Fulci (1981). Avec Catriona Mac Coll, Dagmar Lassander, Anna Pieroni. **5.40 Les superstars du catch.**

LA 5

13.55 Série : L'inspecteur Derrick. 15.00 Série : Kojak. 15.50 Série : Chips. 16.45 Dessin animé : King Arthur. 17.15 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.10 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy Days. 19.35 Série : K 2000. 20.30 Téléfilm : Les inconnus du désert. 22.00 Série : Hill Street Blues. 22.55 Série : Mission impossible. 23.50 Série : L'inspecteur Derrick. 0.55 Série : Kojak. 1.50 Série : Star Trek.

M 6

14.00 Variétés : J'M 6. 14.30 Henri Guillemin raconte... L'homme de Nazareth (2e partie). **15.00 A.M. Magazine. 16.45 Jeu : Mégaventure. 17.30 Musique : Laser. 19.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Black Jack (1re partie). **19.30 Journal. 19.50 Série : La petite maison dans la prairie.** Black Jack (2e partie). **20.20 Jeu : Le 20.20.20. 20.30 Série : Dynastie.** Soupçons. **21.30 Série : Cagney et Lacey.** (14e épisode). **22.30 Ciné-Club : le Saut dans le vide ■ ■** Film italien de Marco Bellocchio (1980). Avec Michel Piccoli, Anouk Aimée, Michèle Placido, Antonio Piovanelli, Anna Orso. *A l'approche de la cinquantaine, un juge et sa sœur vivent une étrange relation, au bord de l'inceste non consommé. Bellochio poursuit une réflexion personnelle sur la folie. Huis clos névrotique,* le Saut dans le vide *est sans doute l'un de ses meilleurs films, grâce à une narration splendidement maîtrisée et à une interprétation exceptionnelle.* **0.10 Magazine : La saga du rock** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. La police dans la société française (1re partie). **21.30 Musique : Black and blue.** Nouvelle idole : Robert Cray, guitariste, chanteur de blues. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; le joueur d'échecs. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 avril) : Passion selon saint Jean, de Bach, par les chœurs et orchestre La Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken. **22.20 Les soirées de France-Musique ; 22.40 Les pêcheurs de perles ; 0.30 Méli-mélodrame.**

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 16 avril à 0 heure et le dimanche 19 avril à 24 heures.

Le courant de surface sur la France va passer peu à peu du sud-est au sud-ouest, amenant progressivement des masses d'air plus chaud, plus humide, et plus instable qui affaibliront provisoirement l'anticyclone. Un rafraîchissement sera sensible dimanche soir dans le nord-ouest après le passage d'une perturbation.

Vendredi 17 avril : le temps sera encore chaud et ensoleillé sur la majeure partie du pays. De la Lorraine et de l'Alsace au Massif Central, au Midi-Pyrénées et à la Méditerranée, le soleil continuera à régner malgré quelques brumes matinales vite dissipées.

Du Nord au Centre et à l'Aquitaine, le ciel se voilera en cours d'après-midi, mais dans l'ensemble la journée s'annonce encore ensoleillée. De la Bretagne et de la Normandie, aux Pays de Loire et à l'ouest de l'Aquitaine, des nuages élevés envahiront le ciel en matinée pour s'épaissir nettement dans l'après-midi.

Les températures poursuivront leur remontée avec des minima de 2 à 4 degrés (localement 0 degré) du Massif Central aux Alpes, 4 à 8 degrés partout ailleurs. Les maxima avoisineront 18 degrés près de la Manche, 20 à 25 degrés du nord au sud sur le reste du pays.

Quant au vent, il sera faible à modéré de secteur sud à sud-est.

Samedi 18 avril : le temps sera chaud et lourd sur l'ensemble du pays. La température dépassera souvent 20 degrés sur la moitié nord du pays et 25 degrés sur la moitié sud. La matinée sera brumeuse *près de la Méditerranée.* Les nuages d'altitude seront nombreux dès le matin sur la moitié ouest, mais laisseront passer le soleil, ces nuages s'étendront à toute la France dans la journée. Dans l'après-midi, des orages pourront se produire un peu partout, particulièrement sur le relief de l'est du pays.

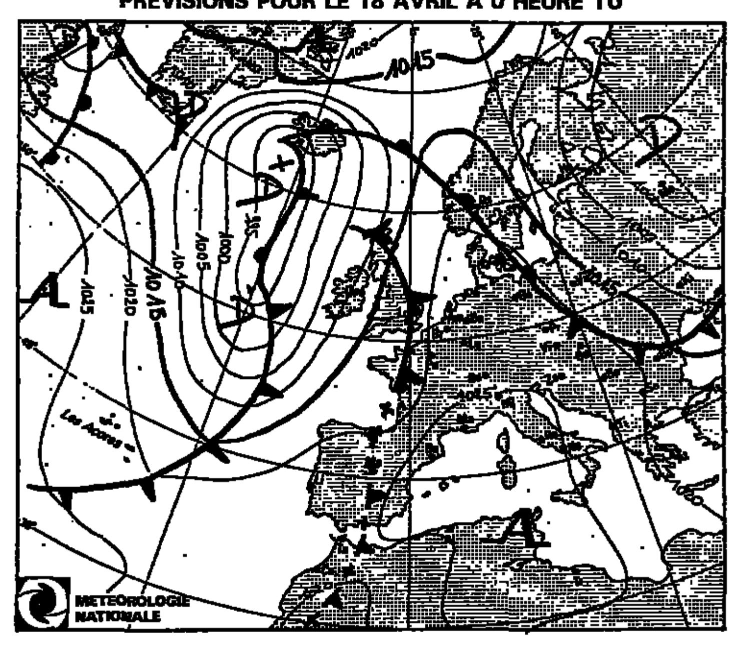
Dimanche 19 avril : sur la Bretagne, la Normandie et les pays de Loire, la journée commencera avec un temps couvert et pluvieux, mais la tendance sera ensuite à l'amélioration avec de belles éclaircies mais des températures plus fraîches.

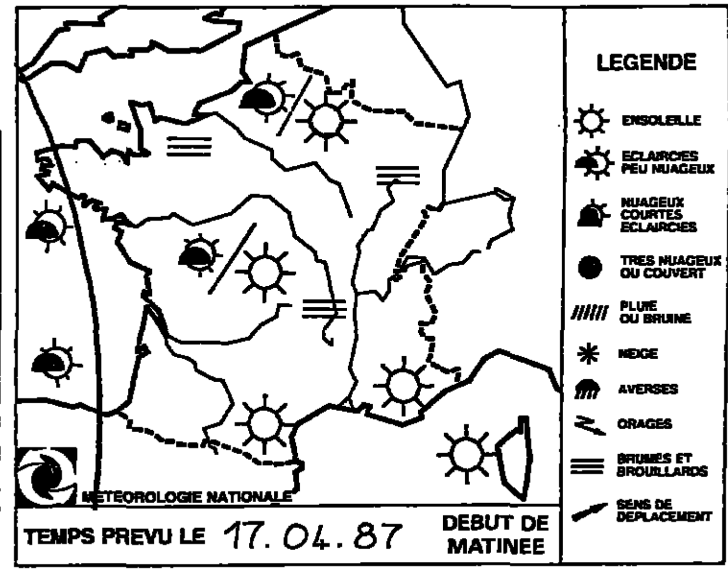
De la côte aquitaine et des Pyrénées au Centre, aux régions du Nord et de l'Est, le ciel se couvrira rapidement, des orages pourront se produire. Il pleuvra, faiblement dans le sud, de manière plus conséquente dans le nord du pays. La température sera en baisse par rapport à la veille.

Sur Rhône-Alpes et les régions méditerranéennes, le temps chaud et nuageux persistera avec des orages qui seront fréquents sur les Alpes.

SITUATION LE 16 AVRIL 1987 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 18 AVRIL A 0 HEURE TU





Les offices de la Semaine sainte à Paris

SAINT-VINCENT-DE-PAUL
5, rue de Belzunce, 75010 Paris

Vendredi saint : 15 heures, chemin de croix ; 19 heures, célébration de la Passion.

Samedi saint : 21 heures, veillée pascale et messe de la Résurrection.

Dimanche de Pâques : messes à 8 heures, 9 h 30, 11 heures et 18 h 30.

ÉGLISE RÉFORMÉE DU SAINT-ESPRIT
5, rue Roquépine, 75008 Paris

Vendredi saint : à 12 h 30, culte, Sainte Cène ; à 18 h 30, Intercession pour les malades, Sainte Cène.

Dimanche : à 10 h 30, culte de Pâques, Sainte Cène.

ÉGLISE ORTHODOXE NOTRE-DAME-DES-GRACES
16, rue Duperré, 75009 Paris

Vendredi saint : chemin de croix ; lecture de la Passion à 20 h 15.

Dimanche de Pâques : Résurrection du Christ. Messe chantée à 10 h 15.

● **Introduction à la psychanalyse.** — Le Goethe Institut organise une exposition sur l'histoire de la psychanalyse en Allemagne, du 30 avril au 27 mai, ainsi que des conférences-débats sur ce même thème les 30 avril, 6, 13, 20 et 27 mai à 20 h 30.

★ Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Tél. : 47-23-61-21.

SUR MINITEL
Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 15-4 à 6 h TU et le 16-4-1987 à 6 h TU — le 16-4-1987

Ville	Max.	Min.	Temps
FRANCE			
AJACCIO	16	4	D
BIARRITZ	21	4	D
BORDEAUX	20	9	D
BOURGES	17	6	B
BREST	18	7	D
CAEN	15	5	B
CHERBOURG	14	2	B
CLERMONT-FERR.	16	1	D
DIJON	17	4	D
GRENOBLE St-M-H	19	3	D
LILLE	17	6	N
LIMOGES	17	7	D
LYON	16	3	D
MARSEILLE-MAR.	18	7	D
NANCY	16	1	B
NANTES	18	8	D
NICE	16	10	D
PARIS-MONTS.	17	8	B
PAU	19	4	D
PERPIGNAN	19	5	D
RENNES	18	4	B
ST-ÉTIENNE	16	2	D
STRASBOURG	17	3	D
TOURS	16	6	D
TOULOUSE	19	4	D
POINTE-A-P.			
ETRANGER			
ALGER	19	4	D
AMSTERDAM	14	7	C
ATHÈNES	16	10	C
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	17	6	D
BELGRADE	13	3	C
BERLIN	12	6	P
BRUXELLES	15	8	C
LE CAIRE	29	11	D
COPENHAGUE	10	3	D
DAKAR	25	21	D
DELHI	35	22	N
DJERBA	17	12	N
GENÈVE	16	2	–
HONGKONG	21	18	C
ISTANBUL	9	5	P
JÉRUSALEM	23	13	D
LISBONNE	23	14	C
LONDRES	14	5	B
LOS ANGELES	24	13	N
LUXEMBOURG	13	3	N
MADRID	19	3	D
MARRAKECH	29	17	C
MEXICO	25	13	B
MILAN	17	5	A
MONTRÉAL	20	8	C
MOSCOU	4	– 3	N
NAIROBI	27	19	D
NEW-YORK	16	8	C
OSLO	4	1	D
PALMA-DE-MAL.	23	1	D
PÉKIN	17	8	D
RIO-DE-JANEIRO	30	27	N
ROME	19	6	D
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	8	0	D
SYDNEY	18	18	P
TOKYO	16	2	D
TUNIS	18	8	C
VARSOVIE	9	6	P
VENISE	16	5	D
VIENNE	14	6	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Audience TV du 15 avril 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

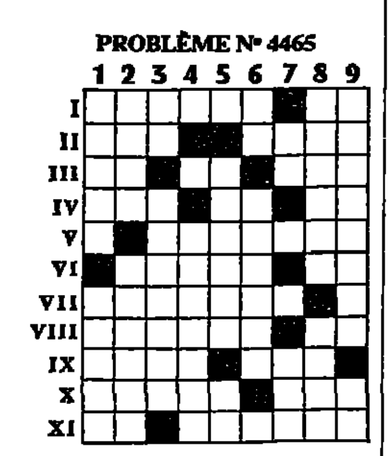
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	34.4	12.3	11.3	1.0	2.8	5.6	1.5
19 h 45	40.5	16.4	13.3	1.5	2.1	6.2	1.0
20 h 16	53.3	22.6	11.3	6.2	3.6	7.7	2.1
20 h 41	53.3	30.3	5.1	4.6	4.1	6.2	3.1
22 h 08	47.2	25.6	4.1	6.2	3.1	8.2	0.0
22 h 44	35.4	24.1	4.1	0.5	1.0	4.6	1.0

Programmes du mercredi 15 avril, à 20 h 30. TF1 : « Grande soirée d'adieu de la Une. Il n'y en a qu'une » (variétés) : A2 : « Le grand échiquier » ; FR3 : « La nuit sans frontière (variétés) ; Canal Plus : Pancho Villa *(film) ; la 5 : « Racines II » (feuilleton) ; M 6 : « Dynastie » (série).*

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4465



HORIZONTALEMENT

I. Où s'imprime tout ce qui s'exprime. Copulative. – II. Vendéenne au regard « singulier ». Une façon de dire du mal des enfants. – III. L'Aube naissante. Code postal. L'arrière implique une marche en avant. – IV. Le rond-point d'un mouvement giratoire. Contracté. Abréviation. – V. On soigne sa culture en fac de médecine. – VI. Usa d'un abrasif. Participe passé. – VII. Quartier d'hiver. – VIII. Dégage de la chaleur ou déborde d'énergie. Personnel. – IX. Possessif. A l'étranger. – X. Traîne. Mis en conserve par un Danois quelque peu avare. – XI. Préposition. Deviennent de plus en plus des lieux de « débauche ».

VERTICALEMENT

1. Humain despotique ou animal symbolisant la liberté. Coupe de bois. – 2. Frères jumeaux. Des intouchables ou des proscrits. – 3. Participe passé. Diriger une entreprise de « taille ». – 4. Elément composant du bouillon. – 5. Griffe faite d'un trait de plume. Préposition. – 6. Marque d'attention. Glatit aux antipodes. – 7. Fleuve. Présent en tous lieux. – – 8. Tranche pour former la tranche. Souvent bonne, à Marseille. – 9. Rase le gazon en même temps que le voisin. Préposition.

Solution du problème n° 4464

Horizontalement

I. Hardiesse. – II. Idiot. Uos. – III. Bi. Lopin. – IV. Eprouvent. – V. Réer. Eu. – VI. Numismate. – VII. Ases. Tu. – VIII. Terminées. – IX. Céder. – X. Obi. Eure. – XI. Nue. Erato.

Verticalement

1. Hibernation. – 2. Adipeuse. Bu. – 3. Ri. Remercié. – 4. Dolorisme. – 5. Itou. Idée. – 6. PV. Mineur. – 7. Suie. Erra. – 8. Sonnette. Et. – 9. Es. Tueuse.

GUY BROUTY.

PAQUES : les services ouverts ou fermés

PRESSE. – Les quotidiens paraîtront normalement le lundi 20 avril (excepté *les Echos*, *la Croix*, la *Tribune de l'Economie*, la *Tribune de la Bourse* et la *Cote Desfossés*).

BANQUES. – Toutes les banques seront fermées les vendredi 17, samedi 18 et lundi 20 avril, et rouvriront le mardi 21 avril au matin.

BUREAUX DE POSTE. – Pas de distribution de courrier à domicile le lundi 20 avril. Les bureaux de poste seront ouverts jusqu'à samedi 18 avril, à 12 heures. Seuls resteront ouverts, dimanche 19 et lundi 20 avril, les bureaux habituellement ouverts les dimanches et les jours fériés (Orly aérogares 1 et 2 ; les trois postes de Roissy ; et, à Paris, le bureau de poste de la rue du Louvre, Paris-Tour Eiffel et Paris-Champs-Elysées).

SNCF. – Trains supplémentaires sur les grandes lignes les 17 et 18 avril dans le sens Paris-province, et les 20 et 21 avril dans le sens province-Paris. Pour le réseau banlieue, trafic réduit des dimanches et des jours fériés.

RATP. – Trafic réduit des dimanches et des jours fériés les 19 et 20 avril.

GRANDS MAGASINS. – Tous fermés le lundi 20 avril. Ouverts le samedi 18 et le mardi 21 avril.

SÉCURITÉ SOCIALE. – Les services d'accueil du public seront fermés le vendredi 17 avril à 15 heures, jusqu'au mardi 21 avril au matin.

ALLOCATIONS FAMILIALES. – Guichets fermés du vendredi 17 avril à 12 heures jusqu'au mardi 21 avril au matin.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. – Fermée les 19 et 20 avril. Mais l'exposition Rembrandt reste ouverte au public ces deux jours de 10 heures à 19 heures.

ARCHIVES NATIONALES. – Les salles de lecture seront fermées le samedi 18 avril et le lundi 20 avril. Le Musée de l'histoire de France sera ouvert au public le samedi 18 et le dimanche 19 avril, mais fermé le lundi 20 avril.

MUSÉES. – A Paris seront ouverts dimanche 19 et lundi 20 avril le Centre Beaubourg, le musée de l'Armée, le dôme et l'église des Invalides, le Musée des arts africains et océaniens, le Musée des arts et traditions populaires, le Grand Palais, les Monuments français, le musée Delacroix, le musée Jean-Jacques-Henner, le musée Gustave-Moreau. Le musée du Louvre sera fermé le dimanche 19 et le lundi 20. Le musée d'Orsay et le Palais de la découverte seront ouverts le dimanche 19 avril et fermés le lundi 20.

En Ile-de-France, seront ouverts les 19 et 20 avril les châteaux de Fontainebleau et de Compiègne, la Malmaison, les Granges de Port-Royal. Le château de Versailles sera fermé.

En province, seront ouverts les dimanche 19 et lundi 20 avril le musée Chagall (à Nice), le château de Pau, l'abbaye Saint-Riquier, Blérancourt, le Musée de la préhistoire des Eyzies, le musée Adrien, Dubouché (à Limoges), le musée d'Ile-d'Aix, la maison de Bonaparte à Ajaccio, et le musée des Deux-Victoires à Mouilleron-en-Pareds.

EN BREF

● **Ciné-club.** – L'Association des anciens élèves des langues orientales organise, le 29 avril à 19 heures, la projection du film canadien *la Moisson du désespoir*, un documentaire sur le génocide ukrainien de 1932 à 1933, de Slavko Nowytskyi et Yourij Louhovyi. Celle-ci sera suivie d'un débat avec Leonide Pliouchtch et plusieurs témoins de cette époque, ainsi que d'un buffet. Participation aux frais : 30 F. Salle B 405 du service audiovisuel de l'INALCO, université Paris-IX Dauphine, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75116 Paris.

● **Salon des antiquaires de Saint-Germain-en-Laye.** – Comme chaque année, depuis cinq ans, les collectionneurs et amoureux de l'art se retrouveront au Salon des antiquaires, au Manège royal de Saint-Germain-en-Laye. Du 25 avril au 3 mai, une quarantaine d'exposants présenteront des meubles du dix-septième à l'art déco, des porcelaines, des bijoux, de vitraux, des dentelles, des objets de vitrine et de collection. Un expert sera à la disposition des clients et délivrera des certificats d'authenticité gracieusement. Ouvert tous les jours de 11 heures à 20 heures, week-end et 1er mai de 10 heures à 20 heures, nocturne le 30 avril jusqu'à 22 heures.

loterie nationale

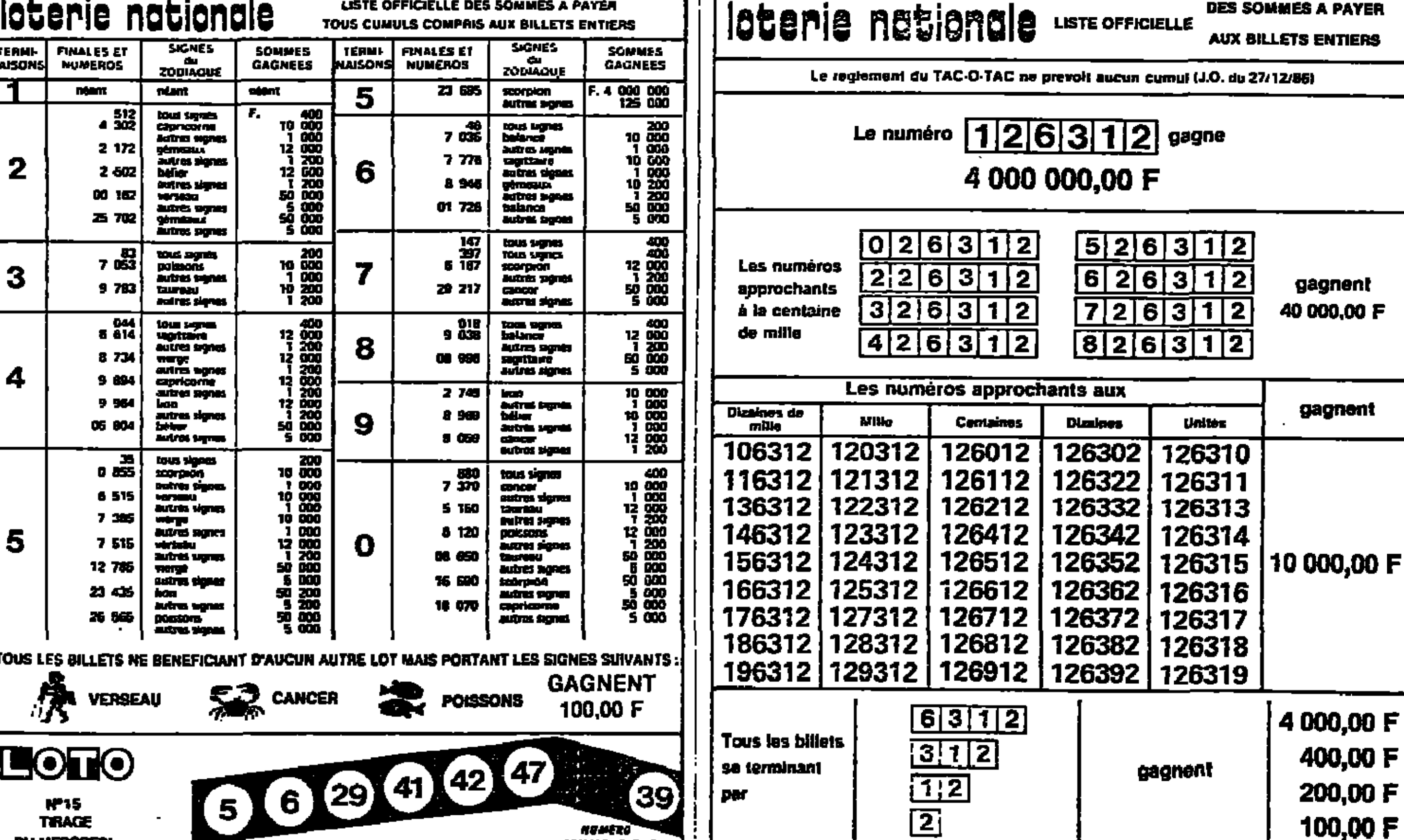
TRANCHE N°38 DU SUSPENSE

TIRAGE DU JEUDI 16 AVRIL 1987

LE NUMÉRO 2 1 3 3 1 2 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 4 6 1 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN



loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNEES
1	néant	néant	néant
2	512	tous signes	F. 400
	4 302	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	2 172	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	2 602	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	00 182	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	25 702	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
3	83	tous signes	200
	7 053	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	9 783	taureau	10 200
		autres signes	1 200
4	044	tous signes	400
	6 614	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	8 734	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	9 894	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	9 964	lion	12 000
		autres signes	1 200
	06 804	bélier	50 000
		autres signes	5 000
5	35	tous signes	200
	0 855	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	6 515	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	7 385	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	7 515	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	12 785	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	23 435	lion	50 200
		autres signes	5 200
	26 565	poissons	50 000
		autres signes	5 000
5	23 685	scorpion	F. 4 000 000
		autres signes	125 000
6	46	tous signes	200
	7 036	balance	10 000
		autres signes	1 000
	7 776	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	8 946	gémeaux	10 200
		autres signes	1 200
	01 726	balance	50 000
		autres signes	5 000
7	147	tous signes	400
	397	tous signes	400
	6 187	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	29 217	cancer	50 000
		autres signes	5 000
8	018	tous signes	400
	9 038	balance	12 000
		autres signes	1 200
	08 998	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
9	2 749	lion	10 000
		autres signes	1 000
	8 969	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	9 059	cancer	12 000
		autres signes	1 200
0	880	tous signes	400
	7 370	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	5 150	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	8 120	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	86 650	taureau	50 000
		autres signes	5 000
	16 690	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	18 070	capricorne	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : VERSEAU, CANCER, POISSONS GAGNENT 100,00 F

LOTO N°15 TIRAGE DU MERCREDI 15 AVRIL 1987 : 5 6 29 41 42 47 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 39

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 22 ET SAMEDI 25 AVRIL 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

87 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE 39e — TIRAGE DU MERCREDI 15 AVRIL 1987

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le reglement du TAC-O-TAC ne prevoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro 1 2 6 3 1 2 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 026312, 226312, 326312, 426312, 526312, 626312, 726312, 826312 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
106312	120312	126012	126302	126310	10 000,00 F
116312	121312	126112	126322	126311	
136312	122312	126212	126332	126313	
146312	123312	126412	126342	126314	
156312	124312	126512	126352	126315	
166312	125312	126612	126362	126316	
176312	127312	126712	126372	126317	
186312	128312	126812	126382	126318	
196312	129312	126912	126392	126319	

Tous les billets se terminant par	gagnent
6312	4 000,00 F
312	400,00 F
12	200,00 F
2	100,00 F

87 TAC-O-TAC — TIRAGE DU MERCREDI 15 AVRIL 1987 — 40e

Religions

Les prêtres du diocèse de Versailles protestent contre l'occupation de l'église de Port-Marly

Le conseil presbytéral, représentatif des deux cent soixante prêtres du diocèse de Versailles, a publié, le mercredi 15 avril, une déclaration dans laquelle il se solidarise avec la position prise par Mgr Simonneaux, évêque de Versailles, et Mgr Thomas, son coadjuteur, face à l'occupation par des traditionalistes de l'église de Port-Marly (Yvelines).

« *Nous ne pouvons pas accepter*, disent les prêtres du diocèse, *l'usurpation d'une paroisse par des personnes venant de lieux divers, au détriment de la communauté catholique de Port-Marly, de fait exclue de son lieu de rassemblement et de prière. Nous ne pouvons pas accepter l'exercice du ministère presbytéral par une personne suspendue de toute charge dans l'Eglise, au détriment du Père Caro, nommé curé de Port-Marly par l'évêque de Versailles. Nous ne pouvons pas accepter le fait qu'un petit groupe se disant faussement en fidélité au pape prétende détenir la vérité sur tout ce qui concerne la vie chrétienne, dénonçant en même temps le concile Vatican II qui s'inscrit dans toute la tradition de l'Eglise.* »

SPORTS

CYCLISME

La Flèche wallonne

Leclercq agrandit son carquois

Quand il devint champion de France professionnel en 1985, Jean-Claude Leclercq était pratiquement inconnu. Cette victoire inattendue, assortie d'un maillot tricolore aurait pu provoquer un déclic. Mais ce Picard de vingt-trois ans, découvert par Jean de Gribaldy, retomba dans l'anonymat pour se faire oublier pendant deux saisons ou presque. Le voici qui réapparaît, à la surprise générale. Alors qu'il ne figurait pas sur la liste des outsiders et moins encore sur celle des favoris, il a remporté, mercredi 15 avril à Huy, la très difficile Flèche wallonne, considérée comme la plus belle des classiques belges.

Coureur intermittent et marginal, résidant en Suisse, Jean-Claude Leclercq totalise peu de succès, mais ses rares victoires sont obtenues avec panache et dans des circonstances généralement spectaculaires. Il y a deux ans, il avait gagné le championnat de France à la force du jarret, au terme d'un affrontement extrêmement sévère. Cette fois, grâce à une manœuvre fort habile, il est sorti à 10 kilomètres de l'arrivée d'un groupe qui comprenait notamment Marc Madiot et Stephen Roche, puis il a enrayé la contre-attaque trop tardive de Claude Criquielion classé deuxième à vingt-six secondes.

Leclercq est le cinquième Français qui inscrit son nom au palmarès de la Flèche wallonne après Poulidor (1963), Michel Laurent (1978), Bernard Hinault (1979-1983) et Laurent Fignon en 1986. Il s'était classé troisième l'an dernier devant Criquielion.

J. A.

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Viviane Deshays, son épouse, ses enfants et ses petits-enfants, M. et Mme Guy Deshays et leurs enfants, Le docteur Gilles Deshays, M. et Mme Eshet et leur enfant, Les familles Deshays, Hazan, Boutet, avec un immense chagrin, font part du décès de

Jacques DESHAYS,
décorateur,

survenu le 13 avril 1987.

La cérémonie sera célébrée le vendredi 17 avril, à 8 h 30, en l'église Saint-Rocque, Paris-1er, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

– Le Cercle Bernard Lazare a appris avec tristesse la disparition de

Simha FLAPAN,
fondateur de la revue *New Outlook*, du CIPMO et délégué du Mapam en Europe à la fin des années 60.

Tous ceux qui l'ont connu sont invités à se recueillir en hommage à sa mémoire.

ICPMO,
107, Hahashmonaïm Street,
67011 Tel-Aviv (Israël).

– On nous prie d'annoncer le décès de

Raymond GHEUZI,
ancien chef de service à la SDRM,

survenu à Sens le 1er avril 1987, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Ses obsèques ont eu lieu à Sens dans l'intimité.

Mme H. Gheuzi, M. et Mme Chauffert,
26, place des Héros,
89100 Sens.
M. et Mme Rieger,
18, rue Jean-Jaurès,
92270 Bois-Colombes.

– Mme Pierre Levassor, Bernadette et Bertrand Codet et leurs enfants, Jacques et Geneviève Levassor, André et Odile Levassor et leurs enfants, Les familles Levassor, Gizard, Tardieu et Claverie ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

M. l'abbé Jean Pierre LEVASSOR,
supérieur du séminaire interdiocésain de Bordeaux,

rappelé à Dieu, muni du sacrement des malades, le 14 avril 1987.

Ses obsèques auront lieu le samedi saint 18 avril 1987, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Bordeaux.

Une célébration eucharistique, à ses intentions, aura lieu le lundi 27 avril, à 15 heures, en la cathédrale Saint-André de Bordeaux.

– Mme Madeleine Paimboeuf, M. et Mme Jean-François Paulet, Mme Françoise Paimboeuf, M. Jean-Yves Clot, Mlle Anne Paulet, Les familles Bournizien et Beaumont ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice PAIMBOEUF,
ancien élève de l'Ecole polytechnique, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre du Mérite,

survenu à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 8 avril 1987.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le vendredi 10 avril, au crématorium d'Orange, dans la stricte intimité familiale.

– Avec une très grande tristesse, Sa femme Claudine, Et son fils Simon, Les familles Rossini, Comnene, Lefevre-Jassan, Meyer-Hilfger, annoncent que le 24 mars 1987

Pascal ROSSINI,
ancien rédacteur en chef à l'ORTF,

est mort à Paris, des suites d'un cancer, à soixante-huit ans.

Après la messe dite en l'église Saint-Etienne-du-Mont (Paris-5e) le 27 mars, l'inhumation a eu lieu à Versailles, dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

43, rue Voltaire,
17300 Rochefort.

– Odette Smajewski Et Pierre Emmanuel, Les familles Smajewski, Cohen, Angereau, Montet, ont la douleur de faire part du décès de

Michel SMAJEWSKI,
dit Michel Sima,
artiste sculpteur,
ancien déporté,

« *Un cœur seul pas de cœurs, un seul cœur tous les cœurs.* »

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Le Mas d'Aval,
07110 Tauriers.
La Ruche,
75015 Paris.

Remerciements

– Mme Paul Denoua, Le docteur A.-M. Chesneau, très touchées par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

docteur Paul DENOUN,

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

– Dix ans... Nais

« *C'est la nuit, qu'il est beau de croire à la lumière* ».

Celle de

Viviane LEVY.

Pour Elie, Alban, Ariel, et ceux qui gardent son souvenir.

– Il y a quatre ans, disparaissait

Max MELMAN.

Sa femme Gela, Ses enfants, Ses nièces et neveux, Ses amis, le gardent dans leur mémoire.

– Il y a cinq ans, le 17 avril 1982,

Francis SOURIS

quittait silencieusement ce monde, à l'âge de quarante-sept ans.

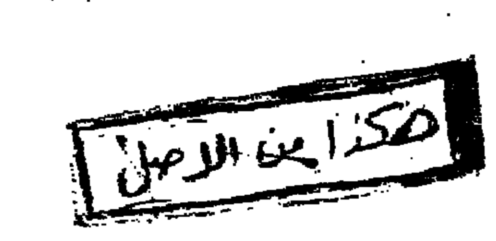
Que ceux qui ont su apprécier sa fidélité et sa loyauté associent, dans leurs pensées, le souvenir de

François SOURIS
et de
Jeanne SOURIS-DELANNOY,

qu'il a accompagnés jusque dans leur dernier voyage.

Soutenances de thèses

– Université Paris-II, 12, place du Panthéon, 75231, Paris Cedex 05, le 28 avril à 16 heures, salle des Commissions, M. Didier Nedjar : « Les projets internationaux. Le nouveau régime des accords de développement ».



CONJONCTURE

Un sérieux signal d'alarme

Déficit de 3,3 milliards de francs du commerce extérieur français

Le déficit de 3,3 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières (4,6 milliards en données brutes) enregistré par le commerce extérieur français en mars constitue un sérieux signal d'alarme. Il faut remonter à décembre 1985 pour trouver un solde négatif légèrement supérieur (3,4 milliards de francs) compte tenu d'une note pétrolière trois fois plus lourde à l'époque. Après la légère amélioration de février, un déficit de 400 millions de francs, ce revers ne peut qu'aggraver les inquiétudes nées de la dégradation rapide des échanges industriels, dont le solde négatif a atteint un record historique de 2,1 milliards de francs, et de 4,4 milliards hors commandes militaires.

Tous les chiffres tentent à donner aux résultats de mars une allure d'équation infernale. La baisse de 0,6 % des importations et de 4,4 % des exportations recouvrent une série d'échecs ou d'aléas conjoncturels qui conduisent à s'interroger sur la stratégie commerciale de la France et sur la capacité ou la possibilité d'affronter une concurrence internationale aiguisée par une croissance générale toujours molle.

L'excédent agro-alimentaire continue de se rétrécir comme une peau de chagrin. De 2,4 milliards de francs en janvier, il était revenu à 2 milliards un mois plus tard. En mars il n'atteint que 1,4 milliard. La faiblesse des cours mondiaux accentuée par la chute du dollar explique l'essentiel de ce phénomène. On imagine mal à court terme un retournement de cette tendance.

La baisse de la facture pétrolière, ramenée le mois dernier à 5,1 milliards contre 6,5 milliards en février permet de compenser ce manque à gagner sur l'agro-alimentaire. Stabilité des coûts et réduction, en volume, des achats constituent d'ailleurs le seul élément positif du commerce extérieur de mars.

Car le cœur du problème se situe ailleurs, dans la détérioration accélérée du solde industriel.

Hors contrats militaires, son déficit a atteint 4,4 milliards de francs en mars – 1,1 milliard en février – et ce en dépit de la vente de quatre Airbus contre un seul le mois précédent. Plus que la hausse des importantions de biens de consommation, celle, très forte, des biens d'équipement confirme le manque de compétitivité de l'industrie française. Cette dernière n'aurait-elle tiré aucuns bénéfices de la dépréciation du franc ?

Le fait est qu'en ce domaine les achats de biens d'equipements étrangers ont été, en mars, de 3,8 milliards de francs supérieurs à leur niveau mensuel moyen de 1986 alors que les exportations étaient inférieures de 400 millions. Phénomène d'importance dans la mesure où il pourrait s'amplifier à l'avenir, les achats de produits américains ont pesé lourd dans cette dégradation, le déficit passant avec les Etats-Unis de 1,1 milliard en février à 1,9 milliard un mois plus tard.

Il semblerait bien que la France ressente dès maintenant les retombées, néfastes pour elle, du surcroît de compétitivité offert aux Etats-Unis par la baisse du dollar. Au moment même où Washington s'inquiète de ne pas en toucher encore tous les dividendes pour son propre commerce extérieur, toujours lourdement déficitaire.

Par zone géographique, l'évolution des échanges n'apporte guère d'élément de réconfort. Le déficit avec l'Italie reste à son plafond de février, 800 millions de francs, celui avec la RFA, 3,8 milliards, retrouve pratiquement ses hauts niveaux de janvier, après un espoir ténu et déçu d'amélioration. Le phénomène, déjà sensible avec l'ensemble de la Communauté européenne, qui engrange un excédent de 6,2 milliards de francs sur la France, est encore plus net avec les autres pays de l'OCDE, excédentaires de 2,9 milliards de francs, soit 1,2 milliard de plus qu'en février. Au total, la perte de parts de marchés se confirme en faveur des Etats-Unis comme des pays liés au dollar tels la Corée du Sud ou Taiwan.

Le manque de dynamisme de la conjoncture internationale ne saurait seul servir d'excuse. Longtemps masquée par la chute de la facture pétrolière en 1986, la faiblesse de l'industrie française à l'exportation apparaît aujourd'hui au grand jour alors que le soutien des contrats militaires s'amenuise. Un avertissement de taille. La France est condamnée à affronter la montée des pressions commerciales des Etats-Unis, du Japon ou des nouveaux pays industriels avant de se lancer dans l'opération vérité d'un grand marché européen à l'horizon de 1992.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

POINT DE VUE

Le spectre d'un séisme monétaire

(Suite de la première page.)

Enfin, la multiplication des outils techniques les plus modernes (marchés à terme, marchés futurs et marchés d'options) font que les anticipations de mouvements de taux d'intérêt et de taux de change, rationnelles ou pas, spéculatives ou non, s'y expriment librement et pour des montants quasiment sans limites, imposant aussi leur idée de l'avenir aux réalités d'aujourd'hui, de plus en plus contingentes.

On comprend que les mouvements financiers soient devenus sans commune mesure avec ceux de marchandises : le rapport est cinquante à un, puisque pour 5 milliards de dollars (en moyenne) d'échanges commerciaux quotidiens, les flux monétaires à travers les frontières sont supérieurs à 200 milliards de dollars.

Quel formidable contraste entre ce marché parfaitement homogène, son volume, sa vitesse de réaction extrêmes et le fractionnement de l'espace en Etats-nations conduisant chacun des politiques économiques et commerciales divergentes, au nom d'impératifs locaux ou régionaux qui, en dépit de leur légitimité, semblent chaque jour plus désuets. Le moindre écart de politique économique se traduit instantanément en anticipations des détenteurs de capitaux, qui provoquent aussitôt des déplacements massifs de monnaies internationales.

Tout ajustement économique, qu'il s'agisse d'un plan de rigueur pour lutter contre l'inflation ou le déséquilibre d'une balance de paiements, qu'il s'agisse d'un plan de relance visant à réveiller une activité anémiée, implique sacrifices ou efforts concrets. Se heurtant, par nature même, à l'inertie de la réalité, il a besoin de la durée pour se déployer. Le mouvement de capitaux est, lui, immédiat et sanctionne à l'instant la plus petite erreur. De cette opposition entre la sphère de l'économie réelle et celle de la finance naît l'instabilité fondamentale qui risque, si l'on n'y porte attention de nous emporter tous.

Deux volontés

Les perspectives sont d'autant plus sombres que le foyer de l'instabilité est sans cesse alimenté en combustible. Conséquence d'une politique budgétaire dont on ne dira jamais assez les méfaits, les déficits de la balance des paiements américaines se traduisent par un endettement des Etats-Unis supérieur dès aujourd'hui à 250 milliards de dollars, et qui va très vraisemblablement plus que doubler dans les années qui viennent.

Comment développer une industrie dans un environnement où les taux de change varient de plus ou moins cinquante pour cent en quelques mois ? A-t-on oublié, dans notre société de casino, que la première fonction de la monnaie est de faciliter les échanges commerciaux, non de les dominer ?

La solution, hélas utopique dans l'état présent des choses, passe par deux volontés.

D'abord, celle de contraindre les Etats à une plus grande convergence de leurs politiques économiques. Le verbe ne suffira pas longtemps à endiguer les vagues spéculatives. Il faut, à l'échelle internationale, que chacun s'oblige à cette discipline. Un tel résultat ne peut être obtenu que par l'instauration d'une grille de parités qui enserre le dollar, le yen et le mark dans les limites de fluctuations établies, et s'accompagne de mécanismes régulateurs analogues à ceux que le SME a instaurés. Vaste programme !

Mais la tentative sera vaine si l'on ne redonne pas aux politiques économiques le temps nécessaire à leurs ajustements. Il faut, pour ce faire, freiner les mouvements de la houle, et donc refabriquer des coûts de transaction afin que les déplacements de fonds laissent quelque répit aux efforts nationaux de correction des écarts réels. Une taxe modérée sur les mouvements de capitaux, de l'ordre de grandeur de l'amplitude des marges de fluctuation, devient, à l'échelle internationale, une nécessité.

A ceux qui trouveraient la solution bien rétrograde, peut-on se permettre de rappeler que le fonctionnement de l'étalon-or, aux vertus presque mythiques, était fondé sur l'existence de coûts de transaction sur les déplacements d'or à travers les frontières ? Il faut refabriquer, sur des monnaies dématérialisées, l'équivalent des points d'entrée et points de sortie de l'or. Il est des cas où la raison commande d'apparaître archaïque pour être vraiment novateur.

JEAN PEYRELEVADE.

Dans son rapport au président de la République

Le gouverneur de la Banque de France s'inquiète de l'inadaptation de l'appareil productif

M. Jacques de La Rosière, gouverneur de la Banque de France, a remis au président de la République le traditionnel compte rendu d'activité de la Banque. Dans sa lettre introductive, il insiste sur la nécessité de « moderniser les structures de production » et de continuer à favoriser l'amélioration des marges des entreprises.

Malgré des développements positifs, notamment sur le front des prix, l'année 1986 a fait clairement ressortir, selon M. de La Rosière, une faiblesse structurelle de l'économie française : l'inadaptation de son appareil productif à la demande. « Une fois de plus, écrit le gouverneur, l'offre de biens et de services s'est montrée, en 1986, relativement inélastique et insuffisamment compétitive. » Il en voit le reflet dans la forte dégradation du solde de la balance des opérations courantes et dans la contraction de l'excédent industriel, hors matériel militaire, qui est revenu de 58 milliards de francs à 1 milliard de francs.

Le gouverneur de la Banque de France voit dans la « rentabilité financière encore insuffisante des entreprises » l'origine de cette faiblesse. Si les entreprises doivent investir « non seulement pour se réorganiser, se moderniser, accroître leur productivité... mais aussi développer leur capacité de production », l'Etat quant à lui doit, selon M. de La Rosière, poursuivre sa politique macro-économique anti-inflationniste. La rigueur budgétaire et monétaire s'impose. « Il est important que le déficit budgétaire reste dans les limites fixées par la loi de finances et que son financement ne se traduise pas par de la création monétaire », écrit le gouverneur, qui indique, d'autre part, que le poids des prélèvements obligatoires aurait été réduit de 0,5 point l'an dernier.

A propos de la régulation monétaire, M. de La Rosière souligne que « la Banque devra veiller à ce que le loyer de l'argent se situe à des niveaux compatibles avec l'évolution souhaitée des agrégats et du taux de change ». Se référant à l'accord du Louvre, il écrit : « Il est important d'éviter que les cours des monnaies s'écartent des réalités économiques de base. » Partisan d'un renforcement de la « surveillance multilatérale » des économies, M. de La Rosière estime également qu'« une baisse supplémentaire du dollar ne pourrait qu'avoir des effets perturbateurs, tant aux États-Unis que dans le reste du monde, tout en affaiblissant le processus d'ajustement international ».

Bientôt privatisée

La Société générale a dégagé 2,3 milliards de francs de bénéfices en 1986

En présentant les résultats, en très forte hausse, pour 1986 de la Société générale, son président, M. Marc Viénot, a indiqué, mercredi 15 avril, que la privatisation de la troisième banque française pourrait intervenir dès la seconde quinzaine de juin ou au cours de la seconde moitié du mois de septembre.

A l'instar des autres banques françaises, la Société générale a enregistré, en 1986, des résultats en très forte progression. Son bénéfice net consolidé (part du groupe) est passé de 1 308 millions de francs en 1985 à 2 302 millions de francs en 1986, soit une augmentation de 76 %. Cette performance s'explique tout d'abord par l'importance des plus-values que la banque a réalisé à l'occasion de la cession sur les marchés financiers de certains actifs. Si l'on déduit des résultats ces plus-values (873 millions de francs en 1986, pour 200 millions en 1985), « la progression du bénéfice net consolidé serait encore de 29 % », a souligné M. Viénot, président de la banque depuis juillet dernier.

Au-delà de ces éléments exceptionnels, l'amélioration des résultats traduit à la fois une activité soutenue et une maîtrise des frais de gestion. Conformément à la stratégie engagée maintenant depuis trois ans, la banque a fortement développé ses prêts aux particuliers (l'encours a crû de 35,7 %), pour compenser la faiblesse de la demande de crédit des entreprises (– 9 %). Elle a surtout profité de la vitalité des marchés financiers : ses revenus du portefeuille titres ont augmenté de 28,8 %, ses commissions poour opérations sur titres de 48 %.

Au total, le produit net bancaire de la Société générale a crû de 8,6 %. Les commissions en représentent désormais le quart. Les frais de gestion n'ont augmenté, eux, que de 2,8 %, du fait notamment d'une nouvelle baisse des effectifs, de 1,2 % (517 emplois en moins). La forte augmentation du résultat brut d'exploitation – qui dépasse pour la première fois les 10 milliards de francs, permet à la banque de constituer à nouveau d'importantes provisions (7,2 milliards de francs). A ce sujet, M. Viénot a indiqué que 55,3 % des encours de crédit de la banque se situent actuellement en France. Sur l'ensemble des risques étrangers, l'Amérique latine n'en représente que 6,2 %, l'Afrique 2,5 % et les pays socialistes européens 2,6 %.

Les bons résultats obtenus l'an dernier permettent également à la banque de bien rémunérer ses actionnaires actuels, en l'occurrence l'Etat – qui encaissera un dividende de près de 400 millions de francs, et les porteurs de certificats d'investissement privilégiés qui toucheront 35 F par titre. Mais ils devraient aussi soulever l'intérêt des actionnaires nouveaux. Pour l'instant, ni les modalités ni la date de la privatisation n'ont été arrêtées par le ministère de l'économie. La direction de la banque travaille sur deux hypothèses : la deuxième quinzaine de juin, ou la seconde partie de septembre.

E. I.

Inflation en mars : de 0,1 à 0,2 %

Retour à la normale

Le ralentissement de l'inflation en mars (*le Monde* du 16 avril) constitue une légère compensation aux très mauvais résultats du commerce extérieur. Après la déception provoquée en janvier par un dérapage de 0,9 % des prix à la consommation, les premières estimations publiées par l'INSEE, entre 0,1 et 0,2 %, tendent à confirmer un retour à la normale entamé le mois précédent par une accalmie à 0,2 %. Une évolution conforme aux prévisions à six mois de l'Institut de la statistique, qui tablait sur une hausse des prix de 1,4 % au premier trimestre. Mais il est encore trop tôt pour crier victoire. L'objectif gouvernemental pour 1987 est de contenir l'inflation en deça de 2,4 % contre 2,1 % en 1986, année faste de la désinflation due à la baisse des coûts de l'énergie.

Ces derniers ont largement contribué au bon indice de mars avec une baisse moyenne de 1 à 2 % par rapport à février. Il n'est pas certain que cette tendance se poursuivra indéfiniment, la remontée des prix de l'énergie, sensible en mars, risquant de se faire sentir sur l'indice d'avril. Au moi ns le ministère de l'économie et des finances peut-il se féliciter, dans un premier temps, de voir l'écart d'inflation se réduire avec l'Allemagne, premier partenaire commercial et symbole de bonne gestion. Sur douze mois, cet écart a été ramené de 3,9 % points en février à 3,5 ou 3,6 points en mars.

Avec une pression inflationniste de 3,3 % à 3,4 % sur les douze derniers mois, la France se situe dans la moyenne des pays idustriels. Ses résultats sont plus encourageants que ceux de l'Italie, où le dérapage des prix atteint 4 % en un an comme d'ailleurs en Grande-Bretagne. Ils restent malgré tout éloignés de ceux des pays de la « « zone mark » et notamment des Pays-Bas, qui, sur douze mois, bénéficient d'une baisse de 1,1 % des prix. Si la tendance semble bonne, il conviendra de la conforter en espérant que le prix des services privés continuera la décélération entamée en mars et que la poussée des salaires restera modeste.

• BANQUES FRANÇAISES : Moody's révise la notation des « trois vieilles ». — Le cabinet d'analyse financière new-yorkais Moody's Investors a décidé de remettre en question la notation (rating) des trois « vieilles » banques françaises, la Société générale, la BNP et le Crédit lyonnais. Plus que leur privatisation prochaine, c'est la concurrence accrue qui va naître de la déréglementation du marché financier français qui incite Moody's à réviser son appréciation. Selon ce célèbre cabinet, les banques françaises devront réduire leurs marges bénéficiaires pour rester dans la compétition, alors que leur structure financière est plus fragile que celle des banques allemandes ou américaines. C'est au début de l'été qu'on devrait connaître le nouveau classement international des « trois vieilles ».

L'EST RÉPUBLICAIN
recherche
JOURNALISTE
de moins de 25 ans pour poste rédacteur localier et sportif dans ville de Meurthe-et-Moselle. Ecrire « Est Républicain », 54180 HOUDEMONT.

Pour mai-juin
Paris puis Var
ch. dactylo 1er ordre, habituée travaux littéraires, Var, logée villa indépend., gde piscine, cond. à déb.
Ecrire Mme GRUBER, 11, rue Antoine-Bourdelle, 75015 PARIS. (16) 94-74-20-81.

Association F.J.T. 78, rech.
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ
sans internat (I.D.E.E.S. + exp. exigée). Travail en équipe pour animat. globale. 39-11-14-97.

ETABLISSEMENT PUBLIC CULTUREL
recherche
SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO EXPÉRIMENTÉE
(Traitement de textes, micro-informatique). Formation secondaire, lettres. Excellente orthographe.
Env. C.V. dactylographié avec lettre d'envoi manuscrite sous nº 8505 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

travail à domicile

J.F. exc. dactylo ch. frappe tous documents scientifiques ou littéraires. Travail soigné. Délais rapides. 43-58-77-73.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

BEAUBOURG
57 m² - 632.000 F
Immo Marcadet. 42-52-01-82.

5e arrdt

MONTPARNASSE, atelier + 3 chbres, 2 bains, plein soleil. 2.700.000. T. : 43-22-61-35.

PANTHÉON 3-4 p. + service, p.d.t., cft, asc. 1.890.000 F. 43-25-97-16.

6e arrdt

R. BONAPARTE Beau stud. tt cft, ref. nf, clair. 685.000. 43-25-97-16.

11e arrdt

Mo BOULETS
Réc. ét. élevé, belle entrée, gd séj., salon, balc., 4 chbres, 2 bains, 1 salle d'eau, 2 w.c., lingerie, placards, box. 2.780.000. T. : 43-46-63-95.

13e arrdt

Mo NATIONAL
Studio tt conf., balcon. 360.000 F. DUPLEX tt conf., 5 p., 120 m² + 45 m² terrasse, park. 2.100.000 F. Tél. : 42-52-01-82.

18e arrdt

MARCADET, studio 120.000 F
SIMPLON, 21 m², cft 129.000 F
DUPLEX, 2 p., cft 290.000 F
LAMARCK, 41 m², cft 370.000 F
ANVERS, 3 p., cft 420.000 F
Immo Marcadet. 42-52-01-82.

91 - Essonne

Vds pr. Brunoy (91) pav. 5 p., 95 m² hab. + cell., ss-sol et park. couv., ds rés. gd calme, verd. Ss vis-à-vis, prest. qual., isol. Px 520.000 F (p.a.d.). Tél. : 60-60-55-51 h.b. ou 60-47-17-44, après 19 h.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, même le soir.

Achète comptant
APPARTEMENTS ttes surf., même à rénover, Paris. 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

PORT-ROYAL, dans bel imm. anc., 4e ét., asc., 4 p., cuis., bains. 7.500 F + ch. Tél. le matin SEGECO : 45-22-69-92.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur journal cherche 2 ou 3 pces tt conf. ds Paris. 4.000 F max.
Tél. : 48-05-75-91 ds la journ.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2, 3, 4, 5 pièces et plus.
Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

propriétés

EURE-ET-LOIR PROX. CHATEAUDUN, superbe mais. récente 850 m², réceptions + 11 chbres + 6 s. de bains, parfait état s/12 ha forêt clos. 2.000.000. T. : 42-27-00-52.

Pte propriété, Est Gironde, 6 ha, nouveaux bâtiments agricoles. Tél. : 57-69-51-89.

châteaux

A vendre Vaucluse (près Avignon) petit château 500 m² habitables, parfait état, piscine, parc paysagé 13.000 m². S'adresser Agence P.S.I., Rue Gambetta, 06560 Valbonne. Tél. : 93-42-03-50 et 93-40-22-33.

PRÈS ANGERS
Petit château, 13 pièces.
Tél. : 41-39-21-51, matin.

maisons de campagne

CHARENTE-MARITIME

PART. VEND A ROYAN
(3 km plages)
Belle maison. Entr. Cuis. Séj. avec chem. 3 chbres. S. bns. Ling. WC. Cft. Gar. Dépend. Terr. 1 600 m², partie boisée.

730.000 F. T. : 46-39-92-05.

ILE D'OLÉRON-CHERAY
Chai à vendre 79 m²
3 km de la mer
Toiture et murs bon état.
Ttes possibilités. Px 70.000 F.
Tél. : (16) 46-47-11-33.

bureaux

Locations

Vote adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 43-93-60-50 +

Domiciliation depuis 80 F/ms. Av. des Ch.-Elysées (Etoile). Rue St-Honoré (Concorde). Rue Cronstadt, Paris 15e. 21 *bis*, rue de Toul, Paris 12e. Constit. SARL, 2 000 F/HT. INTER DOM - 43-40-68-50.

DOMICILIATIONS
Location Burx et Ateliers. Permanence téléphonique. (Télex, télétex, télécopie, photocopie, secrétariat).
Constitution sociétés, commerçants, artisans.
« CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000 »
– Paris 1er. Tél. 42-60-81-63 (Rue Saint-Honoré).
– Paris 15e. T. 40-56-02-82.
– 95-Gonesse. 39-87-31-53.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

14e ALÉSIA
Domiciliation de VOTRE SIÈGE SOCIAL
Assistance administrative à la carte.
Conseil en gestion.
Bureaux. téléphone.
KADRA - 43-27-80-70.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE DIRIGEANT. – 44 ans. Formation supérieure Droit et Gestion. 18 ans exp. : immobilier, bâtiment conseil. Direction générale commerciale financière. Forte personnalité d'entreprise.

RECHERCHE Direction ou Adjoint Direction PMI/PME ou Direction générale grande entreprise secteurs immobilier bâtiment industrie. Paris/province, DOM-TOM. (BCO/MS 1008.)

J.F. – 33 ans. Dynamique. Formation artistique sociologie et urbanisme. Anglais, espagnol courants. Grande exp. voyages grande mobilité. Pratique attachée de direction gestion relations publiques, marketing. Excellente présentation. Goût de travail en équipe. Contacts humains.

CHERCHE emploi société en relation avec pays étrangers.

ÉTUDIE toutes propositions. Libre de suite. (BCO/JCB 1009.)

CADRE DE DIRECTION. – F. exp. Ingénierie financière contrats étranger et France, collectivités locales importantes relations bancaires, administration et pouvoirs publics communication, budgets de publicité et faculté d'adaptation.

RECHERCHE poste à responsabilités. (BCO/CR 1010.)

CHEF DES VENTES. – Secteur produits industriels. HEC-ICG anglais, espagnol, italien courants. Actualisation permanente. Comptabilité, finance Drout. Grande exp. marketing et commerciale (budget 50 à 150 MF réal. dans emballage). Habitude travail en cercle de qualité.

PROPOSE à dirigeant PME en RP de le seconder en vue développer CA et résultats. Salaire envisagé : fixe 180.000 F + intéressement. Accepte déplacements. (BCO/JCG 1011.)

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

GESTIONNAIRE CONFIRMÉE
DYNAMIQUE ET MÉTHODIQUE
Age 35 ans. 15 ans d'expérience, cherche emploi stable. Tél. après 18 h et pendant week-end : 34-15-44-84. Adresse : Jacqueline GELLE, 5, rue Monet, 95120 ERMONT.

J.H. 28 ans, Bac G2, 3 ans d'expérience, cherche place stable AIDE COMPTABLE II ou COMPTABLE I. 45-09-01-12 entre 8 h et 12 h 30.

F. 37 a. ALLEMAND, ANGL., excellente présentat., 10 a. exp. marketing et négoce internat. au plus haut niv. Etud. proj. ambit. 43-07-72-55.

L'AGENDA

Matériel de bureau

A saisir système de trait. de texte SIEMENS, bur. + imprim. Bon etat, Px à d. 40-60-91-07.

Musique

UNIQUE A PARIS
Le dépôt-vente du piano d'occasion. Du piano d'étude au piano de concert. Tous les pianos aux meilleurs prix vendus par des particuliers avec un service de professionnels : orgues, synthés... Centre Chopin, 175, rue des Pyrénées, 75020 Paris. 43-58-05-45, ouvert ts les jrs de 10 h à 19 h.

Vacances Tourisme Loisirs

JUAN-LES-PINS (06160)
Hôtel Beachotel ***
Av. Alexandre, 100 m de la plage, chauff., tout confort. restaurant, bar. Prix réduits. 93-61-81-85, Télex 461564.

BELLE MAISON LUBERON parf. pour 2 couples. 15-5/15-9. 36.000 F. Tél. : 90-74-22-59.

Part. loue juin, juillet
10 km MONTPELLIER
VILLA avec piscine sur 1000 m². 5.000 F quinz.
Tél. : 67-70-54-38.

Economie

SOCIAL

Les états généraux de la Sécurité sociale

Les syndicats réagissent avec prudence

Les réactions des syndicats à la procédure prévue pour les états généraux de la Sécurité sociale et au choix des « sages » sont prudentes. M. André Bergeron (FO) aurait préféré *« une discussion traditionnelle entre les intéressés et le gouvernement »*, mais espère que les états généraux vont *« sensibiliser l'opinion »* et se félicite de la nomination de personnalités de *« grande qualité »*.

M. Edmond Maire (CFDT) considère que le gouvernement *« a trouvé ainsi son système de couverture sociale »* : favorable à une *« plus grande justice »* dans le financement de la Sécurité sociale par une contribution des revenus non salariaux, il craint que les états généraux *« ne conduisent pas à des décisions avant les prochaines élections »* et reste *« déterminé à exercer une pression assez forte pour écarter les mauvaises solutions »*.

La CFTC prend simplement *« acte »* de la nomination de personnalités éminentes, mais souhaite que *« les éventuelles mesures d'urgence »* se situent dans la perspective de solutions à long terme.

M. Krasucki (CGT) pense que *« le gouvernement annonce quelque chose dont on ignore de quoi il retourne »* mais *« les décisions sont prises... états généraux ou pas, sages ou pas, les gens prennent des coups et qui font mal »*.

Pour M. Périgot (CNPF), le problème de la Sécurité sociale relève de la *« solidarité collective »*.

La Fédération des médecins de France (FMF), qui n'avait pas signé d'accord avec la Sécurité sociale, a demandé à ses membres d'appliquer le *« plan Seguin »*.

● **La direction des Cycles Peugeot condamnée à une amende après un accident du travail.** – La direction des Cycles Peugeot de Beaulieu-Mandeure (Doubs) a été condamnée, le lundi 13 avril, à une amende de 10 000 F par le tribunal correctionnel de Montbéliard. Celui-ci a estimé que la responsabilité de l'entreprise était engagée dans un accident du travail survenu en janvier 1985, au cours duquel un employé avait eu le bras sectionné par une presse. La victime, M. Cavatz, avait eu le membre recousu mais avait perdu une partie de la motricité de son bras et de sa main. La direction devra également verser 1 000 F à chacun des syndicats, CGT et CFDT, qui avaient porté plainte. – (*AFP*.)

CONSTRUCTION NAVALE

Un car-ferry pour la Corse est commandé aux Chantiers de Saint-Nazaire

Alsthom et la Société nationale maritime Corse-Méditerranée (SNCM), qui est une filiale de la Compagnie générale maritime, (entreprise publique), ont signé, le 15 avril, un accord pour la commande d'un car-ferry qui sera appelé à desservir les lignes de Corse. Ce navire sera construit aux Chantiers navals de Saint-Nazaire. Le contrat est d'environ 570 millions de francs.

Deux chantiers étrangers, un allemand et un d'Extrême-Orient, avaient fait à la SNCM une offre légèrement inférieure.

Pour qu'Alsthom remporte le marché, il a fallu que le ministère de l'industrie, qui a la tutelle de la construction navale, fasse un effort très important et accorde à Alsthom, filiale de la CGE qui va être dénationalisée dans quelques semaines, une subvention de plusieurs centaines de millions de francs, étant donné que le prix de revient du navire devrait être considérablement plus élevé que son prix de vente.

Aucune prime d'équipement n'a été versée, en revanche, à la SNCM par le secrétaire d'Etat à la mer, puisque le navire effectuera des trajets « protégés » entre le continent et la Corse, bénéficiant de la sorte d'un monopole.

Le car-ferry qui pourra transporter deux mille six cents passagers et huit cents voitures devrait être livré fin mars 1989. Il représente pour Alsthom environ 1,5 million d'heures de travail. Il sera l'un des plus gros car-ferries du monde (160 mètres de long), et l'armateur et le constructeur indiquent qu'ils ont particulièrement veillé aux questions de sécurité. Avec une puissance installée de cinquante-quatre mille chevaux il sera le navire le plus puissant de la flotte française.

Au moment même où était annoncée cette commande, les Chantiers navals de Dunkerque (groupe NORMED) lançaient leur dernier navire, un train-ferry pour la SNCF. Le chantier fermera dans quelques mois.

Les entreprises et l'emploi des handicapés

Un système plus simple et plus efficace

Mettre en place un système plus simple, moins punitif, mais plus efficace : tel est l'objectif du projet de loi sur l'emploi des travailleurs handicapés adopté mercredi 15 avril par le conseil des ministres.

Ce projet de loi, dont la préparation remonte en fait au gouvernement précédent (*le Monde* du 24 mars), imposera à tous les employeurs d'au moins vingt salariés d'avoir 6 % de leur effectif composé de personnes handicapées, ou, à défaut, de verser une contribution annuelle et forfaitaire (inversement proportionnelle au nombre de handicapés employés dans l'entreprise) d'un montant maximum de 13 785 F par personne, à un fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés. Le système retenu s'inspire du 1 % sur la formation professionnelle. D'autre part, l'obligation d'emploi s'étendra à l'ensemble du secteur public et des administrations.

Actuellement, la proportion de handicapés prévue est de 10 %, et s'applique aux entreprises de plus de dix salariés ; mais l'obligation est théorique : les entreprises sont seulement proposer les postes à l'ANPE, la pénalité infligée aux contrevenants (16 000 F en moyenne) n'est vraiment appliquée que dans vingt-quatre départements. Résultat : le taux réel n'est que de 6 % environ (cinq cent mille personnes). Mais les handicapés ne réprésentaient que 16 % des bénéficiaires, le plus grand nombre étant formé par des accidentés du travail, la législation mêlant emploi des handicapés, des accidentés du travail et des mutilés de guerre.

Or, aujourd'hui, le nombre de mutilés de guerre diminue beaucoup. Celui des accidentés du travail tend à baisser, tandis que celui des handicapés s'accroît. Chaque année sur 66 000 personnes reconnues handicapées par les COTOREP (1), la moitié est considérée comme apte à un emploi en milieu normal. Mais, en période de chômage, elles trouvent encore plus difficilement de l'emploi que les personnes sans handicap.

Pour aider davantage ceux qui en ont le plus besion, le projet inclut parmi les bénéficiaires les titulaires d'une pension d'invalidité de la Sécurité sociale, mais exclut les accidentés du travail ayant une incapacité permanente inférieure à 10 %.

Les entreprises de leur côté pourront remplir leur obligation – même partiellement – en appliquant des programmes propres d'embauche, ou de formation, ou d'insertion définis par des accords de branche ou d'entreprise ; en passant des contrats de sous-traitance avec des ateliers protégés et des centres d'aide par le travail. Toutefois, des pénalités restent prévues.

Pour l'administration, l'obligation sera plus importante qu'aujourd'hui puisque la proportion prévue n'est actuellement que de 3 % (emplois « réservés » mis à part). Un texte inclus dans le prochain projet de loi consacré à *« diverses mesures d'ordre social »* étendra à l'ensemble de la fonction publique un système qui a réussi aux P et T et qui permet de recruter des handicapés comme contractuels pendant deux ans (dans les catégories C et D des fonctionnaires), puis de les titulariser.

Le projet semble avoir reçu un accueil assez favorable des associations de handicapés. Ainsi, la FNATH (Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés) estimait qu'il aurait *« une influence favorable sur l'emploi des handicapés »* tout en jugeant nécessaire le maintien de *« mesures coercitives pénalisant les employeurs hostiles au recrutement de handicapés dans leur entreprise »*.

G. H.

(1) Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel.

La CGT annonce une journée nationale interprofessionnelle d'action le 14 mai

M. Henri Krasucki a annoncé, le jeudi 16 avril en fin de matinée, que la CGT avait décidé d'appeler à une grande journée nationale interprofessionnelle d'action, de grèves et de manifestations pour le jeudi 14 mai. Les modalités seront déterminées au niveau de chaque fédération, de chaque union départementale et de chaque syndicat avec l'objectif de rassembler un maximum de salariés du secteur public et du secteur privé sur les thèmes de la défense de la Sécurité sociale, du pouvoir d'achat et de l'emploi.

Moins d'un mois après sa manifestation réussie, le 22 mars dernier, sur la Sécurité sociale, la CGT entend exprimer *« le mécontentement »* des salariés dans l'esprit de la *« contre-offensive du monde du travail »* que M. Krasucki cherche à déclencher depuis l'automne 1986. La précédente journée nationale interprofessionnelle d'action de la CGT remonte au 24 octobre 1985.

Le 14 mai prochain a également été choisi par les fédérations FEN, CFDT, FO, FGAF et CFTC de la fonction publique pour en faire *« le temps fort »* de leur *« semaine de mobilisation »* (*le Monde* du 16 avril).

REPÈRES

Production industrielle

Baisse de 0,3 % en mars aux Etats-Unis

L'économie américaine continue de tourner au ralenti. En mars, la production industrielle a reculé de 0,3 %, sa plus forte baisse depuis dix mois, annonce la Réserve fédérale (Fed). Après la légère baisse de 0,1 % en janvier et la modeste progression de 0,5 % en février, cette rechute a été sensible dans nombre de secteurs mais tout particulièrement dans les industries de transformation, les plus directement frappées par la concurrence des produits importés. La production automobile a ainsi décliné de 3 % en mars après avoir augmenté de 6,2 % en février.

Le Fed souligne toutefois que le taux d'utilisation des capacités industrielles a été le mois dernier supérieur de 2,6 % à celui des trois derniers mois de 1986. Enfin, les entreprises américaines envisagent d'accroître de 1,8 % leurs investissements en 1987 après les avoir réduits de 3,1 % en 1986.

Endettement public

Doublement en RFA en dépit de l'austérité

L'endettement public ouest-allemand de l'Etat fédéral, des laender et des collectivités locales a presque doublé entre 1979 et fin 1986 pour atteindre, à la fin de l'année dernière, 802 milliards de marks (2 600 milliards de francs) indique le rapport de la Bundesbank. En dépit de la politique de rigueur budgétaire suivie ces dernières années et des bénéfices que l'institut d'émission verse aux caisses de l'Etat, cet endettement public dépassait ainsi 40 % du produit national brut en 1986 contre un peu moins de 30 % en 1979. La dette extérieure a fortement augmenté pour représenter 158 milliards de marks, soit près de 20 % de l'endettement total contre 5 % six ans auparavant.

Economie

L'accord Thomson-SGS dans les semi-conducteurs

Un virage dans la stratégie française

Ce n'est que le 30 avril, date limite pour le bouclage du dossier, que l'on saura si le mariage entre la filiale de Thomson, spécialisée dans les semi-conducteurs, et la firme italienne SGS aura bien lieu. La plus grande discrétion entoure le dossier auquel les autorités française et italienne doivent donner leur feu vert, les deux entreprises étant contrôlées par des groupes nationalisés. Une coopération franco-italienne permettra-t-elle aux deux pays de combler leurs handicaps dans ce secteur stratégique ?

Thomson modifie sa stratégie dans les semi-conducteurs. Jusqu'ici, M. Alain Gomez, le PDG du groupe, avait choisi de développer seul un fort secteur composants, nécessaire à ses yeux à l'indépendance de son principal pôle d'activité (les équipements militaires). Avec un soutien massif de l'Etat de *grosso-modo* 1 milliard de francs par an. Thomson a signé des accords de coopération technologique avec des partenaires internationaux (les américains Motorola et National Semi-conductor et le japonais OKI...), mais il souhaitait rester seul maître à bord de Thomson-Composants, malgré les pressions du gouvernement socialiste pour qu'il s'allie avec un européen (le nom de SGS avait déjà été cité).

En 1985, il infléchit une première fois sa stratégie, en abandonnant les puces mémoires RAM, produites en masse par les Jponais. La crise dans les composants faisait sentir ses effets, notamment dans les résultats financiers (les produits sont soumis à un cycle qui alterne pénurie et surproduction), mais Alain Gomez persistait : il fallait, expliquait-il alors, investir lourdement pour être prêt lors du retournement de conjoncture prévu pour 1986. Pour se rapprocher plus rapidement de la « taille critique » estimée à une part de 3 % du marché mondial, le groupe français avait acheté, il y a dix-huit mois, la firme américaine Mostek, alors en pleine déconfiture. Cette opération hissa Thomson au dix-septième rang mondial avec 1,7 % du marché.

Pourquoi changer son fusil d'épaule maintenant ? La première justification invoquée est le prolongement de la crise de l'industrie mondiale des semi-conducteurs. Aussi Thomson a-t-il continué à perdre de l'argent (entre 30 et 35 millions de dollars environ, pour un chiffre d'affaires de 436 millions de dollars en 1986), comme d'ailleurs SGS (entre 40 et 50 milions de dollars, pour 375 millions de dollars de chiffre d'affaires) et la plupart des industriels mondiaux.

Deuxième raison : face à la course à la puissance technologique engagée à l'échelle mondiale sur toile de fond de guerre nippo-américaine, les responsables de Thomson ont été amenés à reconsidérer leur objectif de 3 % : au lieu de l'horizon 1990, ils pensent qu'il faut atteindre cette taille critique immédiatement pour survivre.

D'autres motivations, non-dites celles-là, sont dû également entrer en ligne de compte. La perspective de la privatisation du groupe, d'abord. Abaisser sous la barre des 50 % la participation de Thomson dans le secteur permet d'en sortir les résultats négatifs des comptes consolidés, qui en seront meilleurs. En outre, plus fondamentalement, M. Alain Gomez s'inquiète, à l'horizon 1990 de l'état de santé de son activité, névralgique, le militaire. Déjà, en 1986, on a enregistré un ralentissement des commandes.

Shahine et Rita, les contrats signés en Arabie Saoudite et aux Etats-Unis, assureront de confortables résultats pendant trois ou quatre ans, mais après ? Dès lors, il entend faire porter tous ses efforts sur le militaire et surtout ne pas disperser sur d'autres secteurs l'argent qu'il en tire. Les activités ayant la taille critique ne doivent pas être déficitaires. Il faut trouver des solutions pour celles qui ne l'ont pas. D'autant que l'Etat libéral ne donnera plus de dotations aux nationalisées. Le groupe ne devrait plus pouvoir compter que sur les 300 millions de francs environ qu'il reçoit des P et T ou du ministère de la défense sous forme de contrats d'étude.

Le douzième rang mondial

A l'issue de cette nouvelle analyse, SGS prenait un tout autre attrait. Depuis plusieurs mois déjà, les deux groupes étudiaient la possibilité de conclure des accords croisés de coopération industrielle. Ils avaient même décidé, en décembre dernier, de s'unir sur les mémoires de forte puissance dans le cadre du programme de recherche européen Eurêka. Pourquoi ne pas aller plus loin et étudier une union plus poussée entre les deux entités, très complémentaires en termes de produits ? Thomson n'avait pas d'autre possibilité en Europe, les deux principaux fabricants, Philips et Siemens, étant déjà liés par des coopérations.

Selon le dernier schéma évoqué, la nouvelle société regroupant les activités des deux groupes dans les composants civils serait détenue à 48 % par le groupe français et à 48 % par l'italien, les 2 % restant de chaque côté demeurant entre les mains d'entreprises clientes. Olivetti, qui avait été dans le passé actionnaire de SGS, a fait savoir qu'il était intéressé à participer au montage à hauteur de 2 %, mais rien n'est concrétisé. Côté français, on affiche une ferme volonté de conclure un accord à parité, en soulignant que rien n'est définitivement arrêté.

Toute la question est de savoir si le nouvel ensemble ainsi créé réussira ou non à vivre : il occupera le douzième rang mondial (avec une part de marché proche du seuil fatidique des 3 %) et le deuxième rang européen (derrière Philips). Dans les composants discrets et les circuits intégrés MOS, il se placera au deuxième rang européen, et au troisième pour les circuits intégrés bipolaires. Mais tout ceci suffira-t-il si le marché continue d'être aussi étale qu'en 1986 et si la guerre américano-nippone dans les semi-conducteurs continue ? Les difficultés croissantes des Japonais aux Etats-Unis pourraient, en effet, les inciter à écouler à prix cassés vers l'Europe une partie de leur production excédentaire, ce qui aurait un effet désastreux pour les industriels européens.

Quelles conséquences sociales ?

Mais, surtout, que pèseront-ils si les fabricants américains unissent effectivement leurs forces, avec l'appui du Pentagone, pour fabriquer et développer des mémoires de la prochaine génération ? Cette réaction américaine – dans le cadre du projet dénommé SEMATECH, – qui serait accompagnée d'un soutien financier de 2 milliards de dollars en cinq ans, risque fort d'être imitée par les Japonais. Quel avenir restera-t-il alors pour l'industrie européenne des composants ?

D'ici là, plusieurs questions restent à régler avant le mariage Thomson-SGS.

Quelle sera la nationalité de la nouvelle société et son équipe dirigeante ? Les deux entreprises sont actuellement dirigées par deux hommes – MM. Jacques Noëls pour Thomson et Pasquale Pistorio pour SGS – ayant une forte personnalité et une valeur reconnue dans le club très fermé des semi-conducteurs. Le virage pris par le groupe français accrédite l'idée d'une présidence italienne que pourrait contrebalancer une équipe de direction plus française au nom de la fameuse parité.

Qu'adviendra-t-il des accords technologiques passés avec les autres fabricants ? Motorola – tenté comme tous les fabricants mondiaux de rapatrier sa production pour pallier la sous-utilisation de sa capacité de production – voudrait renégocier les accords conclus en 1977 et reconduits en 1984 avec Thomson.

Quel sera le montant des contrats d'étude ? Celui qui apportera le plus d'argent pour la recherche en aura la haute main. Le débat met en jeu, côté français, tout l'avenir de la recherche sur les semi-conducteurs menée par Thomson dans la région grenobloise.

Enfin, quelles seront les conséquences sociales de l'accord ? Les syndicats redoutent l'opération, et notamment le risque de délocalisation d'une partie des activités en Extrême-Orient. SGS dispose en effet dans cette région d'unités d'assemblage qui pourraient compromettre l'avenir des établissements d'Aix-les-Bains et de Nancy. Ils s'inquiètent également de la concurrence de l'unité de fabrication de SGS à Singapour et de celle de l'usine ultramoderne de Catane, dans le sud de l'Italie, qui menacerait les installations de Tours (709 salariés) et d'Aix-en-Provence (720 personnes), employées dans les circuits discrets... Ces questions ne seront éclaircies que lorsque l'accord définitif sera signé – s'il est signé – et quand on connaîtra la stratégie de la nouvelle société. Mais le changement de stratégie de M. Gomez pose d'abord une question de principe. Est-il possible de ne plus avoir la majorité de Thomson-Composants sans perdre le contrôle d'une activité stratégique pour toute l'industrie française ?

FRANÇOISE VAYSSE.

Dans le bâtiment et les travaux publics

Dumez et GTM-Entrepose scellent leur coopération

La coopération entre les deux grandes sociétés de travaux publics Dumez et GTM-Entrepose (Grands travaux de Marseille), filiale de Vallourec, engagée il y a près d'un an, se renforce et se concrétise. Dumez va entrer à hauteur de 49,5 % dans le capital de Valinco, une société holding, créée il y a cinq mois, qui regroupe les participations de Vallourec dans plusieurs entreprises du secteur du bâtiment et des travaux publics. Vallourec garde donc juridiquement et financièrement le contrôle de GTM-Entrepose, mais pratiquement la coopératioon économique va être de plus en plus étroite avec Dumez. L'an dernier, Dumez avait déjà acquis directement 10 % du capital de GTM-Entrepose. (le Crédit lyonnais détenant, lui, 7 %, et Valinco 43 %).

Cette coopération – qui illustre les grandes manœuvres dans le secteur des travaux publics (absorption l'an dernier de la SCREG par Bouygues, diversification de Spie Batignolles par exemple) – obéit à une certaine logique puisque Dumez (qui cherche à recentrer ses activités sur l'Hexagone) a réalisé l'an dernier encore près de 80 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, tandis que GTM exécute les deux tiers de ses marchés en France. Une coopération à l'étranger entre les deux firmes a déjà porté ses fruits, notamment au Nigéria (pour le barrage d'Itakpe et pour une usine de traitement de minerai).

En 1986, le groupe Dumez, dont la trésorerie est abondante, a réalisé un chiffre d'affaires de 9,6 milliards, toutes taxes comprises, et dégagé un résultat net supérieur à 400 millions. L'ensemble GTM-Dumez se classe au deuxième rang français derrière Bouygues. GTM, pour sa part, a réalisé en 1986 15,3 milliards de francs de chiffres d'affaires mais les résultats seront déficitaires.

Quant au groupe Vallourec, il éprouve dans le secteur des tubes – une de ses grandes spécialités – d'extrêmes difficultés. L'exercice 1986 a été lourdement déficitaire. Une politique rigoureuse de restructuration est engagée.

● **La CEE approuve les programmes intégrés méditerranéens.** – La Commission européenne a approuvé le mardi 14 avril quatre programmes intégrés méditerranéens (PIM) français, pour les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse et les départements de l'Ardèche et de la Drôme, représentant au total 135,5 millions d'ECU (936 millions de francs) de subventions de la CEE d'ici à 1988. Ces PIM, élaborés après négociations entre la Commission, les Etats et les régions concernés, sont destinés à atténuer les conséquences économiques de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal sur les régions du sud de la Communauté, en France, en Italie et en Grèce. Au total, 4,1 milliards d'ECU (28 milliards de francs) de subventions et 2,5 milliards d'ECU de prêts (17 milliards de francs) sont prévus pour les deux phases (1986-1988 et 1989-1991). Les autres PIM français (Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées), représentant 1,5 milliard de francs de subventions et 791 millions de francs de prêts, avaient été approuvés en février. – (AFP.)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le conseil d'administration de la SNEA, lors de sa réunion du 8 avril, a arrêté, pour l'exercice 1986, les comptes consolidés du groupe Elf Aquitaine et les comptes sociaux de la maison mère.

COMPTES CONSOLIDÉS 1986

Principales données du compte de résultat

En milliards de francs	1986	1985
– Chiffre d'affaires	119,7	180,7
– Marge brute d'autofinancement (après exploitation en charge)	16,5	19,8
– Résultat net consolidé (part du groupe)	4,3	5,3
– Résultat net par action, en francs (calculé sur le nombre d'actions au 31 décembre)	43	52
– Investissements courants	16	18,2

Principaux éléments du bilan (avant affectation)

En milliards de francs	1986	1985
ACTIF		
– Valeurs immobilisées	87,7	84,5
– Fonds de roulement	21,2	23,7
	108,9	108,2
PASSIF		
– Situation nette, avant répartition	47,8	44,4
– Résultat net (part du groupe)	4,3	5,3
– Autres fonds propres	8,3	11,5
Capitaux propres	60,4	61,2
– Dettes à long et moyen terme	17,3	19,0
– Impôts différés	14,9	13,7
– Autres passifs à long terme	16,3	14,3
Capitaux permanents	**108,9**	**108,2**

COMMENTAIRES

L'évolution du chiffre d'affaires en 1986 reflète celle en francs des prix des hydrocarbures et des produits pétroliers au cours de l'année.

Le résultat net consolidé s'établit à 4 279 millions de francs, ce qui est conforme aux prévisions publiées au mois de janvier, et traduit l'impact de la baisse du prix du brut sur les résultats du secteur exploration-production. Cette évolution est comparable à celle qui a été constatée dans la moyenne des compagnies pétrolières internationales.

Les productions de pétrole ont été stables à 17 millions de Tep. Celles de gaz, avec 15,6 millions de Tep, ont subi une légère réduction imputable au gisement de Lacq.

Le secteur du raffinage-distribution a amélioré ses résultats de 2,4 milliards de francs grâce à des conditions de marché plus favorables au cours d'une partie de l'année, et à d'importants efforts de modernisation et de productivité.

Le secteur de la chimie a confirmé son redressement. Les résultats de cette branche sont positifs, tant en France qu'aux Etats-Unis, en dépit, pour ces derniers, de la persistance de la crise profonde du marché des engrais et de la chute du dollar.

Le secteur hygiène-santé-bio-industries a, dans un environnement difficile, lié en particulier à la chute du dollar, réussi à améliorer légèrement son niveau de résultat (hors plus-value exceptionnelle).

Le bilan consolidé du groupe fait apparaître en 1986 un renforcement de la situation financière avec une diminution de l'endettement à moyen et long terme de 1,7 milliard, et, après affectation des résultats, une progression de la situation nette de 2,4 milliards de francs.

COMPTES SNEA-MAISON MÈRE

Le bénéfice net de la société mère SNEA s'élève à 3 040 millions de francs, contre 3 201 millions de francs en 1985.

Ce bénéfice provient pour l'essentiel, comme les années précédentes, des remontées en provenance des filiales de la SNEA, sous forme de dividendes ou d'intérêts.

Par ailleurs, l'amélioration des résultats d'Elf France dans le secteur du raffinage-distribution a permis de réduire de moitié le montant des provisions pour dépréciation.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 1987 de maintenir le dividende net à 13,50 francs par titre de 10 francs de nominal, soit, avec l'avoir fiscal, une rémunération globale de 20,25 francs par action. Le montant ainsi distribué de 1 352 millions de francs représenterait 36,1 % du bénéfice net consolidé et 44,4 % du résultat net dégagé au niveau de la société mère.

banque centrale des coopératives et des mutuelles

Réuni le 10 avril 1987 sous la présidence de Monsieur Jean-Louis PETRIAT, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes de l'exercice 1986.

Par rapport à 1985, le développement se caractérise par une croissance de 61,8 % pour le total du bilan ; de 17,7 % pour les dépôts non rémunérés moyens ; de 18,3 % pour les dépôts rémunérés moyens ; de 66,7 % pour les placements en outils collectifs ; de 19,1 % pour les crédits moyens ; de 145 % pour les portefeuilles gérés.

Le produit net bancaire s'est accru de 24,3 % ; le résultat avant provisions de 71,4 % ; le résultat avant affectation et impôt de 99,2 %, atteignant 26 millions de francs.

Ces résultats sont encore meilleurs que les objectifs fixés en début d'exercice.

bccm

WAGONS LITS

Dans sa séance du 10 avril 1987, le conseil d'administration a arrêté les comptes de la compagnie, pour l'exercice 1986 et examiné les résultats consolidés du groupe.

Le volume d'affaires réalisé par le groupe en 1986 s'est établi à :

– secteur ferroviaire : 10,8 milliards de francs belges ;
– secteur hôtellerie : 13,1 milliards de francs belges ;
– secteur restauration : 25,9 milliards de francs belges ;
– secteur tourisme : 55,9 milliards de francs belges.

Si les activités de restauration ont connu une croissance réelle de 7,5 %, les ventes du secteur ferroviaire ont été affectées par les mouvements sociaux qui ont paralysé deux réseaux de chemin de fer (- 0,9 %). Le secteur tourisme (+ 8,5 %) a été influencé favorablement, tandis que le volume d'affaires de l'hôtellerie (+ 6,5 %) a subi les conséquences de la désaffection de la clientèle nord-américaine en Europe.

Le bénéfice net de la compagnie, après amortissements et toutes provisions nécessaires constituées, s'élève à 693,6 millions de francs belges, soit une progression de plus de 26 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Une augmentation du même ordre a été enregistrée pour le bénéfice net consolidé (part du groupe) qui s'établit à 818,2 millions de francs belges contre 650,3 millions de francs belges au titre de 1985.

L'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 27 mai prochain, sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1986 et à approuver la proposition du conseil d'administration de maintenir le dividende unitaire, bien que le nombre d'actions à rémunérer ait été accru d'un tiers du fait de l'augmentation du capital réalisé en juin 1986. Le dividende net serait donc de 95 francs belges par action ancienne, de 47,50 francs belges par action nouvelle, jouissance 1er juillet 1986, et de 134,83 francs belges par action AFV. En raison de la rémunération, à compter du 1er juillet 1986, des 969 720 actions nouvelles, et compte tenu du plein dividende versé, cette année, aux 484 860 actions émises en juin 1985 avec jouissance au 1er juillet 1985, le montant global brut distribué (hors super-dividende versé aux actions AFV) est en augmentation de 27 % par rapport à l'an passé.

Si ces dispositions sont approuvées par l'assemblée, l'actionnaire, personne physique imposable en Belgique, pourra se prévaloir d'un crédit d'impôt et d'un précompte mobilier dont le montant total s'élève à 83,44 francs belges pour l'action ancienne, à 41,72 francs belges pour l'action nouvelle et à 102,47 francs belges pour l'action AFV.

Société Financière LOCABANQUE

11-13, avenue de Friedland - PARIS 8e

Le conseil d'administration de cette SICOMI s'est réuni le 30 mars 1987 pour examiner les comptes de l'exercice 1986.

Les produits de l'exercice se sont élevés à 163 396 870 francs contre 138 041 224 francs en 1985.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 35 811 487 francs contre 32 368 599 francs.

Après dotation de 4 857 209 francs aux réserves, et report à nouveau de 589 516 francs, le dividende proposé à l'assemblée générale sera de 22,50 francs assorti d'un avoir fiscal de 0,05 franc par action, contre 20,50 francs et 0,16 franc en 1985, soit une progression de 9 %.

IMETAL

Lors de sa réunion du 14 avril 1987, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1986.

Le résultat des opérations courantes s'établit à 76,7 millions de francs contre 59,2 millions de francs en 1985. L'ensemble des produits exceptionnels et des dotations aux provisions financières se traduit par une dotation nette de 34,5 millions de francs et le résultat de l'exercice est de 42,2 millions de francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale du 24 juin prochain la distribution d'un dividende net de 2,50 F par action (3,75 F avoir fiscal inclus).

En outre, le conseil d'administration demandera l'autorisation valable pendant une durée de cinq années d'augmenter le capital social dans la limite de 250 millions de francs et proposera une mise à jour des statuts.

Les comptes consolidés du groupe IMETAL, qui seront présentés au conseil d'administration lors de sa séance du 19 mai 1987, devraient faire apparaître une perte importante, eu égard notamment aux éléments exceptionnels qui ont affecté l'exercice.

Republic National Bank of New York (France)

R.N.B.

Le Conseil d'Administration de la Republic National Bank of New York (France) qui s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel ERNST, a arrêté les comptes de l'exercice 1986.

Principaux chiffres pour 1986 (en francs) :

TOTAL DU BILAN	: 2.087.000.000
DÉPÔTS	: 1.255.000.000
CONCOURS ACCORDÉS	: 1.037.000.000
BÉNÉFICE NET	: 13.333.000

Ces chiffres sont le reflet de l'expansion de la RNB en France et à Monte-Carlo et témoignent du développement des nouvelles activités de la banque, notamment dans le domaine des opérations financières et monétaires.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires est convoquée pour le 21 mai prochain au siège de la société.

La RNB en France c'est :

- Des prestations de qualité pour une clientèle d'entreprises et de particuliers.
- Une présence active sur toutes les grandes places financières mondiales.
- Un accès privilégié aux opérations et aux financements français et internationaux.
- Une maîtrise confirmée de la gestion de patrimoine.

Sur simple envoi de votre carte de visite, adressée à M. A. WEIL, nous vous ferons parvenir un exemplaire de notre plaquette.

Siège social : 20, place Vendôme - 75001 PARIS
Tél. : 42.60.38.64.

média-finance

Marchés financiers

PARIS, 15 avril ↑

Reprise : + 0,69 %

La Bourse de Paris a repris du « poil de la bête » mercredi en séance officielle, l'indicateur instantané remontant de 0,69 % à l'approche de la clôture.

Autour de la corbeille, les professionnels reprenaient confiance, notant avec satisfaction le fait que Paris se désolidarisait de New-York. La relative stabilisation du dollar à Paris l'emportait, dans l'esprit des investisseurs, sur la rechute de Wall Street à l'annonce d'un déficit commercial de 15 milliards de dollars.

Le marché a derechef très favorablement réagi aux programmes autoroutiers annoncés par M. Chirac. Les valeurs du bâtiment et des travaux publics sont ainsi remontées « au zénith ». GTM entrepose, Colas, Jean Lefebvre et Alsthom (matériel ferroviaire) touchaient leur meilleur niveau depuis le début de l'année.

La perspective de voir le nouveau plan d'épargne-retraite adopté donnait aussi un peu de baume au cœur des boursiers. L'annonce selon laquelle la hausse des prix de détail en mars n'a pas dépassé 0,2 % a aussi été accueillie avec satisfaction. Sous les lambris, les observateurs estiment que le marché voit s'approcher la fin de sa période de consolidation. Si le loyer de l'argent au jour le jour restait tendu, à 8 7/16, le marché obligataire se reprenait malgré tout. Au MATIF, le contrat à échéance mars 1988 gagnait ainsi 0,19 %, à 106,9.

Les métaux précieux continuaient sur leur lancée, l'or atteignant son meilleur niveau de l'année.

Lingot : 85 700 (+ 800). Napoléon : 535 F (+ 105).

NEW-YORK, 15 avril ↑

Sensible reprise

Après plusieurs jours de baisse sévère, Wall Street a relevé la tête mercredi. Un léger dérapage initial fut rapidement corrigé, et en séance l'indice Dow Jones parvenait même à repasser la barre des 2 300 points (2 307,53). A la clôture, il s'établissait tout de même en dessous, soit à 2 282,95 mais avec un gain appréciable de 29,97 points. Le bilan de la journée a été de bonne qualité. Sur 1 977 valeurs traitées, 1 119 ont monté, 525 ont baissé et 333 n'ont pas varié.

Le facteur technique a eu un effet non négligeable mais le raffermissement du marché obligataire, la reprise du dollar et les résultats encourageants publiés par nombre d'entreprises comme ATT ont revigoré la Bourse. D'après plusieurs spécialistes, le plus dur est maintenant passé. Certains n'excluent pas la possibilité d'assister encore à quelques secousses mais d'ampleur limitée. Le marché devrait continuer à se redresser avant de trouver un point d'équilibre aux alentours de la cote des 2 200 points.

L'activité a diminué mais est restée encore assez importante avec 198,93 millions de titres échangés contre 266,54 millions la veille.

VALEURS	Cours du 14 avril	Cours du 15 avril
Alcoa	44 1/2	45 3/8
A.T.T.	23 7/8	24 3/4
Boeing	50 3/8	50 1/2
Chase Manhattan Bank	34 3/4	35 3/8
Du Pont de Nemours	108 1/2	113 1/2
Eastman Kodak	72 3/8	73 1/4
Exxon	88 3/4	89 3/8
Ford	81 7/8	82 1/2
General Electric	102	105 1/2
General Motors	83 1/8	86
Goodyear	57 3/4	58 3/8
I.B.M.	147 7/8	150 3/4
I.T.T.	55 5/8	56
Mobil Oil	45 1/4	46 3/4
Pfizer	68 1/8	68
Schlumberger	40	41 5/8
Texaco	29 5/8	31 3/8
U.A.L. Inc.	70 3/8	73 1/8
Union Carbide	27	27 5/8
U.S.X.	27 5/8	28 1/8
Westinghouse	59 3/4	62 5/8
Xerox Corp.	71 1/2	73 3/8

CHANGES

Dollar : 6,04 F ↑

Dans des marchés peu actifs à la veille du long week-end pascal, — seuls New-York et Tokyo seront ouverts les 17 et 20 avril, — le dollar est resté bien orienté, pour coter 6,0425 F (contre 6,0240 F) et 1,8150 DM (contre 1,8085 DM). Les déclarations du secrétaire d'Etat américain au Trésor sur les niveaux du dollar jugés, selon lui, adéquats pour tout le monde, ont favorablement impressionné les opérateurs.

FRANCFORT	15 avril	16 avril
Dollar (en DM)	1,8085	1,8150

TOKYO	15 avril	16 avril
Dollar (en yens)	141,85	143,25

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (16 avril)	8 % 81/8 %
New-York (15 avril)	63/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	14 avril	15 avril
Valeurs françaises	109,7	
Valeurs étrangères	113,6	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	14 avril	15 avril
Indice général	444,5	446,3

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	14 avril	15 avril
Industrielles	2 252,98	2 282,95

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	14 avril	15 avril
Industrielles	1 506,7	1 515,1
Mines d'or	485	479,9
Fonds d'Etat	89,95	89,89

TOKYO

	15 avril	16 avril
Nikkei (Dow Jones)	23 510,69	23 868,43
Indice général	2 104,49	2 141,19

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 15 avril
Nombre de contrats : 20 476

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	107,20	107,30	107,20	107,10
Précédent	106,65	106,70	106,75	106,70

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PROGRESSION DES RÉSULTATS DE L'AIR LIQUIDE. — Les résultats nets consolidés du groupe L'Air liquide pour 1986 (après impôts et avant intérêts minoritaires) ont atteint 1 556 millions de francs, contre 1 390 millions de francs en 1985, soit une croissance de 10,3 %. Le chiffre d'affaires consolidé en 1986 est de 20 639 millions de francs, contre 19 904 millions de francs en 1985.

LA FILIALE FRANÇAISE DE BASF CHANGE DE NOM, DE STRUCTURE ET DE PRÉSIDENT. — La Compagnie française BASF, filiale du groupe chimique allemand BASF, change de nom pour s'appeler BASF France et remplacer son conseil d'administration par un conseil de direction et un directoire, qui sera présidé par M. Pierre-Jean Delabare, actuel directeur général. M. Gaston Borgoltz, jusqu'alors PDG de la Compagnie française BASF, prendra sa retraite.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 15 AVRIL

Cours relevés à 17 h 36

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1525	4,5 % 1973	1700	1709	1709	+ 0 53
....	C.N.E. 3%	4220	4220	4220	....
1209	B.N.P. T.P.	1210	1203	1203	- 0 57
1210	C.C.F. T.P.	1217	1210	1210	- 0 57
1117	Créd. Lyon. T.P.	1170	1170	1170	....
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2134	Renault T.P.	2140	2137	2137	- 0 13
2330	Rhone-Poul. T.P.	2332	2310	2310	- 0 93
1365	St-Gobain T.P.	1390	1393	1393	+ 0 22
1320	Thomson T.P.	1326	1330	1330	+ 0 30
580	Accor	540	546	546	+ 1 11
2180	Agence Havas	2229	2260	2260	+ 1 39
2090	Ag. Havas C. I.	2230	2270	2270	+ 1 79
740	Air Liquide	730	735	735	+ 0 68
2950	Alcatel	2855	2900	2900	+ 1 58
2340	Als. Superm.	2180	2160	2160	- 0 92
530	A.L.S.P.I.	535	540	540	+ 0 93
440	Alsthom ★	448	444	467	+ 4 70
2550	Arjom. Prioux	2918	2901	2901	- 0 58
620	Aussedat-Rey	652	668	668	+ 2 45
1630	Aux. Entrepr. ★	1637	1636	1655	+ 1 09
1250	Avions Dassault	1235	1260	1260	+ 2 02
800	BAFIP	795	790	791	- 0 50
490	Bail-Equipem. ★	469 90	469	466	- 0 82
960	Bail-Investiss.	965	955	955	- 1 04
1050	Cie Bancaire	768	766	766	- 0 26
615	Bazar H.-V.	620	605	625	+ 0 80
735	Béghin-Say ★	602	599	600	- 0 33
730	Berger (Mie)	799	799	799	....
845	Bic ★	721	721	750	+ 4 02
1600	B.I.S.	1545	1540	1550	+ 0 32
2850	Biscuit (Géné.)	2900	2890	2890	- 0 34
2750	Bongrain S.A.	2700	2770	2785	+ 3 15
1330	Bouygues	1398	1425	1423	+ 1 79
5060	B.S.N.	5030	5070	5080	+ 0 99
1400	Carnaud	1480	1480	1492	+ 0 81
3870	Carrefour	3670	3645	3640	- 0 82
2350	Casino	2250	2264	2284	+ 1 51
1920	Casino A.D.P.	1780	1750	1731	- 2 75
1330	C.C.M.C.	1270	1260	1260	- 0 79
1310	Cetelem	1125	1090	1120	- 0 44
2610	C.F.A.O.	2536	2538	2540	+ 0 16
1600	C.G.I.P.	1545	1495	1515	- 1 94
1920	Chargeurs S.A.	1890	1887	1890	....
85	Chiers-Châtill.	78 05	80 80	81 80	+ 4 80
955	Ciments franc. ★	1024	1037	1056	+ 3 12
695	Club Méditerr.	660	661	661	+ 0 15
210	Codetel	216	217	217	+ 0 46
390	Cofimeg	365	361	367	+ 0 54
2070	Colas	2110	2170	2180	+ 3 32
345	Compt. Entrepr.	330	330	330	....
785	Compt. Mod.	801	800	801	....
1190	Créd. Foncier	1122	1130	1129	+ 0 62
610	Crédit F. Imm.	605	606	607	+ 0 33
1490	Crédit Nat. ★	1365	1377	1400	+ 2 56
340	Creusot ★	340	340	350	+ 2 94
2600	Damart S.A.	2940	2980	2980	+ 1 36
530	Darty ★	490	495	490	....
355	Dév. P.d.C. (G)	394	391	391	- 0 76
715	D.M.C.	677	690	690	+ 1 92
3040	Docks France ★	2835	2815	2844	+ 0 31
2290	Dumez ★	2398	2394	2441	+ 1 79
1500	Eaux (Gén.)	1505	1503	1501	- 0 27
2890	Ecco ★	2800	2795	2800	....
1370	Electro-Finan.	1320	1318	1324	+ 0 30
340	Elf-Aquitaine	335	331 90	335	....
320	– (certific.)	317	316	316	- 0 32
3250	Epeda-B-Faure	3120	3130	3129	+ 0 29
3500	Essilor	3219	3246	3245	+ 0 81
520	Esso S.A.F. ★	509	510	508	- 0 19
3160	Eurafrance	3150	3101	3050	- 3 17
1470	Eurocom ★	1624	1614	1620	- 0 24
3500	Euromarché	3400	3410	3410	+ 0 29
930	Europe nº 1 ★	850	838	846	- 0 47
1970	Facom	1878	1879	1885	+ 0 37
1230	Fichet-Bauche	1145	1158	1158	+ 1 14
236	Finextel	237 90	238	237 90	....
250	Fives-Lille	253	256 50	256 50	+ 1 38
345	Francarep	340	340	340	....
1550	Fromageries Bel	1465	1458	1460	- 0 34
1260	Gal. Lafayette	1179	1175	1175	- 0 34
440	Gascogne	450	450	450	....
415	Géophysique ★	510	518	505	- 0 98
2540	Gerland	2780	2790	2800	+ 0 72
715	GTM-Entrepose	758	780	785	+ 3 56
885	Guyenne-Gas. ★	831	817	816	- 1 80
3260	Hachette ★	3000	2995	3000	....
790	Hénin (La)	830	850	859	+ 3 49
117	Imétal	115	118	117 50	+ 2 17
485	Imm. Plaine-M.	481	494	490	+ 1 87
5020	Inst. Mérieux	5070	5140	5140	+ 1 38
610	Intertechnique	600	599	599	- 0 17
1750	Intertechnique	1710	1712	1712	+ 0 12
1910	J. Lefebvre	2128	2100	2246	+ 5 54
2290	Lab. Bellon	2330	2310	2318	- 0 52
1530	Lafarge-Coppée	1648	1652	1651	+ 0 18
2120	Lebon ★	2025	1990	2020	- 0 24
5510	Legrand	5700	5700	5700	....
860	Leroy-Somer ★	875	875	870	- 0 57
1890	Lesieur	1869	1860	1865	- 0 21
900	Locabail Immob.	788	810	810	+ 2 79
750	Locafrance ★	780	780	784	+ 0 51
955	Locindus	965	955	965	....
1150	L. Vuitton S.A ★	1094	1080	1095	+ 0 09
780	Luchaire	699	703	705	+ 0 86
1740	Lyonn. Eaux ★	1640	1640	1648	+ 0 48
142	Mais. Phénix	150	148 50	152 10	+ 1 40
750	Majorette (Ly)	872	870	870	- 0 23
77	Manurhin	74 50	72	72	- 3 36
570	Mar. Wendel	540	521	525	- 2 78
1640	Martell	1860	1822	1824	- 1 94
2580	Matra	2595	2580	2600	+ 0 19
2700	Merlin-Gerin ★	2775	2789	2775	....
3350	Michelin	3465	3575	3580	+ 3 32
1570	Midi (Cie)	1515	1511	1510	- 0 33
490	Midland Bk S.A.	485	498	498	+ 2 68
715	Min. Salsig. (Mé)	849	849	849	....
55	M.M. Penarroya	57 90	55	56 50	- 2 42
2530	Moët-Hennessy	2460	2440	2445	- 0 61
115	Moulinex	110	110	110 50	+ 0 45
1190	Navig. Mixtes	1165	1151	1154	- 1 03
210	Nord-Est	198	198 10	198 50	+ 0 25
470	Nordon (Ny)	471	476 90	476 90	+ 1 25
780	Nouvelles Gal.	765	765	771	+ 0 85
1250	Occident. (Gén.)	1316	1322	1315	- 0 08
1740	Omn.F.Paris	1720	1756	1756	+ 2 09
191	Olida-Caby	176 30	173 80	175	- 0 74
560	Opfi-Paribas	555	552	556	+ 0 18
4370	Oréal (L')	4250	4350	4360	+ 2 59
845	Paris-Réesc. ★	813	816	820	+ 0 86
1570	Pechelbronn ★	1727	1710	1728	+ 0 05
1690	Penhoet	1630	1620	1620	- 0 31
1080	Pernod-Ricard	1058	1061	1063	+ 0 47
140	Pétroles B.P.	144 50	150	150	+ 3 81
1470	Peugeot S.A.	1495	1529	1521	+ 1 74
37	Poclain	12 50	12 30	12	- 4
2110	Poliet	2250	2260	2290	+ 1 78
960	P.M. Labinal	926	926	930	+ 0 43
3500	Presses Cité	3580	3579	3599	+ 0 53
1490	Prétabail Sic.	1401	1400	1400	- 0 07
820	Primagaz	851	861	855	+ 0 47
745	Printemps ★	731	728	752	+ 2 87
2650	Promodès	2327	2335	2345	+ 0 77
320	Prouvost S.A ★	280 10	280	279	- 0 39
1640	Radiotechn.	1584	1635	1633	+ 3 09
163	Raff. Dist. Total	155 80	161	157 50	+ 1 09
2810	Redoute (La) ★	2900	2915	2990	+ 3 10
480	Rober financière	550	549	549	- 0 18
1900	Roussel-Uclaf	1807	1765	1765	- 2 32
1460	Roussel-C.N.I.	1299	1295	1295	- 0 31
5920	R. Impériale (Ly)	6390	6390	6420	+ 0 47
290	Sade	295 10	295	295	- 0 03
3950	Sagem	3830	3830	3830	....
445	Saint-Gobain	448 10	448	449	+ 0 20
1160	St-Louis B.	1090	1103	1125	+ 3 21
2130	Salomon	1945	1940	1940	- 0 26
1640	Salvepar	1571	1599	1601	+ 1 91
890	Sanofi	880	889	885	+ 0 57
705	S.A.T.	740	720	719	- 2 84
1240	Saupiquet (Nse)	1150	1135	1135	- 1 30
670	Schneider ★	656	650	665	+ 1 37
115	S.C.O.A.	128 90	128 30	129	+ 1 85
765	S.C.R.E.G.	823	829	829	+ 0 73
870	Seb ★	829	825	851	+ 2 65
465	Sefimeg	474 80	476	476	+ 0 25
1940	S.F.I.M.	1916	1895	1895	- 1 10
106	S.G.E.	108	108	111 70	+ 3 42
690	Sign. Ent. El. ★	646	646	674	+ 4 33
1040	Silic	1100	1120	1120	+ 1 82
620	Simco-U.P.H. ★	631	622	630	- 0 16
400	Simnor (Li)	400	405	405	+ 1 25
1350	Skis Rossignol	1299	1290	1291	- 0 61
800	Slimineo	731	731	731	....
285	Sodero (Na)	275	279	279	+ 1 45
2850	Sodexho	2930	2880	2880	- 1 71
440	Sogerap	465	465	465	....
2120	Somm-Allib. ★	2099	2075	2130	+ 1 47
805	Source Perrier	762	758	757	- 0 66
1350	Sovac ★	1208	1205	1185	- 1 90
625	Spie-Batignol.	623	629	629	+ 0 96
805	Strafor	750	730	743	- 0 93
515	Synthelabo ★	411	417 90	407	- 0 97
825	Talcs Luzenac	810	810	810	....
3540	Tél. Elect.	3300	3350	3350	+ 1 52
1700	Thomson-C.S.F.	1694	1727	1729	+ 2 07
480	Total (CFP) ★	491	491	493 50	+ 0 50
105	– (certific.)	105	104	105	....
2550	T.R.T.	2350	2325	2340	- 0 43
835	U.F.B.	779	780	779	....
1610	U.I.C.	1420	1426	1426	+ 0 42
625	U.I.F.	682	688	688	+ 0 88
880	U.I.S.	890	890	890	....
560	U.C.B. ★	383 50	364 50	380 10	- 0 88
840	Unibail	787	800	800	+ 1 65
570	Valéo	580	587	587	+ 1 21
103	Vallourec	103 50	105 50	105 80	+ 2 22
4380	V. Clicquot-P.	4270	4210	4220	- 1 17
750	Via Banque	660	655	670	+ 1 51
810	Elf-Gabon	822	810	810	- 1 46
111	Amax Inc.	128	122 50	124 60	- 2 73
465	Amer. Express	436	429	429	- 1 61
147	Amer. Teleph.	146	148 80	149	+ 2 05
122	Anglo Amer. C.	104 50	156 30	156 30	+ 48 57
580	Amgold	732	701	716	- 2 19
840	BASF (Akt)	897	910	910	+ 1 45
865	Bayer	1001	1018	1018	+ 1 70
135	Buffelsfont.	157	158 40	152 50	- 2 87
225	Chase Manh.	211	215 80	215 80	+ 2 27
305	Cie Pétr. Imp.	310	310	310	....
73	De Beers	84	82 70	82 70	- 1 55
2080	Deutsche Bank	2145	2154	2170	+ 1 17
69	Dome Mines	106	100	97 50	- 8 02
1090	Dresdner Bank	1180	1164	1162	- 1 53
121	Driefontein Cal	163	158 50	158 50	- 2 76
690	Du Pont-Nem.	670	677	677	+ 1 04
475	Eastman Kodak	445	445	448	+ 0 67
44	East Rand	61	60	59	- 3 28
295	Electrolux	304	304	304	....
250	Ericsson	247	249 50	249 60	+ 1 05
515	Exxon Corp.	532	531	531	- 0 19
500	Ford Motors	510	503	504	- 1 18
89	Freegold	115	114	114	- 0 87
107	Gencor	130 80	130 10	128	- 2 14
655	Gén. Electr.	621	628	629	+ 1 29
560	Gén. Belgique	559	575	575	+ 2 86
470	Gen. Motors	502	510	510	+ 1 59
85	Goldfields	101 30	101	99	- 2 27
49	Gd Metropolitain	47	47 70	47 70	+ 1 49
73	Harmony	98	96 35	96 70	- 1 33
40	Hitachi	36 20	36 95	36 45	+ 0 69
840	Hoechst Akt.	903	912	900	- 0 33
130	Imp. Chemical	127 30	127 40	127 70	+ 0 31
97	Inco. Limited	107 50	103	103	- 4 19
900	IBM	894	908	906	+ 1 34
395	ITT	343	343 60	343 90	+ 0 26
145	Ito-Yokado	152 50	152 50	152 50	....
71	Matsushita	59	59 05	58 90	- 0 17
990	Merck	955	968	968	+ 1 36
805	Minnesota M.	771	774	770	- 0 13
290	Mobil Corp.	286	285	285	- 0 35
275	Morgan J.P.	247 50	252	252 c	+ 1 82
38400	Nestlé	37600	37400	37400	- 0 53
151	Norsk Hydro	159 20	159	159	- 0 13
225	Olsé	290	287	285	- 1 72
1640	Petrofina	1683	1658	1665	- 1 07
515	Philip Morris	521	515	516	- 0 96
144	Philips	151 20	151	150	- 0 79
600	Quilmès	616	620	630	+ 2 27
750	Randfontein	978	935	920	- 5 93
720	Royal Dutch	717	708	708	- 1 26
72	Rio Tinto Zinc	88 20	87 90	88 50	+ 0 34
92	St Helena Co	125 50	126 60	125	- 0 40
240	Schlumberger	245	246 80	246	+ 0 41
125	Shell transp.	115	116	117	+ 1 74
2110	Siemens A.G.	2275	2305	2305	+ 1 32
127	Sony	116 20	112 20	115	- 1 03
136	T.D.K.	116 10	114 60	114	- 1 81
29	Toshiba Corp.	29 70	28 85	28 80	- 3 03
1650	Unilever	1710	1720	1715	+ 0 29
320	Unit. Techn.	293 50	292 80	310	+ 5 62
625	Vaal Reefs	911	885	885	- 2 85
300	Volvo	296	296	295	- 0 34
300	West Deep	450	436	436	- 3 11
465	Xerox Corp.	434 30	439 50	441	+ 1 54
1 25	Zambia Corp.	1 33	1 33	1 32	- 0 75

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	8590	..
Emp. 8,80 % 77	122 80	7 906
9,80 % 78/93	102	7 464
10,80 % 79/94	105 30	6 628
13,25 % 80/90	108 12	11 606
13,80 % 80/87	102 63	6 881
13,80 % 81/89	109 80	3 441
16,75 % 81/87	103 22	10 004
16,20 % 82/90	118 28	4 128
16 % juin 82	119 90	13 633
14,60 % fév. 83	119 30	2 160
13,40 % déc. 83	122 45	4 259
12,20 % oct. 84	114 19	6 351
11 % fév. 85	116 15	1 627
10,25 % mars 86	109 45	0 961
ORT 12,75 % 83	1739	..
OAT 10 % 2000	110	8 877
OAT 9,90 % 1997	108 85	3 383
OAT 8,80 % 1996	107 22	2 041
Ch. France 3 %	174	..
CNB Bques janv. 82	101 42	2 363
CNB Paribas	102	2 363
CNB Suez	102	2 363
CNI janv. 82	101 40	2 363
PTT 11,20% 85	109 40	3 922
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	109 70	8 989
CNT 9% 85	98 40	0 199
CRH 10,90% déc. 85	109	2 878

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	1260	1379
Agache (Sté Fin.)	2060	2059
A.G.F. (St Cent.)	850	850
Applic. Hydraul.	840	772
Arbel	240	245
Astorg	460	450
Avenir Publicité	2800	2800
Bain C. Monaco	401	425
Banque Hypoth. Eur.	501	518
Béghin-Say (C.I.)	473	470
B.G.I.	695	619 d
Blanzy-Ouest	585	....
B.N.P. CI	523	522
B.N.P. Intercontin.	490	438
Bénédictine	4527	4600
Bon-Marché	898	899
Caff	990	980
Cambodge	921	930
C.A.M.E.	640	615
Campenon Bern.	789	780
Carbone-Lorraine	921	906
C.E.G.Frig.	830	650
Centen. Blanzy	3061	2930
Centrest (Ny)	277	....
Cerabati	103	105
CERUS	875	889
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1082	1080
Champex (Ny)	190	189
C.I.C. (Franc. de)	357	360
C.I. Maritime	780	790
Ciments-Saxe	1025	....

Étrangères — Hors-cote

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

SICAV (sélection) 15/4

[illegible]

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 002	6 024	5 790	6 300
ECU	6 911	6 913	....	....
Allemagne (100 DM)	332 740	332 740	323	341
Belgique (100 F)	16 071	16 069	15 600	16 450
Pays-Bas (100 fl.)	295 050	295 010	285 500	304 500
Danemark (100 krd)	88 220	88 260	86	91 500
Norvège (100 k)	88 800	89 050	85 500	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 781	9 804	9 450	10 150
Grèce (100 drachmes)	4 527	4 527	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 667	4 665	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	403 150	403 560	391	411
Suède (100 krs)	95 370	95 550	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 340	47 350	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 737	4 740	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 305	4 305	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 571	4 572	4 400	4 850
Japon (100 yens)	4 244	4 240	4 090	4 270

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/4
Or fin (kilo en barre)	84800	85700
Or fin (en lingot)	84900	85700
Pièce française (20 fr)	525	535
Pièce française (10 fr)	349	.....
Pièce suisse (20 fr)	601	606
Pièce latine (20 fr)	497	500
Souverain	621	626
Pièce de 20 dollars	3010	3040
Pièce de 10 dollars	1490	1480
Pièce de 5 dollars	920	.....
Pièce de 50 pesos	3200	3250
Pièce de 10 florins	520	534
Or Londres	440 25	444 70
Or Zurich	443	444
Or Hongkong	440 55	441 25
Argent Londres	6 87	.....

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu

Le Monde

La lettre de M. Aurillac à M. Chalandon

Les explications du ministère de la coopération

La publication par *le Canard enchaîné* d'une lettre de M. Michel Aurillac adressée, *le 5 juin 1986*, au garde des sceaux pour le mettre en garde contre le risque d'une éventuelle fuite à l'étranger de M. Chalier a provoqué dans l'entourage du ministre de la coopération quelques mises au point (*le Monde* du 16 avril). Cette lettre est restée secrète, y indique-t-on, jusqu'au moment où un membre du cabinet du ministre – il s'agit de M. Christian Sabbe – entendu comme témoin au cours de l'instruction en a révélé l'existence. La lettre a été annexée au procès verbal d'audition de M. Sabbe.

Cette mise au point vise à combattre d'éventuels *commentaires qui* pourraient accuser le ministre de la coopération de tenter de tirer son épingle du jeu que constitue maintenant la délicate affaire Chalier. De fait, les circonstances controversées de la fuite de M. Chalier ont provoqué un malaise certain au sein du ministère de la coopération, où l'on tient à souligner que la date de la *lettre publiée par le Canard enchaîné* – date postérieure d'un mois à la fuite de M. Chalier – montre bien que M. Aurillac ignorait totalement que l'ancien chef de cabinet de M. Nucci était parti depuis le 4 mai pour Londres, puis s'était envolé vers le Brésil.

De même source, on déclare avoir tout ignoré des circonstances dans lesquelles le «rapport» Chalier sur l'association Carrefour du développement est arrivé dans la boîte aux lettres du ministre, un jour de juin 1986. Quelques jours après avoir reçu ce document, précise-t-on encore, un membre du cabinet de *M. Aurillac a appelé la police pour* l'avertir de l'envoi. Le lendemain, des fonctionnaires du ministère de l'intérieur sont venus le chercher.

On sait que ce rapport, demandé avec insistance à M. Chalier durant son «exil» brésilien par M. Jacques Delebois, son «manipulateur», est *arrivé à Paris le 18 mai 1986*, apporté par un émissaire, le docteur Pierre Chiarelli, en même temps que les photos d'Yves Chalier qui devaient permettre la confection du fameux vrai-faux passeport. Le rapport est ensuite mystérieusement arrivé chez le ministre de la coopération dont l'entourage révèle aujourd'hui l'avoir remis au ministère de l'intérieur. A l'époque, était-il affirmé, ce rapport, avait été remis à la justice. Aucune précision de date ni de circonstances n'avait été donnée par le ministère de la coopération. N'est en tout cas toujours pas expliqué le long délai – trois à quatre semaines – qui s'est écoulé entre le moment où le rapport est arrivé à Paris et le moment où le juge d'instruction, M. Jean-Pierre Michau, l'a eu sur son bureau.

Dans l'entourage du ministre de la coopération, on précise également que, dès les premiers jours du mois d'avril 1986, les *éléments essentiels* de la note de M. Chalier étaient néanmoins connus, à la suite, notamment, de l'audition – à deux reprises – de M. Chalier par un collaborateur du ministre qui avait pris la précaution, vu le caractère «sensible» de cette affaire, de recevoir M. Chalier en présence de témoins. M. Aurillac, jugeant que l'affaire était grave, s'étonnait qu'aucune suite n'ait été donnée à cette affaire, ce qui expliquerait sa lettre du *5 juin* à M. Chalandon.

● **SUISSE : Mme Paschoud déchargée de ses cours.** – Le gouvernement du canton de Vaud a *décidé*, mercredi 15 avril, de retirer tous ses cours à Mme Mariette Paschoud, cette enseignante au lycée de Lausanne qui avait fait scandale en remettant publiquement en cause l'existence des chambres à gaz. A l'issue d'une enquête administrative, Mme Paschoud avait déjà été suspendue d'enseignement de l'histoire tout *en conservant ses cours de français. – (Corres.)*

BOURSE DE PARIS

matinée du 16 avril

Encore bien orienté

Pour la seconde journée consécutive, le marché de Paris est resté bien orienté jeudi matin et, à la clôture de la session préliminaire, l'indicateur instantané s'établissait à 0,59 % au-dessus de son niveau précédent. Avance de Guyenne, Essilor, SEB, Alsthom. Repli de Sovac, Lebon, Cofimeg.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	546	551	551
Agence Havas	2280	2260	2280
Air Liquide (L')	735	744	740
Bancaire (Cie)	766	766	770
Bongrain	2785	2830	2828
Bouygues	1423	1434	1439
B.S.N.	5080	5100	5080
Carrefour	3640	3680	3680
Chargeurs S.A.	1890	1890	1890
Club Méditerranée	661	672	665
Eaux (Gén.)	1501	1520	1520
ELF-Aquitaine	335	336	335
Essilor	3245	3250	3340
Lafarge-Coppée	1651	1680	1669
Lyonn. des Eaux	1648	1652	1652
Michelin	3590	3605	3595
Midi (Cie)	1510	1505	1524
Moët-Hennessy	2445	2465	2465
Navig. Mixtes	1154	1160	1169
Oréal (L')	4360	4340	4340
Pernod-Ricard	1063	1075	1074
Peugeot S.A.	1521	1530	1547
Saint-Gobain	449	458	458
Sanofi	885	888	890
Source Perrier	757	765	775
Télémécanique	3350	3380	3380
Thomson-C.S.F.	1729	1739	1730
Total-C.F.P.	483 50	481	483 50
T.R.T.	2340	2335	2335
Valéo	587	589	592

A B C D E F G

A l'Assemblée nationale

« L'indépendance des juges ne doit pas servir d'alibi à leur incompétence »

affirme M. Albin Chalandon

Au cours de la séance des questions au gouvernement du mercredi 15 avril, le député du Front national Jean-Claude Martinez (Hérault) a demandé au garde des sceaux de prendre des sanctions à l'encontre du juge Lambert.

Le député lepéniste lui reproche en effet *« ses confidences à la presse »* et la sortie de son livre avec l'affaire Villemin pour toile de fond. *« L'article 50 du statut de la magistrature vous fait obligation de dénoncer au Conseil supérieur les fautes professionnelles de vos magistrats. Qu'attendez-vous pour déclencher la procédure disciplinaire comme vous le demande l'Association professionnelle des magistrats ? Si vous ne faites rien, le petit juge Lambert reprendra ses fonctions le 1er janvier 1988. Allez-vous confier le sort d'hommes, le sort d'enfants, à cet adolescent immature, à cet histrion ? »* s'est interrogé le député du Front national sous les huées du groupe socialiste.

« Quand allez-vous en terminer avec cette pseudo-école de Bordeaux, centrale idéologique aux mains de la gauche, a-t-il encore ajouté, tandis que les pupitres des bancs de la gauche crépitaient. *Quand exigerez-vous pour l'accès à la magistrature dix ans d'expérience de la vie, de cette vie que M. Lambert, par sa stupidité, a supprimée à Mme Laroche ? »*.

Le ministre de la justice, M. Albin Chalandon, a reconnu ne pas avoir encore lu le livre du juge Lambert : *« Mes services m'ont assuré qu'il n'y avait eu en l'espèce ni violation de la vie privée ni violation du secret de l'instruction. Reste un doute sur le respect de l'obligation de réserve. Je mettrai à profit le prochain week-end pour lire personnellement le livre et me faire une opinion avant de prendre une décision »* (...). *« Doit-on recruter des jeunes sortant de l'école sans expérience de la vie, sans maturité, même si leur maître de stage estime qu'ils ne sont pas aptes à la fonction publique ?* s'est interrogé le garde des sceaux. *Voilà le vrai problème. Le livre du juge Lambert n'est qu'un épiphénomène. A l'avenir j'envisage de modifier les conditions d'âge et de compétences pour l'accès à cette fonction difficile, car l'indépendance des juges ne doit pas servir d'alibi à leur incompétence. »*

Au tribunal de Paris

Le choix du « Nouveau Que choisir ? »

L'illustration est un art difficile, pouvant conduire à des litiges inattendus. C'est ainsi que *le Nouveau Que choisir ?*, organe de l'Union fédérale des consommateurs (UFC), a vu son numéro d'avril menacé de saisie pour une *photographie placée en tête d'un* dossier consacré aux pompes funèbres et intitulé : « Les sales combines. »

Pour illustrer l'article, le Nouveau Que choisir ? s'était adressé à l'agence Rapho, qui lui proposa une série de photographies évoquant le deuil et, parmi celles-ci, la revue porta son choix sur une image représentant un prêtre devant le porche d'une église intégralement drapée de *noir. Mais, le 13 avril, le Frère* Gilles Berger chargeait son avocat, Me Jean-Marie Hug, d'assigner *le Nouveau Que choisir ?* en référé, afin d'obtenir la saisie de la revue.

Pour l'avocat, le choix de la photo n'avait rien de malencontreux, car, si la revue avait *« privilégié »* cette image, c'était pour *« salir et vilipender »* le courant traditionaliste auquel appartient son client, photographié devant l'église Saint-Nicolas du Chardonnet. Placée parmi les tests d'aspirateurs, de préservatifs et de mini-fours, cette photo était une *« souillure »* qui portait atteinte *au droit du prêtre sur* son image et à la liberté de culte consacrée par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Me Catherine Cohen, au nom de Me Yves Beaudelot, défenseur de *le Nouveau Que choisir ?*, a tenté de convaincre son adversaire que le choix de la photographie n'était pas le résultat d'une volonté de « persécution », puisque son client ignorait que c'était l'église Saint-Nicolas du Char*donnet qui se trouvait cachée par* les tentures funéraires. En outre, aucune mention de l'église, du prêtre ou même d'un quelconque rite religieux n'était faite dans l'article, exclusivement consacré aux entreprises de pompes funèbres. *« L'amalgame, c'est vous qui le faites »*, conclut l'avocate, *en s'offrant toutefois à publier* une mise au point dans un prochain numéro, ce que son confrère refusa tout net.

Dans son ordonnance, rendue mercredi 15 avril, Mme Huguette Le Foyer de Costil, vice-présidente du tribunal de grande instance de Paris, a rejeté la demande de saisie en notant : *« Le demandeur ne peut invoquer en l'espèce une atteinte à la liberté du culte. »* Tout en observant que l'utilisation de la photo du Frère Berger puisse être *« déplorée »*, le magistrat déclare : *« La reproduction de la photographie d'un prêtre, qui ne peut être reconnu que par un très petit nombre de lecteurs de la revue* le Nouveau Que choisir ? *(...) ne constitue pas une agression ayant le caractère si intolérable qu'il puisse entraîner la mesure exceptionnelle que constitue la saisie d'une publication. »*

MARC PORTEY.

Au cimetière du Père-Lachaise

Les obsèques d'Ali Mecili

Environ cinq cents personnes ont accompagné, au Père-Lachaise où il a été inhumé, le mercredi 15 avril, le cercueil de Me Ali Mecili, avocat français d'origine algérienne, assassiné le 7 avril à Paris. Précédé d'une gerbe que portaient deux jeunes gens, d'une photo de la victime et de quatre drapeaux algériens, le cortège funèbre, parti de l'Institut médico-légal, a rejoint le cimetière après une longue marche silencieuse à travers Paris.

L'essentiel de l'assistance était composée de militants de l'opposition algérienne en exil, ainsi que d'anciens «porteurs de valises» français qui avaient lutté aux côtés des FLN pour l'indépendance de l'Algérie. On remarquait aussi quelques Iraniens anti-khomeinistes, dont Me Mecili avait assuré le soutien au sein d'un comité de solidarité fondé en 1980.

Après s'être brièvement recueilli devant la tombe de Malik Oussekine, enterré à quelques mètres de l'endroit où devait être inhumé Me Mecili, M. Hocine Aït Ahmed, un des chefs historiques du FLN aujourd'hui en exil en Suisse, a prononcé quelques mots pour saluer la mémoire de son ami qui avait consacré sa vie *« à la défense du droit à la vie »*. *« Je suis heureux*, a ajouté M. Aït Ahmed, *que lorsque M. Raimond se rend en Pologne, il n'oublie pas de visiter les défenseurs des droits de l'homme qui y font l'objet de persécutions. J'aimerais que les responsables français qui se rendent en Algérie en fassent autant. »*

A l'exception de M. Alain Krivine, qui représentait la Ligue communiste révolutionnaire, aucune personnalité politique importante n'assistait aux obsèques. De même, la Ligue des droits de l'homme n'avait envoyé aucun représentant officiel. Plusieurs avocats amis de la victime étaient venus rendre un dernier hommage à Me Mecili, mais le conseil de l'ordre n'avait délégué aucun de ses membres.

Sur le vif

Repas de princes

Qu'est-ce que j'aurais donné pour être au dîner de l'Elysée hier soir ! Mais si, vous savez bien, le super-gueuleton offert par mon Mimi au roi Fahd. Jacquot y était, Poher, plein de PDG de compagnies pétrolières, des généraux, des marchands de canons, tout le monde, quoi, sauf moi. N'empêche, j'ai eu des échos. Gratinés ! Paraît qu'il est tellement énorme, Fahd, il pèse dans les 130 kilos, qu'il a fallu le rentrer par derrière. Il pouvait pas monter les marches du perron dans la cour d'honneur.

A l'heure des toasts, gros malaise ! Sa Majesté se fend d'un speech un peu haletant, il manque de souffle, puis lève son verre de flotte, forcément. Non, non, c'était pas de la vodka, c'était vraiment de l'eau. Et nous, qu'est-ce qu'on fait ? On en profite pour lamper du meursault sous les regards furibards des dignitaires saoudiens choqués par cette entorse à l'étiquette.

Ils se sont bien tapé la cloche, dites donc ! J'ai le menu sous les yeux – mousse de saint-jacques Trianon, selle d'agneau rôtie Renaissance, paysanne de légumes printanière, coupe glacée étoile : pas mal, non ? On a vraiment mis les petits plats dans les grands. Vous me direz : ils étaient pas là pour se goinfrer, nos princes. Avec le déficit qu'on se paye ! Plus de 3 milliards de francs lourds, encore plus lourds que le Gardien des Lieux Saints, c'est son titre, à Fahd.

On voudrait bien lui filer cinq ou six sous-marins, mais bon, là, il fait son shopping, il compare les prix, des fois que ces salopards de British ou de Teutons les casseraient, les prix, rien que pour nous emmerder.

Moi, je ne vois qu'un moyen de rattraper le coup, vendre à l'Arabie saoudite des trucs dont elle puisse vraiment pas se passer, du genre patinoires, remonte-pentes, radiateurs électriques et tapis d'Orient. On dit qu'il y pense, le grand Ballamouchi. Ah ! Que je vous raconte ! Il a été le premier à quitter le château, avec un tel air de morgue et de suffisance qu'un haut fonctionnaire a murmuré à l'oreille de sa voisine : le dromadaire de m'sieur le ministre est avancé !

CLAUDE SARRAUTE.

Les interrogations sur le voyage de M. Chirac à Moscou

L'ambassadeur soviétique a été reçu par M. Raimond

M. Yakov Riabov, ambassadeur d'URSS en France, a été reçu, le mardi 14 avril, au Quai d'Orsay par M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères. Aucune précision n'a été donnée sur la teneur des entretiens, mais, selon toute vraisemblance, ceux-ci ont porté sur les difficultés d'organisation du voyage que le premier ministre, M. Jacques Chirac, doit prochainement effectuer à Moscou (*le Monde* du 15 avril). Cette visite n'a pas encore été officiellement annoncée, bien que Paris ait proposé, il y a plusieurs semaines, comme dates, les 14, 15 et 16 mai. La prolongation du silence soviétique signifierait très certainement son report.

M. Vadim Perfiliev, porte-parole officiel de l'ambassade d'URSS, a cependant réaffirmé que *« le principe de la visite »* n'était pas *« remis en cause »*, mais que *« les dates n'avaient pas été communiquées »*.

Il s'est refusé à parler de *« crise »* dans les relations franco-soviétiques, indiquant que l'URSS souhaitait que les rapports entre les deux pays *« se développent »*, malgré l'existence de *« différents épisodes »* dans leur histoire récente, en particulier le chassé-croisé des expulsions entre les deux capitales à la suite de l'affaire d'espionnage d'Ariane.

Le numéro du « Monde » daté 16 avril 1987 a été tiré à 457 001 exemplaires

EN BREF

● **SÉNÉGAL : radiation de tous les policiers.** – L'Assemblée nationale sénégalaise a adopté, mercredi 15 avril, un projet de loi portant radiation des quelque six mille deux cent soixante-cinq membres des forces de police, qui seront ultérieurement réintégrés par décret. Cette mesure fait suite aux graves incidents qui se sont produits, en début de semaine, à dakar (*le Monde* des 15 et 16 avril), ainsi que dans plusieurs villes de province. Au cours de la nuit de mardi à mercredi, la gendarmerie a pris le contrôle de l'ensemble des commissariats de la capitale, d'où les policiers ont été évacués, sans incident.

● **Levée du préavis de grève de Radio-France internationale.** – Les syndicats SNJ, CFDT et CGT de RF1 ont levé leur préavis de grève de vingt-quatre heures prévu pour le *jeudi 16 avril* (*le Monde* du 10 avril). Cette décision a été prise, selon l'intersyndicale de la station, à l'issue d'une rencontre avec la présidence qui s'est engagée *« à embaucher très rapidement du personnel supplémentaire »* (cinq au total). D'autre part, les organisations syndicales ont obtenu des éclaircissements sur le *rôle des deux nouveaux rédacteurs* en chef. Ceux-ci *« ne se borneraient pas à encadrer les services, mais participeraient personnellement à l'enrichissement de la production »*.

